

Garder l'unité de l'Esprit

G. Vogel

GARDER L'UNITÉ DE L'ESPRIT

Günter Vogel

2^e édition juillet 2025 (D. A.)

(1^{re} édition août 1996)

NOTE DES TRADUCTEURS

« N'aie pas honte du témoignage de notre Seigneur » (2 Tim. 1:8).

L'unité du corps de Christ est l'œuvre exclusive du Saint Esprit.

« Car aussi nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps » (1 Cor. 12:13). Cette unité est divine, parfaite, intangible. Aucune puissance humaine ou diabolique ne peut l'altérer ou la détruire. Malgré l'humiliante dispersion des vrais chrétiens contrairement à la pensée de Christ (Jn. 17:11), les croyants constituent un seul corps dont Christ est la tête glorifiée dans le ciel. Et les saints constituent le temple de Dieu dans lequel habite le Saint Esprit (1 Cor. 3:16).

Par contre, la réalisation de l'unité de l'Esprit est liée à la responsabilité de chaque croyant. Et comme tout ce que Dieu a confié à l'homme, cette unité n'a guère été manifestée. L'unité de l'Esprit devait être la manifestation pratique de l'unité du corps de Christ qui existe sans que nous ayons à la garder. Ainsi, l'exhortation de l'apôtre concerne tous les croyants : « vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Éph. 4:4).

La condition principale de la sauvegarde de l'unité de l'Esprit est **la crainte de Christ. Il importe de reconnaître l'autorité du Seigneur, soit comme chef du corps** (Col. 1:18), soit comme **fiis sur sa maison** (Héb. 3:6). C'est ainsi que dans l'assemblée est maintenue la paix entre les frères (Mat. 18:17-20) et le méchant est ôté du milieu d'elle (1 Cor. 5). L'Église est une, et ce qui est « lié » au nom du Seigneur par elle dans une localité l'est partout. Quel beau tableau de l'unité de l'Esprit offraient les premiers chrétiens : « la multitude de ceux qui avaient cru était un cœur et une âme » (Actes 4:32).

Nous ne pouvons pas garder l'unité de l'Esprit si nous perdons de vue que le Seigneur Jésus est le saint et le véritable (Apoc. 3:7). Ses rachetés ne peuvent pas avoir communion avec ce qui jette du déshonneur sur son nom. Si un mal moral ou doctrinal ayant les caractères de la lèpre est révélé au sein de l'assemblée, celle-ci ne peut garder l'unité de l'Esprit que si elle s'en sépare dans l'humiliation et la confession. **La séparation du mal est le principe divin de l'unité, mais la grâce est la puissance pour rassembler et pour réaliser l'unité selon la Parole.** Que nous soyons gardés d'une séparation extérieure sans la sanctification d'un cœur qui aime Christ et les siens en pureté et en humilité !

On assiste à un effort universel parmi les croyants pour s'unir, alors que **l'unité de l'Esprit existe déjà** (1 Cor. 12:13) et **seule la puissance du Saint Esprit peut nous diriger pour la garder**. « Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux assemblées » (Apoc. 2 et 3). **Les vrais chrétiens sont responsables de garder cette unité, étant soumis au Seigneur et obéissants à la direction de l'Esprit qui les unit.**

Une assemblée locale selon l'Écriture (1 Cor. 12:27) est une expression de l'Assemblée de Dieu sur la terre dans la mesure où elle porte le même jugement que Dieu sur le bien et sur le mal : c'est le témoignage que le Seigneur a confié à ceux qui Le reconnaissent comme le centre du rassemblement des siens, étant soumis à l'autorité de la Parole, en se laissant conduire dans toute la vérité par le Saint Esprit. Ceux qui ont été admis par grâce dans ce témoignage, ou bien sont humiliés en présence de la ruine de l'Église et y sont maintenus comme des porteurs bien indignes, ou bien sont infidèles et seront mis de côté.

Ces vérités relatives à un témoignage rendu à Christ sur la terre en un temps de ruine pour l'Église, ont été remises en lumière au début du siècle dernier par des frères qui se sont attachés à toute l'Écriture. Ils ont senti profondément cette ruine et s'en sont humiliés devant Dieu qui les a bénis. Malheureusement en 1848, une première et douloureuse division s'est produite pour que soit conservé un témoignage à l'unité du corps de Christ. C'est cette vérité que les « frères larges » ont reniée en pratique.

Deux principes sont à la base de leurs rassemblements :

- 1) la neutralité quant au mal. La communion par la fraction du pain avec ceux qui professent une fausse doctrine ne souille pas celui qui n'adhère pas à cette doctrine.
- 2) les assemblées locales sont indépendantes les unes des autres, et ne sont pas l'expression de l'unité du corps de Christ.

L'un des principes ouvre la porte à toutes les erreurs, l'autre empêche d'agir contre elles. Ainsi on laisse entrer le mal, et est-ce qu'on n'en rend pas l'exclusion impossible dans bien des cas ? Même si les frères « larges stricts » exercent une certaine discipline, c'est seulement au niveau de l'assemblée locale. Ils ne peuvent pas tenir compte de la souillure ecclésiastique. Malheureusement les frères qui ont eu à cœur de maintenir ce principe de l'unité du corps de Christ ont été souvent confrontés aux tendances des « frères larges » parmi eux. Et aujourd'hui plus que jamais, ces principes sont particulièrement actifs, parfois de façon très subtile, mais bien réelle.

Ces considérations nous amènent à formuler trois remarques qui parlent à nos consciences :

- 1) Ces principes conduisent toujours plus loin ceux qui y sont entraînés, à moins que la grâce du Seigneur n'intervienne de manière spéciale pour les arrêter. Le dernier ouvrage de notre frère H. Wijnholds, « Conséquences graves résultant de changements d'opinions », de Janvier 1995, disponible à son adresse : Hellenbeekstraat 96:8081 HZ ELBURG, PAYS BAS, le montre très clairement. Un résumé récent de la 3^e conférence de De Betteld, de Mai 1995, rend cela encore plus évident. Un cléricalisme marqué apparaît maintenant au grand jour.
- 2) Le présent ouvrage est destiné non pas à l'édification, mais à la réfutation, selon Actes 18:28 et Tite 1:9. Les saints doivent veiller aux mauvaises doctrines, et être avertis et fortifiés contre elles. Nous demandons au lecteur de garder cela à l'esprit au cours de sa lecture.
- 3) Si une assemblée locale manque gravement à sa responsabilité de se purifier d'un mal connu et que tous les frères et sœurs en prennent leur parti, le Seigneur pourrait abandonner cette assemblée, « ôter la lampe de son lieu », ce qui a déjà été le cas pour les sept assemblées d'Asie en Apoc. 2 et 3.

Nous remercions le Seigneur d'avoir conduit notre frère en Christ Günter Vogel à rédiger, avec beaucoup de soin et avec une documentation bien fouillée, l'ouvrage : « Garder l'unité de l'Esprit ». Avec un bon équilibre spirituel, il renvoie le lecteur aux principes permanents de l'Écriture, mis en lumière par le ministère écrit de la première génération des frères qui ont combattu « pour la foi qui a été une fois enseignée aux saints » (Jude 3). Ce document peut être très instructif pour la jeune génération.

Dans les temps les plus sombres il y a un chemin tracé à la foi. Chaque génération est appelée à acheter la vérité et à ne point la vendre (Prov. 23:23). Soyons assurés que le Seigneur sera fidèle envers les siens qui le craignent. Nous trouvera-t-il à son retour avec des cœurs remplis de sa grâce pour pouvoir être fidèles à toute Sa vérité ?

« Paix aux frères, et amour, avec la foi, de la part de Dieu le Père et du seigneur Jésus Christ » (Éph. 6:23).

N.B. Abréviations employées dans la version française :

p.ex. par exemple

19s, ss pages 19 et suivante, suivantes

*1, *2 *3, notes 1:2, 3, ... de traduction (pas dans le texte originel de G. Vogel)

- Pour la plupart des textes cités, et quand il n'y avait pas de version française connue, répondant au souhait de l'auteur, on a fait figurer, après la traduction, le texte original, entre parenthèses et en italiques. Dans le cas où une version française du texte cité est suffisamment connue, c'est ce texte que l'on a fait figurer, et l'original n'est pas reproduit.

- **Enfin, le changement du décalage de la marge de gauche permet de mettre en évidence le changement d'auteur (un passage de G. Vogel à un autre auteur ou inversement).**

Pour les traducteurs,

Dominique AUDÉOUD

Août 1996

Table des matières

1. La seule Église, le seul Corps de Christ, la seule Maison de Dieu sur la terre.....3	
Un nouveau départ.....3	
Origine et principes des "frères larges".....11	
Évolutions dangereuses.....23	
2. Indépendance locale ou unité mondiale ?.....26	
Enseignement de l'Écriture.....26	
« Sektiererei », p. 5/2.1.2 = « Le sectarisme », p.16 en haut/2.1.2.....31	
« Sektiererei », p. 14/2.3.2 = « Le sectarisme », p.31 en haut/2.3.2(i).....35	
« Sektiererei », p. 13s/2.3.2(6) = « Le sectarisme », p.30s/2.3.2(f) :.....36	
« Sektiererei », p. 12/2.3.1 = « Le sectarisme », p.27 milieu/2.3.1 (Un "cercle de communion").....37	
« Sektiererei », p. 14/2.3.2 = « Le sectarisme », p.31 au milieu/2.3.2(j).....38	
« Open & Exclusive Principles », p.14/5 (Bode-Express 5:1992, p.6s).....41	
« Sektiererei », p. 11/2.3.1 = « Le sectarisme », p.25 bas et 26/2.3.1.....44	
Résumé.....46	
3. Indifférence dans les relations ou séparation scripturaire ?.....48	
1 Corinthiens 5.....48	
1 Corinthiens 10.....50	
2 Timothée 2.....51	
« Open & Exclusive Principles » p.11s/4.3 (Bode-Express 4/1992, p.9s).....53	
« Sektiererei », p.18s/3.1 = « Le sectarisme », p.41 en bas et 42 en haut/3.1(d).....55	
« Open & Exclusive Principles », p.11/4.2 (Bode-Express 4/1992, p.9).....58	
« Open & Exclusive Principles », p.12/4.4 (Bode-Express 4/1992, p.11).....61	
« Open & Exclusive Principles », p.12/4.4 (Bode-Express 4/1992, p.11).....63	
« Open & Exclusive Principles », p.11 s/4.4 (Bode-Express 4/1992, p.11).....65	
Résumé.....66	
4. Invitation publique ou admission responsable à la fraction du pain ?.....69	
Enseignement de l'Écriture.....69	
« Sektiererei », p. 12/2.3.1 = « Le sectarisme », p.27 en bas/2.3.1.....73	
« Sektiererei », p. 13/2.3.2 = « Le sectarisme », p.13/2.3.2.....74	
« Sektiererei », p.7-11/2.2 = « Le sectarisme », p.18-25/2.2.....76	
« Gladbecker Gespräche » (Entretiens de Gladbeck), N°2, p.39s.....76	
« Sektiererei », p.1412,4.1= « Le sectarisme », p.32 en haut/4.1.....77	
« Open & Exclusive Principles », p.9s/3.6 (Bode-Express, vol.4, p.6s).....79	
Résumé.....80	
5. Attitude envers les frères "larges/libres" : Ignorer la séparation ou s'humilier sous la main de Dieu ?.....82	
Introduction.....82	
« Sektiererei », p.5/2.1.2 = « Le sectarisme », p.16 en haut/2.1.2.....83	
« Sektiererei », p.5/2.1.2 = « Le sectarisme », p.16 au milieu/2.1.2.....87	

« Sektiererei », p.6/2.1.2 = « Le sectarisme », p.16 en bas/2.1.2.....	89
« Sektiererei », p.14/2.3.2 = « Le sectarisme », p.30 au milieu/2.3.2.....	89
« Sektiererei », p.12/2.3.2 = « Le sectarisme », p.30 au milieu/2.3.2.....	90
« Open & Exclusive Principles », p.15s/6.3 (Bode-Express 5/1992, p.9).....	91
« Gladbecker Gespräche », N°2, p.44.....	94
« Gladbecker Gespräche », N°2, p.46-48.....	95
Résumé.....	96
6. Théologie des "frères" qui n'engage à rien, ou obéissance de la foi ?.....	101
Introduction.....	101
« Gladbecker Gespräche », N°1, p.34s.....	102
« Gladbecker Gespräche », N°1, p.46s.....	103
« Reformatorisch Dagblad » (<i>Journal réformateur</i>) du 23.7.1993.....	106
« Woord en Wetenschap » (<i>La Parole et la science</i>), p.60.....	108
Gladbecker Gespräche, N°1, p.36.....	110
La venue du Seigneur.....	111
« Zo zullen wij altijd met de Heer zijn » (<i>Ainsi nous serons toujours avec le Seigneur</i>), p.12.....	111
Mouvement pentecôtiste et mouvement charismatique.....	112
Bode 5/1993 p.112s.....	113
Autres perspectives sur cette distinction philosophique.....	117
Philosophie et politique.....	118
KOERS (<i>Le cap</i>), 25 ^e année, n°4, 18 février 1994, p.4.....	118
7. Sectarisme et centralisme ?.....	123
Introduction.....	123
« Rijbel en Wetenschap » (<i>Bible et science</i>), N° 44, Sept. 1981, p.3.....	123
« Lettre circulaire de Mars 1994 », « Exclusivisme », p.6.....	125
« Sektiererei », p.13/2.3.2(5) = « Le sectarisme », p.29/2.3.2(e).....	126
« Lettre circulaire de Mars 1994 », p.5 et p.7.....	126
« Lettre circulaire de Mars 1994 », p.1.....	127
« Lettre circulaire de Mars 1994 », « Décisions de parties d'assemblées », p.8.....	128
8. Prise de contrôle par influence.....	129
« Gladbecker Gespräche », N°1, p.47.....	129
« Sektiererei », p.19/3.2 = « Le sectarisme », p.42-43/3.2 « Retour ».....	130
« Sektiererei », p.19/3.2 = « Le sectarisme », p.43/3.2 « Retour ».....	132
Lettre de Karlsruhe, du 2.6.1993, p.1.....	132
Lettre de Karlsruhe, du 15.12.1993, p.1,2.....	134
9. Conclusion.....	136
10. ANNEXES.....	142
A. Y a-t-il une position collective des "frères" :.....	142
B. Les premiers principes des "frères".....	143
C. Séparation scripturaire dans le cas de F.W. Newman.....	145
D. Les Principes de A.N. Groves.....	148
E. Les "frères libres".....	154
F. Le serviteur du Seigneur et l'assemblée.....	158

G. La « Lettre de Bâle ».....	160
H. Un "cercle de communion" (<i>Circle of Fellowship</i>) ?.....	164
I. Citations de C.H. Spurgeon sur la séparation.....	166
J. Différents courants parmi les "frères larges".....	167
K. Admission de "frères larges" ?.....	169
L. Prise de position de frères des Pays-Bas et autres pays voisins face aux événements de 1937 en Allemagne.....	170

Préface de l'auteur

Dans le désir de

« marcher d'une manière digne de l'appel dont vous avez été appelés, avec toute humilité et douceur, avec longanimité, vous supportant l'un l'autre dans l'amour ; vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Éph. 4:1-3),

nous nous efforçons, comme chrétiens croyants de plusieurs pays, à avancer ensemble, depuis plusieurs années, selon les principes bibliques du seul corps.

Cependant nous devons nous humilier profondément devant le Seigneur, à cause de nos défaillances multiples et affligeantes dans la réalisation pratique de ces principes, et, à ce sujet, nous devons rechercher son aide en ce qui concerne des difficultés locales particulières, dans différents pays. Nous désirons nous occuper des aspects fondamentaux de quelques-unes de ces difficultés, et demander au Seigneur ce qu'il veut nous montrer et ce que nous avons à apprendre.

Nous sommes consternés par le fait que, depuis plusieurs années, quelques frères connus généralisent de telles difficultés et, profitant de l'occasion, relativisent, dans diverses publications, les convictions scripturaires qu'ils avaient autrefois partagées avec nous et enseignées parmi nous. Cette attitude se rapproche de la doctrine et, plus précisément encore, de la pratique des "frères larges". Il en résulte que l'on recherche la communion mutuelle dans la fraction du pain avec des assemblées de "frères larges/libres".

Dans ce qui suit, on esquissera d'abord brièvement ce que **l'Écriture** a enseigné, à nos pères et à nous-mêmes, concernant le chemin commun des enfants de Dieu, puis de quelle manière, de nos jours, **les principes scripturaires de l'Écriture** sont affaiblis et liés à une pratique antiscripturaire. Il doit devenir clair que la solution aux difficultés locales et générales ne peut être trouvée dans l'affaiblissement des principes bibliques du seul corps de Christ et de la séparation de toute forme de mal et d'injustice. La sagesse d'en haut pour résoudre les problèmes de manière scripturaire ne peut être accordée par le Seigneur que si une humiliation sincère devant lui et une application fidèle des principes scripturaires, dans l'état spirituel qui convient, nous caractérisent de façon plus profonde qu'auparavant.

La vérité biblique de l'Assemblée de Dieu, au sujet de laquelle le Seigneur a donné une lumière toute particulière dans le siècle passé, doit continuer à caractériser notre chemin collectif. Cela ressort, par exemple, de publications en différentes langues, mais aussi de contacts avec des frères de différents pays

et continents. C'est pourquoi, en règle générale, nous employons de préférence, dans cette étude, le pluriel « nous ».

La multitude des citations et commentaires ne facilitent pas la lecture de cet ouvrage. Mais ils sont indispensables, afin que le lecteur puisse avoir assez d'informations et d'éléments pour se former **un jugement personnel, fondé sur les Saintes Écritures**.

Les passages importants dans le texte ou dans les notes en bas de page sont en **gras**.

Les citations d'autres auteurs sont reportées dans leurs propres textes *en italique et soulignées*.

Les explications de l'auteur du présent document, à l'intérieur des citations, sont entre [crochets].

1. La seule Église, le seul Corps de Christ, la seule Maison de Dieu sur la terre

Un nouveau départ

Dans les années 20 à 30 du siècle passé, il devint évident, pour beaucoup de frères, que les églises officielles et les églises libres, coexistantes, étaient d'institution humaine, en contradiction avec les principes de la Parole de Dieu. Les croyants et les incrédules étaient mélangés, la libre action de l'Esprit Saint était entravée par le clergé, l'unité de l'Église sur la terre était reniée, et cela, aussi bien par les grandes églises que par les églises libres (qui étaient, de la même manière que celles-là, des églises composées de membres). Tout cela, et bien d'autres détails, étaient une entrave **fondamentale** à la réalisation de la doctrine du Nouveau Testament **concernant l'Église**, l'Assemblée du Dieu vivant, même si, dans ces églises officielles ou libres, les **vérités fondamentales du salut**, caractérisant le christianisme, étaient encore respectées.

La question que ces frères se posaient était de savoir si **Dieu**, devant la **ruine** manifeste de l'Église, n'**indiquait** pas clairement un chemin que ses enfants pourraient et devraient suivre ensemble, en communion avec lui.

Un examen soigneux de la Parole de Dieu mit au jour une plénitude d'enseignements **positifs**. Dans le livre des Actes et dans les épîtres, ces frères trouvèrent de nombreuses directives au sujet **du culte et du ministère** (p.ex. 1 Cor. 14:26), dont la simplicité et la sobriété, en opposition avec le service officiel organisé, leur fit une impression profonde. Et, convaincus de **la présence personnelle de l'Esprit Saint** dans les croyants et dans l'assemblée comme maison de Dieu, ils estimèrent nécessaire de laisser le déroulement des réunions à la libre action du Saint Esprit (p.ex. 1 Cor. 12:11).

Mais ils avaient encore d'autres questions très importantes à cœur. Les frères comprirent par la lecture du Nouveau Testament qu'il y a **une seule Église** de Dieu sur cette terre, **un seul corps de Christ**, une seule maison de Dieu, constituée de tous **les croyants vivant sur la terre** (p.ex. Gal. 1:13 ; Éph. 4:4 ; 1 Tim. 3:15). Ils reconnurent aussi qu'à côté de cela, la Parole de Dieu parle d'assemblées locales, expressions locales du seul corps de Christ et de la seule maison de Dieu, englobant tous les croyants d'un même lieu (p.ex. 1 Cor. 1:1-2 ; 12:27). Ils reconnurent par conséquent que la Parole de Dieu ne parle pas de membres d'une église locale ou assemblée, mais **seulement de membres du corps de Christ tout entier** (voir 1 Cor. 12:27-28). De tels pas-

sages leur montraient clairement que des incrédules ne pouvaient pas constituer une partie de l'assemblée.

Des passages comme Éph. 1:22-23 enseignèrent J.N. Darby et beaucoup de frères avec lui, au sujet des relations du seul Corps sur la terre¹ avec la Tête glorifiée dans le ciel et leur montrèrent en même temps le caractère et l'espérance célestes de l'Assemblée. à cause de la place de l'Assemblée dans les conseils de Dieu, et de ses liens intimes avec le Seigneur glorifié, ces frères se demandèrent en premier lieu ce qu'elle signifie pour le Seigneur, quelles sont les pensées du Seigneur à son sujet, et comment elle peut maintenir Sa gloire et Ses droits.

Par conséquent, la pensée de **l'unité** des enfants de Dieu et des membres de ce corps devint particulièrement précieuse à ces frères, à côté du désir de **communio**n avec tous les croyants fidèles, car Christ était mort pour cette unité, et l'Esprit Saint était venu personnellement sur la terre pour la former (p.ex. in. 11:52 ; Éph. 2:14-16 ; 1 Cor. 12:13). Ils virent dans la Parole que Dieu désire la réalisation, **la représentation pratique de cette unité** : ils étaient impressionnés du soin apporté par les premiers chrétiens pour aborder, sous la conduite de l'Esprit, les difficultés entre assemblées, afin que rien ne trouble l'harmonie de la manifestation de cette unité, même à une période où les aspects essentiels de la vérité sur ce sujet n'étaient pas encore complètement révélés (p.ex. Actes 8:14ss ; 11:1-18 ; 15:1-29). Ils reconnurent que l'unité du corps y était exprimée symboliquement dans la fraction du pain (1 Cor. 10:16-17) et que les assemblées locales réalisaient l'unité du corps dans leur communion et l'exercice de la discipline (p.ex. Rom. 16:1 ; 1 Cor. 5:12-13). Il fut montré aux frères que **l'unité de l'Esprit** était gardée en tenant compte, **dans la communion réalisée, des intentions et des buts** du Saint Esprit dans la formation du seul corps et dans le maintien de cette unité, mais aussi **en se tenant séparé de tout mal** (p.ex. Éph. 4:1-6 ; 2 Tim 2:19-22).

En même temps, il leur devint évident que, Si Dieu désirait voir une représentation de l'unité pour laquelle le Seigneur Jésus était mort, de nouvelles assemblées ne pouvaient **être fondées** localement en les plaçant **à côté** des différentes communautés locales, et une organisation "supra-locale" des assemblées ne pouvait pas non plus être établie à côté d'autres églises. **Cela** n'aurait fait qu'aggraver le morcellement, même si le déroulement de telles réunions était plus semblable à celui présenté par l'Écriture que celui des églises existantes. Mais puisque la grande majorité des croyants qui, pourtant, comme eux, étaient membres du corps de Christ, demeuraient dans leurs dénominations, il

¹ Rom. 12 ; 1 Cor. 12 et Éph. 4 parlent clairement du seul corps comme d'un organisme capable de fonctionner sur la terre.

n'était pas possible de rétablir la belle **manifestation** extérieure de l'unité du corps telle qu'on pouvait la trouver chez les premiers chrétiens.

Ces frères reconnurent que le Nouveau Testament n'engage pas à arranger à nouveau l'unité **extérieure**, p.ex. par une fusion des églises, ni ne donne de points de repère pour cela, mais enseigne plutôt à garder l'unité de l'Esprit. En faisant cela, ils **ne prétendaient pas être** localement l'assemblée de Dieu, ni **non plus être** le corps de Christ au point de vue universel sur la terre. Cependant, dans une humiliation profonde à cause des manquements de la chrétienté et dans une confession sacerdotale de ce manquement collectif devant Dieu, ils pourraient se réunir selon **les principes** de l'Écriture et cela **pour l'assemblée locale et pour le corps de Christ tout entier sur la terre**. (Ainsi, sans pour autant affaiblir les autres principes du Nouveau Testament, ils parlaient de « se rassembler **sur la base du seul corps** ».) Mat. 18:20 leur donna l'approbation divine pour faire ce pas de la foi, et les livres d'Esdras, de Néhémie et des prophètes de cette époque, leur fournirent des enseignements et des exemples pratiques.

La question que ces frères se posèrent était : « Que **devons-nous faire**, Seigneur ? », et non pas : « Que pouvons-nous **être** ? ». Ils avaient appris de l'Écriture qu'ils ne pouvaient **être** rien – localement ou au-delà -, qu'ils ne pouvaient pas **constituer** une unité, une corporation **à côté** d'autres croyants qui, comme eux-mêmes, étaient membres du corps de Christ et appartenaient à l'Assemblée de Dieu là où ils se trouvaient. L'Assemblée de Dieu, constituée de tous les croyants, aussi bien sous l'angle local qu'au-delà, **a été formée depuis longtemps** par la venue du Saint Esprit. Tout ce qui est constitué en dehors de ce principe, en tant que corporation, congrégation, etc, néglige ce fait.

C'est pourquoi ces frères ont renoncé à se désigner comme « l'assemblée » en tel ou tel lieu ou de parler de la formation ou de la création d' « assemblées » lorsque des croyants commencèrent à se réunir selon Mat. 18:20. On ne s'est pas servi non plus des expressions « le témoignage » de l'Assemblée, ou « la représentation » de l'Assemblée pour laisser sous-entendre qu'on pourrait appartenir spécialement aux « frères » tout en étant membre du corps de Christ (p.ex. « le frère un tel est bien membre du corps de Christ, mais n'appartient pas au témoignage local »). Sans rabaisser la participation à la fraction du pain à une affaire sans engagement, ces frères ont repoussé de telles pensées comme étant, à juste titre, sectaires, parce qu'elles sont en contradiction flagrante avec l'intention de représenter le seul corps de Christ et de garder l'unité de l'Esprit. Les croyants qui se désigneraient ainsi ne formeraient pas autre chose qu'une secte avec des adhérents.^{2 3}

² Ces frères parlaient bien du « témoignage », mais presque exclusivement :

Le même passage en Mat. 18, en rapport avec d'autres passages, leur montrait que si une assemblée locale,⁴ en liant ou déliant, agissait au nom du Seigneur, toute la sphère terrestre était concernée. Elle n'agit pas indépendamment des autres assemblées, mais comme expression représentative de l'Église de Dieu sur la terre, de la maison de Dieu, du seul corps, faisant autorité à cause de la présence du Seigneur. Elle agit ainsi pour le compte de toute l'Église, de toute la maison de Dieu, du corps complet sur la terre (Mat. 18:18 et p.ex. 1 Cor. 12:27).

« Se rassembler sur le terrain du seul corps » signifiait aussi pour ces frères que, dans les relations **entre assemblées**, ils respectaient les principes du seul

I. soit dans le sens qu'un témoignage leur avait été confié par le Seigneur (voir p.ex. J.N. Darby, Letters, vol.1, p.197:322. 344:349, 366:384 ; vol.2, p.329:423, 496 ; vol.3, p.25s, 43:115, 193) ;

II. soit dans le sens qu'une réalisation pratique fidèle des principes du Nouveau Testament signifie être un témoignage (p.ex. Letters, vol.1, p.334:394 ; vol.2, p.35:307, 309:330, 353:385 ; vol.3, p.27:114, 120).

On rencontre aussi des combinaisons de ces pensées (p.ex. Letters, vol.1, p.255:430, 538 ; vol.2, p.402 ; vol.3, p.188:201). Ces frères avertirent énergiquement contre l'usage prétentieux et sectaire de telles expressions ou pensées, dans le but de se démarquer d'autres croyants (voir p.ex. Letters, vol.2, p.402:496 ; vol.3, p.26:30, 43:120s, 201). Comparer en outre dans **l'Annexe A** les remarques de F.B. Hole concernant un « statut corporatif » des frères qui embrasserait un cercle plus étroit que le corps de Christ.

³ Note des traducteurs – L'auteur a été amené à citer dans son ouvrage plusieurs documents bien connus parmi les frères de langue anglaise, que nous mentionnons pour les lecteurs français :

- « Collected Writings » (Collection d'écrits) : Collection de la majorité des écrits de J.N. Darby, en 34 volumes, édités par W. Kelly ;
- « Letters of J.N. Darby » (Lettres de J.N. Darby) : Collection de la plupart de ses lettres, écrites entre 1832 et 1882.
- « The Bible Treasury » (Le trésor de la Bible) : Périodique édité par W. Kelly de 1856 à 1906, puis par W.J.Hocking de 1906 à 1920. Une grande partie des articles qui y sont contenus sont de W. Kelly lui-même.

Ces trois collections sont disponibles à CHAPTER TWO, 13 Plum Lane, London SE 18 3AF, en Angleterre.

⁴ Malgré ce qui précède, nous n'hésitons pas, dans ce paragraphe et par la suite, à parler des actions **d'une assemblée locale**, même si tous les saints de cette localité n'y participent pas (parce qu'ils ne sont pas tous rassemblés sur le même terrain). Lorsque des croyants sont rassemblés au nom du Seigneur Jésus, conformément aux principes du Nouveau Testament, ils ne sont pas l'assemblée locale, c'est certain, mais la présence du Seigneur Jésus leur permet de jouir **des privilèges** d'une assemblée locale, et, bien entendu, ils réalisent aussi **les responsabilités** d'une assemblée locale. La présence du Seigneur Jésus les autorise à agir en son Nom, **en tant qu'**assemblée, même

corps de Christ. Cela impliquait **une marche collective en accord avec ces principes**, touchant aussi bien l'admission que l'exclusion. Puis cela incluait le fait d'être prêt à reconnaître de manière pratique **chaque membre du corps de Christ qui, comme tel, se montrait fidèle**, c'est-à-dire, qui « invoque le Seigneur d'un cœur pur », en rompant le pain avec lui, – lors de visites, p.ex. – sans mettre la **compréhension** de la vérité biblique comme condition pour la participation à la fraction du pain. En faisant ainsi, ils poursuivaient pourtant avec eux « **la justice** » et ils cherchaient à « leur expliquer plus exactement la voie de Dieu » (Actes 18:26) et plusieurs furent convaincus de la vérité biblique. (À ce point de vue, dans le cours des années qui suivirent, les frères durent être plus prudents **quant à la pratique**. D'une part, la vérité biblique au sujet du rassemblement fut de mieux en mieux connue dans la chrétienté, et était de ce fait **consciemment acceptée ou consciemment rejetée**. D'autre part, précisément au cours du siècle passé, beaucoup de **doctrines fondamentalement fausses** furent introduites dans les églises officielles et les églises libres, telles que la critique biblique ou la négation des peines éternelles, de sorte que la conscience de beaucoup de chrétiens, même s'ils ne s'associaient pas à ces fausses doctrines, était souillée par le maintien conscient de la communion avec ces faux docteurs. [Indication complémentaire pour la version française : Chaque fois que dans cet ouvrage les expressions « fausse doctrine », « faux docteur » sont utilisées, il faut les comprendre dans le sens indiqué ci-dessus, c'est-à-dire des doctrines ou des docteurs qui portent atteinte aux fondements du christianisme (cf. 2 Jn. 7-11)).

Considérant les enseignements **positifs** de l'Écriture esquissés ci-dessus, il leur devint clair que ces principes ne pouvaient pas être appliqués dans les églises existantes, officielles ou libres, en obéissance à l'Écriture, et en communion avec le Seigneur et pour sa gloire, et que ces systèmes ne pouvaient pas non plus être « réformés » en ce sens.⁵ Cette seule considération fournit à ces frères une justification suffisante pour quitter les organisations humaines et se rassembler simplement selon Mat. 18:20. Car l'obéissance aux vérités connues de la Parole et la communion sans nuage avec le Seigneur Jésus étaient tout pour ces hommes de Dieu fidèles. Au commencement, Jér. 15:19 fut pour J.N.

s'ils ne sont pas l'Assemblée. Je prie donc le lecteur de comprendre cette expression uniquement dans ce sens.

⁵ J.N. Darby écrivit en 1828 : « Ce n'est pas le lien de communion [des diverses dénominations] qui fait *l'unité* du peuple de Dieu, mais plutôt, en fait, leurs *différences* ... Le peuple de Dieu est représenté par **des individus**, dispersés au milieu de corps de chrétiens professants, qui sont joints, **pour diverses raisons, comme communautés**, mais pas du tout comme véritable **peuple de Dieu** » (« Considerations on the Nature and Unity of the Church of Christ » (*Considérations sur la nature et l'unité de l'Église de Christ [appelé Premier article des "frères"]*), Dublin 1828, Collected Writings, vol.1, p.22).

Darby une première directive quant à la nécessité de la séparation.⁶ Pour cela, dans ce qu'on appelle le « Premier article des frères », J.N. Darby, en 1828, s'appuie en particulier sur Héb. 13:13.⁷ Il montre clairement que les enfants de Dieu ont la seule obligation de chercher à honorer le nom du Seigneur, en accord avec la Parole de Dieu, et que de ce fait ils doivent sortir vers Lui si les églises dans lesquelles ils se trouvent négligent cette obligation.

En rapport avec le clergé, 2 Tim. 2:19 leur montra que la séparation est ordonnée de Dieu : « Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur ».⁸

Ces frères étaient conscients que, après s'être ainsi séparés du mal, de l'iniquité, ils n'étaient certes plus tenus par Dieu pour responsables, **personnellement**, des multiples formes d'iniquité caractérisant, **tout comme avant**, les différentes dénominations et que, de ce fait, ils n'étaient plus considérés par Dieu comme étant **souillés**. Mais ils reconnaissaient en même temps qu'ils ne pouvaient pas se « dissocier » pleinement, de manière intrinsèque, de la ruine de la chrétienté et qu'ils ne pouvaient pas sortir de la « grande maison ». Ils étaient conscients du fait qu'ils formaient une partie de l'Assemblée de Dieu, Assemblée qui avait manqué quant à sa responsabilité sur la terre. Il leur était évident que la confession même du seul corps et le rassemblement sur la base du seul corps renfermait une **condition morale importante : la confession sacerdotale** des péchés face à la culpabilité de tout le peuple de Dieu, de tout le corps responsable sur la terre, duquel ils étaient une partie, et à ce point de vue, ils suivirent l'exemple de Daniel, Esdras et Néhémie dont la conduite est décrite dans les écrits de l'Ancien Testament rédigés après l'exil.⁹

⁶ Letters, vol.2, p.221:379.

⁷ « Considerations on the Nature and Unity of the Church of Christ », Dublin, 1828, Collected Writings, vol.1, p.32.

⁸ « Parochial Arrangement, destructive of Order in the Church » (*L'arrangement paroissial, élément destructeur de l'ordre dans l'église*), J.N. Darby, Collected Writings, vol.1, p.81 s (1834) : « Le caractère distinctif de l'Église, – pour celui qui est instruit par l'Esprit de Dieu – est celui-ci : "Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur" : mais l'argument [pour justifier l'ordination des pasteurs] admet le mal actuel, et, alors que le nom de Christ est confessé, on ne se sépare pas de ce mal. » Voir aussi vol.14, p.199 (1839). W. Kelly, en 1843-44, à l'âge de 23-24 ans, s'en réfère à 2 Tim. 2:19-22. On venait de l'interroger sur ce qu'il en adviendrait si le mal prévalait au milieu de ceux réunis au nom du Seigneur (The Bible Treasury, vol.N5, p.224).

⁹ À côté des prières de ces hommes, voir aussi Esd. 6:17 et 8:35, lorsque des sacrifices pour le péché sont offerts pour tout Israël (cf. aussi 1 Rois 18:31). Voir encore J.N. Darby, Collected Writings, vol.1, p.34s, 144, 150s, 201:202, (346s) ; vol.4, p.35 ; vol.14, p.89, vol.20, p.189 ; Letters, vol.1, p.94, 178, 212, :219 ; vol.2, p.388 ; vol.3, p.88. W. Kelly traite ce sujet **d'une manière détaillée** dans un exposé sur Néhémie 1 dans The Bible Treasury, vol.N10, p.305ss. Voir aussi W. Kelly, « Lectures Introductory to the

Déjà, dans le « Premier article des frères », il est clair qu'ils n'ont pas considéré le rassemblement sur le terrain du seul corps, le rassemblement au nom du Seigneur Jésus, comme **une position** purement **formelle ou positionnelle**, où les privilèges des croyants étaient garantis **indépendamment de leur pratique** : « L'unité, c'est celle de l'Église, c'est l'unité de l'Esprit. Elle ne peut subsister que **dans les choses de l'Esprit**, et par conséquent ne peut être effectivement réalisée que **par des personnes spirituelles** ». ¹⁰ C'est pourquoi J.N. Darby souligne à plusieurs reprises dans cet article que l'orgueil, les intérêts égoïstes, la conformité au monde, sont des causes essentielles de la ruine de l'Église, et il insiste sur la nécessité de toujours rechercher la gloire du Seigneur et de laisser effectivement agir l'Esprit Saint.

Résumé

- **Les frères furent marqués par les enseignements positifs de la Parole de Dieu au sujet des principes de l'Assemblée de Dieu et de la manière dont elle devait se réunir ;**
- **comme hommes de Dieu fidèles, ils voulurent obéir à la vérité et rechercher ainsi la gloire du Seigneur ;**
- **cela entraînait nécessairement la séparation de tout mal, de toute iniquité, de tout ce qui portait atteinte aux droits du Seigneur et – comme c'est le cas de toute organisation humaine – de tout ce qui empêchait la représentation de l'unité du corps de Christ ;**
- **face à la ruine, ils recherchèrent la communion avec le Seigneur dans une confession sacerdotale du péché de tout le corps de Christ responsable sur la terre ;**
- **dans toutes leurs démarches de foi, ils s'appuyèrent sur la grâce du Seigneur et sur sa promesse (Mat. 18:20).** ¹¹

Lorsque ces frères se rassemblèrent selon les principes simples de l'Écriture cités ci-dessus, ¹² le Seigneur leur manifesta son approbation. Beaucoup de chré-

Study of the Minor Prophets » (*Introduction à l'étude des petits prophètes*), p.403.

¹⁰ J.N. Darby, Collected Writings, vol.1, p.30.

¹¹ Ces pensées apparaissent dans les titres de deux brochures bien connues de J.N. Darby, publiées un peu plus tard : « Separation from Evil – God's Principle of Unity » (*La séparation d'avec le mal est le principe divin de l'unité*), Collected Writings, vol.1, p.353ss = *Messenger Évangélique* 1867, p.204-226 ; 1957, p.302-308, 323-332 ; 1958:10-15, et « Grace, the Power of Unity and of Gathering » (*La grâce, puissance d'unité et de rassemblement*), Collected Writings, vol.1, p.366ss = *Messenger Évangélique* 1870, p.8-28.

¹² Dans des ouvrages critiques de "frères larges", p.ex. T.S. Veitch « The Story of the Brethren Movement » (*L'histoire du mouvement des frères*), p.45, on prétend que J.N. Darby changea d'avis au moment de la division d'avec les "frères larges" en 1848. Mais

tiens furent convaincus de la vérité biblique et se réunirent avec eux, les suivant dans ce chemin scripturaire.

N'ayant pu qu'effleurer quelques principes essentiels nous recommandons l'ouvrage "*Versammlungsgrundsätze (« Principes de base concernant l'Assemblée »)*", de F.B. Hole, Neustadt, 1992. Ce livre traite des principes bibliques avec une grande clarté et, tant dans son contenu que dans le ton, présente d'une manière très équilibrée des dangers possibles liés à leur réalisation.

les écrits de Darby, d'avant et d'après la division, font preuve d'une harmonie interne évidente. Les convictions mentionnées plus haut caractérisaient déjà (et de manière toujours croissante) les rassemblements des "frères" dans les temps du début. Ces pensées et leurs formulations mûrirent au cours du temps, p.ex. *Collected Writings*, vol.1, p.138ss (1840). L'enseignement relatif aux différents aspects de la maison de Dieu ne fut vraiment compris que quelques années après (*Collected Writings*, vol.1, p.37s ; *Letters*, vol.1, p.344s ; vol.2, p.368 ; voir déjà *Collected Writings*, vol.13, p.2s [1833], où Darby, selon les instructions d'Aggée 2:9, se réfère à différents états de la **même maison**). Mais les principes susmentionnés caractérisaient ces frères depuis le début, J.N. Darby tout particulièrement. En fait, on peut déjà les rencontrer dans leurs écrits de 1828 à 1836.

C'est aussi particulièrement vrai quant à leur conviction de mettre en pratique l'enseignement biblique touchant l'**unité de l'assemblée de Dieu sur la terre**. Ceci est tout à fait évident dans les premiers écrits de J.N. Darby (et dans ceux d'autres frères), comme aussi dans des lettres ultérieures où il fait mention des premiers principes. Voir p.ex. *Collected Writings*, vol.1, p.20ss (1828), p.36ss (1828 ou 29), p.52ss (1833), p.80ss (1834), p.92ss (1835) ; vol.4, p.136ss ; vol.13, p.2s (1833) ; vol.14, p.293s, 303 ; vol.16, p.1ss (1835), vol.20, p.13, 305s ; vol.33, p.31 ; *Notes and Comments*, vol.1, p.1 ; *Letters*, vol.1, p.94, 113, 185, 344, 406, 451, 515s, 524 ; vol.2, p.208s, 221, 368, 378s, 386s, 431ss, 499 ; vol.3, p.4, 297ss et de même les commentaires dans *The Bible Treasury*, vol.6, p.255 (vraisemblablement de W. Kelly), vol.12, p.352 (de J.N. Darby), comme vol.14, p.270 (de W. Kelly).

Certes, pendant ces années, il n'y avait pas encore d'assemblées **indépendantes**, « selon le modèle du Nouveau Testament », dont les principes auraient exigé une prise de position. Mais la question de l'unité de l'Assemblée de Dieu sur la terre et les conséquences pratiques qui en découlent occupent une place importante dans les premiers écrits de ces frères. C'est pourquoi, lorsque les "frères larges", à leurs débuts, adoptèrent le principe de l'indépendance, Darby put justement faire valoir que l'indépendance était en contraste avec les convictions qui l'avaient conduit, de plein gré, à quitter l'église officielle en 1827/28.

Des « historiens » parmi les "frères larges", qui se sont donné la peine de parcourir les premiers écrits des "frères", reconnaissent aujourd'hui que, dès le début, ces convictions ont caractérisé Darby et bien d'autres frères dans une très grande mesure. Voir **l'Annexe B** à ce sujet.

Origine et principes des "frères larges"

Cependant, après quelques années d'heureuse communion, une séparation se produisit en 1848. À cette occasion, il fut manifeste que les croyants qui s'étaient joints aux "frères" n'avaient pas tous adopté de la même manière les principes que nous avons décrits.¹³ Beaucoup de frères étaient bien attirés par la simplicité du culte et du service, et considéraient comme nécessaire de se rassembler localement « selon le modèle du Nouveau Testament ». Mais l'enseignement biblique de **l'unité** du corps de Christ et de la maison de Dieu sur la terre, et leur réalisation pratique, n'avait que peu touché leurs cœurs. Ce qu'ils avaient devant eux en premier lieu, c'était d'un côté la **communion** pratique des croyants, et d'un autre côté le rassemblement **local**, mais **pas le corps de Christ sur la terre**. En plus, la nécessité de se séparer non seulement de faux docteurs, mais aussi de ceux qui maintenaient dans l'indifférence à l'égard du Seigneur la communion avec ces faux docteurs, n'était pas vue clairement. À la place de cela, ils préféraient une pratique d'admission plus libérale et plus de latitude dans la communion avec les églises officielles et les églises libres existantes. **Voir à ce sujet une étude de A.N. Groves dans l'Annexe D.**

Ceci entraîna alors une division en 1848, après que B.W. Newton de Plymouth eût été manifesté comme faux docteur. En effet l'assemblée de Béthesda, à Bristol, sous la conduite de George Müller et de Henry Craik, et de nombreuses autres assemblées refusèrent de rompre la communion avec les adeptes déclarés de ce faux docteur.¹⁴ À partir de ce moment, ces assemblées insistèrent aussi bien sur le principe de **l'indépendance** des assemblées locales que sur **la négation de la souillure entraînée par des relations conscientes avec le mal**. Désormais, les assemblées qui considéraient formellement ces principes comme fondement de leur rassemblement cessèrent de marcher avec les autres assemblées, fidèles aux vérités du Nouveau Testament concernant le seul corps, dans la séparation de tout mal.¹⁵

En ce qui concerne la nécessité de se séparer de personnes et congrégations demeurant consciemment en communion avec de faux docteurs (on appelle cela aujourd'hui « séparation secondaire »), J.N. Darby et, avec lui, les "frères" dans leur ensemble prirent très clairement position dans un cas réel en 1833/34, comme **l'Annexe C** nous le montre.

¹³ Dans les années 1833 à 1836 déjà, les premières divergences se manifestèrent. Elles étaient particulièrement perceptibles dans la critique des conceptions de Darby par A.N. Groves. Voir **l'Annexe D**.

¹⁴ Voir W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" » (L'histoire des frères), p.68s.

¹⁵ Voir W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" » (L'histoire des frères), p.88ss.

En 1848, l'assemblée de Béthesda, à Bristol, énonça le principe suivant dans la "Lettre des Dix" :

« ... Car, à supposer que l'auteur des traités [B.W. Newton] fût **foncièrement hérétique**, cela ne nous autoriserait pas à rejeter ceux qui viendraient à nous ayant suivi ses enseignements, tant que nous ne sommes pas convaincus qu'ils ont compris et **reçu** des vues qui renversent les fondements de la vérité... »¹⁶

D'autres assemblées, qui avaient choisi le parti de Béthesda, firent circuler de semblables déclarations.¹⁷ On était donc prêt, à Béthesda et dans d'autres assemblées, à admettre des personnes qui, indifférentes quant au mal, restaient en communion volontaire avec un **faux docteur** : seul le fait de partager personnellement cette doctrine représentait un obstacle à la communion. De ce fait, **Béthesda prit elle-même** une position d'indifférence vis-à-vis du mal. C'est pourquoi W. Kelly dit à juste titre, quant à l'origine des "frères larges" : « Leur origine et la raison de leur existence était de défendre et de maintenir la réception d'hommes atteints du plus grave péché – **l'indifférence par rapport à la vérité de Christ** ».¹⁸

Mais ceci **n'a pas été la position originelle fondamentale de Béthesda** à l'égard des faux docteurs ! Son attitude initiale quant à cette question correspondait exactement à celle des autres assemblées du début, celle qui caractérise encore aujourd'hui les frères dits "exclusifs" !¹⁹ Dans une lettre du 25 novembre 1849, Henry Craik, un des deux conducteurs de Béthesda, écrivit :

« ... Je me permets de vous faire remarquer que dans tous les cas ordinaires et comme règle générale d'action, des personnes venant de chez un docteur hérétique connu ne seraient pas reçues parmi nous, sauf sur la connaissance qu'elles auraient **renoncé à ses erreurs et abandonné l'en-**

¹⁶ R. Coad, « A History of the Brethren Movement » (*Une histoire du mouvement des frères*), p.303. Voir pour cela J.G. Bellett, dans *The Bible Treasury*, vol.15, p.25ss ; W. Trotter, « The Origin of the (so-called) Open-Brethrenism » (*L'origine des frères appelés "larges"*), Ed. du 22/05/95, p.12ss, 22ss (« », p.32ss, 55ss) ; W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" », p.78ss.

¹⁷ Voir W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" », p.75.

¹⁸ W. Kelly, « Pamphlets » (*Petits articles*), p.481s ; voir W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" », p.78ss.

¹⁹ Note des traducteurs – W.J. Ouweneel emploie très largement ce qualificatif de frères « exclusifs », par opposition aux frères appelés « larges », desquels ils se sont séparés. Il convient de préciser qu'aucun qualificatif ne peut être donné, sinon celui de « frères », à ceux qui désirent se réunir selon la Parole, sur le terrain de l'unité du corps dans la séparation du mal. S'ils ont saisi la pensée de Dieu relativement au rassemblement des saints, ils ne désirent pas d'autre nom.

semble de ceux parmi lesquels la fausse doctrine était enseignée et maintenue.

Durant ces 17 années passées, ce fut notre manière d'agir, et je ne connais pas un seul cas de personne qui aurait été auparavant en relation avec des groupes hérétiques qui se serait adressée à nous pour la communion et qui aurait été reçue parmi nous **sans abandonner, par un tel acte, leurs relations avec leurs associations précédentes.** Ceci a été **compris de façon générale parmi nous durant ces 17 années écoulées...** »²⁰

Pourquoi donc ce principe a-t-il été abandonné en 1848 quant à ceux qui maintenaient la communion avec Newton, au profit de la position « neutre » qui caractérise dès lors « Béthesda » et les « frères larges » ?²¹

H. Craik n'a jamais considéré Newton comme un **faux docteur** et de ce fait n'était pas en contradiction **formelle** avec la citation ci-dessus. Dans un courrier avec G.Rymer, en 1857, il écrit :

« ... En supposant que nous soyons tous convaincus que M. Newton eût renoncé à la foi de Christ, vos remarques auraient été justes ; **nous devons éviter de telles personnes, et tous ceux qui les suivent, et les mettre hors de la communion de l'Assemblée de Dieu.**²² Il n'y a pas la moindre personne parmi nous, que je sache, **qui le tienne pour un hérétique**, dans le sens où vous entendez ce mot !^{23 24}

Craik ne voyait donc pas en Newton un « hérétique fondamental », pas plus en 1857 qu'en 1848. Ceci soulève donc naturellement la question de savoir si

²⁰ Cité d'après Graves, « Darbyism : Its Rise, Progress, and Development » (*Le darbyisme : Son émergence, ses progrès et son développement*), 4^e édition, p.37s.

²¹ Voir la contradiction entre cette lettre et la citation ci-dessus de la « Lettre des Dix » signée aussi par H. Craik en 1848. Une comparaison de ces deux documents montre clairement que ce n'était pas les "frères exclusifs" qui introduisirent en 1848 de nouveaux principes, comme le prétendent beaucoup de livres de "frères larges". Au contraire, ce furent les "frères larges" eux-mêmes qui, en 1848, abandonnèrent la manière d'agir biblique qui avait été retenue en commun.

²² Ceci contredit également la « Lettre des Dix » contresignée par H. Craik en 1848, à moins que « suivent » ne se rapporte pas seulement à la communion dans la même église ou assemblée, mais signifie « suivent leurs enseignements ». Mais on peut prouver qu'il en était bien ainsi, quant à ce dernier point, parmi des personnes reçues à Béthesda en 1848.

²³ Cité d'après G. Rymer, « Is It Either Bethesda or Park Street ? » (*Est-ce Béthesda ou Park Street ?*), p.8s ; voir aussi J.N. Darby, Letters, vol.1, p.269 ; vol.2, p.223.

²⁴ Note des traducteurs – 51 Park Street : Adresse d'un des premiers locaux de rassemblement, à Londres, où se trouvait J.N. Darby, identifié par les "frères" sous le nom de « Park Street ».

Newton a réellement enseigné des hérésies **après 1847** (ou si Craik n'avait pas une certaine sympathie pour ses doctrines, ce qui n'est pas non plus exclu de la part des "frères larges").²⁵ Quant à cela, nous relèverons deux citations de Newton plus loin. Nous laissons tout d'abord la parole à **George Müller**, un des deux conducteurs de Béthesda. Celui-ci écrivit le 12.12.1848 à J.G. Deck :

« ... J'espérais quand même que le malheureux M. Newton se relèverait du piège du diable, puisqu'il avait confessé la terrible erreur concernant Adam comme Tête fédérale^{26 27} et qu'il avait retiré les deux traités terriblement faux pour un nouvel examen.²⁸ Mais lorsque son ouvrage révisé²⁹ sortit et que je constatai que malgré tous les limages et les polissages dans la manière de s'exprimer, ce dernier traité n'était rien d'autre **qu'une défense des deux précédents**,³⁰ je vis comme mon devoir de changer ma manière d'agir, et

²⁵ Voir pour cela H.H. Rowdon, « The Origins of the Brethren », p.263 ; W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" », p.73s ; J.N. Darby, Letters, vol.3, p.262 ; Ph. Taper-noux, « La question de Béthesda », p.35s = « The Bethesda Question », p.37s ; H.A. Ironside, « A Historical Sketch of the Brethren Movement » (*Une esquisse historique du "mouvement des frères"*), p.163 ss.

²⁶ Entre autres points, B.W. Newton avait prétendu ce qui suit de la vie de notre Seigneur dans son humanité : « Né sous la malédiction de la famille exilée (...), il était capable d'accomplir la loi et ainsi de s'élever au-dessus des pénalités auxquelles il avait été assujéti à cause de la culpabilité d'Adam. » (The Christian Witness, vol.2, 2^e édition 1838, p.113 ; voir aussi J.N. Darby, Collected Writings, vol.15, p.40s). Cette doctrine de la naissance du Seigneur sous Adam en tant que Tête fédérale de la race adamique – et pour **cette** raison sous la malédiction – B.W. Newton l'avait révoquée en novembre 1847. Que le Seigneur Jésus, dans toute sa vie comme homme sur cette terre, avait été exposé à la colère de Dieu, et que le Seigneur dans son humanité – ceci en contraste avec Adam dans le Paradis (!) – ait été mortel, B.W. Newton continua de le maintenir (même s'il en donnait d'autres raisons). Voir p.ex. dans « Ancient Truths Respecting the Deity and True Humanity of the Lord Jesus » (*Vérités anciennes au sujet de l'humanité et de la déité du Seigneur Jésus*), 1857, p.8, 10-16:24 ; voir pour cela W. Kelly, « Christ Tempted and Sympathizing » (*Christ, tenté et sympathisant*), p.32s ; et plus précisément The Bible Treasury, vol.20, p.204.

²⁷ Note des traducteurs – B.W. Newton a publié plusieurs articles dans « The Christian Witness » (*Le témoin chrétien*). C'est le premier périodique des "frères", édité à Plymouth de 1834 à 1841 par H. Borlase, puis par J.L. Harris.

²⁸ Selon sa propre déclaration, B.W. Newton continua de maintenir le contenu des deux traités édités en 1847 (Fry-MS, 375, 376, 444).

²⁹ Ce « nouvel examen » (reconsideration, en anglais) conduisit donc à un nouveau traité dans lequel les mêmes pensées ont été formulées différemment.

³⁰ Les fausses doctrines de ces deux traités avaient été réfutées par J.N. Darby et d'autres frères. Voir Collected Writings, vol.15, p.34ss, 97ss, 117ss, 162ss.

dévoilai en détail, il y a quelques semaines, ces terribles erreurs qui portent atteinte aux principes élémentaires de notre très sainte foi. »³¹

Le 31.10.1848, G. Müller dit même que les conséquences légitimes de la doctrine de Newton étaient que **le Seigneur aurait eu besoin d'un Sauveur, tout aussi bien que d'autres**. Malgré tout, G. Müller ne voulait pas non plus considérer Newton comme un **faux docteur** [un hérétique] ! Les choses en restèrent là, concernant le maintien de la communion avec ceux qui, de leur côté, maintenaient la communion avec Newton, même si quelques adeptes de celui-ci quittèrent momentanément Béthesda.³²

G. Müller ne s'opposa donc pas d'une façon **formelle** aux principes qui, d'après la lettre de H. Craik du 25.11.1849, avaient caractérisé Béthesda dans la période de 1832 à 1849. Mais il le fit pour le prix de ne pas pouvoir désigner comme **hérétique** un homme qui – selon son propre jugement – portait atteinte par ses enseignements « aux bases les plus élémentaires de notre très sainte foi ».

Quel développement connut cette affaire par la suite ? – Newton continua à persévérer dans ses fausses doctrines.³³ En 1858, il écrivit dans « Christ, our Suffering Surety » (*Christ, notre garant dans la souffrance*), p.58 :

« ... Bien qu'il soit vrai que les feux brûlant sur le Sinaï ne l'entouraient pas avant Golgotha dans toute leur force consumante, **pourtant ces feux brûlaient constamment contre lui** en tant que garant des pécheurs et envoyaient en quelque sorte de temps en temps leurs éclairs flamboyants ; ils le brûlaient mais ne le consumaient pas ... »³⁴

Dans « **Salvation by Substitution** » (*Le salut par substitution*),³⁵ B.W. Newton écrivit en 1866 :

« ... Aussi ces paroles "Mon Dieu ! je crie de jour, mais tu ne réponds point ; et de nuit, et il n'y a point de repos pour moi" [Ps. 22:2] ne peuvent pas s'ap-

³¹ N. Noel, « The History of the Brethren » (*L'histoire des Frères*), p.151s ; W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" » (*L'histoire des frères*), p.66. – Voir la réfutation de ce nouveau traité de B.W. Newton dans J.N. Darby, *Collected Writings*, vol.15, p.134ss.

³² Voir à ce sujet W. Trotter, déjà cité, p.14ss (*p.36ss dans l'original anglais*) ; W. Kelly, « Pamphlets » (*Petits articles*), p.480 ; W. Kelly, *The Bible Treasury*, vol.14, p.270, vol.N5, p.334s ; W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" », p.71.

³³ Voir aussi la note de bas de page n° 23.

³⁴ Cité également dans : W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" », p.66 ; W.J. Ouweneel avait emprunté la datation (1867) de ce traité à H. Smith, mais il est possible qu'elle corresponde en fait à une édition plus tardive.

³⁵ Cité d'après la 3^e édition, p.30.

pliquer seulement à la croix. Lui qui méritait personnellement tout honneur, toute gloire, et prodigua la bénédiction, est connu dans les Psaumes, pendant toute sa marche terrestre, comme "l'Affligé" ... »

Il est inimaginable que, dans son chemin sur la terre, notre Sauveur, sur qui reposait toujours le bon plaisir du Père, soit resté sans réponse de la part de Dieu (voir p.ex. Jn. 11:42) ! Et encore, si nous considérons que le Seigneur, tel qu'il nous est décrit dans les Évangiles, emploie tout au long de son chemin l'expression « Père », et que seulement sur la croix, en rapport avec l'abandon de Dieu, il dit « Mon Dieu », alors le caractère blasphématoire de ce système de doctrine devient parfaitement clair.

Comment l'attitude des "frères larges" s'est-elle développée ultérieurement, en particulier dans le rassemblement de Béthesda, à Bristol ? Newton avait quitté Plymouth en 1847, avait déménagé à Londres, et y avait fondé sa propre église libre, où il était lui-même pasteur. Lorsque Newton était absent, les membres de sa communauté pouvaient rompre le pain chez les "frères larges".³⁶

En 1893, une nouvelle fois, l'opinion de George Müller a été mise en évidence. Il écrivit ce qui suit le 30.3.1893 :

« Je considère **les écrits de M. Newton** comme **très sains et scripturaux**, et ma femme et moi avons l'habitude de les lire non seulement avec un profond intérêt, mais aussi avec grand profit pour nos âmes. Ses livres sont certainement **d'une très grande valeur, car ils exaltent la personne du Seigneur, ainsi que son œuvre, à l'extrême**. Si quelqu'un veut honnêtement connaître les pensées réelles de M. Newton, qu'il lise avec soin et attention quelques-uns de ses principaux écrits, comme p.ex. « **Salvation by Substitution** » (**Le salut par substitution**) [voir la citation ci-dessus de ce livre !] ; « Atonement and its Results » (*L'expiation et ses résultats*) ; « Gospel Truths » (*Les vérités de l'Évangile*), **dans lesquels** on peut reconnaître que non seulement M. Newton est **sain dans la foi**, mais aussi que **sa doctrine est particulièrement précieuse** ... Je considère M. Newton comme **l'écrivain le plus exact du XIX^e siècle, en matière de thèmes religieux**. »³⁷

À côté d'autres faits qui pourraient être encore cités au sujet des relations des "frères larges" avec Newton et ses adeptes et leur appréciation de ses écrits,³⁸

³⁶ D'après W.J. Ouweneel : « Het verhaal van de "broeders" », p.67 ; N. Noel, déjà cité, p.219s.

³⁷ Cité d'après G. Fromow : « B.W. Newton and S.P. Tregelles, Teachers of the Faith and the Future » (*B. W. Newton et S.P. Tregelles, docteurs de la foi et de l'avenir*), 2^e édition 1969, p.23s.

³⁸ Voyez p.ex. dans W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" », p.80.

il est bouleversant de constater que c'est justement celui qui a été apprécié pour sa vie de foi, **George Müller**, qui **recommandait les livres d'un faux docteur, dont l'un contient des fausses doctrines, sans aucun maquillage**.

Mais laissons le cas **concret** de Newton et considérons encore un peu plus en détail les **principes** qui caractérisent les "frères larges" depuis lors, principes qui ont toujours conduit dans la pratique aux mêmes problèmes et le feront encore. Au début des années 1860, deux écrits furent publiés par W.Yapp, qui expriment de manière très claire les principes déterminants selon lesquels les "frères larges" agissaient :

« Dès qu'il y eut d'autres assemblées ajoutées à la première assemblée de Jérusalem, les croyants cessèrent à tous points de vue de former une seule communauté. En conséquence, il n'est plus parlé d'une seule église ou communauté religieuse, mais de nombreuses communautés religieuses distinctes, **indépendantes** les unes des autres. (...) Si donc il n'existe **pas de relation corporative**, il ne peut pas y avoir **non plus d'action corporative d'assemblées**. Chacune d'elles a ses organisations, ses fonctions et ses actions propres. »³⁹

C'est la négation très claire de l'unité de l'Assemblée de Dieu sur la terre. Il est encore ajouté plus loin :

« Nous apprenons, premièrement, que les croyants ne devraient **pas** avoir de communion avec ce qui est impur, et, deuxièmement, que **par une telle communion, ils ne sont pas rendus impurs, sauf s'ils acceptent, défendent ou maintiennent** ce qui est impur. Il en découle que des croyants qui étaient jusque-là en contact avec des faux docteurs, sans toutefois accepter leurs doctrines pour eux-mêmes, ne peuvent être rejetés sous prétexte d'impureté. (...) **Des assemblées de croyants ne peuvent être souillées par la tolérance de faux docteurs en leur sein.** »⁴⁰

Peut-on formuler d'une manière plus claire encore le faux principe de la **neutralité** ? **On reconnaît le devoir de séparation, mais on conteste que l'on devienne impur si on se soustrait à ce devoir.**

³⁹ Tiré de « Christian Unity Contrasted with its Counterfeits » (*L'unité chrétienne, en contraste avec ses contrefaçons*), cité d'après « Unity versus Independence – from past ministry of B.C. Greenman and C. Crain » (*Unité contre indépendance – d'après le ministère passé de B.C. Greenman et C. Crain*), p.14. Voir à ce sujet aussi J.N. Darby, *Collected Writings*, vol.20, p.256ss (1863) ; *Letters*, vol.2, p.215.

⁴⁰ Tiré de « The Church of God According to Scripture » (*L'Assemblée de Dieu selon l'Écriture*), 1861, cité d'après « Unity versus Independence » (*L'unité vis-à-vis de l'indépendance*), p.13.

Cette attitude neutre caractérisait George Müller, non seulement en rapport avec la personne de Newton, mais par **principe**. En 1872, il écrivit à J.G. Deck :

« Nous recevons tous ceux qui aiment le Seigneur Jésus, et qui sont fondamentalement sains dans la foi, même s'ils ne sont **pas** capables, comme nous le désirons, **d'abandonner certaines personnes**, certains points de vue ou certains systèmes. Nous nous proposons de maintenir cette manière d'agir, car nous considérons cela comme étant l'ordre divin ... Pendant les 16 dernières années, nous avons reçu des personnes venant d'auprès de gens qui enseignaient des "hérésies condamnables". Mais nous examinons ces personnes, et suivant qu'elles étaient saines ou non dans les vérités de base, nous les acceptons ou nous les rejetons. »⁴¹

Que ces personnes, qui restaient en communion avec ceux qui prêchaient des « hérésies condamnables », fussent **désobéissantes** envers le commandement divin de la séparation, et **indifférentes** à la gloire du Seigneur, G. Müller et Béthesda ne considéraient pas cela comme un obstacle à leur admission. J.N. Darby écrivit au sujet de ce principe :

« ... Ce principe est pire qu'une fausse doctrine, parce qu'on est **conscient** de la fausseté et du blasphème et l'on dit : "**cela ne fait rien**" ... »

42

Ces **principes** antiscrituraux, adoptés au siècle passé, et la **pratique** désastreuse qui s'y rattache, sont encore à l'œuvre aujourd'hui chez les "frères larges" dans les différents pays (représentés en Allemagne par les frères liés au "Bund" et les "frères libres"), bien que ce ne soit pas partout avec la même rigueur.⁴³ Voir p.ex. à ce sujet les remarques « officielles » de Kurt Karrenberg,

⁴¹ Cité d'après N. Noel, déjà cité, p.383.

⁴² Collected Writings, vol.15, p.168. De la même manière : W. Kelly, « Pamphlets » (Petits articles), p.474.

⁴³ L'expression "Frères Libres" fait référence à un large groupe de "*Freie Brüderversammlungen*" (Assemblée de Frères Libres) en Allemagne qui, après que les autorités nazies en 1937 aient empêché les Frères de se réunir, se joignirent aux "*Bund freikirchlicher Christen*" (Ligue des Chrétiens des Églises Libres) et aidèrent à amener la fusion avec les "Frères Larges" en Allemagne. Leur organisation en fédération en 1941 avec la "*League of Baptist Congregations*" (Ligne des Congrégations Baptistes) en Allemagne pour devenir la "*Bund evangelisch freikirchlicher Gemeinden*" (Communauté des Églises Évangéliques Libres du Bund) fut accepté par eux avec quelque réticence. En 1949, ces "Assemblées de Frères Libres" se libérèrent de l'"armée de Saül" – leurs liens organisationnels – par leur sortie du "Bund". Mais ce faisant, ils refusèrent délibérément de retourner à une soi-disant "étroitesse", et jusqu'à ce jour tiennent fermement à la fusion avec les "Frères Larges" et à pratiquer l'intercommunion avec les assemblées qui

chez U. Kunz (éditeur) : « Viele Glieder – ein Leib. Kleinere Kirchen, Freikirchen und ähnliche Gemeinschaften in Selbstdarstellungen » (*Beaucoup de membres, un seul corps, petites églises, églises libres et autres communautés, se présentant eux-mêmes*), 3^e édition 1963. Aux pages 271 à 273, Karrenberg signale la « conception de l'Église de Darby ». Sans essayer de contredire cette conception, il dit alors, page 274 :

« ... Les "frères larges" ont toujours refusé cette conception de l'Église de Darby. Les communautés qui se sont jointes au "Bund freikirchlicher Christen" (*Ligue des chrétiens des églises libres*) en 1937, et celles qui, depuis 1949, s'en sont détachées quant à leur organisation [!] et se rassemblent librement, occupent, quant au principe, la même position que les "frères larges" ... » [!]

Voyez aussi les commentaires du frère Dieter Boddenberg, dans « Vortrag über Kollektive Verantwortlichkeit » (*Méditation sur la responsabilité collective*), présentés aux frères appelés "frères libres", en décembre 1973, cités d'après « Drei aktuelle Vorträge » (*Trois méditations actuelles*), p.27 :

« Si, dans ce contexte, une assemblée, tant du point de vue de son attitude extérieure que de son état intérieur, représente un danger manifeste, p.ex. en raison d'une **fausse doctrine** ou de choses semblables, on peut penser que, si toutes les exhortations demeurent sans fruit, l'un des cercles de frères mentionnés plus haut exprime des avertissements officiels. **Cependant, de tels avertissements devraient toucher uniquement les faux docteurs et non les assemblées elles-mêmes.** La souillure d'un individu, et par là même du rassemblement auquel il est rattaché, insistons encore une fois sur ce point, **ne pourrait en aucun cas** – comme on l'enseigne et on l'admet dans les milieux exclusifs – **être causée par le contact de frères et sœurs de cette assemblée [qui retient la fausse doctrine].** »

Dans l'**Annexe E**, cette citation est commentée dans son contexte.

Voir encore l'article « Weeds, Leaven, and the Brethren Movement » (*La mauvaise semence, le levain, et le mouvement des frères*), du frère R.E. Harlow, un auteur bien connu des "frères larges" d'Amérique du Nord. Cet article y met en garde avec insistance contre les fausses doctrines touchant la divinité et l'humanité du Seigneur Jésus, qui se sont infiltrées dans certaines assemblées de "frères larges" d'Amérique. Mais quelles conséquences en tire-t-on ? Apparemment, on n'envisage même **pas** de se **séparer** de telles assemblées, au sein desquelles de faux docteurs sont sciemment tolérés :

demeurent dans le "Bund". Voir "Versammlungen der 'Brüder', Bibelverständnis und Lehre, mit einer Dokumentation der Geschichte von 1937-1950", Dillenburg, 1977 (édité par Hans Platte et Dieter Boddenberg), p.12, 28, 36, 40, 66ss, 68ss, 70, 72ss, 79, 85ss.

« **Les anciens et les frères ne doivent pas accepter naïvement des docteurs, simplement parce qu'ils viennent d'une autre "assemblée" ...**

Les anciens sont responsables de l'enseignement qui est présenté dans l'assemblée. »

On voit ici que le principe de l'indépendance empêche une **séparation effective** des mauvais docteurs, car des assemblées indépendantes ne peuvent pas se séparer d'autres assemblées (en tout cas pas **collectivement**, donc pas de manière **conséquence**), même si des docteurs manifestement faux sont sciemment tolérés en leur sein. Interpellé sur ce point, le frère Harlow répond, dans une lettre du 20.5.93 :

« Comme vous le dites, des assemblées absolument autonomes ne peuvent se séparer entre elles (sauf à l'intérieur d'elles-mêmes) ; **mais** chaque tentative d'arriver à une "Surveillance Uniforme" conduirait bientôt à un groupe de contrôle ».

Comme alternative à l'indépendance, on ne voit manifestement qu'un contrôle central ! L'alternative biblique pour l'indépendance n'est cependant **pas** une alliance ou une confédération d'assemblées avec un contrôle central, ni même une dépendance humaine quelconque des assemblées **entre elles**, mais une dépendance **commune de la même Tête**, et de ce fait une marche et une action communes sur la base du seul corps, où l'on comprend que l'on est localement **une expression du même corps**, une expression **d'un seul et même** organisme. Ceci se manifeste dans une communion positive les uns avec les autres – p.ex. dans la jouissance **commune** des dons qui sont donnés pour tout le corps, ou dans la séparation commune effective des mauvais docteurs et de ceux qui maintiennent consciemment la communion avec eux (cf. p.ex. Actes 11:22 ; 15:1ss).

Le concept propre aux assemblées "larges" – c'est-à-dire l'indépendance des assemblées – conduit forcément au fait que la **justification** de l'indépendance revêt différentes formes, et particulièrement dans les pays anglophones où les "frères larges" sont fortement représentés. Citons-en quelques-unes :

1. Une branche relativement libérale des "frères larges", appelés en anglais *"lose brethren"* (litt. : *"frères larges relâchés"* – nous les appellerons *"libéraux"*), voit dans les "assemblées larges" simplement des "églises libres évangéliques" (*"evangelical churches"*), qui se distinguent d'autres "églises libres" surtout par le fait qu'elles insistent particulièrement sur le sacerdoce des croyants, comme cela est exprimé dans les réunions pour la fraction du pain.

Le corps de Christ, comme corporation sur la terre, est certes affirmé par quelques auteurs de cette tendance, mais cela a peu de conséquences pratiques, car ils partent du fait que le Nouveau Testament ne montre pas d'« or-

ganisation cléricale » homogène, mais concède dans certaines limites un grand champ de liberté pour l'organisation d'églises locales. Ils voient en outre la réalisation de l'unité dans une communion sans entraves déjà assurée dans une large mesure entre les différentes églises libres. Voir cependant 1 Cor. 1:2 ; 4:17 ; 11:16, p.ex.

Cette branche des "frères larges" qui approuve « l'Alliance Évangélique » montre des dispositions à la critique biblique, une grande ouverture à l'égard du mouvement charismatique, la tendance au cléricalisme, le support en leur sein d'adeptes de la doctrine qui nie les peines éternelles et d'autres fausses doctrines.

2. Des "frères larges" plus stricts, appelés en anglais "tight brethren" (*litt. : "frères larges stricts"*), qui recherchent un **fondement** biblique pour l'indépendance, voient l'assemblée comme corps de Christ, **non sous son point de vue temporel** englobant tous les croyants vivant en même temps sur la terre, p.ex. selon 1 Cor. 12, mais **uniquement** sous son point de vue global, comme renfermant tous les croyants depuis la Pentecôte jusqu'à l'enlèvement des croyants. Considéré ainsi, il n'y a toujours qu'une partie du corps sur la terre, de sorte qu'on ne peut déjà plus parler d'une **représentation de l'unité** du corps. À côté de ce corps universel existe, selon eux, l'assemblée locale, qui est habituellement définie comme étant composée de ceux qui se rassemblent avec eux « selon le modèle du Nouveau Testament ». D'autres croyants sont certes des membres du corps universel, mais n'appartiennent pas à cette assemblée locale de Dieu. Les assemblées locales sont appelées des communautés « bibliques » auxquelles on peut (ou plutôt on devrait) se **joindre**. On voit aussi la nécessité de **fonder** de telles communautés « bibliques » là où il n'y en a pas encore (voir « On the formation of Churches » (*Sur la formation des églises*), Collected Writings, vol.1, p.138ss). À cela se lie couramment une pratique d'admission extrêmement étroite, où l'on impose comme condition d'admission à la fraction du pain l'acceptation de leur doctrine au sujet de l'assemblée.

Ces "frères larges stricts" ne proviennent pas en règle générale d'une tradition qui remonterait **directement** à la séparation de Béthesda en 1848, mais pour la plupart du ministère d'évangélistes écossais et irlandais au cours du siècle passé – surtout en Écosse, en Irlande et en Amérique du Nord. Le principe d'indépendance, qu'ils ont adopté et sur lequel ils insistent, les a amenés à être en communion avec Béthesda et les "frères larges".

Invités à des prédications et conférences ou à collaborer à des périodiques, ces frères se démarquent fortement des conducteurs des "frères larges libéraux", et en particulier des faux docteurs. Beaucoup d'assemblées de "frères larges stricts" ne reçoivent pas non plus de tels hommes pour la fraction du

pain. Mais à cause du principe de l'indépendance, il s'agit à chaque fois d'une décision purement locale, et il est fort possible que, dans un troisième endroit, on puisse très bien rompre le pain ensemble. Dans la « Assemblies Address Book » (*Liste des adresses des assemblées*), les assemblées de frères larges "stricts" et "libéraux" coexistent paisiblement. Le principe de l'indépendance empêche de fait chez les frères larges stricts la séparation effective et selon l'Écriture des faux docteurs.

3. Entre ces deux "tendances extrêmes", il existe un large spectre hétérogène d'assemblées "larges" dans lesquelles la largesse sans mesure des "frères larges libéraux" ("loose") et l'étrécissement exagéré des "frères larges stricts" ("tight") sont critiquées. Mais là aussi, le principe de l'indépendance est maintenu – souvent tout simplement pour des raisons pragmatiques. Cela leur donne une base d'action (apparemment) « moins drastique », lorsqu'il s'agit de s'occuper de décisions d'assemblées contestées ou controversées. Bien des auteurs ne voient comme alternative à l'indépendance que l'institution antiscipturaire d'une direction centrale.

Ce « groupe intermédiaire » hétérogène a reçu, à différentes époques, en Angleterre et en Amérique, une affluence de frères autrefois « exclusifs » (nommés « indépendants »).⁴⁴

Dans leurs pensées, on reconnaît encore l'influence des interprétations de J.N. Darby, W. Kelly, C.H. Mackintosh, F.W. Grant, S. Ridout, entre autres auteurs, p.ex. chez W. MacDonald et R.E. Harlow. Il en est de même aussi pour certains "frères larges", encore sous l'influence du "Botschafter", etc.

Quels que soient les arguments pour justifier l'indépendance dans la doctrine et/ou dans la pratique, l'enseignement biblique :

- **du seul corps et de la seule maison de Dieu sur la terre**, auxquels appartiennent tous les croyants vivant à un moment donné sur la terre et
- de l'assemblée locale, expression du corps de Christ, de la maison de Dieu en ce lieu, auxquels appartiennent **tous les croyants de cette localité**

est toujours perdu de vue, en tout cas en ce qui concerne **la manifestation scripturaire de cette unité**. Et le principe de l'indépendance **empêche** toujours la séparation collective du mal – séparation qui serait alors effective, exigée par la Parole.

⁴⁴ Voir pour cela W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" », p.207s, 250s, 317-320, 332, 362 ; N. Noel, « The History of the Brethren », p.356-400, 489s, 568s. La thèse M.A. du frère "large", R.H. McLaren, « The Triple Tradition : The Origin and Development of the Open Brethren in North America » (*La triple tradition : l'origine et le développement des frères larges en Amérique du Nord*) donne un aperçu historique détaillé.

En conséquence, nous sommes obligés de rejeter les **principes** de rassemblement des "frères larges" comme étant antiscripturaux. Cela ne nous empêche pas cependant de reconnaître, Dieu en soit béni, que beaucoup de frères et sœurs parmi eux, peu ou pas conscients de la portée désastreuse de ces principes, se font remarquer par leur amour pour le Seigneur et la fidélité dans le service pour Lui. Et, comme le traité d'un frère "large" d'Angleterre le montre,⁴⁵ quelques frères commencent à nouveau à rechercher les anciens principes bibliques et à remettre en question le principe de l'indépendance, étant donné la zone conflictuelle entre les principes et les applications pratiques libérales ("loose") et strictes ("tight").

Le présent écrit n'est pas rédigé à l'adresse des frères "larges/libres". Si tel était notre but, il faudrait à bien des égards différencier plus nettement et prendre davantage en considération les développements négatifs et positifs des années et décennies passées. Toutefois, si quelques exemplaires de cet ouvrage tombaient entre les mains de frères "larges/libres", qu'ils sachent que nous souffrons de la séparation, et que nous ne voyons de motifs à cette séparation ni dans des personnes, ni généralement dans l'histoire, mais dans la différence de principes caractéristiques.

Évolutions dangereuses

Or, depuis quelques années, au sein de frères qui confessent et désirent marcher ensemble dans la dépendance **commune** du même Chef, selon les principes bibliques du seul corps, la tendance apparaît :

- d'**affaiblir la portée** des principes bibliques du rassemblement,
- de « compenser » les manquements pratiques dans la réalisation de ces principes par les principes antiscripturaux des frères "larges/libres" mentionnés plus haut et ci-après,
- de prendre, comme base de comportement mutuel, ce qui serait – selon leur estimation à eux ! – la pratique « **moyenne** » entre frères "larges" et frères "exclusifs", à la place des principes de l'Écriture ;
- de favoriser un **rapprochement avec** les frères "larges/libres", quant à la doctrine, et surtout quant à l'expression de la communion, par la fraction du pain **réciproque avec** [les frères de] ces assemblées.

Cette tendance se manifeste en particulier dans quelques articles et exposés des frères W.J. Ouweeneel et H.P. Medema qui circulent dans différentes

⁴⁵ M. B., « Two Churches ? – The Question of The Church and Churches » (*Deux Églises ? – La question de l'église et des églises*), London 1994. Voir l'**Annexe J**.

langues (ces articles ne sont pas tous jusque-là connus de nos amis aux Pays-Bas).

Il s'agit en particulier des publications et exposés suivants des frères W.J. Ouweneel et/ou H.P. Medema :

- la série d'articles « Open & gesloten broeders » (*Principes larges et exclusifs*),⁴⁶ parue dans le « Bode van het heil in Christus » (*Messenger du salut en Christ*)⁴⁷ hollandais ; une traduction anglaise de la version originale de ces articles « Open & Exclusive Principles » circule (le présent écrit relève les écarts importants par rapport aux textes originaux) ;
- la brochure diffusée en Allemagne et en France en 1992 « Sektiererei : ihre Gefahren für die Brüderbewegung » (*Le sectarisme – ses dangers pour le mouvement des frères*) (là aussi la traduction prend des libertés par rapport au texte. Seule la version française sera citée ; nous y ferons référence sous le titre : « Le sectarisme ») ;
- les brochures publiées en Allemagne en 1993 « Gladbecker Gespräche » (*Entretiens de Gladbeck*),⁴⁸ N° 1 et 2. Il s'agit de rapports de conversations avec les frères dits "libres" ;
- la lettre circulaire de mars 1994 des frères Steenhuis, Ouweneel et Medema, adressée d'abord « à quelques frères intéressés aux Pays-Bas et en Flandres », mais qui plus tard a connu une plus large diffusion (plusieurs traductions allemandes circulent ; nous indiquons les pages selon l'original hollandais).

Dans les pages qui suivent, quelques passages de ces publications, particulièrement inquiétants, sont brièvement commentés. Dans les citations des deux premières publications, non seulement la page sera indiquée, mais aussi la numérotation des paragraphes par les auteurs, afin de faciliter la recherche des passages concernés dans le contexte de la publication.

Si, sur différents sujets, des renvois bibliographiques et des citations de J.N. Darby et W. Kelly sont faits, c'est parce que les frères Steenhuis, Ouweneel et Medema semblent toujours chercher à donner l'impression – en particulier dans leur "Lettre circulaire de mars 1994", p.1, mais surtout dans la brochure « Le sectarisme » du frère Ouweneel – que leurs nouvelles convictions sont en accord avec les « principes scripturaux de nos anciens frères ».

⁴⁶ Note des traducteurs – Série d'articles hollandais publiés par W.J. Ouweneel et H.P. Medema.

⁴⁷ Note des traducteurs – Périodique hollandais édité sous la responsabilité de H.P. Medema, contenant de nombreux articles de W.J. Ouweneel et de lui-même.

⁴⁸ Note des traducteurs – Entretiens publics tenus à Gladbeck (Allemagne) par W.J. Ouweneel avec les "frères libres", ayant pour but de faciliter un rapprochement des frères dits "exclusifs" avec les frères dits "libres".

J'ai communiqué en détail, déjà en automne 1992, les pensées principales de ce travail aux frères Ouweneel et Medema, avec lesquels j'ai eu pendant des années des relations amicales et affectueuses.

2. Indépendance locale ou unité mondiale ?

Enseignement de l'Écriture

À bien des égards, nous pouvons nous réjouir d'une heureuse communion inter-assemblées. Le ministère des dons que le Seigneur confère à tout le corps nous procure de multiples bienfaits. Lorsqu'il est question de soutenir la diffusion de l'Évangile, p.ex. dans les pays du Tiers-Monde, ou d'assister les croyants des Pays de l'Est, l'unité des membres du corps s'exprime également d'une manière encourageante.

D'un autre côté, des décisions d'assemblées locales, controversées, causent du souci dans différents pays. Il s'agit là en règle générale d'exclusions qui n'ont pas été faites sur la base de fausses doctrines, ni d'immoralité, mais qui ont été suscitées par des questions d'un autre genre, **plus difficiles à juger**.⁴⁹

De telles décisions furent en partie l'objet d'un grand nombre d'objections, aussi bien localement que dans d'autres assemblées, ce qui **pourrait** indiquer que les frères de la localité n'ont pas été en mesure d'atteindre la conscience **de l'assemblée** quant à la nécessité d'une discipline aussi grave. On n'insistera jamais trop ici sur le fait que le Nouveau Testament offre une large palette de

⁴⁹ Note des traducteurs – Ces questions paraissent souvent difficiles à juger à cause d'une certaine apathie morale et spirituelle de plusieurs assemblées locales, ou d'un manque de discernement spirituel entre le bien et le mal. Le cas extrême est celui dénoncé par Ésaïe : « ceux qui appellent le mal bien et le bien mal » (És. 5:20). Si des frères exercés devant Dieu accomplissent fidèlement un service pastoral, Dieu manifestera après un temps de patience l'état moral de celui dont l'assemblée a dû s'occuper :

- ou bien une vraie restauration de l'âme,
- ou bien un état caractérisé par l'obstination (qui est une idolâtrie : 1 Sam. 15:23) et l'insubordination vis-à-vis de ceux qui désirent, avec l'aide du Seigneur, maintenir l'ordre en gardant l'unité de l'Esprit par le lien de la paix.

Le méchant que l'assemblée doit ôter du milieu d'elle (1 Cor. 5:7, 13) est celui qui fait sa propre volonté en opposition avec les pensées de Dieu dans sa Parole, ou celui qui poursuit sa mauvaise voie en dépit des observations adressées par des frères sages, animés par la crainte de Dieu.

Bien des protestations à l'égard d'une décision d'assemblée ont pour origine notre bas état spirituel et moral et l'insoumission aux autorités morales que le Seigneur a placées dans l'assemblée. C'est l'esprit du siècle qui remet tout en question et fait prévaloir les opinions ou les sentiments de l'homme par rapport à l'injonction divine d'être soumis les uns aux autres dans la crainte de Christ (Éph. 5:21).

mesures pour ramener un frère qui s'est égaré. Une assemblée qui – même dans des cas qui n'impliquent **pas** de fausse doctrine ou d'immoralité – ne connaît que cette forme ultime de discipline et l'applique, se prive de ces possibilités de manifester de l'amour et se rend coupable à l'égard du Seigneur et du frère. Mais si les instructions utiles de l'Écriture quant aux diverses formes de discipline ont été mises en pratique et que le résultat évident n'a fait qu'amener à la lumière un état d'endurcissement du cœur, il y aura en général une unité d'esprit quant à la nécessité de la démarche finale nécessaire, que seule l'assemblée, avec le Seigneur au milieu d'elle, selon l'Écriture, peut et, le cas échéant, doit faire (Mat. 18:18-20 ; 1 Cor. 5:4).

Parfois les décisions des assemblées concernant les mesures disciplinaires sont rendues publiques, avec **peu de preuves scripturaires** de ce qui les a conduites à agir ainsi, et parfois des idées **non scripturaires** semblent avoir joué un rôle (p.ex. quant aux rapports d'un serviteur du Seigneur avec l'assemblée locale),⁵⁰ de sorte que beaucoup de frères et sœurs peuvent difficilement les approuver en bonne conscience.

Nous rappelons que « lier » scripturairement ne peut être causé que par **un péché [ou un état de péché] défini, évident** de la personne concernée. Voir p.ex. 1 Cor. 5:1.⁵¹

Une attitude d'**indépendance** semble parfois se manifester dans des questions de discipline par le simple fait, p.ex., de ne pas tenir compte des doutes de frères d'autres assemblées, sous prétexte qu'il s'agit d'un cas purement local. De telles affirmations révèlent un manque de connaissance choquant quant à la vérité du seul corps, ou un manque d'empressement pour agir fidèlement selon cette vérité.

Reconnaître et réaliser l'unité de l'Assemblée de Dieu sur la terre ne commence pas seulement **après** qu'un acte disciplinaire ait été consommé. Mais, avant de prendre une telle décision, une assemblée locale doit plutôt être parfaitement consciente qu'elle agit pour le corps entier. De ce fait, elle doit tenir compte des réserves et objections d'assemblées dans d'autres localités.

Il va de soi que ce n'est généralement **pas** la tâche des frères d'autres localités d'examiner en **détail** les cas de discipline. À cet égard également, on rencontre

⁵⁰ **L'Annexe F** donne quelques détails au sujet de la relation du serviteur avec les assemblées locales.

⁵¹ Cp. en plus de la mention expresse du péché au verset 1, les termes « cette action » du verset 2, « qui a ainsi commis cette action » (v.4), « un tel homme » (v.5), puis les descriptions concrètes dans les versets 10-11. Cela ne veut pas dire par là que le fait de persister dans d'autres péchés ne puisse révéler un état de cœur vraiment méchant qui doive amener l'exclusion. Mais c'est seulement lorsque ceci devient clair **à l'assemblée** et implique sa conscience que nous pouvons parler d'un « lier » scripturaire.

aujourd'hui des tendances inquiétantes. Dans les questions de discipline, l'Écriture insiste sur la responsabilité locale devant le Seigneur (Mat. 18:18-20 ; 1 Cor. 5:13). **Cependant, chaque assemblée agit comme expression du seul corps de Christ, comme représentation de toute la maison de Dieu.** C'est pourquoi, dans de tels cas de discipline, les frères locaux ont le devoir, envers l'assemblée locale et, le cas échéant, envers des frères du dehors qui poseraient des questions, d'établir clairement, et de manière convaincante, l'état des choses et de prouver par l'Écriture⁵² que l'exclusion est ou était la seule mesure que l'assemblée devait prendre. Il faut que les mesures disciplinaires soient suffisamment claires pour que les croyants d'autres localités puissent les **comprendre** et les approuver à la lumière de l'Écriture, car, conformément à la Parole, ils sont contraints de respecter de telles mesures".⁵³

L'exhortation de l'apôtre Paul aux Corinthiens, **à l'assemblée desquels il ne se rattachait pas**, illustre clairement ce principe. C'était la responsabilité de l'assemblée locale de prononcer le retranchement. Cependant, 1 Cor. 5:4,⁵⁴ p.ex., exclut sans aucune équivoque la pensée de l'indépendance. L'apôtre **ne s'ingère pas dans les affaires d'autrui** lorsqu'il leur présente les principes divins.

Paul le faisait aussi bien en raison de son autorité apostolique – que nous n'avons plus aujourd'hui – qu'en raison de son autorité morale. Il avait tant tra-

⁵² Note des traducteurs – Il est également nécessaire d'avoir le discernement spirituel, donné par le Saint Esprit, pour la circonstance où l'on se trouve. Cela demande de la foi et de la droiture de cœur, tant de la part de ceux qui prennent la décision que de ceux qui la reçoivent (voir JND, *Messager Évangélique* 1955, p.140). Ainsi, le nombre ne confirme ni n'infirme **la valeur** d'une décision. Le discernement spirituel est tout d'abord nécessaire pour la comprendre. Tous dépendent du Seigneur qui agit avec fidélité, par le moyen du Saint Esprit.

⁵³ En Allemagne, en 1993/94, une décision d'exclusion sans fondement scripturaire selon 1 Cor.5,13 a été imposée par une minorité de frères. Durant des mois, des frères d'autres assemblées s'efforcèrent, à titre personnel, de trouver une solution scripturaire à ce problème, mais elle fut refusée par cette minorité. Les nombreuses objections soulevées au sein de l'assemblée locale tout comme les protestations des assemblées voisines ont été ignorées. Finalement, les frères locaux refusèrent même de continuer à s'entretenir avec les frères des assemblées voisines. L'obstination inébranlable avec laquelle ces frères se cramponnaient à leurs pensées, tout à fait contraires à l'Écriture, et à **leur façon de procéder absolument indépendante**, par laquelle ils démentaient l'unité du corps de Christ et de la maison de Dieu sur la terre en envisageant délibérément la possibilité d'une division, ne laissa plus d'autre possibilité aux frères des assemblées voisines que de rompre la communion avec la minorité des frères et sœurs demeurant encore dans ce lieu.

⁵⁴ « vous **et mon esprit** étant assemblés, avec la puissance de notre seigneur Jésus Christ. »

vaillé parmi les Corinthiens en leur présentant la Parole de Dieu (1 Cor. 2:1-4 ; 3:10 ; 4:14, etc) ! Puisque nous sommes **un seul** corps, et que les dons sont donnés à tout le corps, il est tout à fait normal qu'aujourd'hui encore le Seigneur se serve de ses serviteurs pour aider les assemblées locales, **par la Parole de Dieu**, dans des difficultés résultant de problèmes de discipline. Si ces frères sont sages et spirituels, ils ne prendront pas une place de domination dans l'assemblée en question et chercheront à servir, « non en paroles persuasives de sagesse, mais en démonstration de l'Esprit et de puissance », afin que l'action de l'assemblée (ou son abstention d'action) « ne repose pas sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu ».

Parfois, on rencontre un **zèle de parti**, qui dépasse le cadre de l'assemblée locale. Il peut s'exprimer de différentes manières : signatures pour exiger que l'acte disciplinaire soit révoqué, en agissant de telle sorte qu'on contrecarre par son comportement la décision d'une assemblée ou, par contre, en insistant pour que la décision soit maintenue à tout prix, et en faisant obstacle aux efforts pour éclaircir le problème selon l'Écriture. Alors on perd de vue le fait que des efforts partiels ne font que retarder ou empêcher une vraie solution des difficultés **là où elles ont surgi**. Car c'est seulement lorsque les efforts partiels cessent et que nous recherchons Son secours dans une vraie humiliation devant Lui et dans l'obéissance de la foi, que le Seigneur peut opérer et révéler Ses pensées.

Beaucoup de frères qui mènent sincèrement deuil au sujet de telles difficultés locales sont convaincus qu'elles ne dérivent pas de ce que les principes de notre rassemblement seraient non scripturaux, mais de notre incapacité à les réaliser pratiquement d'une manière spirituelle. C'est pourquoi ces frères n'adoptent pas d'attitude accusatrice, mais reconnaissent notre responsabilité collective dans ces problèmes. Partiellement du moins, ces difficultés ne proviennent pas exclusivement d'une cause locale, mais elles ont surgi dans un environnement qui les a favorisées.⁵⁵

Le moyen pour sortir de ces détresses ne réside que dans une humiliation sincère, personnelle et collective, devant le Seigneur, en se confiant dans sa grâce⁵⁶ illimitée, et en s'attachant fidèlement aux principes de l'Écriture. Cette

⁵⁵ Ceci englobe, p.ex., les heurts mutuels d'opinions partiales quant aux rapports d'un serviteur du Seigneur avec son assemblée locale. De même la question difficile sur la façon de s'occuper de jeunes croyants sans imposer de limites antiscrituraires, mais aussi sans instaurer d'organisations [prenant des décisions] qui pourraient tendre à rivaliser avec les assemblées locales, joue un rôle à cet égard. Par la grâce du Seigneur, des idées partiales existant autrefois en Allemagne ont pu être largement surmontées, tandis que leurs répercussions continuent en partie à présenter des difficultés.

⁵⁶ Comme J.N. Darby l'a dit : « Christ ne faillit jamais et il ne peut pas y avoir un besoin dans l'Église de Christ sans qu'il y ait une réponse dans le cœur de Christ. Cité de

attitude d'humiliation s'exprime dans beaucoup de réunions de prières et de frères, aussi bien locales que générales.⁵⁷ C'est la condition valable pour que le Seigneur puisse **manifester** ses pensées concernant les différents problèmes, et nous accorder **collectivement** la sagesse pour les affronter dans l'unité de l'Esprit et d'une manière scripturaire.

Même si plusieurs serviteurs du Seigneur se font une image claire des situations locales, ils rejettent la pensée que **des frères individuels** aient autorité pour **passer outre** aux décisions d'assemblée ou pour **statuer s'il** s'agit de décisions d'assemblée ou non. Ils comprennent donc que leur seul service est d'exposer l'Écriture et de donner des conseils fraternels.⁵⁸

Différents documents témoignent des sentiments des frères Oweneel, Medema et Steenhuis quant à ces problèmes. Ils s'inquiètent de ce que ces problèmes d'ordre local puissent amener des divisions. Nous reconnaissons leurs inquiétudes et les partageons. Toutefois, nous ne pouvons accepter les "solutions" qu'ils proposent et pratiquent. Nous rejetons, en tant que grave violation des principes bibliques, la pensée que des frères individuels puissent et veuillent décider,⁵⁹ relativement à des affaires locales d'autres pays et continents (!), quelles décisions sont ou ne sont pas des décisions d'assemblée et agissent en conséquence. Cette façon de faire – pratiquer la communion avec des personnes qui, soit de fait soit par supposition, ont été exclues injustement, et, en même temps, maintenir la communion avec les assemblées qui, soit de fait soit par supposition, ont mal agi en faisant ainsi – c'est introduire positivement le principe de la "double communion". Ce principe de la "double communion" n'est rien d'autre que de l'indépendance.

Un tel comportement antiscrituraire ne peut s'expliquer que par le fait que les frères concernés affaiblissent les enseignements bibliques quant à l'unité du corps et leur application à notre conduite pratique. Quelques citations éclaireront nos propos. Si, dans ce but, nous citons ces frères **de manière étendue et explicite**, en y ajoutant nos commentaires, nous le faisons pour nous assurer que nous les comprenons correctement. Cette tentative n'est pas facile, parce que nos frères non seulement **relativisent** certains principes bibliques, en y ajoutant des épithètes, mais encore **redéfinissent plusieurs termes**. Ainsi ils se servent de certains mots et expressions, très importants quant aux sujets dont ils parlent, dans un sens qui, en partie, s'éloigne de la compréhension que

« Christ and the Assembly » (*Christ et l'assemblée*), p.44.

⁵⁷ Fasse le Seigneur que, dans nos cœurs, cette attitude nous caractérise davantage, afin qu'il puisse nous venir en aide.

⁵⁸ Cp. les caractéristiques d'un tel service dans J.N. Darby, Letters, vol.1, p.235-239.

⁵⁹ Lettre circulaire de mars 1994, p.7 au bas.

nous avons jusqu'à maintenant de la vérité, et cela d'une façon **qui entraîne des conséquences graves pour leur mise en pratique.**

« Sektiererei », p. 5/2.1.2 = « Le sectarisme », p.16 en haut/2.1.2

« À ce moment-là [en 1848], deux groupes de chrétiens se sont séparés l'un de l'autre [les frères "larges" et les frères "exclusifs"], tout en continuant à confesser [les deux] qu'ils voulaient se réunir^(a) sur la base du seul corps, c'est-à-dire avec la réception de tous les vrais croyants,^(b) dans la séparation de tout mal qui porte atteinte aux fondements du christianisme.^(c) »

(a) En règle générale, les "frères larges" ne connaissent justement **pas** la vérité du seul corps de Christ, **du point de vue** qui englobe tous les croyants **vivant sur la terre**, ou alors ils se dérobent aux obligations qui en découlent. Ils ne pensent pas, en tout cas, à une **représentation de l'unité** de ce corps, et ils ne parlent pas, en général, de se « réunir sur la base du seul corps ». ⁶⁰

(b) Le rassemblement sur la base du seul corps, selon le frère Ouweneel, dépend **exclusivement** des critères de « réception » pour la fraction du pain, sans tenir compte du fait que les principes bibliques, tant pour l'assemblée locale que **pour toute l'Église, toute la maison de Dieu, tout le corps sur la terre, doivent être mis en pratique dans la communion les uns avec les autres, c'est-à-dire dans une dépendance commune du même Seigneur.**

Cette tendance se trahissait déjà en février 1989. Dans son résumé et sa critique⁶¹ de « Ihr liefet gut » (*Vous couriez bien*) dans le Bode 2/1989, p.36, le frère Ouweneel dit :

« Le rassemblement sur le terrain de l'unité du corps n'est pas seulement une question de reconnaissance mutuelle d'actes de discipline par des assemblées, (si tant est qu'il ait quelque chose à voir avec cette question : la discipline est une chose qui concerne la maison de Dieu ». W.J.O.). »

Il est bien vrai que la discipline est **aussi** associée à la maison de Dieu (1 Tim. 3:15 ; Ps. 93:5). Mais un méchant n'est-il pas écarté de l'exercice de **tous** les privilèges communs aux chrétiens, aussi de tels privilèges dans

⁶⁰ Cp. aussi de W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" », p.88s !

⁶¹ Diffusé aussi en version allemande.

lesquels la pensée du corps de Christ est essentielle (1 Cor. 10:17) ?⁶² Le frère Ouweneel l'avait encore exprimé clairement en 1977 (« Het verhaal van de "broeders" », p.90). Ne doit-on pas prendre et reconnaître de telles actions disciplinaires en réalisant que l'assemblée locale est une **expression** de l'assemblée de Dieu, de la maison de Dieu, du seul corps de Christ sur la terre ? Les Corinthiens sont appelés le "corps de Christ", et aussi le "temple de Dieu". Par conséquent, ne devrions-nous pas marcher ensemble, dans nos relations inter-assemblées, dans le même esprit, selon les principes **de la seule maison de Dieu** sur la terre, comme selon les principes du seul corps (cp. 1 Tim. 3:15 ; 1 Cor. 3:9, 16) ?

Si le frère Ouweneel insiste **aujourd'hui** sur le fait que l'expression du « rassemblement sur la base du seul corps » n'a **rien** à voir avec la reconnaissance mutuelle des décisions d'assemblées, c'est qu'il propose une **nouvelle définition** d'une expression qu'on ne rencontre pas dans ces termes dans l'Écriture. Il est libre de faire ainsi. Cependant, le danger subsiste, d'une part, d'édifier sur une formulation **humaine** une doctrine et sa pratique analogue et, d'autre part, de réduire l'enseignement **biblique** à ce que nous avons vu résumé dans cette formulation. Si le frère W.J. Ouweneel ne veut pas soutenir la pensée de l'indépendance, il faudrait en même temps qu'il insiste – quels qu'en soient les termes – sur le fait qu'un rassemblement scripturaire ne peut se réaliser que sur la base du seul corps, mais doit l'être aussi **sur la base de la seule maison de Dieu**, de l'Assemblée de Dieu, qui est une, sur la terre.⁶³ Et ce n'est justement **pas** sur cette base que les assemblées **indépendantes** se rassemblent.

De nouvelles définitions quant au rassemblement sur la base du seul corps peuvent bien amener de la confusion, mais ne peuvent finalement pas **transformer en base scripturaire les principes de rassemblement d'assemblées indépendantes !**

⁶² Nous ne craignons pas de continuer à utiliser la terminologie familière « se réunir sur le principe de l'unité du corps de Christ » pour exprimer aussi la nécessité de reconnaître mutuellement les actions disciplinaires des assemblées locales.

⁶³ Le frère J.G. Fijnvandraat écrit dans son livre « De Gemeente » (*L'Église*), p.198ss : « Il y a une maison de Dieu sur la terre. Et dans cette maison, le même ordre règne partout et la même discipline doit être appliquée. Cette unité entre nous, nous la trouvons clairement dans l'Écriture. (...) Tous les croyants qui vivent sur la terre à un moment précis forment la maison de Dieu. La conséquence est que la discipline qui est appliquée à X compte aussi pour Y. Et inversement, que quelqu'un qui est reçu à X, l'est aussi à Y. (...) Ainsi les croyants qui vivent sur la terre à un moment précis forment le corps de Christ et la maison de Dieu. Et en conséquence ils ont à agir en tant qu'entité unique. Cp. aussi J.N. Darby, Collected Writings, vol.20, p.264, note de bas de page.

La Parole de Dieu nous enseigne qu'il est inacceptable qu'**une expression locale** du seul corps de Christ et de la seule maison de Dieu sur la terre s'oppose aux actions d'**une autre expression locale** de ce seul corps et de cette seule maison, **tant qu'il s'agit véritablement d'une telle expression**. Une telle attitude sape – aussi prudemment qu'on puisse la formuler – la représentation de la seule Assemblée de Dieu sur la terre, l'Assemblée pour l'unité de laquelle Christ est mort.⁶⁴

La brochure « Le sectarisme » emploie la définition « abrégée » pour le rassemblement sur la base de l'unité du corps, aussi bien dans le passage cité ici qu'en page 31 en haut, point 2.3.2(i) [voir aussi ci-dessous]. Dans les deux cas cependant, **aucune** indication n'est **donnée** quant au fait qu'un rassemblement scripturaire doit également être réalisé **sur le fondement de la seule maison de Dieu**. Cette nouvelle définition devient ainsi **en réalité** une définition abrégée de ce qu'est un **rassemblement scripturaire**.

⁶⁴ La nouvelle définition du frère Ouweneel quant au rassemblement sur la base du seul corps a déjà été rejetée en 1846 par J.N. Darby. En rapport avec le caractère clérical et indépendant que le rassemblement à Ebrington Street, sous la conduite de B.W. Newton, avait adopté, J.N. Darby écrit :

« Le fait que ces frères, connus de tous, venant d'ailleurs, n'aient pas été autorisés à se mêler de cette affaire-là parce qu'ils n'étaient pas de Plymouth ou d'Ebrington Street, constitue **un refus direct de l'unité du corps de Christ**.

Ce n'est pas une question de déférence envers ceux qui étaient là habituellement : je n'ai pas entendu dire que les frères qui sont venus aient été animés d'un tel désir. C'est une question de principe. Dès le début, leur interférence a été rejetée sur ce plan-là. Ainsi, **l'on nie l'unité du corps de Christ** ; et tout don ou parole de sagesse que d'autres frères ne résidant pas dans cette ville pourraient avoir ne peut pas être exercé librement dans le corps. Le rassemblement d'Ebrington Street est un groupement sectaire partout, **ou une église indépendante, et la vérité de l'unité du corps de Christ y est niée. Il est inutile de dire que tous les saints sont admis en communion. Il en serait de même dans tout autre église indépendante du Royaume-Uni. La véritable unité du corps comme un tout est niée.** »

« En plus de son caractère sectaire, le rassemblement d'Ebrington Street est véritablement **une église indépendante qui n'a pas la puissance pour juger le mal**, avec des conducteurs irresponsables qui ont assumé ce rôle, **et qui ne peuvent être jugés par qui que ce soit pour quelque action qu'ils commettraient**. Pour ces deux raisons, mes frères, je ne peux pas établir ou mettre une table à Ebrington Street en aucune façon. Je recherche deux choses tout particulièrement qui distinguent la table du Seigneur : **premièrement, l'unité du corps de Christ – « nous participons tous à un seul et même pain » ; deuxièmement, le fait que cette table doit être sainte**. Ces deux principes ne sont pas respectés à Ebrington Street. Je ne veux pas dire par là qu'il n'y ait pas, à titre individuel, des personnes qui croient en l'unité du corps de Christ, et qui soient saintes et recherchent la sainteté ; je n'en doute pas du tout. Je parle du principe duquel ils sont responsables là-bas. » (Collected Writings, vol.20, p.75s).

Nous verrons plus tard que « Open & Exclusive Principles » montre également une telle tendance.

Il est remarquable que l'article « Die Autorität der Versammlung » (*L'autorité de l'assemblée*), du frère Medema, qui a circulé en Allemagne en mai 1989 dans une présentation dactylographiée, tienne encore suffisamment compte des réserves exprimées ici quant aux nouvelles expressions abrégées.⁶⁵

(c) Se retirer de l'iniquité ecclésiastique⁶⁶ (que nous non plus ne mettons pas au même niveau que le mal fondamental dans le sens de 2 Jn. 7 ou 1 Cor. 5) n'est pas cité ici. Le principe d'indépendance qui caractérise les "frères larges/libres" les amène en contradiction avec la doctrine de l'Écriture au sujet de l'autorité **du Seigneur** dans les assemblées locales (Mat. 18:18-20 ; 1 Cor. 5:4), de même qu'au sujet de la représentation de l'unité du corps de Christ (1 Cor. 10:17 ; 12:27) ; c'est donc de **l'iniquité**. Vu que le frère Ouweneel ne parle, dans ce passage, que de ce que les deux « groupes » **confessent**, nous n'entrerons pas dans les détails. Nous y reviendrons au chapitre 5.

⁶⁵ Encore quelques citations :

« Il est encore plus clair que, en 1 Cor. 5 où il est parlé exclusivement de discipline, l'apôtre ne dit pas littéralement qu'il a ici l'aspect de la maison devant ses yeux, mais que, sur la base de ses paroles, il devient évident :

... (b) que, par les mots "dedans" et "dehors" en 1 Cor. 5:12-13, il est fait allusion à la maison : si le "méchant" était dehors à Corinthe, il l'était aussi à Éphèse, à Colosses, dans tout autre assemblée.

... Dans la maison de Dieu, l'ordre doit régner. Les désunions, l'indépendance et des décisions contradictoires amèneraient de la confusion dans cet ordre.

... Aucune de ces assemblées n'était toute l'assemblée de Dieu sur la terre, tout le corps de Christ, mais Paul pouvait bien écrire : mais vous, « vous êtes le corps de Christ » (1 Cor. 12:27). On remarquera l'absence de l'article : « vous êtes [le] temple ([la] maison) de Dieu » (1 Cor. 3:16). L'ordre de la maison de Dieu compte pour toutes les assemblées (1 Cor. 1:2 : « avec tous ceux... » ; 1 Cor. 4:17 ; 7:17 ; 14:33 ; 16:1).

Ainsi, l'ordre est maintenu dans la maison de Dieu.

Cela est aussi valable pour les mesures de discipline. L'autorité des décisions prises à Corinthe, p.ex, s'étendait à toutes les assemblées ; même l'apôtre Paul reconnaissait une discipline éventuelle de l'assemblée à Corinthe (ou son annulation) comme il le dit expressément en 1 Cor. 5:3-4 et 2 Cor. 2:10. La portée d'une telle mesure est clairement décrite en 1 Cor. 5:12 : elle concerne tous ceux qui sont "dedans", c'est-à-dire dans la maison, donc pas seulement dans l'assemblée à Corinthe. Ceci implique qu'une décision disciplinaire d'une assemblée lie tout autre assemblée. Le principe de l'indépendance des assemblées doit donc être catégoriquement rejeté. »

⁶⁶ C'est-à-dire de principes et de pratiques sur le terrain ecclésiastique qui sont en opposition avec les vérités révélées dans la Parole de Dieu.

Mais disons déjà ceci : l'affirmation que les "frères larges", **comme groupe de chrétiens**, confessent vouloir se rassembler en étant séparés de tout ce qui porte atteinte aux bases du christianisme, ne peut naturellement pas les caractériser « par définition ». Les "frères larges/libres" ne peuvent pas le dire d'eux-mêmes en tant que « groupe », mais, tout au plus, en tant qu'assemblées locales, pour certaines. La question que nous aurons à considérer plus tard est celle-ci : Est-ce que Dieu envisage la séparation limitée localement comme séparation suffisante du mal ?

« Sektiererei », p.14/2.3.2 = « Le sectarisme », p.31 en haut/2.3.2(i)

« (i) Rompre le pain "ailleurs". Par contre nous pouvons – de préférence en bonne harmonie avec l'assemblée locale – rompre le pain dans chaque communauté chrétienne qui :

1 – **reconnaît l'unité du corps en recevant** tous les vrais croyants dans le sens du point (f) mentionné ci-dessus^(a) [voir aussi le commentaire du point (f) au chap.4, p.4-4 du présent document],

2 – se tient séparée du mal moral et de fausses doctrines fondamentales,

3 – condamne ces péchés quand ils se manifestent **en son sein**. Mais bien que nous ne posions pas d'autres conditions en recevant des croyants d'autres milieux, nous devons quand même nous rendre compte que, quand nous rompons nous-mêmes le pain dans une autre communauté chrétienne^(b) – **avec laquelle nous nous unissons pour un moment ! [litt. : en cet instant]** – nous ne pouvons le faire qu'en accord avec notre propre conscience. Pour cette raison j'ajoute **pour moi-même** un quatrième critère, quand il s'agit de rompre le pain "ailleurs" :

4 – une communauté chrétienne, qui ne se réunit pas sous la direction d'un conducteur nommé et selon une liturgie préparée d'avance, mais selon l'action libre du Saint Esprit, et ceci pour l'adoration, la prière, le service de la Parole et l'étude biblique.^(c) »

(a) Une fois de plus, le fait de « reconnaître le seul corps » est **uniquement** défini par la **pratique d'admission** sans aucune reconnaissance de l'unité de la maison de Dieu qui équilibrerait cette nouvelle description. Les conséquences sérieuses deviennent immédiatement évidentes :

(b) une possibilité est accordée de rompre le pain dans une « autre communauté de croyants ». Cela signifie sûrement : dans une « communauté chrétienne » avec laquelle nous n'avons pas encore été liés par une marche

commune selon la doctrine du Nouveau Testament. Le frère Ouweneel dit à juste titre : « **avec laquelle nous nous unissons à cet instant** ». Manifestement, il peut – sous certaines conditions – se faire un avec une assemblée qui accepte parmi ses principes celui de l'indépendance. Ainsi, ce passage montre tout aussi clairement qu'il ne considère **plus comme une condition indispensable**, pour un rassemblement **scripturaire**, que l'on doive aussi agir, dans les relations inter-asmblées, en accord avec les principes scripturaires qui concernent le seul corps de Christ, la seule maison de Dieu.

Avec cela, il devient clair que le frère Ouweneel :

- ou bien approuve la division parmi les croyants,
- ou – plus probablement – considère les divisions comme n'existant pas, et se place tout simplement au-dessus ;
- en tout cas, il relativise clairement ce que la Parole exige quant à la représentation de l'unité de l'assemblée de Dieu sur la terre.

(c) Le quatrième critère que le frère Ouweneel mentionne pour lui-même montre clairement qu'il envisage **maintenant** la possibilité de rompre le pain dans d' « autres communautés de croyants » – en premier lieu parmi les "frères larges" traditionnels, mais aussi parmi des groupes récents agissant au nom d'une conception propre de l'indépendance, vers lesquelles il veut frayer le chemin. (Nous regrettons ici l'absence de toute référence au **ministère des femmes**, qui est très actuel dans beaucoup d'assemblées indépendantes).

Mais pourquoi l'auteur cite-t-il ce dernier critère en le limitant à lui-même seulement, à cause de sa conscience ? N'est-ce pas un critère évident, toujours valable, de l'Écriture ? La réponse à cette question se trouve dans :

« **Sektiererei** », p.13s/2.3.2(6) = « **Le sectarisme** », p.30s/2.3.2(f) :

« Toute forme de séparation qui va plus loin que la séparation d'un mal **fondamental** est sectaire. »⁶⁷

En opposition avec cela, le Nouveau Testament insiste sur la nécessité de la séparation « de toute forme de mal », de toute forme d'« iniquité » (p.ex. 1 Thess. 5:22 ; 2 Tim. 2:19). De ce fait, nous ne pouvons pas nous identifier

⁶⁷ Cette définition ouvrirait, **en principe**, au frère Ouweneel la **possibilité** de rompre le pain dans des églises libres avec des pasteurs attirés, etc ... Nous avons cependant noté que **lors de la rédaction de la brochure « Le sectarisme »**, (pour quelles raisons ?), sa conscience ne lui permettait pas encore de le faire. Nous reviendrons plus tard sur ce point.

à des communautés de croyants où la liberté de l'Esprit est, **par principe**, rendue impossible, ni à ceux qui ne s'efforcent **pas** ou qui refusent même d'exprimer l'unité du corps de Christ et de la seule maison de Dieu dans leurs relations entre assemblées locales.

Mais on passe par-dessus cette attitude d'obéissance de la foi d'une manière ironique :

Lettre circulaire de mars 1994, p.6 début (Exclusivisme) : « Ainsi aussi s'est développée la doctrine non biblique de la "souillure" qui enseigne p.ex. que quelqu'un qui est membre purement nominal d'une communauté chrétienne où on trouve des "institutions humaines" – pasteur, anciens, structure d'église : **ce qu'on appelle alors "mal ecclésiastique"** – est "souillé" et ne peut donc pas rompre le pain "avec nous".^(b) »

(a) Un principe qui exclut la libre action du Saint Esprit (« comme il lui plaît », 1 Cor. 12:11) n'est-il plus pour nos frères un principe de **mal** ?

(b) Aucune référence n'est donnée pour justifier cette accusation. C'est, comme beaucoup d'accusations dans cette lettre circulaire, une supposition suggestive.

Relativement aux croyants véritablement ignorants, nous devons sans aucun doute être indulgents. Mais nous ne devons pas nous en servir pour affaiblir les exhortations bibliques quant à la séparation d'avec le mal et l'injustice (et même aussi « l'injustice ecclésiastique ») !

« Sektiererei », p.12/2.3.1 = « Le sectarisme », p.27 milieu/2.3.1 (Un "cercle de communion")

« Par "principes larges" il faut entendre clairement et du point de vue historique ce qui suit, bien que je ne puisse pas m'étendre là-dessus ici (voir note n°1 [Cette note fait allusion à « Open & gesloten broeders », version *hollandaise* de « Open & Exclusive Principles », dans la revue « Bode van het heil in Christus », 1992, fasc./ss]) :...

c) • Un principe large : L'assemblée locale est indépendante, elle n'est pas concernée par ce qui se passe ailleurs [version allemande : "L'assemblée locale est autonome, c'est-à-dire **qu'elle prend des décisions tout à fait indépendamment**^(a) des autres assemblées, et n'est pas liée absolument aux décisions des autres assemblées".]

• Un principe scripturaire : L'assemblée locale est concernée par les décisions ou les remarques d'autres assemblées [version allemande : "L'assemblée

locale n'est pas autonome, c'est-à-dire qu'**elle tient compte**, dans ses décisions, des conseils et remarques de frères et sœurs d'autres assemblées, et elle est elle-même **en principe**^(b) liée aux décisions d'autres assemblées"]^(c) »

(a) « tout à fait indépendamment des autres assemblées » : en 146 ans, il n'y a guère eu d'assemblée parmi les milliers d' « assemblées larges », malgré leur insistance quant à leur indépendance, qui se soit considérée comme étant **totale**ment indépendante. Ils se réclament du seul Seigneur, du seul Esprit et de la seule Parole de Dieu. Cela les empêche dans la majorité des cas de parler d'indépendance totale, de reconsidérer **chaque** cas jugé par une autre assemblée, et d'arriver à un jugement tout à fait indépendant.

(b) « tient compte ... en principe » : cela ne **donne-t-il** pas **place** à des décisions différentes et même contradictoires dans **des cas individuels** ? D'autres passages rendront cela encore plus manifeste. Pour cette raison, et à cause du contexte de ce passage, nous ne pouvons considérer ces expressions finement nuancées que comme un affaiblissement des principes bibliques.

(c) Ces nuances d'expressions servent au frère Ouweneel d'un côté à se défendre, en **apparence** avec raison, contre le reproche de principes « larges », et d'un autre côté à acquitter d'innombrables assemblées de « frères larges » du reproche de suivre des principes larges.

Comme cela ressort clairement de Mat. 18:18-20 et 1 Cor.5:4, le principe biblique est que l'action d'une assemblée ayant le Seigneur au milieu d'elle est valable pour toute la terre. Nous sommes de ce fait liés à la décision de cette assemblée, **tant qu'il n'est pas** devenu évident qu'elle n'associe pas **délibérément et obstinément** le nom du Seigneur à de l'iniquité manifeste, et que, par conséquent, nous pouvons la reconnaître comme se réunissant au nom du Seigneur. Chaque déviation de ce principe, chaque affaiblissement signifie l'introduction de principes "larges", même si ces derniers sont camouflés par de nouvelles définitions.

« Sektiererei », p.14/2.3.2 = « Le sectarisme », p.31 au milieu/2.3.2(j)

« La division d'une assemblée n'est pas obligatoirement un obstacle à la communion. Lorsqu'une division se produit dans une assemblée pour une raison autre que le non-respect des fondements de la doctrine ou de la pratique chrétiennes, **on n'a pas le droit de mettre en demeure** les autres assemblées de **choisir l'une ou l'autre des deux parties**."^(a) Une telle division est toujours pro-

fondement regrettable, mais si, encore une fois, le motif ne touche pas un point fondamental, nous devons considérer qu'il y a des croyants sincères des deux côtés et **les accepter sans prendre parti.**^(b) » [Cette version française s'éloigne un peu du texte allemand.]

[Version allemande : « **À aucun prix** – sauf à cause des fondements de la doctrine ou de la pratique chrétiennes – , une division dans une assemblée ne doit devenir un test pour la communion, c'est-à-dire que d'autres assemblées ne doivent pas mettre en demeure, par une telle rupture, de **choisir le parti de l'une ou de l'autre assemblée.**^(a) Une telle division est toujours profondément regrettable. Mais s'il n'y a aucun fondement biblique pour [justifier] la rupture, comme ce serait le cas pour une hérésie fondamentale, **nous avons à nous y résoudre.** Mais nous n'avons alors en aucun cas le droit de faire un choix pour l'une ou l'autre assemblée, mais **devons accepter les croyants sincères des deux côtés.**^(b) »]

(a) On ne peut pas clairement discerner à quels cas **concrets** le frère Owenneel se réfère. En tout cas la pensée que deux groupes d'un même lieu, séparés par des problèmes de principe ou de pratique, puissent se réunir **tous les deux** selon le principe du seul corps est contraire à 1 Cor.11,18 ; 12,27, p.ex. Si une telle séparation locale n'a **pas** eu lieu à cause des « fondements de la doctrine ou de la pratique chrétiennes » et (il nous faut ajouter cela !) si elle n'a **pas** comme motifs que l'un des deux groupes a pris comme base de rassemblement des principes antiscrituraux (p.ex. l'indépendance), alors cette séparation locale est un péché. Elle peut être le résultat inévitable de schismes, d'un esprit de parti non jugé, et, par conséquent, représenter aussi une discipline de Dieu (1 Cor. 11:18-19).

Dans une telle situation, nous devons nous ranger aussi peu que possible du côté de l'un des **partis**, et nous ne pouvons **pas** davantage reconnaître **les deux** groupes comme étant réunis au nom du Seigneur, ou exercer la communion par la fraction du pain avec **les deux** groupes. Autrement, nous approuverions le péché de la séparation.⁶⁸ Mais, pour garder l'unité de l'Esprit, c'est bien notre devoir de nous efforcer sérieusement de remédier patiemment à cette séparation. Si ce but n'est pas atteint, parce que **l'un** des groupes s'obstine dans son attitude partielle, il est alors nécessaire d'examiner si **l'autre** groupe est innocent quant à cette séparation et à ses motifs, ou s'il s'est purifié quant à sa part de responsabilité en s'humiliant vraiment devant le Seigneur et désire de tout cœur se réunir au nom du Seigneur sur la base du seul corps. Les autres assemblées n'auraient alors aucune gêne

⁶⁸ À juste titre, W. Kelly dit dans The Bible Treasury, vol.13, p.362 : « Approuver des communautés distinctes est incompatible avec la Parole de Dieu ».

pour continuer (ou reprendre) la communion mutuelle avec ces frères et sœurs, selon les principes du seul corps.

(b) Par conséquent, nous n'osons pas exclure, par principe, pour **tous** les frères et sœurs de l'autre groupe la possibilité de les recevoir en tant que visiteurs. Ceci ne peut cependant s'appliquer qu'individuellement à des frères et sœurs qui ne sont pas **les auteurs actifs** ou **défenseurs délibérés** de la division, et la réception devrait être accompagnée d'un enseignement fraternel. Mais accepter des **lettres de recommandation** de ce groupe, ou même exprimer une communion mutuelle dans la fraction du pain serait en contradiction avec l'enseignement du seul corps et de son expression locale, et négligerait le déshonneur apporté au Seigneur par cette séparation.

Au sujet des séparations en Angleterre et en Amérique, qui n'avaient pas été causées par **de fausses doctrines** ou par **l'introduction de principes indépendants**, mais où les deux groupes continuaient à confesser **les mêmes principes scripturaux**, la « Lettre de Bâle » a exprimé cette pensée d'une manière claire et scripturaire.⁶⁹

Les conséquences des pensées du frère Oweneel à propos de la séparation des "frères larges" sont à considérer : voir à la page 2-4 de ce traité qui donne une citation du « Sektiererei », p.5/2.1.2

⁶⁹ Ces divisions constituent une mise en garde sérieuse à l'encontre de frères de quelque lieu que ce soit, qui prennent une attitude prématurée et pleine de préjugés quant à des mesures disciplinaires locales contestées. (Par la grâce de Dieu, la plupart de ces divisions ont été résorbées au cours de ce siècle.)

En présence de telles divisions, qui ont été précédées par des schismes d'ordre local ou national et par des formations de partis, il était évidemment très difficile aux assemblées d'autres pays et continents de se faire une idée claire et nette des différents points de vue.

Dans de telles situations, il est impératif d'une part de rester ferme quant aux principes bibliques du seul corps de Christ et de la seule maison de Dieu – et cela écarte la communion mutuelle dans la fraction du pain avec **deux groupes qui sont séparés l'un de l'autre** ; d'autre part, de faire preuve d'humilité, de douceur et de longanimité, qui parent à un dogmatisme obstiné. Ceci nous empêchera également d'imputer tout de suite une fausse attitude ou un cœur impur à des croyants qui, de la même manière, doivent se former un jugement difficile tout en étant loin et parvenus déjà à une conclusion différente. En **Annexe G**, la « Lettre de Bâle » (version française) est reproduite dans son intégralité.

« Open & Exclusive Principles », p.14/5 (Bode-Express 5:1992, p.6s)

« D'un autre côté, le "système" des "frères exclusifs" n'est à la longue pas si "fermé" que cela. **En principe**, toutefois, ils veulent s'en tenir à la doctrine scripturaire selon laquelle il y a ceux du "dehors" et ceux du "dedans" (1 Cor. 5:12), et aussi "lier et délier" se rapporte à la terre tout entière (Mat. 18:18). **Mais la situation de confusion dans l'Église de Dieu sur la terre ne permet pas toujours l'application de cette logique rigide** [hollandais : fait qu'il est souvent très difficile d'agir de manière conséquente par rapport à cette doctrine].^(a) De plus, il y a eu des cas de discipline pour lesquels il est permis d'avoir quelques doutes aussi bien parmi les "frères larges" que parmi les "frères exclusifs" – mais les "frères larges" décideront peut-être plus facilement de recevoir quelqu'un qui a été discipliné de cette façon douteuse, alors que les "frères exclusifs" éprouveront beaucoup plus d'hésitation : ils insisteront pour parler avec la personne concernée [hollandais : il faut d'abord qu'il y ait des entretiens avec l'assemblée en question] afin de s'assurer du bien-fondé de la décision. Et, si des assemblées environnantes en arrivent à la conclusion que la décision était fausse, elles en feront part à l'assemblée qui en est responsable, et lui demanderont expressément de corriger son erreur. Si l'assemblée refuse, soit la communion ne sera plus réalisée avec elle – **cette décision étant assez sévère et conduisant parfois à d'autres divisions** – ou bien alors les assemblées environnantes **déclareront simplement qu'elles ne se sentent pas liées par la décision**,^(b) étant donné qu'elle est manifestement fausse.

Ici aussi, **les différences** entre les "frères larges" et les "frères exclusifs" **sont seulement graduelles**^(c) [Dans la version hollandaise, le passage précédent est absent et commence avec ce qui suit, en ajoutant les mots : « Ici aussi on constate que ... »]. Les "frères larges" étant un peu plus libres et les "frères exclusifs" un peu plus restrictifs, **les uns et les autres se retrouvent finalement sur un terrain similaire**.^(c) Les difficultés sont causées par des "frères larges" qui ont [anglais : toujours] des idées très larges – mais ils sont aussi critiqués dans leur propre milieu – et par des "frères exclusifs" qui ont des idées très strictes – et ils ont aussi leurs opposants dans leur propre milieu. »

(a) Pouvons-nous relativiser les principes bibliques à cause des manquements dans la pratique ? La version hollandaise paraît un peu plus retenue dans sa formulation, c'est-à-dire qu'elle laisse transparaître ici, et dans d'autres passages, une légère divergence entre les autres collaborateurs de la rédaction du Bode et les deux auteurs de l'article.

Aussi bien dans « Le sectarisme » que dans la Lettre circulaire de mars 1994, les frères font à nouveau appel aux « principes scripturaux de nos anciens frères ». En voici une citation :

« Je sais qu'on avance que l'église est actuellement dans un tel état de ruine que l'ordre scripturaire selon l'unité du corps ne peut plus être maintenu. **Mais alors, que les objecteurs avouent, s'ils sont honnêtes, qu'ils cherchent un ordre non scripturaire, ou plutôt le désordre.** » J.N. Darby, Letters, vol.1, p.425.

(b) En dépit des différences qui apparaissent dans la version hollandaise, **l'affaiblissement du principe biblique** par les frères Ouwenel et Medema est encore évident : les assemblées qui contestent les décisions d'autres assemblées ont la possibilité de prendre une position moins « **drastique** » en passant outre à la décision prise, et **en même temps en maintenant** la communion avec cette assemblée, c'est-à-dire en continuant à considérer qu'elle se rassemble au nom du Seigneur.

Concéder et pratiquer cette possibilité signifie, à la lumière de la Parole de Dieu, qu'on méprise la présence **du même Seigneur**.⁷⁰ Sa présence seule donne à une assemblée de la puissance pour prendre des décisions selon sa volonté (1 Cor.5,4) et donne autorité à ces décisions (Mat. 18:20). Si nous reconnaissons que le Seigneur est présent dans une assemblée, nous sommes liés aux décisions que cette assemblée prend en son nom. Déjà, dans l'Ancien Testament, les Israélites étaient liés aux sentences prononcées au lieu que l'Éternel avait choisi. Une action contraire était qualifiée **d'agissement avec fierté** par Dieu lui-même (Deut. 17:10, 12).

Une telle action traduit du mépris quant à l'action du même Esprit qui a produit l'unité de tous les croyants et qui désire la maintenir sur le plan pratique, pour la gloire de Dieu (Éph. 4:3). L'Esprit Saint ne conduit pas des assemblées ou des personnes à prendre des décisions qui sont opposées les unes aux autres.

Finalement, une action indépendante révèle une fausse appréciation de la signification **du seul corps et de la seule maison de Dieu**, dont chaque assemblée locale est une **expression**, et non pas une entité indépendante. Si des assemblées locales selon l'Écriture prenaient des décisions uniquement en **leur propre** nom, des décisions contradictoires seraient peut-être encore concevables. Mais, vu que les assemblées locales doivent agir, se-

⁷⁰ Dans ce passage et ultérieurement, nous voulons dire que le **principe** de la "double communion" est le **principe** de l'indépendance caractérisé objectivement par un tel mépris. Nous ne rendons aucun jugement quant aux sentiments personnels des croyants qui agissent ainsi ; il se peut qu'ils ne soient pas pleinement conscients du contenu et de la portée de ce principe.

lon l'Écriture, au nom **du même Seigneur**, et comme expression du seul corps de Christ, de toute la maison de Dieu sur la terre, et pour la sphère de la terre tout entière (1 Cor. 12:27 ; 1 Tim. 3:15 ; Mat. 18:18), des actions contradictoires sont exclues.

Cependant, nous ne sommes pas liés de manière permanente par des décisions **clairement antiscrituraires**.⁷¹ Car, si des croyants, malgré des exhortations nettes et patientes, tiennent ferme une décision prouvée comme étant **contraire à l'Écriture**, ils montrent par là qu'ils ne se rassemblent pas (ou plus) au nom du Seigneur, comme expression du seul corps et de la seule maison. Mais à ce moment-là, **ils ne peuvent plus être reconnus** comme expression de la maison de Dieu, car cette maison est caractérisée par la sainteté. Alors – **et seulement alors** – nous ne sommes plus liés aux décisions de cette assemblée.⁷²

Nous considérons comme particulièrement grave le fait que les frères Steenhuis, Ouweneel et Medema, dans leur pratique personnelle, aillent **encore plus loin** que ce que nous venons de décrire. Ainsi, ils expliquent p.ex., que, en tant que frères individuels, ils n'ont pas à respecter certaines exclusions – à leurs yeux non scripturaires – et agissent en conséquence. Dans la **Lettre circulaire de mars 1994**, p.8 au milieu (Décisions de parties d'assemblées), ces trois frères se sont arrogés le droit de décider, au sujet d'affaires dans d'autres pays et continents, ce qui devait être considéré comme des décisions d'assemblée et ce qui était des « décisions de partis » :

« Ceci est absolument inacceptable, et **nous, les soussignés**, ne l'acceptons donc pas. Pour nous les frères ... sont simplement en communion pratique, et si le cas se présente, nous agissons en accord avec cela. »

(c) Pour les frères Ouweneel et Medema, la conséquence **logique** de **fausses** hypothèses, comme nous l'avons vu, est qu'ils considèrent les différences par rapport aux principes et à la pratique des "frères larges" comme étant uniquement « **graduelles** ».

⁷¹ Ce qui signifie : si nous reconnaissons, d'un côté, l'**autorité** d'une assemblée réunie au nom du Seigneur, nous rejetons, de l'autre côté, la pensée de l'**infaillibilité** des assemblées locales.

⁷² Cp. J.N. Darby, Collected Writings, vol.20, p.298ss.

« Sektiererei », p.11/2.3.1 = « Le sectarisme », p.25 bas et 26/2.3.1

« Un "cercle de communion" ? – Parmi les "frères" [litt. : le "mouvement des frères"], on arrive, de plus en plus, à faire une distinction toujours plus nette entre les rassemblements qui sont en communion avec nous et ceux qui ne le sont pas. Cette idée est généralement indiquée par l'expression "cercle de communion". C'est un cercle (groupe) de rassemblements qui se reconnaissent mutuellement comme "en communion pratique" et qui se distinguent d'autres rassemblements, qu'ils considèrent comme n'étant pas "en communion pratique" avec eux.

Cette idée était inconnue à des frères comme Darby et Kelly. D'après ce que je sais, c'est le frère F.W. Grant qui l'a exprimée pour la première fois.^(a) C'est d'ailleurs très compréhensible : en pratique les croyants aiment bien connaître les rassemblements où ils peuvent se rendre pour rompre le pain [sans avoir à se poser de questions à leur sujet]. Mais l'idée d'un cercle de communion strict, quoique pratique et compréhensible, porte [au fond] en soi le danger de sectarisme. Pour cette raison Darby n'aimait pas les listes d'assemblées comme cela apparaît, p.ex., dans la lettre mentionnée plus haut (2.1.f) [p.22 en bas/2.2.1(f)]. Une telle liste suppose l'idée d'un cercle de communion. Le grand problème d'une telle liste ne concerne pas tellement les assemblées qui s'y trouvent (on exprime que les croyants peuvent s'y rendre sans réserve pour rompre le pain), mais plutôt celles qui ne s'y trouvent **pas**. La liste donne l'impression que chaque rassemblement qui ne s'y trouve pas, est tel [litt. : l'un de ceux auxquels] qu'on ne peut pas s'y rendre pour rompre le pain.^(b) Or, cette pensée est clairement sectaire. Un cercle de communion devient ainsi une simple communauté religieuse, comme beaucoup d'autres. Nous ne parlons pas de "membres" bien sûr, mais quand nous parlons de ceux qui sont "en communion" pour les distinguer de ceux qui "ne sont pas en communion", il est évident que c'est la même chose. **Dans ce sens, la ligne de séparation entre personnes, ou assemblées, en communion (pratique) "avec nous" et celles qui "ne le sont pas" est sectaire.**^(c) Et plus on est strict à respecter cette ligne [de séparation] – le premier groupe pouvant rompre le pain avec nous tout le temps, le second (presque) jamais – plus on est sectaire. »

(a) Darby et Kelly n'ont pas, il est vrai, utilisé cette **expression**. Mais sa substance, telle que F.W. Grant la donne dans son livre « A Divine Movement » (*Un mouvement divin*), correspond exactement aux convictions de ces deux frères. Il ne s'agit pas de défendre l'**expression**, qui a été probablement inventée par les "frères larges". Mais nous aimerions avertir avec insistance du danger de vouloir régler de manière non biblique, à un niveau **purement personnel**, des questions relatives à notre communion. Cela si-

gnifierait que chacun pourrait créer son propre cercle de communion et ainsi « faire ce qui est bon à ses yeux »⁷³

(b) Un livre d'adresses, dans différents pays, n'était jamais autre chose, dans la pensée de ses compilateurs, qu'une indication des assemblées **dont on sait** que les frères et sœurs de chaque lieu **désirent se rassembler** selon les principes de la Parole, c'est-à-dire **en conformité avec la vérité touchant le seul corps de Christ et la seule maison de Dieu**.

(c) Si nous **insistons** à l'excès sur cette expression « avec nous », il y aura naturellement **le danger** d'une pensée sectaire. La question demeure cependant de savoir si certaines assemblées ou frères et sœurs se rassemblent selon les principes de la Parole ou non. S'ils ne le font pas, si p.ex. ils insistent sur l'indépendance de chaque assemblée locale, ce sont **eux** qui fixent une **ligne de démarcation** en perdant de vue l'aspect général de l'unité et de la communion entre assemblées, comme nous le trouvons dans le Nouveau Testament.

À cet égard, il nous faut de nouveau rappeler que notre Sauveur est mort afin de rassembler en un les enfants de Dieu dispersés, et que Dieu, le Saint Esprit, a formé cette unité. Cela ne peut pas nous laisser indifférents en ce qui concerne la réalisation et la représentation de cette unité selon l'Écriture. L'ordre de la maison de Dieu exige pourtant de **discerner** si des assemblées ou des individus se soustraient à cette responsabilité en se considérant eux-mêmes (même inconsciemment) comme assemblées indépendantes, ou s'ils s'efforcent de répondre à ces principes (même si c'est avec beaucoup de faiblesses et de manquements).

En essayant de faire cette **distinction**, ce n'est **pas** une question de sectarisme, mais plutôt d'obéissance à la révélation que Dieu nous a donnée à ce sujet dans sa Parole et qui engage nos consciences.

⁷³ Dans la littérature des "frères larges", l'expression « cercles de communion » est constatée déjà à la fin des années 80 et au début des années 90 du siècle passé, et lors de la contestation avec le groupe « Needed Truth » en 1842.

Certains d'entre eux (p.ex. J. James, J.H. Burr ridge) ont aussi employé l'expression dans la dispute avec F.W. Grant et d'autres frères qui refusaient les tendances indépendantes de F.C. Jennings et d'autres. F.W. Grant, lorsqu'il utilisait cette expression, au milieu des années 90, la mettait habituellement entre guillemets. C'est donc une indication comme quoi ce n'est pas lui qui a créé cette expression.

F.B. Hole, tant en ce qui concerne l'expression que ce qui a trait à sa substance, traite ce sujet de façon remarquable dans « Assembly Principles » (*Principes de l'assemblée*) et dans d'autres publications. Voir l'**Annexe H**.

Résumé

La lecture des écrits cités nous a laissé globalement les impressions suivantes, [que nous ne partageons pas], quant au sujet de « l'indépendance » :

1° Quant à la question de savoir si des croyants se rassemblent sur la base de l'unité du corps, on la fait dépendre **uniquement** de leur pratique de réception.

2° Cette nouvelle définition n'est pas complétée avec la même insistance par le sujet de l'unité de la maison de Dieu. **Globalement**, il ne reste qu'une description abrégée du rassemblement scripturaire.

3° En conséquence, les relations des assemblées locales entre elles ne sont plus clairement définies. Par contre, on propose de **nouvelles définitions fallacieuses** quant à la nature des principes « larges » et des principes « bibliques » dans la question de l'unité ou de l'indépendance.

4° La possibilité est offerte (et appliquée) à des assemblées locales, et même à des individus, de passer tout simplement outre à des décisions contestées d'une autre assemblée tout en reconnaissant cette assemblée comme étant encore réunie au nom du Seigneur. D'un autre côté, une ligne de conduite biblique conséquente est **dénigrée comme étant « drastique »**.

5° Des séparations existantes qui, de fait ou prétendument, ne proviennent **pas** d'un « mal fondamental », sont considérées comme étant peu importantes et peuvent être ignorées dans la pratique.

6° La possibilité est offerte (et appliquée) de **rompre le pain dans d'autres communautés chrétiennes**, et de « s'unir à ce moment » avec elles. Des remarques limitatives montrent que, pour le moment, il est question d'assemblées "larges", lesquelles exercent sur le plan **local** une discipline scripturaire.

7° Par conséquent les différences avec les "frères larges", en enseignement et en pratique, sont inévitablement ressenties comme n'étant que « **graduelles** ».

8° L'enseignement de l'Écriture à ce sujet est simple et clair. Les nouvelles définitions, insuffisantes, et les modifications arbitraires le rendent confus et compliqué.

Tous ces courants de pensées affaiblissent de façon évidente la nécessité d'un chemin collectif selon les principes du seul corps de Christ et de la seule maison de Dieu. Ils n'offrent aucune possibilité pour un maintien **collectif** de la communion chrétienne dans la séparation **collective** et efficace du mal, si celui-ci n'est pas jugé **par** une assemblée locale.

S'il y a une assemblée de Dieu, un corps de Christ, une maison de Dieu **sur cette terre** – ce fait est très clair dans beaucoup de passages de l'Écriture et

ceci, que je sache, n'a pas été contesté par nos frères jusqu'ici -, alors nous ne sommes pas sans responsabilité, individuellement et collectivement, si un mal connu est toléré consciemment en d'autres lieux, dans des assemblées avec lesquelles nous sommes en communion. Le croyant doit se séparer de l'iniquité aussi bien dans sa vie personnelle que dans ses relations (2 Tim. 2:19-21).

Et la nécessité de cette séparation, comme aussi de la purification d'associations mauvaises pour poursuivre réellement la justice, la foi, l'amour, la paix, est imposée par une **fidélité personnelle** envers le Seigneur, mais pas de manière **individuelle**, mais avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur, tout en s'appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix (2 Tim. 2:22 ; Éph. 4:1-3).

Lorsque nous considérerons dans le prochain chapitre le sujet de la « souillure », nous aborderons naturellement ce problème de base des "frères larges", problème de la séparation du mal dans le cas où une assemblée locale refuse de le juger. Cette séparation ne peut être faite de manière conséquente que dans la mesure où elle est réalisée **collectivement**, dans un comportement pratique conforme au principe du seul corps de Christ et de la seule maison de Dieu sur la terre. C'est justement cela qui est rendu impossible par la conception propre de l'indépendance des assemblées "larges". La dilution des principes bibliques entreprise par les frères Ouweneel et Medema renferme le germe de **ces mêmes difficultés**.

3. Indifférence dans les relations ou séparation scripturaire ?

La Parole de Dieu rend l'assemblée, comme aussi les croyants individuels, responsables des relations qu'ils entretiennent et des personnes avec lesquelles ils expriment la communion. Considérons brièvement 1 Cor. 5:1 Cor. 10, ainsi que 2 Tim. 2.

1 Corinthiens 5

Les croyants à Corinthe étaient conscients du fait qu'un fornicateur vivait au milieu d'eux (v.1). Il semble qu'ils n'avaient pas encore été expressément enseignés sur la manière d'agir dans un tel cas. Or, ils ne menaient pas deuil sur ce péché terrible (v.2) par lequel le Seigneur était déshonoré, mais ils toléraient le méchant au milieu d'eux. Après les exhortations faites à l'assemblée pour qu'elle agisse dans la puissance de notre seigneur Jésus Christ (v.3-5), l'apôtre montre aux Corinthiens que, bien qu'ils fussent « sans levain » quant à leur position (v.7b), ils ne pouvaient plus être considérés comme étant « sans levain », ou une « nouvelle pâte », quant à leur pratique. Afin de le redevenir (il nous est dit littéralement « afin que ... vous soyez »), ils devaient ôter le vieux levain (v.6-7a). Le mot grec pour « ôter » signifie « purifier en mettant dehors ».⁷⁴ Le même mot composé revient encore en 2 Tim. 2:21 : « se purifie ».

Dans les versets 6 et 7, il est clair que Dieu ne pouvait plus considérer l'assemblée à Corinthe, **dans son état pratique**, « sans levain », comme étant une « nouvelle pâte », comme étant « pure ». C'est un principe sérieux, que nous ne puissions plus regarder comme étant pure une assemblée locale qui tolère consciemment le mal manifeste en son sein. **Après** que les Corinthiens se soient repentis de leur attitude d'indifférence, et après avoir ôté le méchant (2 Cor. 7:9-11), il pouvait être dit d'eux qu'ils étaient « purs » dans l'affaire (v.11).

Lorsque nous parlons de « souillure » par communion avec le mal, nous le faisons selon les termes qu'utilise tout le Nouveau Testament,⁷⁵ non pas dans le sens que l'impureté du méchant est transmise par pur contact extérieur, mais

⁷⁴ Grec « ekkathairo » de « kathairo » = « purifier » avec le préfixe « ek » = « en dehors ». [voir note h, p.329 du Nouveau Testament, Version Nouvelle J.N.D. 1872, 2^e édition Pau-Vevey, ou New Testament, New Translation, J.N.D., 2 Tim. 2:21, note z].

⁷⁵ Cf. p.ex. Mat. 5:8 ; Mc. 7:18 ; Actes 10:15.

dans le sens d'une impureté **de cœur** qui devient visible extérieurement par des paroles ou des actes et qui « souille » la personne en question **publiquement**⁷⁶ et la rend inapte à la communion chrétienne. Ceci se produit p.ex. lors d'une attitude indifférente et neutre à l'égard du méchant, en particulier lorsque la communion avec celui-ci est maintenue ; on prend ainsi une attitude d'indifférence quant à l'honneur dû au Seigneur. D'autre part, nous devons rejeter la pensée de souillure **non intentionnelle** par des péchés **cachés** qu'un **autre** a commis.⁷⁷ Le fait que les péchés cachés font obstacle à l'action du Saint Esprit dans l'assemblée et que celle-ci dans son ensemble en porte une certaine responsabilité est vrai. Mais le Nouveau Testament ne nous autorise pas à parler dans ce cas d'**impureté** ou de souillure de l'assemblée. De telles formulations ne doivent pas seulement être rejetées parce qu'elles rendent les croyants angoissés et inquiets, mais avant tout parce qu'elles affaiblissent le sérieux associé à cette expression dans 1 Cor.5 et 2 Tim.2. Selon ces passages, **la souillure** est le fait de prendre une position neutre et de maintenir consciemment la communion avec un mal évident.⁷⁸

⁷⁶ Note des traducteurs – En effet, la conscience des saints est directement touchée par la présence d'un mal **connu au milieu d'eux**. Ils sont souillés en n'ôtant pas le méchant du milieu d'eux (1 Cor.5,6-8) ou en ne s'en retirant pas eux-mêmes s'il n'est plus possible de l'ôter (2 Tim.2,19,21), et en ne rompant pas toute relation personnelle avec lui (2 Jn.7-11). Conduits par l'Esprit de Dieu, les saints ne jugent pas seulement le mal extérieurement, mais **d'abord dans leur cœur**, devant Dieu (1 Cor. 5:2).

⁷⁷ Dans ce contexte, nous mettons en garde contre le fait de déduire un enseignement de la souillure exprimée dans les types de l'Ancien Testament. Nous devons plutôt discerner la doctrine au sujet de l'Assemblée et de ses obligations dans le Nouveau Testament, tout en étant concernés par les types et les exemples de l'Ancien Testament illustrant la pratique de cette doctrine (cp. 1 Cor. 10:6, 11 ; Hébr. 4:11).

⁷⁸ Les frères J.N. Darby et W. Kelly voient de la manière suivante la pensée de la souillure : ils **n'ont pas** enseigné que des relations **inconscientes** souillent, mais qu'une **communion consciente avec le mal, donc le support du mal**, souille et met du levain dans l'assemblée :

- J.N. Darby, Collected Writings, vol.20, p.300s : « Nous avons jugé que si une assemblée (qui ne serait pas prise par surprise, ce qui peut arriver partout, ou par manque de vigilance, ce dont nous sommes tous capables) admet **consciemment et volontairement** le mal ou le blasphème, ce n'est pas une nouvelle pâte. »

- Collected Writings, vol.26, p.217 : « Dieu a fait d'eux une pâte sans levain, et ils perdraient leur caractère s'ils n'agissaient pas sur cette base. Vous n'êtes pas du tout une nouvelle pâte, si vous n'ôtez pas le levain. "Comme vous êtes sans levain", c'est leur position, et vous perdez votre caractère si vous n'agissez pas. » En p.218 : « Le levain est la chose qui souille et corrompt. D'autres étaient aussi impliqués, parce qu'ils ne voulaient pas juger le mal. »

- Collected Writings, vol.33, p.22 : « ... ils n'étaient pas incestueux, mais, tant que l'inceste était **permis**, l'assemblée en était coupable, et n'en était pas purifiée, ainsi que les

Prenons un exemple de la vie de tous les jours. Dans chaque maison, il est inévitable que des saletés s'introduisent toujours à nouveau. Mais la maîtresse de maison balaie et nettoie régulièrement. Si les enfants apportent un jour des gros tas de boue, elle prendra aussitôt le balai et la pelle. Ne disons pas que cette maison est sale ou impure (cela concernerait alors **toutes** les maisons). Cette maison n'est pas **caractérisée** par la saleté ou l'impureté, mais par l'effort constant et quelquefois particulier de la maîtresse de maison pour entretenir la propreté. Nous caractériserions une maison de sale, si la maîtresse de maison était indifférente à la saleté et ne faisait pas du tout le ménage régulièrement. **Cette attitude caractérise alors la maison.**

1 Corinthiens 10

Les versets 14 à 22 montrent très clairement que Dieu tient l'assemblée et les croyants individuellement responsables de la communion qu'ils entretiennent aussi bien avec des principes qu'avec des personnes. Le seul pain symbolise au verset 17 tout le corps de Christ sur la terre (pas seulement une assemblée locale, parce qu'il est dit : « **nous** qui sommes plusieurs »). La participation à la

individus qui la composaient. » En p.26 : « .le n'ai pas la moindre pensée que le rassemblement à Vevey soit souillé, parce que ces personnes ont trompé l'assemblée et qu'elle les a reçues de bonne foi. Mais un rassemblement, acceptant **consciemment et volontairement** une personne dans le mal, n'est pas une nouvelle pâte, si j'en crois 1 Cor. 5. Si le rassemblement juge le mal, ou si même le mal a été admis par ignorance – il se peut dans ce cas qu'il n'y ait pas eu assez de vigilance – l'assemblée **n'est pas souillée, parce que sa conscience n'a pas été engagée dans le mal**. Mais si le mal est là, porté à la lumière, l'assemblée doit elle-même se montrer pure dans l'affaire, **si non ce n'est plus une nouvelle pâte, elle est impure, et aucun de ses membres** n'invoque le Seigneur **d'un cœur pur, à moins** qu'il y ait une réelle ignorance du fait. Et cela est vrai *ad infinitum* : deux, ou deux millions de rassemblements n'altèrent pas le principe. Dans chaque cas, la question est celle-ci : **L'assemblée a-t-elle, consciemment et volontairement, admis ce qui est impur ? S'est-elle volontairement associée à ce qui est impur ? Si oui, elle est elle-même impure, ainsi que tous ceux qui la forment**. Ce que M. O. voudrait, c'est que, si l'assemblée elle-même est rejetée, ceux qui en viennent, qui sont purs, soient admis. **Je fais aussi ainsi. Cependant**, la question n'est pas tant celle-ci. Elle est de savoir si ceux qui en sont sortis sont purs, s'ils sont [personnellement] **consciemment** associés avec l'impureté. 1 Cor. 5 établit la question. »

- W. Kelly, « Pamphlets », p.485 : « ... l'assemblée étant tout entière souillée par le mal **qu'elle connaît et qu'elle refuse de juger**. »

- The Bible Treasury, vol.10, p.262 : « **La tolérance** du mal dans une partie contamine tout l'ensemble. »

- The Bible Treasury, vol.N5, p.256 : « ... le levain est le méchant qui, **s'il est toléré**, souille l'assemblée ... »

fraction du pain exprime symboliquement la communion universelle et l'unité du corps de Christ. C'est pourquoi, à la lumière des versets 16 et 17, la responsabilité dans la question de savoir avec qui nous exprimons la communion, **ne peut se limiter au domaine local**.

Le verset 20 montre que ces Corinthiens, qui mangeaient des viandes sacrifiées aux idoles dans le temple d'idoles (1 Cor. 8:10), **étaient en communion** avec les démons. Une telle communion était assurément une communion **qui souille**, bien que nous ne devions pas les soupçonner de vouloir une telle communion avec les démons.

Mais Dieu avait commandé de s'abstenir des sacrifices offerts aux idoles (Actes 15:20, 29), et il est expressément parlé de souillure des idoles (v.20). Celui qui, comme les Corinthiens, **ne se soumet pas au commandement divin de la séparation**, par des arguments savants et cependant faux (1 Cor. 8), n'aura pas à s'étonner que Dieu le considère comme étant en communion avec le mal, et donc, de ce fait, souillé.

Cette pensée n'est **pas** destinée à introduire furtivement la doctrine de la souillure par communion **inconsciente** avec des personnes dont le mauvais état moral **n'a pas encore été manifesté**. Après tout, l'idolâtrie était une chose pleinement connue et les Corinthiens **auraient dû savoir** que, derrière les idoles de néant, se cachaient les démons. Nous voulons seulement faire ressortir ce que ce passage nous montre : Dieu nous tient responsables quant aux personnes ou aux choses avec lesquelles nous sommes en communion. Et, en particulier, lorsque nous participons à un acte religieux qui **exprime symboliquement la communion**, nous sommes responsables d'**examiner les principes** qui s'y rattachent, parce que nous nous **identifions moralement** à ces derniers. Celui qui **par insouciance néglige** d'examiner ces choses ou qui, comme les Corinthiens, se dérobe à ses responsabilités quant à la séparation, par le biais d'une fausse logique, ne peut pas – et ceci est montré clairement par le passage – **être excusé sous prétexte d' « ignorance »** devant Dieu et les hommes.

2 Timothée 2

Hyménée, Philète et d'autres faux docteurs avaient annoncé des doctrines qui portaient atteinte aux fondements du christianisme et en même temps à la gloire du Seigneur (v.16,18). C'est pourquoi dans l'image de la « grande maison » des versets 20 et 21, les croyants sont enjoins de se purifier de ces vases à déshonneur. Cette séparation est nécessaire – à côté de la pureté exigée dans la marche personnelle (v.19,22) – lorsqu'on veut être soi-même un vase à honneur pour le maître de la maison (v.21) – autrement on n'est plus un

vase à honneur mais plutôt à déshonneur (=souillé) (v.21). Ce devoir subsiste aussi pour le croyant **individuellement, lorsque des assemblées se présentent comme étant souillées**, par le fait qu'elles refusent de juger le mal manifeste, perdant ainsi leur caractère biblique de maison de Dieu.

Nous remarquons par ce passage que la responsabilité de la séparation **ne connaît pas de limite locale**. La « grande maison » est visiblement une image de la chrétienté tout entière, embrassant tous ceux qui « **prononcent le nom du Seigneur** » (v.19), qui confessent Christ, sous quelque forme que ce soit, extérieurement ou en vérité.

Abstraction faite de **l'enseignement** très clair de ce passage où les « vases » désignent expressément des **personnes** (v.21), nous pouvons faire une **application**, quant au devoir de la séparation de tous les principes qui portent atteinte à la gloire du Seigneur et à ses droits lorsque, p.ex., la libre action du Saint Esprit est remplacée dans son principe par un système clérical. Cependant nous devons faire de telles **applications** avec toute prudence ; il nous faut éviter d'édifier d'autres conclusions sur cette application. Nous appuierons la **doctrine** (de la libre action du Saint Esprit) sur d'autres passages évidents de l'Écriture : p.ex., le verset 19 de ce chapitre exprimé d'une **manière générale** : « Toutefois le solide fondement de Dieu demeure, ayant ce sceau : Le Seigneur connaît ceux qui sont siens, et : qu'il **se retire de l'iniquité**, quiconque prononce le nom du Seigneur ».^{79 80}

⁷⁹ Quelques citations de J.N. Darby et W. Kelly à ce sujet :

- J.N. Darby, Letters, vol.2, p.4 : « se séparant de l'iniquité, se purifiant soi-même des **faux docteurs** »

- Letters, vol.2, p.326 : « Mais en 2 Tim. 2, ceux qui renversent la foi de quelques-uns, disaient simplement que la résurrection avait déjà eu lieu, et l'apôtre demande au fidèle de se séparer d'eux. » Cf. aussi la différenciation entre faux docteurs et ceux qui se sont trompés, p.327.

- W. Kelly, The Bible Treasury, vol.N3, p.288 : « Rom. 9:21 et 2 Tim. 2:20. Les vases à déshonneur sont des réprouvés, dans les deux passages. Mais, dans les Romains, c'est dans la sphère générale des méchants ; en 2 Tim. 2, c'est dans la sphère plus restreinte de ceux qui, bien qu'étant des chrétiens de nom, n'ont pas de conscience envers Dieu et corrompent [ou litt. : "détruisent"] Sa maison ; Dieu les détruira [ou litt. : les "corrompra"]. »

- The Bible Treasury, vol.16, p.171 : « Ce principe s'est aussi **appliqué** quand des hommes pieux parmi les protestants et les romanistes commencèrent à discerner le vrai caractère de l'église et le mal provoqué non seulement envers des membres, mais aussi envers la Tête du corps, par l'erreur générale et la pratique du mal ... les droits bafoués du Saint Esprit ... »

⁸⁰ Note des traducteurs – Précisions sur la note précédente : En 2 Tim. 2:20, les vases à déshonneur sont réprouvés quant à leur témoignage, s'ils ne se séparent pas du mal, et

Tandis que 1 Cor. 5 montre surtout que **l'assemblée locale** est souillée lorsqu'elle tolère consciemment du mal, 2 Tim. 2 montre plutôt l'aspect **individuel** : un **individu** est aussi souillé s'il ne se sépare pas personnellement des méchants par lesquels le Seigneur est ouvertement déshonoré. « Personnellement » ne veut pas dire « d'une manière individualiste », car au verset 22 nous avons le côté positif de la communion. Bien entendu, garder l'unité de l'Esprit selon Eph.4,3 ne doit pas être laissé de côté s'il est nécessaire de se séparer du mal.

Voyons ci-dessous quelques exemples montrant comment l'obligation de se retirer de relations impures est affaiblie aujourd'hui :

« Open & Exclusive Principles » p.11s/4.3 (Bode-Express 4/1992, p.9s)

« "Séparation secondaire" » – Il y a un autre problème, quant à notre "relation avec le mal", étroitement lié au dernier paragraphe. Ceci en outre concerne la mesure de la souillure. Par "séparation secondaire", nous sous-entendons ceci [voir la version hollandaise] : la souillure est semblable à **une chaîne** dont chaque anneau est en relation avec le suivant. Si B refuse de rompre ses relations avec un hérétique A, alors qu'en même temps il maintient une forme de communion fraternelle avec C, non seulement B est souillé, mais aussi C. Et ce n'est même pas tout, puisque D, par le moyen de K, sera contaminé, s'il est dans la même assemblée que C. Et si G, p.ex., va voir L, la souillure passe de L vers M à P, etc... Par conséquent, non seulement la séparation des hérétiques et d'autres personnes vivant dans le péché est nécessaire, dit-on, mais aussi la séparation de ceux qui ont plus ou moins relation avec eux.

Dans les milieux des "frères larges", ce principe est fermement rejeté.^(a)

Avec les "frères exclusifs", on le trouve **plus fréquemment** [version hollandaise : "parfois"^(b)], bien qu'on en tire rarement ou jamais les conséquences d'une manière significative [version hollandaise : ("rarement ou jamais de manière si absolue. En vérité, partout où l'on a quand même tiré ces conséquences, des divisions sérieuses étaient le résultat prévisible."]. Mais quand on ne tire pas ces conséquences, on peut soulever la question de la durée et de la longueur de cette chaîne de souillure. En d'autres termes, la question est de savoir jusqu'où l'on doit aller dans la séparation du mal.

cela, *même si ce sont de véritables croyants*. Ceux, parmi ces vases à déshonneur, qui n'ont que la profession chrétienne *sans être vivifiés*, seront encore réprouvés à la fin, c'est-à-dire *condamnés éternellement*.

Nous disons que c'est un réel problème, parce que **beaucoup de "frères exclusifs" sont très conscients de cette grande difficulté de l'"argument de la chaîne"**. Car si P est à la fin de la chaîne, il peut ne pas être même informé de l'existence de l'hérétique A, ni mêlé à sa doctrine pernicieuse. Quelqu'un pourrait-il réellement soutenir le point de vue que P a été souillé ? Si l'on met en avant cette manière de faire, il n'y aura pas de jambes pour se tenir debout, car nous pouvons être sûrs que, avec cette conception, nous sommes tous souillés par le mal. Donc il n'est plus du tout possible de se réunir sur la base de la séparation du mal, car une telle séparation est totalement impossible – à moins que nous ne nous enfermions dans un ghetto, comme l'ont fait les frères exclusifs Raven-Taylor. »

(a) Ce furent les "frères larges" qui ont découvert l'argument de la souillure en chaîne. **Ils prétendaient** que les "frères exclusifs" argumentaient **ainsi** leur position. W. Kelly et J.N. Darby ont réfuté cette insinuation, ont montré clairement les erreurs de cette argumentation, et signalé les causes réelles de l'établissement et du maintien de la division de 1848.⁸¹

Les « anciens frères » ne portaient **pas** du principe qu'une souillure se « transmettait » d'une personne à une personne B, mais plutôt du fait que les assemblées larges, « de A à Z », **avaient adopté des principes** par lesquels, depuis 1848, ils avaient **délibérément** évité une séparation nette d'avec le mal – principes qui signifient qu'on peut recevoir tranquillement des personnes qui rompent le pain avec de faux docteurs tant qu'elles n'ont pas adopté pour elles-mêmes les fausses doctrines ou (s'il s'agit des "tight brethren" ou "frères larges stricts") qu'il n'est pas possible de réaliser une séparation commune et fondée des assemblées pratiquant cela.

Par contre, les « anciens frères » parlaient concrètement de souillure, **lorsqu'on maintenait la communion avec de telles assemblées ou personnes qui refusaient de juger le mal**, et cependant ils tenaient compte, dans le cas individuel, de l'ignorance **sincère**.⁸²

⁸¹ Comparer p.ex. les Lettres de JND, vol.1, p.506 ; vol.2, p.219, 224, 252, etc ... Dans ces lettres et articles, J.N. Darby et W. Kelly rejettent clairement l'argument de la souillure produite par une chaîne d'associations par laquelle le dernier membre ne sait plus rien du péché du premier (sans citer le mot de chaîne). Ils font ressortir d'autre part qu'une communion consciente avec le mal manifeste et le maintien délibéré de la communion avec des assemblées qui refusent de juger le mal amènent la souillure.

⁸² Il ne faut pas oublier non plus que le maintien officiel de la communion était largement manifesté, et l'est encore aujourd'hui, p.ex. par « The Assemblies Address Book » ou le « Wegweiser » (livres d'adresses des « frères larges » anglais et du « cercle de frères libres » d'Allemagne) qui citent partiellement, comme « épigraphe », Actes 2:42 : « Et ils persévéraient dans la doctrine et la communion des apôtres, dans la fraction du pain et les prières ». En dehors de cela, l'acceptation de lettres de recommandation exprime

(b) Un exposé détaillé, **affirmatif**, des « arguments de la chaîne » nous est connu seulement dans « Het verhaal van de "broeders" », p.84, **du frère Ouweneel lui-même !** Dans son ministère oral, il a présenté cet argument également dans d'autres pays, suscitant ainsi ou favorisant un courant de pensée qu'il critique maintenant.

« Sektiererei », p.18s/3.1 = « Le sectarisme », p.41 en bas et 42 en haut/3.1(d)

« ... (d) Le "mal", ce n'est pas non plus une souillure transmise par une longue **chaîne de "souillures"**, où le dernier de la chaîne ne sait même plus de quelle impureté il s'agissait au début de la chaîne. Le mal est une souillure manifeste, causée par l'acceptation **personnelle** d'une fausse doctrine, ou par un mal dans lequel on vit personnellement, ou bien encore une souillure par un **contact conscient**^(a) avec des méchants (quant à la morale ou à la doctrine), dans l'**indifférence envers ce mal**^(b) qui les attache et dans le **refus volontaire** de rompre avec un tel mal ou avec de tels méchants.^(c) "La relation impure" n'est pas une sorte de souillure théorique^(d) (souvent "motivée" par une application erronée de certains commandements de la loi de Moïse), mais une liaison qui interrompt la communion avec Dieu.^(e) Une souillure théorique où je ne suis conscient d'aucun contact personnel avec le mal, est entièrement inconnue de l'Écriture.^(d) »

(a) (b) (c) D'autres citations ci-après permettront de **comprendre plus clairement** ce qui se cache **exactement** derrière ces expressions.

(d) (Concerne deux passages dans la citation.) Nous n'admettons pas non plus qu'une souillure puisse être purement théorique. Mais le fait d'opposer :

- un **contact conscient** (c'est-à-dire une communion exprimée dans la participation à la Table du Seigneur, sur le plan local, aussi bien que la communion personnelle directe avec le méchant qui vit dans un autre endroit) et
- la souillure **purement théorique**, qui provient apparemment d'un cas où un faux docteur ou quelqu'un de semblable serait toléré dans une autre assemblée ou congrégation du même cercle de communion (voir aussi les citations ci-dessous),⁸³

aussi l'existence de la communion non seulement avec la personne recommandée, mais aussi avec l'assemblée ayant délivré la lettre. Accepter la lettre signifie : nous exprimons la communion avec vous parce que nous sommes en communion avec l'assemblée qui a délivré la lettre.

⁸³ Cp. aussi « Open & Exclusive Principles », p.11/4.2 – voir p.3-6 de ce document.

est une fausse alternative. Et s'il est parlé ici d'indifférence, celle-ci ne devrait pas être limitée aux « contacts » seulement.

Le fait que les frères Ouweneel et Medema limitent la souillure au contact direct avec le méchant, c'est-à-dire surtout sur le terrain local, devient particulièrement clair dans la dernière phrase de la citation ci-dessus et dans un commentaire, écrit le 10/01/92 :

Commentaire sur la lettre du 12/12/91, p.1 : « 1. Limites de la communion : Nous ne connaissons, en accord avec l'Écriture et avec ce qui a été enseigné dès le commencement dans ce qu'on appelle le "mouvement des frères", aucune autre limite à la communion que celle-ci : – positivement, que nous pouvons avoir communion avec tous les membres du corps, – négativement, qu'il ne peut y avoir obstacle à la communion qu'à cause de (a) l'immoralité ; (b) la fausse doctrine ; (c) le **contact direct (!)** avec des personnes ou choses qui sont dans le mal. **Chaque autre limite à la communion qui dépasse ceci est contestable par rapport au terrain scripturaire du seul corps.** »

En réponse à ceci, nous faisons ressortir que c'est justement la **limitation** de la responsabilité quant à la communion et de ce fait la **limitation** de l'influence d'une souillure possible à **l'aspect uniquement local, sur la base d'un contact direct**, qui sont en contradiction avec les principes du seul corps de Christ et de la seule maison de Dieu. Quiconque veut se rassembler sur cette base ne peut être indifférent à ce qui est toléré ailleurs.

Si des croyants de la plupart des églises libres savent p.ex. que, dans d'autres communautés appartenant à leur cercle de communion, on tolère de faux docteurs, et s'ils savent que les principes de leur dénomination ne leur offrent aucun recours contre cette tolérance non scripturaire d'un faux docteur, ne devraient-ils pas être inquiets quant à leur communion avec le faux docteur et à la légèreté de leurs principes ? Cela ne devrait-il pas troubler leurs consciences et pouvons-nous les considérer sans tache, alors qu'ils demeurent indifférents sur ce point ? En disant ceci, nous ne pensons absolument pas à une sorte de transmission « mystérieuse » de l'impureté du faux docteur. Mais l'indifférence face aux erreurs doctrinales fondamentales, même en d'autres lieux d'un même cercle de communion, est péché ; une telle indifférence souille. Ou ne sommes-nous pas responsables de nos décisions quant aux personnes avec lesquelles nous exprimons la communion **localement et au-delà** ? (1 Cor. 10 et 2 Tim. 2 montrent clairement qu'une telle limitation n'est absolument pas bornée au domaine local).

Il en est de même des "assemblées larges/libres". Dans certains lieux, de faux docteurs **manifestes** sont **consciemment tolérés**. Si cela est **connu** de croyants parmi les "frères larges/libres" dans d'autres localités (et en

règle générale c'est un fait connu) et que cette réalité les laisse indifférents, peut-on dire alors que ces frères et sœurs « invoquent le Seigneur **d'un cœur pur** » ?

Mais quel comportement doit-on avoir si, en réponse à des questions, ils disent qu'ils rejettent vraiment les fausses doctrines, mettent même en garde contre elles, ne recevraient peut-être même pas le faux docteur dans leur propre assemblée, mais que, en tant qu'assemblée indépendante ou autonome, ils ne voient **aucune possibilité** d'intervenir dans ces affaires « locales » (ne serait-ce en fin de compte que par une séparation d'avec l'assemblée qui tolère délibérément un faux docteur évident en son sein) ? Pouvons-nous dire, répétons-le, que ces frères et sœurs « invoquent le Seigneur **d'un cœur pur** » ?

Si des frères mettent clairement en garde contre de faux enseignements et s'ils n'invitent plus le faux docteur pour le service, etc ... parce qu'ils veulent être fidèles au Seigneur, nous partagerons leurs sentiments et nous leur accorderons notre appui. Cependant le Seigneur attend plus : il s'attend à une séparation effective du méchant. **Les mises en garde de tels frères montrent que leur conscience est travaillée par les faits placés devant eux.** Mais tant qu'ils ne se séparent pas du mal d'une manière conséquente, leurs consciences **continuent** d'être chargées et elles sont **souillées** de cette manière.

Beaucoup de nos frères larges/libres' voudraient sincèrement mener deuil devant le Seigneur dans de tels cas. Nous le savons et le reconnaissons de tout cœur. Mais ne devraient-ils pas mener deuil **afin que celui qui a commis cette action soit ôté du milieu d'eux – de leur cercle de communion** (cf. 1 Cor. 5:2) ? Cette humiliation ne devrait-elle pas soulever la **question** : Pourquoi cette expression « ôté du milieu d'eux » n'est-elle pas réalisable en pratique ? Ne devrait-elle pas conduire à **remettre en question le principe de l'indépendance, qui empêche la séparation d'avec le mal** ?

D'un côté nous sommes loin de vouloir imputer globalement de **l'indifférence de cœur** à ces frères, mais d'un autre côté, s'ils se laissent lier les mains par le principe d'indépendance, ils restent quand même en communion avec le mal et, de ce fait, **dans une position expresse d'indifférence, et leurs consciences continuent d'être souillées.**

(e) Concernant la deuxième partie de cette phrase, on peut se demander si la communion avec Dieu est réalisée, dans la pratique, à 100 % ou si elle n'existe pas du tout. 2 Tim. 2:22 parle de « ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur ». Tel est le critère.

« Open & Exclusive Principles », p.11/4.2 (Bode-Express 4/1992, p.9)

« En second lieu, les "frères exclusifs" donnent des nuances diverses à la définition de la "relation avec le mal". La "**Lettre des Dix**" n'enseigne pas du tout qu'il n'y a pas de différence entre celui qui a suivi l'enseignement d'un hérétique et celui qui ne l'a pas fait, mais **elle souligne le point essentiel, à savoir s'il a été contaminé ou non par cette hérésie.**^(a) Or, de manière pratique, plusieurs "frères exclusifs" feront aussi une différence entre d'un côté celui qui est plus responsable [de sa conduite] mais qui persévère dans cet enseignement et adopte l'hérésie (comment une telle personne ne pourrait-elle pas être souillée ?), et d'un autre côté un croyant simple qui reste au sein d'une communauté par tradition, sans beaucoup discerner ce qui y est enseigné (comment une telle personne serait-elle souillée ?^(b)).

Cette différence pourrait être appelée « la mesure de la souillure ». Il y a divers degrés dans les « contacts » que l'on peut avoir avec un hérétique, depuis la communion intime (au niveau personnel ou par l'étude de ses écrits) jusqu'au **contact purement formel** (quand l'hérétique prêche dans un autre rassemblement avec lequel un lien formel existe, sans pour autant qu'il soit accueilli dans le rassemblement où l'on se trouve^(c)). Dans ce dernier cas, **plusieurs**^(d) "frères exclusifs" ne parlent **pas** de "souillure". **Au contraire**, on peut y voir **une certaine séparation du mal**^(e), parce que, bien qu'il y ait encore un lien "officiel" avec l'assemblée **voisine** (qu'on ne peut pas rompre sans un schisme plus étendu [version hollandaise : "souvent cela nécessiterait aussi le retrait par rapport à tout un groupe ecclésiastique"]^(f)), ledit rassemblement s'est **clairement distancé lui-même du mal.**^(e) »

(a) Citons encore une fois le passage déterminant de « la Lettre des Dix » :

« Car, à supposer que l'auteur des traités [B.W. Newton] fût foncièrement hérétique, cela ne nous autoriserait pas à rejeter ceux qui viendraient vers nous ayant suivi ses enseignements, tant que nous ne sommes pas convaincus qu'ils ont compris et accepté des vues qui renversent les fondements de la vérité. [Point 6] »

Il est dit plus loin dans ce document :

« Deuxièmement – à savoir "que des personnes venant de Plymouth et ayant des mauvaises doctrines peuvent être reçues" – nous sommes heureux de pouvoir dire que, depuis que ces questions sont agitées, nous avons toujours maintenu que des personnes venant de là, si elles

étaient suspectes de quelque erreur, devraient être examinées sur ce point. »⁸⁴

Il en ressort clairement que :

- En rapport avec les personnes qui viennent d'une assemblée où se trouve un faux docteur, Béthesda fait une différence entre ceux qui partagent la fausse doctrine et ceux qui ne la partagent pas : les premiers sont écartés (cependant en 1848, même ceux qui partageaient la doctrine de Newton et qui distribuèrent ses traités étaient reçus) ; et les autres sont reçus.
- Un examen a lieu uniquement s'il y a doute au sujet des personnes sur le fait qu'elles partagent ou non les fausses doctrines.
- La question de savoir si de telles personnes, ne partageant pas l'hérésie, se rendaient ou non coupables du péché d'indifférence envers Christ, n'est même pas soulevée par Béthesda.
- **Malgré cela, les frères Ouweeneel et Medema disent que Béthesda considère que « le point essentiel », c'est si la personne a été contaminée ou non par l'hérésie.**⁸⁵

(b) Les « croyants simples » qui aiment le Seigneur et l'invoquent d'un cœur pur ressentiront pour le moins la menace d'un danger et ne suivront **pas** un faux docteur. Jn. 10:5, 27 ; 1 Jn. 2:20, 27 le montrent clairement.

(c) Les contacts entre des communautés de l'église officielle ou des églises libres, sont-ils « purement formels » ? La notion de « contact purement formel » n'exprime pas véritablement la réalité, même si nous tenons compte du fait que des relations en dehors du cadre local, dans les églises officielles et les églises libres, peuvent être moins intimes, – et du fait que des cas particuliers de mal toléré de **manière concrète** ne peuvent se connaître aussi vite et aussi loin que p.ex. chez les "frères larges/libres" ou dans notre milieu, où des frères exercent un ministère hors de l'assemblée locale, à l'occasion de conférences, etc

Les croyants des différentes communautés et églises libres savent très bien, généralement, si au sein de leurs cercles, des faux docteurs ou du mal moral sont tolérés, et quel recours leurs statuts particuliers leur offrent à cet égard. Que font ces frères et sœurs de ces informations ? Comment réagissent-ils envers ces choses dans leurs consciences et dans leurs actes ? La Parole de Dieu nous rend responsables d'agir en tout « sur le principe de la foi » (Rom. 14:23). Cela ne devrait-il pas être valable notamment pour les questions ecclésiastiques, pour les principes de leur église, église libre ou

⁸⁴ R. Coad, déjà cité, p.303s. [Voir chapitre 1.]

⁸⁵ Cp. encore une fois W.J. Ouweeneel, « Het verhaal van de broeders », p.69, 81.

église indépendante, et leurs résultats pratiques, que l'on accepte par le fait même d'être membres d'une telle communauté ?

(d) Le « plusieurs » (« *many* ») n'est pas justifié. Cela dépend aussi considérablement **de la manière dont** le cas concret **se présente** et **de la manière dont il est présenté**.

(e) Lorsqu'une assemblée de "frères larges/libres" tolère un faux docteur au milieu d'elle et par ce fait montre de l'indifférence à l'égard de la gloire du Seigneur, et désobéit clairement à l'injonction de la séparation, alors elle n'est pas une nouvelle pâte, une pâte sans levain, mais elle est impure. De ce fait, on ne peut pas dire d'un autre rassemblement qui repousse le faux docteur lui-même mais maintient la communion avec le rassemblement où le faux docteur se trouve, qu'il « s'est clairement distancé lui-même du mal ». Au contraire, le terrible péché de l'indifférence envers Christ est **sanctionné** par le maintien de la communion avec une telle assemblée.

Indépendamment de cet aspect de principe, au siècle passé déjà, il aurait été incorrect du point de vue pratique de qualifier ces relations de « liens formels » (« *formal links* ») ou de « contacts purement formels » (« *purely formal contacts* »). Avec les facilités actuelles de déplacement, une telle affirmation est tout simplement absurde. Nous retenons fermement que la tolérance de faux docteurs, dans une assemblée, manifeste de l'indifférence à l'égard de Christ et que c'est donc un péché grave. Nous retenons de la même manière que le maintien de la communion avec un tel rassemblement revient, objectivement, **à approuver cette indifférence et à s'identifier avec elle**. C'est également un péché.

(f) « Le retrait par rapport à tout un groupe ecclésiastique », dont les statuts ne prévoient pas p.ex. la possibilité scripturaire de se séparer d'un faux docteur – **ceci serait en réalité la conséquence biblique** : ceci serait en effet s'être « clairement "distancé" soi-même du mal » (« *clearly distanced itself from evil* »). Cette manière de voir n'est pas seulement propre aux « frères exclusifs », mais c'était aussi tout au long de l'histoire de l'église la conviction de conducteurs **pieux** des églises et communautés les plus diverses. Ainsi, p.ex., C.H. Spurgeon sortit de l'Union Baptiste en 1887 (bien qu'il restât "baptiste", comme aussi sa propre assemblée). La raison en était que, à l'intérieur de plusieurs communautés de l'Union, la critique biblique et de fausses doctrines, telles que la « réconciliation universelle » ou l'enseignement de l'« anéantissement » étaient tolérées et que les principes de l'Union n'offraient pas de recours face à ces erreurs. C.H. Spurgeon possédait une sensibilité marquée sur ce point, à savoir que le maintien de relations avec un mal manifeste (même à l'intérieur d'un groupe ecclésiastique) souille, et qu'un groupe ecclésiastique qui n'a pas de « puissance discipli-

naire » à l'encontre des faux docteurs n'est pas « constitué » de manière scripturaire ! On trouve quelques citations remarquables de Spurgeon dans l'Annexe I.

« Open & Exclusive Principles », p.12/4.4 (Bode-Express 4/1992, p.11)

« La conséquence de l'argument extrémiste mentionné ci-dessus est que, de façon non intentionnelle, le **danger** de contamination par contact avec d'autres n'est pas considéré avec suffisamment de sérieux.^(a) On emploie l'expression qui dit que quelqu'un peut être "personnellement pur" mais être tout de même impur à cause de ses relations avec d'autres.^(b) Mais l'Écriture fait ressortir la gravité de la souillure d'une manière beaucoup plus forte. "Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs" (1 Cor. 15:33). C'est la raison pour laquelle la Parole de Dieu nous avertit si solennellement contre toute relation avec le mal,^(c) en divers passages : en type, dans le sacrifice de prospérités (Lév. 7:20-21), la loi du lépreux (Lév. 13:14), l'impureté par contact avec un corps mort (Nb. 19), et, directement, en És. 52:11 ; 2 Cor. 6:14-18 ; 2 Tim. 2:19ss ; Ap.18,4.

Celui qui désire avoir communion avec Dieu et exprimer cette communion à la Table du Seigneur, tout en continuant à maintenir des relations avec des personnes vivant dans le péché, voudrait servir deux maîtres.^(d) Notre message, donc, n'est pas : Frère, vous êtes un frère sympathique, mais nous regrettons que vous ne puissiez pas avoir communion avec nous (comme diraient quelques "frères exclusifs"), ni non plus : Frère, vous êtes un frère sympathique et vous pouvez avoir une heureuse communion avec nous (comme diraient quelques "frères larges"). Non, le message est beaucoup plus sérieux : Frère, vous n'êtes pas un frère sympathique, **parce que vous vous laissez entraîner par cette autre personne dans un chemin mauvais, et, dans ce chemin, votre communion avec Dieu est en jeu.**^(e) »

(a) Cette affirmation est concluante, dans un certain sens, puisque « l'argument de la chaîne » n'est pas basé sur le principe de la souillure **du cœur** comme dans le Nouveau Testament. Mais les frères Ouweneel et Medema prennent-ils toute cette série de questions au sérieux, du point de vue de l'Écriture ? Il est question ici du **danger** de la souillure. Et, comme le montre le contexte de ces passages, ces frères considèrent le **danger d'être influencé** par le mal d'autrui, mais non pas la **relation impure** avec le **mal lui-même**.

(b) Cette expression n'est assurément pas très heureuse. Mais nous en comprenons quand même la pensée. Dans « Sektiererei », p.12/2.3.1 b =

« Le sectarisme », p.27 en bas/2.3.1(b), le frère Ouweneel lui-même en donne l'application pratique [« Le sectarisme » emploie plutôt l'expression : « ses associations »].

(c) Nous prenons ce passage [1 Cor. 15:33] très au sérieux. Il présente les **conséquences** d'une communion impure, et ainsi l'**un** des fondements du commandement divin de la séparation. Mais ce verset ne parle nullement de l'impureté ou de la souillure. Quand il est question de souillure et d'impureté, il ne s'agit **pas seulement des conséquences possibles** d'une relation impure (comme nous l'avons vu en 1 Cor.S et 2 Tim.2), car une relation impure (la communion avec un mal manifeste) est déjà **qualifiée en elle-même d'impure !**

Remarquez bien l'accent mis par les auteurs sur le « C'est » (« *This is* »). En insistant sur « C'est la raison » (« *This is the reason* »), **cette seule** raison acquiert un degré d'exclusivité par lequel les enseignements de 1 Cor. 5 et 2 Tim. 2 et 2 Jn. 7-11 sont inévitablement affaiblis.

Cette phrase de 1 Cor. 15:33, qui était déjà courante chez les Grecs, est utilisée aujourd'hui encore comme proverbe. Cependant, il est intéressant de rappeler que le **monde** (!) connaît encore un autre proverbe au sujet des « mauvaises compagnies », non seulement quant aux **conséquences** possibles résultant d'une telle compagnie, mais plutôt – tout comme la Parole de Dieu – quant aux mauvaises relations **elles-mêmes** : « Dis-moi **qui** tu fréquentes et je te dirai **qui tu es** » ! Cela signifie bien que, indépendamment des influences possibles d'une telle fréquentation, **le fait de l'association elle-même** révèle quelque chose des **aspects moraux** de la personne qui entretient une mauvaise compagnie.

(d) Remarquez bien ceci : Nous n'affirmons en aucune façon que les frères Ouweneel et Medema **approuvent** une relation avec le mal. Qu'il n'en soit **pas ainsi** ressort nettement de ce passage. Le problème réside en ce qu'**ils ne tirent pas dans toute leur étendue les conséquences** nécessaires selon la Parole de Dieu quand quelqu'un maintient néanmoins une telle relation avec le mal.

(e) Dans ce passage aussi, il apparaît clairement que le danger d'une relation impure **n'est considéré que par rapport aux conséquences éventuelles**. Je fais remarquer ici, que la substance de ce passage remonte à un article plus ancien du frère Medema (Bode 10/1988, p.178, colonne de droite). Le « message solennel » au frère qui maintient la communion avec des méchants est le suivant :

« Non, le message est bien plus sérieux : Frère, sœur, **le chemin sur lequel tu t'es engagé est un chemin de péché et, sur ce chemin, tu ne**

peux pas jouir de la communion avec le Seigneur [!] ; et de ce fait, nous ne pouvons plus jouir ensemble de la communion avec le Seigneur. »

Une autre phrase de la même page mérite aussi notre attention :

« Le principe divin est : la relation avec le mal entraîne de la souillure avec elle. »

Donc, à cette époque, l'accent n'était pas encore mis sur **les conséquences possibles** d'une relation impure, mais plutôt sur l'impureté de la relation **en tant que telle**. Nous ne pouvons que constater avec grand regret les détours de leur argumentation, employés aujourd'hui pour diluer la clarté de ces pensées.

« Open & Exclusive Principles », p.12/4.4 (Bode-Express 4/1992, p.11)

« En fait, les deux courants parmi le mouvement des frères sous-estiment le danger des contacts avec des personnes dans le mal^(a) : les "frères larges", en ne le prenant pas en compte (au moins dans plusieurs cas) ; les "frères exclusifs", en le traitant d'une manière formelle.^(b) Mais la souillure par relation avec le mal apparaît quand on ouvre sa vie de manière consciente au mal.^(c) Il est frappant qu'en Nb. 19, la contamination indirecte dure moins longtemps que la contamination directe (v.14, 22) – ce qui montre qu'elle existe ! – et que la chaîne se termine catégoriquement.^(d) Des contacts avec d'autres personnes qui marchent dans un chemin de péché sont un réel **danger**, mais, **de manière pratique**, cela joue un rôle dès que l'on **participe** consciemment **au péché** de ces relations. »

(a) Ici les deux « courants » sont finalement placés **au même niveau**.

(b) Nous contestons la déclaration que le « mouvement » des frères "exclusifs" considère la souillure « d'une manière **formelle** ».

(c) Contrairement à cette affirmation, la Parole de Dieu montre qu'une relation maintenue consciemment avec le mal est déjà mauvaise **en elle-même**, car cela implique qu'il y a indifférence envers la gloire du Seigneur (1 Cor. 5 ; 2 Tim. 2). La relation avec le mal manifeste est en principe une relation en dehors de la sainteté, impure, et qui souille. La phrase suivante :

« La souillure dans une relation avec le mal a lieu lorsqu'on ouvre consciemment sa vie au mal »

exprime le principe typiquement « large » dans cette question. Une définition scripturaire dans ce contexte serait p.ex. :

« La souillure a lieu lorsqu'on ouvre (ou qu'on maintient ouverte) sa vie à **des relations conscientes** avec le mal ».

(d) Si nous considérons que, dans le sens du Nouveau Testament, il ne s'agit pas de « souillure par contact purement extérieur », mais plutôt de souillure de cœur, qui s'exprime en paroles ou dans un certain comportement extérieur, cette argumentation [de la chaîne] est absolument sans fondement. Lorsqu'une assemblée ou une personne, consciente des dangers qui s'y rattachent, est prête à maintenir la communion avec une autre assemblée ou congrégation qui tolère le mal en son sein, dans le sens de 1 Cor.5 ou 2 Tim.2 ou 2 Jn.7, cette assemblée ou cette personne prend une position d'indifférence à l'égard de l'honneur dû au Seigneur et, par cela même, devient impure. Et ceci, indépendamment du fait qu'un visiteur d'une telle assemblée [tolérante] vienne ou non (et qu'un « contact direct » ait lieu).⁸⁶

En relation avec ce passage et avec le point suivante, rappelons à nouveau la citation de la p.3-6 de ce document, tirée d'un passage précédent de « Open & Exclusive Principles », p.11/4.2 (Bode-Express 4/1992, p.9) :

« ... **l'hérétique** prêche dans un autre rassemblement avec lequel un lien formel existe, **sans pour autant qu'il soit accueilli** dans le rassemblement où l'on se trouve ... on peut y voir **une certaine séparation du mal** ... le dit rassemblement s'est **clairement distancé lui-même du mal**. »

⁸⁶ Nous avons rejeté le fait de baser **l'enseignement** de la souillure adressé à l'Église de Dieu sur des passages de l'Ancien Testament, comme on le fait, p.ex., avec l'argument de la « chaîne de souillure » : Nb. 19 enseignerait que la souillure est communiquée par contact inconscient, involontaire, et serait transmise par plusieurs « maillons de la chaîne » (cp. W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" », p.84).

Pour la même raison, nous rejetons par principe l'utilisation du même passage de l'Ancien Testament pour prouver l'existence d'une souillure par contact limitée à deux ou trois « maillons de la chaîne ».

Ces deux résultats se contredisent l'un l'autre et sont basés sur la même méthode d'argumentation qui ne considère pas l'enseignement du Nouveau Testament au sujet de la souillure. Suivant 1 Cor. 5 et 2 Tim. 2, une assemblée ou une personne qui maintient consciemment la communion avec un mal évident est impure. Contacts directs ou indirects ou même éloignement géographique – ce n'est pas le vrai problème. Il s'agit tout simplement de savoir si une assemblée ou une personne maintient ou rompt la communion avec le mal, partout où il se manifeste.

Si la condition nommée dans ce passage est réalisée (non admission du faux docteur), comment les frères Ouweneel et Medema peuvent-ils encore parler de « contamination » indirecte ?

(e) « ... si l'on participe consciemment à l'impureté de ces relations » n'est qu'une autre variante du principe « large » déjà traité en ^(a) : de telles relations sont **en elles-mêmes** péché.

En conclusion, quel résumé les frères Ouweneel et Medema font-ils de leur propre attitude dans cette question ?

« Open & Exclusive Principles », p.11 s/4.4 (Bode-Express 4/1992, p.11)

« Ces considérations ont beaucoup plus d'importance pour notre sujet que l'on a l'habitude de le considérer parmi les "frères exclusifs" : [je veux parler de] la séparation du mal. Les "frères larges" **tendent** à considérer cette séparation trop à la légère, ce qui les expose au danger d'être souillés par le mal moral ou doctrinal. Les "frères exclusifs" courent le **danger** opposé^(a) : **une séparation qui va au-delà du mal fondamental** ; (p.ex., la séparation de principes et de vues que l'on désapprouve **n'est rien d'autre que du sectarisme**^(b)). »

Le paragraphe qui suit, entre doubles crochets, manque dans la version hollandaise :

« [[Il est difficile, pour beaucoup de "frères exclusifs" conservateurs, d'entrer dans ces considérations. Mais de tels frères montrent pratiquement qu'ils n'ont pas la moindre idée de ce que l'Écriture enseigne par "sectarisme". Au contraire, sans aucun fondement, ils considèrent comme admis le fait qu'ils ne sont pas une secte, et que toutes les autres communautés le sont. Mais l'énergique affirmation du principe ne le rend pas vrai. Cette sorte de secte "nous-ne-sommes-pas-une-secte" est la plus mauvaise des sectes, quand la pratique montre qu'un tel groupe **n'est pas seulement "séparé" du mal fondamental, mais aussi d'une quantité innombrable de personnes d'opinions différentes**.^(c) C'est exactement la caractéristique d'une secte, à commencer par la secte des Pharisiens (litt. : "ceux qui sont séparés" !). Les "frères exclusifs" extrêmes sont tellement concentrés sur le "mal", qu'ils ne discernent plus le piège dans lequel ils tombent – le sectarisme, un mal qui, aux yeux de Dieu, est aussi mauvais, p.ex., que l'hérésie. Nous avons à nous séparer de tout mal, mais alors aussi du mal du sectarisme !^(d)]] »

(a) Ici aussi, il n'est question que de « tendances » et de « dangers ». Cela est compréhensible après que le « principe large » ait été amplement admis en rapport avec la souillure.

(b) Cette déclaration se trouve aussi dans « Sektiererei », p.13/2.3.2 = « Le sectarisme », p.30 au milieu/2.3.2 (fin du point f). Au siècle passé, les « anciens frères » se sont séparés des différentes églises officielles et églises libres. Leurs motifs n'étaient certainement pas seulement des « mauvaises doctrines fondamentales », mais, dans bien des cas, des « injustices ecclésiastiques », comme p.ex. l'institution de pasteurs, la formation de communautés sur la base de doctrines mises en relief partialement et aussi la constitution de membres d'une communauté, donc – pour utiliser le mot si souvent employé par les frères Ouweneel et Medema du sectarisme. Les « frères anciens » ont-ils agi de façon sectaire en se séparant de ce sectarisme ?

(c) La séparation de l'iniquité ecclésiastique, c'est-à-dire des communautés fondées sur des principes antiscrituraux, nous sépare, au point de vue ecclésiastique, en même temps de ceux qui ne veulent pas revenir aux fondements scripturaux du rassemblement. Cette séparation est-elle du sectarisme ?

(d) Si nous avons bien compris les citations ci-dessus des frères Ouweneel et Medema, on ne doit pas se séparer du sectarisme des différentes dénominations mais seulement du « mal fondamental ».

Parallèlement à cette pensée, ces frères font une caricature des soi-disant « frères exclusifs extrémistes ». On devrait assurément se séparer de ce « sectarisme » car, dans leur cas, le sectarisme est aussi mauvais aux yeux de Dieu que l'hérésie, p.ex. Il faudrait donc le considérer sans aucun doute comme un « mal fondamental ».

Pourquoi alors le « sectarisme », dans un cas (dénominations), n'est-il pas considéré comme un « mal fondamental », mais bien dans l'autre cas (« frères exclusifs extrêmes ») ? Cela n'est pas expliqué.

En règle générale, il serait opportun, d'un côté, de parler de sectarisme avec plus de retenue et, d'un autre côté, d'insister sur le fait que la Parole de Dieu exige la séparation de toute forme de mal et de toute forme d'iniquité (p.ex. 1 Thess.5,22 ; 2 Tim.2,19) et nous montre également la manière convenable d'opérer cette séparation dans le cas individuel.

Résumé

Concernant le sujet de « la souillure par relation », les citations faites nous procurent les impressions suivantes :

1° L' « argument de la chaîne » est utilisé comme « épouvantail », ⁸⁷ dans le but de limiter la souillure (plus ou moins clairement) à la communion exprimée localement.

2° Les formulations de « souillure purement théorique » et de « contacts purement formels » poursuivent le même but.

3° En conclusion logique de cette fausse prémisse, le fait de ne pas recevoir un faux docteur est considéré comme **suffisant** pour se séparer du mal [voir l'expression : « s'étant clairement distancé lui-même du mal »], **même si** l'on maintient une communion (ou des « liens officiels » (u official links »)) avec la communauté qui tolère le faux docteur. (Il est seulement dit que la réception du faux docteur doit être évitée : voir p.3-10 du présent document).

4° Alors il n'est plus possible – et cela devient également clair – de parler d'une relation impure qui souille **en elle-même**, mais on parle du « danger » de la souillure. Sur la base de ces fausses hypothèses, on arrive inévitablement à la conclusion que « la souillure **par relation avec le mal** devient effective lorsque l'on ouvre consciemment sa vie au mal ». Cette pensée révèle la tendance, selon les explications de « Open & Exclusive Principles », de faire croire qu'il faut introduire dans sa vie la fausse doctrine du docteur ou adopter la mauvaise conduite d'un fornicateur pour être souillé.

5° Le principe simple de l'Écriture est que la relation avec ce qui est impur rend impur. Si ce principe est étendu arbitrairement (p.ex. par des relations **inconscientes**) ou affaibli arbitrairement (p.ex. par des relations **directes**, dans le sens où elles viennent d'être traitées), il devient compliqué et faux.

6° Même si nous éliminons la **tendance** citée au point 4, les points 1 à 3 font ressortir le « principe large » qui caractérise les "frères larges" depuis leur existence.

Il est vrai que le frère Ouweneel dans « Sektiererei », p.1.215.3.1(b), avait formulé le « principe scripturaire » [voir aussi « Le sectarisme », p.29 en bas et 30 en haut/2.3.2(1')]:

« Pour pouvoir être admis à la table du Seigneur, un croyant ne doit pas seulement être sain dans sa conduite personnelle et ne pas avoir de fausse doctrine fondamentale, mais il doit également ne pas être en communion avec des personnes méchantes et avec des pratiques mauvaises ».

Cette expression est juste **aussi longtemps que la communion est comprise comme la Parole de Dieu la comprend**. Mais nous avons vu que précisément

⁸⁷ J.N. Darby l'avait ainsi cité (Letters, vol.2, p.224).

le terme **communio**n a été relativisé⁸⁸ par des modifications telles que « purement théorique », « purement formel », et qu'il est ainsi appliqué en premier lieu au domaine local.

Nous aimerions revenir encore une fois à la p.3-5 de ce document, sur la citation de « Sektiererei », p.18s/3.1. Le frère Ouweeneel y avait parlé du sujet de « l'indifférence » à l'égard du mal et « du refus conscient de rompre les liens avec ce mal ou ces méchantes personnes »⁸⁹ et avait nommé cette attitude « de la souillure ». Cependant c'était également (comme le contexte le révèle) en grande partie limité au domaine local. D'une manière générale, nous devons constater que les frères Ouweeneel et Medema ont manifestement de la peine à nous **donner une image logique et claire** de leurs propres convictions dans cette question vitale.

Nous rejetons avec les frères Ouweeneel et Medema, « l'argumentation de la chaîne », comme n'étant pas scripturaire. Mais contrairement à l'interprétation de ces frères, nous insistons sur le fait que, en accord avec la Parole de Dieu, la souillure existe en principe déjà lorsque des croyants maintiennent la communion avec un mal manifeste. Ce faisant, nous ne pensons pas à une transmission mystérieuse de l'impureté du mal, mais plutôt à une attitude intérieure et à une position ecclésiastique qui expriment l'indifférence envers la gloire du Seigneur et manifestent par là un état de cœur impur. 1 Cor. 5 et 2 Tim.2 enseignent clairement cette vérité.⁹⁰

Lorsque les frères Ouweeneel et Medema, en rapport avec la souillure, n'insistent en premier lieu que sur l'aspect local, ils prennent déjà la position moyenne des frères « larges/libres ». La tendance à définir dans un passage la souillure de telle manière que l'on soit entraîné « sur un mauvais chemin » par une mauvaise personne, ou que l'on « ouvre sa vie au mal », correspondrait (si nous ne voulions pas, sur la base des autres citations, porter un jugement plus clément) à des principes « larges **extrêmes** ». Tout cela aura forcément des conséquences quant à la dimension des admissions à la fraction du pain telles qu'ils les recherchent (lors de visites occasionnelles) et quant à leur comportement envers les "frères larges/libres". Après la constatation des « différences seulement graduelles » entre eux et ces frères, pour ce qui concerne l'indépendance, leur rapprochement aux principes de ces frères dans la question de la souillure leur permet maintenant la participation à la fraction du pain dans des assemblées de "frères larges/libres". Dans les chapitres 4 et 5, nous en viendrons aux répercussions pratiques.

⁸⁸ Les expressions utilisées sont : « contact purement formel », « lien restreint », « association théorique » et « souillure théorique ».

⁸⁹ Nous trouvons de telles expressions dans le Bode 10 /1992, p.223.

⁹⁰ Cp. J.N. Darby, Collected Writings, vol.20, p.30s.

4. Invitation publique ou admission responsable à la fraction du pain ?

Enseignement de l'Écriture

Dans ce chapitre, il s'agit de la réception à la fraction du pain de visiteurs qui d'habitude ne se rassemblent pas sur le principe du seul corps de Christ et de la seule maison de Dieu.

Ce sujet est très important, si nous voulons marcher selon notre confession du seul corps de Christ. Nous devons même avouer qu'en Allemagne, dans les années après la guerre, nous n'avons pas toujours porté assez d'attention aux principes relatifs à cette question.⁹¹

Cependant, on remarque dans ces dernières années une tendance à donner à cette question une **importance qui est complètement déplacée**. D'un côté, nous sommes prêts, et même nous en avons l'obligation divine, d'accepter pour la fraction du pain des croyants « qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur », s'ils sont occasionnellement parmi nous. D'un autre côté, nous ne pouvons pas approuver soit qu'on **encourage** ceci plus ou moins **publiquement** par une « disposition à inviter des croyants » (*einladende Haltung*), soit que l'on **provoque activement** de telles occasions.

La Parole de Dieu ne connaît **pas** de « participation occasionnelle » à la fraction du pain, dans le sens où nous en parlons ci-dessus. – À l'époque où le Nouveau Testament fut écrit, il n'y avait pas encore de divisions importantes. – La Parole de Dieu ne connaît qu'une **seule** qualité de membre, la qualité de membre du corps de Christ. Elle ne reconnaît que la qualité de membre et que l'unité du corps de Christ, exprimées symboliquement par la participation à la fraction du pain. Le fait de professer, un dimanche, appartenir au système d'une église officielle ou d'une église libre, puis d'exprimer symboliquement, le dimanche suivant, l'unité du corps de Christ, est une contradiction en soi. La Parole de Dieu n'encourage pas un tel comportement (au contraire !), et nous ne pouvons **pas l'encourager** non plus. Si nous le faisons quand même, **nous approuverions l'iniquité ecclésiastique**.

D'un autre côté, nous n'avons pas le droit de poser la condition de la **connaissance** doctrinale pour l'admission à la fraction du pain. Cela conduirait à la for-

⁹¹ L'exemple effrayant du latitudinarisme sans limite, non scripturaire, du "Bund", a pu contribuer à cette négligence. Mais ce n'est pas une excuse pour celui qui a manqué d'empressement pour examiner chaque cas individuel à la lumière de l'Écriture, sans préjugé et avec soin.

mation d'une communauté « élitiste » qui, aux yeux de Dieu, est une secte. Si donc le désir de participer à la fraction du pain peut être reconnu comme venant « d'un cœur pur » et « de la foi » – même si le croyant n'a pas forcément compris la nécessité de rompre les liens ecclésiastiques – nous avons l'obligation de le recevoir sans difficultés et avec joie à la fraction du pain, qui symbolise, **non l'uniformité de la connaissance, mais l'unité du corps créée par l'Esprit de Dieu.**

« Mais, dans de tels cas, n'approuverions-nous pas l'iniquité ecclésiastique à laquelle l'intéressé prend part ? » pourrait-on demander. Si nous admettions un tel croyant uniquement à cause de la lettre de recommandation de sa communauté, ce serait effectivement le cas. Car alors nous l'admettrions **parce qu'il** est membre de cette communauté. Or la seule base scripturaire d'une admission est d'être membre du corps de Christ et d'avoir une conduite fidèle. (Cela implique aussi que la personne n'est pas en communion avec de faux docteurs ou avec des méchants). L'assemblée doit pouvoir recevoir un témoignage suffisant sur ce point.

2 Tim. 2:19, 22 nous aide à comprendre **d'une part** pourquoi nous sommes tenus de nous **retirer de toute forme d'iniquité**, y compris de l'iniquité ecclésiastique, et **d'autre part** pourquoi nous avons l'obligation spirituelle d'**user de patience** envers de tels croyants qui veulent suivre le Seigneur en toute sincérité, mais qui n'ont **pas encore reconnu** dans l'Écriture l'injustice des systèmes ecclésiastiques.

- « le solide fondement de Dieu demeure » – désignation **générale d'ensemble**,
- « le Seigneur connaît ceux qui sont siens » – principe également **général**,
- « quiconque prononce le nom du Seigneur ... » – désignation **très générale** pour tous les chrétiens professants,
- « ... se retire de l'iniquité » – devrait par conséquent être également compris d'une manière très générale comme un appel à tous les chrétiens professants. « Par iniquité, nous devons entendre tout ce qui est contraire à la volonté et à la nature saintes de Dieu.⁹²

Cet appel est donc valable de façon générale et sans restrictions. Mais comment cela s'applique-t-il dans la pratique ? Pour pouvoir répondre à cet appel, nous devons **avoir reconnu** la volonté de Dieu en toutes choses. Dans la pratique, cela signifie, bien sûr, que si un croyant prend **conscience** d'une chose qui, dans sa vie personnelle ou dans ses relations, n'est pas en accord avec la volonté de Dieu, **il doit s'en retirer** (le fait qu'il est également question

⁹² C'est ce que dit le frère J.G. Fijnvandraat dans « Goldene und silberne Gefäße » (Vases d'or et d'argent), 3e édition, Neustadt 1985, p.10.

des relations nous est montré par l'image de la grande maison dans les versets 20 et 21).

Nous ne doutons pas qu'un croyant qui veut suivre le Seigneur fidèlement et qui lit attentivement et régulièrement la Parole de Dieu, sera **peu à peu** amené par l'Esprit et la Parole de Dieu à reconnaître l'iniquité dans sa vie, s'il y en a encore (Jn. 16:13 ; Éph. 5:26 ; voir pour l'aspect pratique p.ex. Actes 18:25 (!) et 26). De plus, nous n'oublions pas que notre connaissance est toujours propre à progresser (1 Cor. 13:9 ; Phil. 1:9-11) et que, justement dans le domaine ecclésiastique, il existe beaucoup de confusion qui doit être reconnue et surmontée avec l'aide du Seigneur.

J'aimerais ici rattacher directement ce fait avec 2 Tim. 2:22. Ce verset ne dit **pas** : « Poursuis (...) la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui se sont également retirés de toute **iniquité** », mais il dit : « **Poursuis la justice**, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur **d'un cœur pur** ».

Cette injonction m'avertit clairement que je n'ai **pas le droit de faire de ma propre conscience un critère pour d'autres**. Le critère pour exprimer la communion avec **d'autres** n'est finalement **pas** le fait qu'ils se soient retirés de tout ce que j'ai moi-même appris dans la Parole de Dieu comme étant des iniquités. Le critère, c'est le **cœur pur**, c'est-à-dire que l'autre se soit retiré de toute sorte d'iniquité dont il a pris **conscience** à l'aide de la Parole de Dieu. Ceci seul compte pour mes relations avec lui et pour ses relations avec moi : « **Poursuis la justice**, la foi, l'amour, la paix, avec ceux **qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur** ». Dans cette poursuite commune, nous pouvons nous aider l'un l'autre à comprendre dans toute leur portée les exhortations des versets 19 et 22a, à les réaliser et à continuer à nous tenir ensuite séparés des « vases à déshonneur » (verset 21).⁹³

En même temps, il faut bien sûr partir du principe qu'un croyant fidèle qui aime le Seigneur d'un cœur pur est nécessairement **conscient** de ce qui est explicitement désigné dans la Bible comme étant **un mal moral**, ainsi que des **fausses doctrines fondamentales** concernant la personne du Seigneur et son œuvre.⁹⁴ Mais on ne peut pas parler de l'injustice ecclésiastique de cette manière : celle-ci est difficile à discerner pour les croyants qui y ont été élevés. À cause de l'ignorance de la différence entre Israël et l'Assemblée, les pratiques rituelles, qui prennent modèle sur l'Ancien Testament ne sont souvent pas reconnues comme de « l'iniquité ». De tels croyants se réfèrent au fait qu'on trouve des anciens « officiels » dans le Nouveau Testament. W. Kelly a eu raison de dire que quelqu'un – comme condition de son admission à la Table du

⁹³ Pour les versets 20 et 21 de ce chapitre, voir p.3-3s.

⁹⁴ 1 Jn. 2:27 fait comprendre cela clairement ; c'est aussi impliqué dans 2 Tim. 2:21.

Seigneur – « doit, **selon sa mesure de lumière**, marcher d'une manière agréable à Dieu ». ⁹⁵

D'un côté nous ne pouvons **pas limiter arbitrairement** le terme « iniquité » du verset 19, comme le font ceux qui parlent du « mal ecclésiastique » dans un sens ironique. D'un autre côté, s'impose malgré tout le premier **devoir** spirituel de poursuivre avec de tels croyants la **justice**, etc. Cela suppose aussi que nous cherchons à leur « expliquer plus exactement » la doctrine de l'Écriture concernant l'Assemblée de Dieu et le rassemblement, et à laisser (avec patience !) ces vérités opérer dans leurs cœurs et leurs consciences.

N'est-il pas admirable de voir comment Dieu relie ces deux éléments dans les exhortations qui nous sont destinées :

- d'un côté, l'appel sans réserve à la purification de toute forme d'iniquité ;
- d'un autre côté, l'appel à la communion qui, quant aux détails, n'est pas en contradiction avec le premier appel, mais comporte en plus la patience envers l'ignorance s'il s'agit vraiment d'un cœur pur, un cœur qui fait de bon gré la volonté de Dieu **dans la mesure où il l'a reconnue ?**

C'est exactement de cette manière que Dieu agit envers nous. Il ne peut jamais approuver l'iniquité. Mais il est patient envers l'ignorance. Cependant, il nous enseigne par sa Parole et son Esprit pour nous faire progresser.

Il est utile de réfléchir plus en détail sur ce sujet, car, dans la question de la communion, nous sommes en danger de deux manières :

1. Faire de notre connaissance personnelle de la Parole de Dieu un critère pour la conscience d'autrui (et ainsi aussi une condition pour l'admission à la fraction du pain) ;
2. Relativiser la connaissance fondée sur l'Écriture et prendre ainsi peut-être à la légère une iniquité ecclésiastique au lieu de poursuivre sérieusement la justice avec nos compagnons croyants.

Cet enseignement des versets 19 et 22 conduit à une **pratique de communion et d'admission dans la conscience de notre responsabilité**. ⁹⁶ Cette pratique réfléchie ne néglige pas l'iniquité ecclésiastique **en la passant sous silence** et

⁹⁵ The Bible Treasury, vol.6, p.154. Cp. aussi J.N. Darby, Notes and Jottings, p.326.

⁹⁶ Il faut souligner que dans ces versets l'accent est mis sur la séparation **personnelle** et la communion **personnelle**. Le verset 19 ordonne de se retirer **personnellement** de l'iniquité. (Parfois, cela ne peut être réalisé en sincérité qu'en quittant une église ou une communauté qui a des principes « injustes »).

Le verset 21 parle de la séparation **personnelle** des vases à déshonneur – c'est-à-dire **de personnes** qui sont en déshonneur public pour le Seigneur. (Parfois, cela ne peut être réalisé en vérité qu'en quittant une église ou une communauté qui refuse d'exclure de telles personnes).

en la **tolérant** de cette manière, et rejette en même temps la pensée prétentieuse que seuls les croyants qui se réunissent avec nous peuvent invoquer le Seigneur d'un cœur pur.

Encore une fois, nous ne voulons pas **inviter** des personnes à une participation occasionnelle à la fraction du pain. Il est bien dit : « Poursuis la **justice**, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur ». Même si nous supposons un cœur pur chez un croyant, qui peut (simplement à cause de son ignorance) être associé à l'injustice ecclésiastique, même si nous nous sentons obligés, dans de telles occasions, de le recevoir pour la fraction du pain, ce n'est pas le devoir **immédiat** ou **essentiel** qui nous est présenté ici. Si, avant toute chose, nous ne poursuivions pas avec lui la justice, la foi, l'amour, la paix (cherchant à l'enseigner également quant à sa relation avec l'injustice ecclésiastique), nous devenons coupables de modifier dangereusement la portée de ce passage, et nous courons le risque d'affaiblir les bases de notre propre rassemblement par une attitude tolérante envers l'injustice ecclésiastique.

Voici encore quelques citations des frères Ouweneel et Medema qui, vues à la lumière de la Parole de Dieu, nous font de la peine.

« Sektiererei », p.12/2.3.1 = « Le sectarisme », p.27 en bas/2.3.1

[Cette citation est omise dans la version hollandaise].

« Par "principes larges" il faut – sur le plan historique – entendre clairement ce qui suit (bien que je ne puisse pas m'étendre là-dessus ici ; voir note 2 [Cette note fait allusion à « Open & gesloten broeders », version hollandaise de « Open & Exclusive Principles », dans la revue « Bode van het heil in Christus », 1992, fasc.1ss]) : ...

a) • Un principe large : La participation à la table du Seigneur relève uniquement de la responsabilité individuelle de celui qui s'approche.

• Un principe scripturaire : La participation à la table du Seigneur n'engage pas seulement la responsabilité de l'intéressé mais aussi celle de l'assemblée. »

[La version allemande s'écarte ici de la version française :

Le verset 22 recommande la communion **personnelle** avec ceux qui – à titre **personnel** également – invoquent le Seigneur d'un cœur pur. Mais n'est-ce pas également l'intention de Dieu de réunir ces croyants sur le fondement scripturaire **du rassemblement** ?

« a) • Un principe large : Pour la participation à la Table du Seigneur, il n'y a qu'une exigence : le croyant concerné est personnellement pur de toute mauvaise conduite et de toute fausse doctrine.

• Un principe scripturaire : Pour pouvoir être admis à la Table du Seigneur, un croyant ne doit pas seulement être personnellement pur de toute mauvaise conduite et de toute fausse doctrine, mais aussi il ne doit pas entretenir de communion^(a) avec des personnes dans le mal ou ayant une marche mauvaise. »]

(a) Nous avons déjà vu que le terme « communion » est maintenant limité par ces frères en tout premier lieu à la communion **locale**.

« Sektiererei », p.13/2.3.2 = « Le sectarisme », p.13/2.3.2

« (f) Pas de conditions non scripturaires : Nous n'avons pas le droit de refuser une personne qui : (1) est un vrai croyant, d'après des témoignages suffisants ; (2) ne marche pas dans l'immoralité ; (3) ni dans une fausse doctrine fondamentale ; (4) n'est pas **consciemment** en communion avec ceux qui tolèrent le mal ou de fausses doctrines fondamentales **parmi eux**.^(a)

Nous ne pouvons pas exiger de telles personnes qu'elles partagent nos points de vue quant à l'assemblée, si convaincus que nous soyons qu'ils sont selon la Parole. P.ex., nous avons à les recevoir même si elles nous font savoir qu'elles trouvent la nomination d'un pasteur plus biblique que notre pratique à ce sujet. Nous ne pouvons pas non plus exiger de ces personnes qu'elles rompent^(b) d'abord avec la communauté chrétienne à laquelle elles appartiennent. Quand nous ajoutons d'autres conditions aux quatre mentionnées ci-dessus, nous sommes sectaires.^(c) Nous n'avons pas le droit, p.ex., de donner à l'expression « mal fondamental » une signification qui dépasse celle de la Bible en la confondant avec « faute, erreur » ou même avec « divergence de vue ». Par mal nous devons entendre un rejet des vérités fondamentales comme la divinité de Christ, la valeur expiatoire de la croix,^(d) l'inspiration de la Bible^(e) ou le rejet de la sainteté fondamentale, comme l'acceptation de relations sexuelles hors du mariage, l'obstination dans la calomnie, la médisance, le culte des idoles, une vie de débauche, la tromperie. De plus, [pour les rejeter,] on doit être sûr que ces personnes sont consciemment en relation avec de telles formes de mal et refusent de les abandonner, après en avoir été clairement prévenues. **Toute forme de séparation qui va plus loin que la séparation d'un mal fondamental est sectaire.**^(f) »

(a) Sous la rubrique (4), le frère Ouweneel propose une formulation que nous pouvons encore admettre. Mais ailleurs, dans « Le sectarisme » et particulièrement dans « Open & Exclusive Principles » (*Principes larges et exclusifs*), (voir aussi plus haut p.3-5), la manière dont le mot restrictif « conscient, consciemment » est relativisé encore davantage par des qualificatifs tels que « théorique » et « formel » devient claire. De plus nous demandons à comprendre, dans l'esprit des citations de « Open & Exclusive Principles » (voir p.3-8) ce que l'on entend ici par communion.

(b) D'accord, nous **n'exigeons** pas cela. Mais nous nous demandons dans un cas concret si des croyants, avec de telles convictions, peuvent bien rompre le pain parmi nous par la foi et avec une bonne conscience. Ils ont à voir clairement cette chose devant le Seigneur.

(c) Nous ne posons pas d'autres conditions. Mais nous insistons aussi sur le fait que nous serions coupables de soutenir **l'injustice ecclésiastique**⁹⁷ si nous n'examinions pas, avec les croyants concernés, les sujets mentionnés plus haut, à la lumière de la Parole de Dieu.

(d) Nous devons ajouter à la fausse doctrine fondamentale celle qui est justement appelée « la fausse doctrine des évangéliques » : **la fausse doctrine de la réconciliation [ou le salut] universelle.**

(e) Dans les années passées, beaucoup d'auteurs « évangéliques » ont eu tendance à professer « sans restrictions », et parfois avec beaucoup de mots, la pleine inspiration de la Bible et son infaillibilité au sujet de la **foi** et de la **doctrine**. Mais **en même temps**, on affirme souvent qu'il y a des erreurs dans la Bible quand il s'agit de récits sur la **nature** ou **l'histoire**. Une telle doctrine, qui se place présomptueusement **au-dessus de la Parole de Dieu**, est à considérer sans aucun doute comme **fausse doctrine fondamentale**.

(f) Nous renvoyons encore une fois à 1 Thess. 5:22 et 2 Tim. 2:19, où il est clair que nous devons **nous retirer de toute forme de mal et d'iniquité**. Nous soulignons encore une fois que nous ne mettons pas le mal ecclésiastique ou ce qui lui est analogue **au même niveau** que le mal très grave mentionné dans 2 Jn. 7 et 1 Cor. 5. C'est ainsi que – selon les instructions concrètes de plusieurs passages de l'Écriture – la forme du rejet (ou de la séparation) dépend de la forme de mal ou d'injustice et de l'obstination avec laquelle ses défenseurs s'y cramponnent malgré une exhortation patiente.

⁹⁷ 86 Et avec cela, le sectarisme – pour prendre un mot utilisé à tort et à travers ces dernières années.

« Sektiererei », p.7-11/2.2 = « Le sectarisme », p.18-25/2.2

« 2 La pensée des devanciers sur le sectarisme

2.1 Darby (etc)

2.2 Kelly (etc) »

Dans ces pages, le frère Ouweneel rassemble un grand nombre de citations de J.N. Darby et W. Kelly sur la pratique d'admission et le sectarisme. L'étude du frère Remmers « Thoughts as to "sectarianism" » (*Pensées sur le sectarisme*) (disponible uniquement en allemand⁹⁸) ainsi qu'une lettre du 9.3.92 du frère H.Wijnholds adressée à cinq frères hollandais (disponible en hollandais et en anglais) montrent que ces citations – lorsqu'elles sont lues **dans leur contexte original** – indiquent, de la part de ces frères, une pratique d'admission très **scrupuleuse**.

« Gladbecker Gespräche » (Entretiens de Gladbeck), N°2, p.39s

« Une communauté de chrétiens qui se rassemble vraiment selon l'Écriture, sur le principe de l'unité du corps de Christ, est une communauté **où celui qui vit en communion avec Dieu est accueilli cordialement**.

Mais comment établir si quelqu'un vit en communion avec Dieu ou non ? Naturellement, sa conduite extérieure seule peut le faire ! Et tant qu'il ne vit pas manifestement dans le péché, **comme celui mentionné en 1 Cor. 5,**^(a) nous devons présumer qu'il vit **en communion avec Dieu.**^(b) Nous ne pouvons quand même pas voir dans le cœur de quelqu'un, et c'est pourquoi **nous devons en principe l'accueillir**^(c). Nous ne devrions pas autant nous laisser conduire dans cette affaire par des exceptions. En faisant ainsi, on peut faire ce qu'on veut de tout principe biblique. S'il y a parfois des obstacles pratiques, cela vient de nous et c'est notre faute. Il faut retenir ceci : la communion avec Dieu lie tous ceux qui marchent avec Dieu.^(b) »

(a) Dans **ce** passage-ci, le frère Ouweneel ne fait mention ni de fausses doctrines, ni du maintien de la communion avec des personnes qui sont dans le mal moral ou doctrinal, constituant ainsi un obstacle à la communion scripturaire.

⁹⁸ Note des traducteurs – Voir aussi « Remarques sur : "Le sectarisme : Ses dangers pour le mouvement des frères" (W.J.O) », de A. Remmers. Document paru en français.

(b) « En communion avec Dieu » – est-ce une définition valable ? Peut-on dire p.ex. que les différents « chemins » des dénominations sont des chemins où l'on peut marcher « avec Dieu » ? Cela ne voudrait-il pas dire que Dieu approuve ces chemins ? – Chaque croyant n'a-t-il pas une communion avec Dieu **selon la mesure** de sa connaissance des pensées de Dieu et de leur mise en pratique ? Pouvons-nous alors poser la question : « communion avec Dieu, – oui ou non » ? et d'une manière si absolue ? Ne trouvons-nous pas dans 2 Tim. 2:22 une meilleure formulation : « ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur » ?

(c) Si nous considérons que la sainteté sied à la maison de Dieu (Ps. 93:5), nous n'agissons, dans les cas d'admission, ni légèrement ni d'une manière crédule (voir p.ex. Néh. 7:64-65 ; 1 Tim. 5:22).

« Sektiererei », p.1412,4.1= « Le sectarisme », p.32 en haut/4.1

« Trop de barrières – Comme déjà dit, on déclare qu'on est pleinement d'accord avec nos frères anciens. Oui, pendant les entretiens, on accentue fermement les principes mentionnés et on attire avec insistance l'attention des frères là-dessus, car on est bien conscient qu'on devient une secte si on ne les reçoit plus. Mais on ajoute tellement de conditions supplémentaires, difficiles à remplir, qu'il devient à peu près impossible de mettre ces principes en pratique. On peut le vérifier facilement : il suffit de demander à ces frères qui mettent tellement l'accent sur ces principes, **combien de personnes** "d'autres milieux" ont participé à la cène les mois passés dans "leur" assemblée locale !^(a) »

(a) C'est une question suggestive, parce qu'on ne prend pas en considération :

- combien de croyants remplissent au juste les **critères scripturaux d'admission** (il est possible que ce soit un peu différent en Hollande qu'en Allemagne, où, dans les séminaires de prédicateurs de différentes églises libres – cela est connu publiquement et attesté par écrit -, la critique de la Bible sous diverses formes est très actuelle, où la doctrine de la réconciliation universelle (*Allversöhnung*) est très largement répandue, et où la discipline n'est souvent plus exercée dans les cas de péchés sexuels) ;
- combien de croyants, qui remplissent les critères scripturaux d'admission, seraient en mesure de leur côté de participer à la fraction du pain « avec nous », « **par la foi** » et avec une **bonne conscience** (nous voulons bien supposer que les croyants dans les dénominations marchent « leur » chemin avec une conscience assurée) ;
- combien de croyants auraient alors un **motif** réel pour venir à « nous » ;

- combien de croyants donneraient alors l'occasion d'un **entretien**. (Si, dans les églises libres et dans beaucoup d'assemblées de "frères larges/libres", des membres d'églises libres sont déjà admis parce qu'ils font partie des « baptistes » ou d'autres « communautés libres », il est alors humainement compréhensible qu'ils nous disent : « Si vous ne nous acceptez pas simplement parce que notre qualité de membres dans ces églises libres n'accrédite pas suffisamment notre christianisme, nous ne voulons pas du tout participer à la fraction du pain avec vous ») ;
- que, aujourd'hui, contrairement à la situation au siècle dernier, les facilités de déplacement permettent à un grand nombre de croyants des églises, des églises libres et des "frères larges" de visiter sans difficultés une communauté avec laquelle ils sont liés (en ce qui concerne leur organisation) **et dont ils adoptent les principes** ;
- que nous ne voulons pas non plus **inviter ouvertement et publiquement à une « admission occasionnelle », ce qui n'est pas recommandé par l'Écriture** (bien que, dans l'obéissance à l'Écriture, nous acceptions les chrétiens qui « invoquent le Seigneur d'un cœur pur » et viennent alors avec des motifs spirituels et plausibles).

Dans l'ensemble, il est clair que certains facteurs influencent considérablement le **nombre** de telles admissions. Mais nous désirons prêter encore un peu plus d'attention à un point. Au sein des différentes dénominations qui collaborent à « l'Alliance Évangélique », on ne considère plus de manière aussi absolue qu'au siècle passé sa position ecclésiastique personnelle ; cette tendance s'est manifestée progressivement depuis 1850 environ. On se voit plutôt réciproquement comme de « belles fleurs » arrangées ensemble dans un « magnifique bouquet ». On considère comme légitime que chacun des différents groupes de communautés mette l'accent sur certaines vérités et on pense qu'ainsi, dans l'ensemble, ils peuvent être à la gloire de Dieu.⁹⁹ Tous justifient réciproquement leur existence en tant qu'églises séparées de cette manière, et finalement approuvent la multiplicité des corps religieux (que la Parole qualifie de sectes). Cela mène p.ex., occasionnellement, à des célébrations communes de la sainte cène entre églises libres locales, et en tout cas à une pratique d'admission où la seule qualité de membre d'une communauté proche de l'« Alliance » est normalement considérée comme suffisante.

Nous pourrions, bien sûr, nous attendre à ce que beaucoup plus de croyants de différentes églises et églises libres prennent occasionnellement part à la fraction du pain chez nous, si nous annoncions publiquement et

⁹⁹ Cette pensée s'appuie sur le fait que le Nouveau Testament n'a pas prescrit d'ordre communautaire impératif pour toutes les assemblées locales.

clairement : Venez donc aussi **un de ces jours** chez nous ! – Mais nous prendrions place dans le « bouquet » mentionné plus haut si nous laissons tout simplement venir les frères et sœurs prendre part à la fraction du pain **sans motif spécial**, uniquement guidés par la pensée qu'ils peuvent y prendre part n'importe où, et « pourquoi donc pas une fois aussi avec les "frères exclusifs" ? ».

Dans l'ensemble, nous devons remarquer qu'une participation « occasionnelle » à la fraction du pain par des croyants membres d'une dénomination ou d'une communauté locale indépendante, ne correspond pas au « cas normal » présenté dans le Nouveau Testament. Et le désir d'une participation « occasionnelle » ne sera pas non plus le « cas normal » pour de tels chrétiens qui suivent leur chemin ecclésiastique particulier par conviction de conscience(!)¹⁰⁰ – ou devons-nous nous attendre à ce que des croyants **fidèles** soient **complètement indifférents** à cette question ?

Nous n'affaiblissons pas ainsi la pensée scripturaire que nous admettons à la fraction du pain des croyants qui « invoquent le Seigneur d'un cœur pur », s'ils sont parmi nous lors d'une occasion spéciale et que nous disposions d'un témoignage suffisant à l'égard de leur vie chrétienne.

Non seulement nous acceptons **comme étant scripturaires** ces pensées des écrits de J.N. Darby, W. Kelly, etc, mais également leurs **avertissements** de ne pas désirer aller çà et là. Ces frères furent loin d'accepter les séparations parmi les chrétiens, ou même de les approuver. **Ils considéraient comme une contradiction à l'expression de l'unité du corps** d'admettre normalement des personnes qui prenaient les divisions à la légère, allant çà et là et participant une fois ici et une fois là, puis une autre fois à un troisième endroit – **selon ce qui est bon à leurs yeux**.¹⁰¹

« Open & Exclusive Principles », p.9s/3.6 (Bode-Express, vol.4, p.6s)

« Pour résumer ce qui a été dit plus haut, nous pouvons assurément dire qu'**en majeure partie les "frères larges" ne prennent pas du tout une position différente de celle des "frères exclusifs" quand on en vient aux principes** [voir version hollandaise]. Pour ceux-là également, quant à la position et aux principes, la responsabilité appartient en définitive à l'assemblée comme un

¹⁰⁰ Note des traducteurs – En effet, la Parole ne voit pas les saints divisés et ne parle pas de « dénominations ». Elle parle par contre de divisions et de sectes « afin que ceux qui sont approuvés soient manifestes » (1 Cor. 11:18).

¹⁰¹ Cf p.ex. les lettres de J.N. Darby, Letters, vol.2, p.12:212s ; vol.3, p.133:460.

tout. La seule et unique exception est constituée par les cercles de "frères larges" qui rejettent toute responsabilité collective pour la célébration de la cène du Seigneur [la version hollandaise ajoute : cette idée, les "frères exclusifs" ne pourront jamais l'épouser] ; mais plusieurs "frères larges" sont aussi très malheureux de cela.

Pratiquement, cette différence subsiste encore : pour les "frères exclusifs", les principes de **décision revenant à l'assemblée**¹⁰² ont en général un plus grand poids. Nous devons cependant ajouter que, **hélas ! cela fréquemment n'est pas gardé en pratique**. Un petit groupe de frères peut parfois passer par-dessus toute la responsabilité en matière de réception ou d'exclusion. Dans une communauté où on insiste tant sur la responsabilité collective, une telle attitude amène parfois des résultats désastreux.

En tout cas, l'admission en elle-même n'est évidemment **pas le point principal de différence** entre les "frères larges" et les "frères exclusifs".^(a) En dernier lieu, on peut dire que les "frères exclusifs" tendent à être davantage sur leurs gardes quant à l'admission, du fait de certaines vues sur la sainteté de la table du Seigneur, et que les "frères larges" mettraient davantage l'accent sur l'amour envers tous les membres du corps de Christ. »

(a) La question de l'admission dépend des convictions respectives concernant l'indépendance et les relations. Puisque les frères Ouweeneel et Medema – comme nous l'avons vu – ont affaibli les principes de l'Écriture à ce sujet et se sont rapprochés des convictions des "frères larges", il n'est pas étonnant qu'ils ne voient pas non **plus** de différences **importantes** dans la question des admissions, par rapport à la pratique des "frères larges".

Résumé

Les exposés des frères Ouweeneel et Medema proposent une pratique d'admission relativement permissive.

1. On voit bien un obstacle à la communion quand il s'agit de méchants et de pratiques mauvaises, mais la « communion » est visiblement restreinte à la situation locale, et d'après les rapports cités au chapitre 3, le terme « communion » est encore plus relativisé.

2. Le problème de **l'iniquité ecclésiastique** n'est plus suffisamment pris en considération selon l'Écriture ; au contraire, chaque mesure de séparation dont le motif va au-delà du « mal fondamental » est désignée comme étant du « sectarisme ».

¹⁰² Note des traducteurs – ou mieux : le principe de **responsabilité collective de l'assemblée pour prendre une décision**.

3. Le fait que la communion à la Table du Seigneur est une communion qui entraîne des **obligations** n'a pas été éclairci. Au lieu de cela, on accorde une « cordiale bienvenue » – même de manière occasionnelle – à « celui qui vit en communion avec Dieu ».

4. Une telle pratique mène forcément à des participations « occasionnelles » à la fraction du pain beaucoup plus **fréquentes**. Les frères qui recommandent une pratique d'admission scripturaire scrupuleuse sont accusés de ne tenir ferme que verbalement aux principes des « anciens frères » et d'imposer « des conditions supplémentaires difficiles à remplir ».

5. Par conséquent, les frères Ouweneel et Medema ne peuvent voir qu'**une différence de tendance** entre la pratique d'admission des "frères larges" et celle qu'ils recommandent, eux.

6. On ne pouvait guère s'attendre à autre chose après leurs exposés sur « l'indépendance » et les « relations ».

La situation actuelle dans les églises officielles et dans les églises libres exige un examen soigneux de toute demande individuelle de participation à la fraction du pain. D'après la Parole de Dieu, nous sommes responsables quant à la question avec qui nous exprimons la communion. Il est donc de notre devoir de nous assurer dans chaque cas individuel, autant que cela nous est possible, que les croyants concernés « invoquent le Seigneur d'un cœur pur » et qu'ils ne sont pas gagnés par l'indifférence générale vis-à-vis des fausses doctrines et du mal moral.

Dans ce contexte, nous considérons bien sûr que les différentes églises et églises libres n'ont pas comme nous de contacts réguliers au-delà de la localité, et le fait que, p.ex., on rencontre la critique de la Bible moins dans les périodiques généraux des églises libres mais plutôt dans leurs revues théologiques spécialisées. Malgré ceci, nous ne pouvons pas accepter que les frères Ouweneel et Medema restreignent au domaine local la responsabilité individuelle des croyants, dans l'expression de leur communion avec eux.

Le nombre des « visiteurs d'autres milieux » qui, « dans les mois passés, ont pris part à la fraction du pain dans "notre" assemblée » ou qui y prendront part dans les années qui viennent, si le Seigneur n'est pas encore venu, peut être restreint et le restera, à cause des points de vue mentionnés plus haut. Bien sûr que le critère ne peut pas être ici le **nombre** de participants. C'est pourquoi rien que **la manière de formuler cette question est absurde**. Ce qui pèserait sur nous toutefois et qui attirerait le châtiment du Seigneur, serait de rejeter d'une manière intransigeante ceux que le Seigneur accueillerait volontiers à Sa Table.

5. Attitude envers les frères "larges/libres" : Ignorer la séparation ou s'humilier sous la main de Dieu ?

Introduction

Chez beaucoup de frères "larges/libres", nous reconnaissons partout dans le monde le même désir que nous avons aussi : faire valoir uniquement la Parole de Dieu comme règle de conduite de la vie personnelle et de la marche collective de l'assemblée.

C'est pourquoi nous ressentons très douloureusement la séparation existante. Nous reconnaissons aussi que, lors des difficultés des années 1848 en Angleterre et 1937-1949 en Allemagne, beaucoup de manquements pratiques doivent être confessés par les frères qui désirent marcher ensemble selon les principes scripturaires du seul corps. En outre, nous sommes humiliés de ce que plus d'un manquement dans nos rangs jettent du discrédit sur la vérité dont nous nous réclamons. Cela n'a pas contribué à rendre cette vérité attrayante pour beaucoup de frères "larges/libres".

Cependant, **la véritable difficulté**, dans les relations mutuelles, réside surtout dans la différence des principes. Quelques "frères larges" sur le plan mondial, en raison de la tension suscitée par un laxisme démesuré d'un côté et une étroitesse sectaire de l'autre, en sont arrivés à une réflexion sérieuse sans parti pris quant aux principes scripturaires. Ce faisant, ces frères, individuellement, sont parvenus, en partie, à des résultats qui se rapprochent beaucoup des principes rappelés par J.N. Darby, W. Kelly, H.C. Voorhoeve, R. Brockhaus, entre autres frères.¹⁰³ Face à ces indices encourageants, il est consternant que quelques frères connus parmi nous aient accepté des principes et des pratiques, concernant P indépendance et la souillure, proches de ceux des "frères larges", et qu'ils s'efforcent de réaliser une communion réciproque par la fraction du pain avec des assemblées de "frères larges/libres", sans qu'ils envisagent d'écarter les causes des séparations d'une manière **scripturaire**.

¹⁰³ Voir **Annexe J**.

« Sektiererei », p.5/2.1.2 = « Le sectarisme », p.16 en haut/2.1.2

« À ce moment-là [en 1848], deux groupes de chrétiens se sont séparés l'un de l'autre [les "frères larges" et les "frères exclusifs"], tout en continuant [les deux] à confesser qu'ils voulaient **se réunir sur la base du seul corps, c'est-à-dire avec la **réception** de tous les vrais croyants, **dans la séparation de tout mal** qui porte atteinte aux fondements du christianisme.**^(a) »

(a) Dans ce passage, la justification scripturaire pour la séparation d'avec les "frères larges" est mise en doute. Le frère Ouweeneel ne tient pas compte à la fois du fait :

- que « l'indépendance » des "frères larges" est l'opposé du « rassemblement sur la base du seul corps » (et qu'en règle générale ils rejettent même cette conception), ce qui apparaît clairement dans les conséquences qui en découlent ;
- que cette « indépendance » empêche en même temps une « séparation de tout mal », selon les Écritures (et, qu'alors en tolérant plus ou moins franchement la souillure, leur doctrine est adaptée à leur pratique).

Dans les commentaires déjà cités du livre « Ihr liefet gut » (*Vous couriez bien* [Gal. 5:7]), le frère Ouweeneel avait écrit dans le « Bode » 2/1989, p.37 :

« Avant cette division [1848], les "frères" admettaient pour la fraction du pain tous les véritables croyants qui étaient purs quant à la doctrine et à la marche. Après la division, on admettait aussi ces croyants, à l'exception des "frères larges", quoiqu'ils n'eussent pas de fausses doctrines. Newton n'était pas chez eux, et sa fausse doctrine était rejetée par eux – et ils exerçaient la discipline. Ceci s'explique uniquement par le fait que "nos frères" étaient devenus un "groupe" qui se démarquait d'autres "groupes", avant tout de ceux qui leur étaient le plus proches (un phénomène connu dans l'histoire de l'Église)^(a). »

(a) La lettre du frère Craik en 1849, citée en p.1-6 de cet ouvrage, a montré clairement que, pendant les premières années, même Béthesda n'avait pas toléré l'indifférence à l'égard des relations chez ceux qui étaient admis à la fraction du pain. Ceux-ci devaient d'abord, le cas échéant, rompre leurs relations avec les « corps hérétiques ». Mais, en 1848, Béthesda a adopté une manière de voir « largement indifférente », ou « neutre »¹⁰⁴ à cet égard, et a ainsi changé du tout au tout son point de vue. Et si nous ne voulons pas placer l'indifférence à l'égard de fausses doctrines fondamentales au sujet

¹⁰⁴ Cf la formulation du frère Ouweeneel dans « Het verhaal van de "broeders" », p.77s.

de Christ au même niveau que l'ignorance dans les questions ecclésiastiques, alors Béthesda n'était précisément plus en 1848 le « groupe » **moralement** le plus proche (de nous).¹⁰⁵ Le frère Ouweeneel s'associe ici à la conception inexacte de bien des "frères larges" qui, au sujet de la séparation de 1848, affirment qu'il y a eu un changement des principes des frères et des assemblées qui rejetaient le maintien de la communion avec des méchants ou des principes neutres. (Cf. encore le chApoc. 1.2, ainsi que les **Annexes B et C**.)

Face à l'opposition à cette conception dans les Pays-Bas, la **rédaction du « Bode »** prit position dans le no 6/7/1989, p.121 :

« Concernant le contenu du compte rendu, il y a eu surtout une réaction quant aux passages relatifs aux "frères larges". L'auteur admet qu'il s'est exprimé si brièvement, qu'il peut y avoir facilement des malentendus. Il s'agissait en substance de ceci : lorsque le remous des événements de 1848 se fut calmé, on remarqua que les "frères larges" (pour autant qu'on le sache), n'avaient personne au milieu d'eux qui s'attachait à la doctrine de B.W. Newton.¹⁰⁶ Ce fait n'est pas pareil à la situation que nous rencontrons dans certains milieux de frères larges (pas dans tous !), où de fausses doctrines peuvent trouver et ont trouvé une entrée facile en raison de leur système large, p.ex. la doctrine de la réconciliation universelle, et où le danger de mauvaises relations avec ceux qui ont de fausses doctrines est souvent trop peu perçu. Lorsque des croyants du cercle des "frères larges" viennent chez nous, ils ne peuvent, à notre avis, être admis à la fraction du pain, que si l'on peut clairement témoigner que la personne est un croyant dont la marche est bonne, que lui ou elle **n'est pas consciemment en communion avec des choses fausses et qu'il n'est pas indifférent à une telle relation**. Ce principe a été ainsi enseigné "parmi nous" autrefois aussi.^(a) »

(a) Cela est juste en principe ! Mais nos frères de la rédaction du « Bode » veulent-ils réellement dire ceci **dans le sens** de ce qui a été « autrefois enseigné parmi nous » ?

Car autrefois ce principe signifiait que les frères **ne recevaient pas** pour la fraction du pain quelqu'un des "frères larges" qui **savait** que le mal doctrinal

¹⁰⁵ Alors que le déferlement de fausses doctrines dans la deuxième moitié du siècle passé n'a guère épargné une assemblée ou une église libre, ce qui suit reste justement vrai pour les "frères larges" : « **Leur origine, la base de leur existence** était de justifier et de maintenir la réception d'hommes qui étaient souillés par le plus grave des péchés – l'indifférence quant à la vérité de Christ ». W. Kelly, « The Doctrine of Christ and Bethesdaism » (*La doctrine de Christ et le bethesdaïsme*), Pamphlets, p.482.

¹⁰⁶ Cf. cependant W.J. Ouweeneel, « Het verhaal van de "broeders" », p.72-74.

était toléré dans une **autre** assemblée "large" avec laquelle elle était liée par une communion réciproque **s'il voulait rester** dans une assemblée qui maintenait cette communion avec la souillure. Si, par contre, le visiteur ne savait **rien** d'une telle communion avec de faux docteurs qui étaient en d'autres lieux, et qu'il était **vraiment ignorant** à ce sujet et rejetait le principe de la neutralité, alors ils étaient prêts à le recevoir et à **lui mettre à cœur en même temps de rompre avec son assemblée, si cette dernière, malgré ses exhortations, voulait continuer à retenir le principe de neutralité.**

Puisque des frères qui préconisent une pratique d'admission libérale en faveur des "frères larges" se réfèrent toujours de nouveau aux « principes enseignés autrefois parmi nous », nous voulons donner la parole à W. Kelly : [« To correspondents : The Invercargill Circular of April 1878 » (*La circulaire d'Invercargill d'avril 1878*)]

« Mais l'auteur [de la circulaire] comprendra certainement à la réflexion que, si nous renions justement (comme il le permet) une assemblée qui reçoit ou maintient ceux dont la marche ou la doctrine renie leur profession de Christ, **c'est un devoir évident de refuser quiconque soutient consciemment cette "association inique" [avec la dite assemblée] ou ferme les yeux sur elle.** Satan serait très heureux en effet d'une condamnation théorique à grands cris, associée à une tolérance du mal, par des âmes tout à fait responsables qui approuvent cela. Il n'apprécie pas la distinction faite entre de simples systèmes religieux qui n'ont jamais reconnu la présence du Saint Esprit aidant à mettre en pratique la volonté du Seigneur parmi eux, et **ceux qui doivent leur renommée à leur volonté de combiner des prétentions saintes avec des associations impures.** Nous avons toujours eu égard aux chrétiens mal enseignés dans les systèmes, inintelligents mais honnêtes quant à eux-mêmes, et nous nous sommes occupés de **l'ignorance** en grâce – ce que stipule expressément la lettre circulaire médisante de Béthesda. Mais on découvrit bientôt que **plusieurs qui prétextaient l'ignorance en savaient beaucoup trop pour être intègres, à la gloire du Seigneur.** Ceci incita des hommes sages à la prudence, et engendra en même temps la méfiance chez les faibles. Mais ce serait une folie de mettre les compagnies de ceux qui se réunissent au nom du Seigneur (qu'ils soient relâchés, neutres, larges, ou de quelque nom qu'ils puissent être appelés) sur le même terrain que les dénominations ordinaires. Ce serait à leur plus grand déshonneur, si cela devait être justifié et s'ils le désiraient réellement eux-mêmes, parce qu'ils le feraient pour éviter les conséquences de l'infidélité chez leurs amis : c'est le propre d'un travail de parti, et même pire encore.

On peut seulement prier que l'auteur puisse voir cela pour son propre affranchissement, et ne pas laisser le maintien du principe de la communion des croyants', comme il l'appelle, submerger le maintien de la sainteté pratique dans l'assemblée à laquelle le nom du Seigneur est associé. Les réunions de frères larges ne peuvent bénéficier du support envers l'ignorance qu'on accorde à une secte, *tout en* se réclamant des privilèges et de la responsabilité d'une assemblée réunie au nom du Seigneur, qui reconnaît l'unité du seul corps et de l'Esprit. S'ils appartenaient aux dénominations telles que la Société Wesleyenne, l'Église Établie ou une autre du même genre, on pourrait recevoir des individus pieux comme tels sans problème. Mais ce n'est pas le cas dès lors qu'ils ont prétendu se réunir au lieu où l'on reconnaît la présence du Seigneur et la libre action du Saint Esprit – ce qui rend, d'une autre manière, toute personne intelligente parmi eux solennellement responsable. **Quant à l'ignorance honnête, nous serions toujours tolérants partout où elle existe.** Maintenant, c'est en faveur de partisans intelligents mais obstinés que le procès est intenté. Mais une telle manière de faire est-elle réellement défendable ? Est-ce de la fidélité envers Christ ? Qu'y a-t-il de plus déplorable que ce soutien inconditionnel [en faveur] des amis dans les choses de Dieu ? Cela est estimé parmi les hommes, mais c'est une abomination à Ses yeux.

L'auteur reconnaît aussi que le mal est très aggravé par un enseignement complet et de patientes exhortations. N'importe quel mal pourrait pénétrer dans n'importe quelle assemblée, mais c'est le manque de véritable zèle pour le juger scripturairement à cause de Christ qui est tellement funeste. Aucune assemblée ne doit être reconnue comme telle si elle néglige visiblement ce devoir extrêmement important. L'acceptation délibérée du mal et l'incapacité persistante à s'en séparer devraient conduire à l'excommunication ; et **ceux qui, par conscience devant Dieu, quittent un tel rassemblement souillé tout en tenant ferme le principe du seul corps, sont le contraire même des schismatiques.** Non que ce soit une sorte de clergé (c'est-à-dire des hommes qui se targuent ici ou là d'un droit exclusif de juger ces questions) qui doive décider de ceci, ni non plus d'autres rassemblements dans les alentours, mais des saints qui, dans ces situations, ont à agir pour Dieu en faisant leur propre devoir, ayant à cœur les intérêts de Christ et de l'Église.

Il y a d'autres points dans la circulaire, et non sans importance, que nous ne mentionnerons pas ici. Que l'auteur prenne seulement garde à ne pas être influencé par des difficultés imaginaires liées à un contact *ad infinitum* avec le mal, **que des esprits spéculatifs mettent en avant pour détruire une action consciencieuse.** Un esprit modéré ne peut que rejeter une association qui se prolongerait en théorie en une chaîne sans fin de réceptions et

de ramifications ecclésiastiques. **Si un telle personne est convaincue que nous avons raison en refusant un homme sain qui adhère à une association corrompue ou méchante et qui la justifie, elle abandonne le principe des "frères larges" et elle est tenue d'agir en conséquence. Plus les saints sont dévoués individuellement, plus grande est leur condamnation de ce qui est impur.** L'auteur approuve lui-même ce principe et définit ainsi la position de ceux qui sont appelés "frères exclusifs". » (The Bible Treasury, vol.12, p.143)

Voir l'**Annexe K** pour une citation détaillée de J.N. Darby ainsi que d'autres références à ce sujet.

Question : Combien de frères et sœurs "larges/libres" dans le monde **ignorent-ils** vraiment que, **dans leur propre pays**, il y a une communion réciproque avec des communautés qui tolèrent de faux docteurs au milieu d'elles, tels que, p.ex., les adeptes de la doctrine du salut universel ?

« Sektiererei », p.5/2.1.2 = « Le sectarisme », p.16 au milieu/2.1.2

« Il est regrettable que beaucoup de "frères exclusifs" pensent que les "frères larges" ont adopté la fausse doctrine [fondamentale] de Benjamin W. Newton.
(a) »

[Le texte ci-dessous manque à cet endroit dans la version française :]

« Il ne peut nullement en être question. Il y avait certes une incertitude pour savoir dans quelle mesure Newton avait en réalité retiré ses fausses doctrinesb, mais dans la même année il disparut du "mouvement des frères" et, à ma connaissance, pas un seul "frère large" n'a jamais repris sa fausse doctrine.^(c) »

(a) Nous n'avons jamais rencontré une telle déclaration générale.

(b) Selon tous ceux qui avaient examiné cette question sans partager eux-mêmes tout ou partie de la fausse doctrine, il était évident que Newton continuait à maintenir les points essentiels de son hérésie. Cf. p.ex, la citation de G. Müller, p.1-8.

La confusion à ce sujet provient uniquement d'auteurs postérieurs des "frères larges" qui soit n'avaient jamais lu les écrits en question, soit cherchaient à justifier Béthesda par une fausse présentation du problème.

Il est clair que les frères Ouweneel et Medema tendent à mettre en doute la justification scripturaire de la séparation d'avec les "frères larges", non

seulement pour la majorité des assemblées actuelles, mais aussi en principe, c'est-à-dire pour la situation de 1848 !

(c) En dehors de quelques allégations de H. Craik¹⁰⁷ et probablement de G. Müller (dans les années ultérieures), peu d'exemples concrets nous sont connus pour cela".¹⁰⁸ Mais nous insistons encore une fois : ceci n'a jamais été un [motif d'] accusation contre Béthesda ou contre les "frères larges". **Il s'agissait plutôt de leur attitude fondamentale, pareille encore aujourd'hui, à maintenir la communion avec les adeptes de Newton ou d'autres faux docteurs.**

¹⁰⁷ Cf. W.J. Ouweneel, « Het verhaal van de "broeders" », p.73-75.

¹⁰⁸ Cf. p.ex_ la très significative lettre de J.G. Deck de l'année 1873, dans N. Noel, op.cit., p.388s :

« J'ai entendu dire que "la doctrine de B.W. Newton est un mythe", mais venant de M., peu après, un frère m'apporta un volume de "Fundamental Truth" (*Vérité fondamentale*), dans lequel les fausses doctrines de B.W. Newton concernant notre Seigneur béni étaient affirmées [le recueil "Fundamental Truth" contenait vraisemblablement les brochures déjà citées, au chapitre 1.2 : "Ancient Truths Respecting the Deity and True Humanity of the Lord Jesus" (*Vérités anciennes concernant la déité et la vraie humanité du Seigneur Jésus*), "Christ, Our Suffering Surety" (*Christ notre Sûreté, dans la souffrance*), "Salvation by Substitution" (*Le salut par la substitution*).] Ce volume me parvint **par quelqu'un qui venait des "frères larges", sans lettre de recommandation, et connu pour ses relations avec le parti de Newton.** J'ai retrouvé moi-même les publications de B.W. Newton **en 5 lieux différents** (il nomme la Nouvelle Zélande) et ceux qui défendaient ses principes larges non scripturaires sont répandus partout. »

Il dit ensuite plus loin : « Envers une œuvre de Satan, la neutralité est impossible, et **s'il y a tentative de fuir les responsabilités et les souffrances inhérentes à une entière décision pour Christ, les sens spirituels deviennent engourdis, le cœur endurci, la conscience faussée, le jugement pervers** et bientôt l'hostilité contre les témoignages qui dénoncent le mal fera place à l'indifférence quant à la vérité. Les tentatives partiales de certains pour couvrir le mal en accusant le serviteur de Christ qui se tient à la brèche pour résister aux attaques contre la vérité de Dieu et la personne de Christ, sont une pénible évidence. J'en étais en partie coupable moi-même de ce que j'ai écrit. De quoi ne sommes-nous pas capables si nous nous éloignons du Seigneur et si nous nous exposons aux filets de l'ennemi ? »

Voir aussi les remarques de W.J. Ouweneel au sujet de J.G. Deck, dans « Het verhaal van de "broeders" », p.99 et 143s.

Il est frappant que, à notre époque, G.C.D. Howley, en tant qu'éditeur de « The Witness » (*Le Témoignage*) puisse s'exprimer sept fois en faveur de B.W. Newton, en attaquant violemment J.N. Darby, dans des articles de fond et des critiques de livres des années 1962 à 1972. Et des initiés nous disent, quant à ce périodique, qu'il ne représente pas « l'école la plus libérale » (*more liberal*) ou « la plus relâchée » (*loose school*), mais plutôt la « position moyenne, les membres ordinaires » (*middel-of-the-road, ordinary*)

« Sektiererei », p.6/2.1.2 = « Le sectarisme », p.16 en bas/2.1.2

« **Ces différences** [entre les "frères larges" et les "frères exclusifs"] sont, en tout cas, **beaucoup moins importantes**^(a) que la plupart des frères ne le pensent, exceptions faites des deux ailes extrêmes^(b) des "frères larges" et des "frères exclusifs". »

(a) Le frère Oweneel ne pouvait en arriver à cette conviction – comme nous l'avons vu – qu'en affaiblissant les principes bibliques. Aussi les conséquences pratiques que lui-même et le frère Medema veulent en tirer ne nous étonnent pas. Voir les citations ci-dessous.

(b) Les frères qui veulent simplement et sobrement tenir ferme les principes bibliques sont évidemment rangés au nombre de ceux qui font partie de l'aile la plus « extrémiste ». De la même manière « Open & Exclusive Principles » (*Principes larges et exclusifs*) distingue souvent les frères « extrémistes » des frères « modérés » dans notre milieu, mais, d'un autre côté, insiste sur le fait de **ne pas** se juger les uns les autres (spécialement les "frères larges") d'après des « étiquettes », mais selon des « principes » !

« Sektiererei », p.14/2.3.2 = « Le sectarisme », p.30 au milieu/2.3.2

« (g) Réception de "frères larges". Ce qui précède est aussi valable pour ceux qui s'appellent les "frères larges" ou qui le sont d'après nous. Quand il s'agit de frères qui approuvent l'indifférence envers Christ, nous devons les refuser résolument. Quand il s'agit par contre de frères qui correspondent aux conditions énumérées sous le **point (f)** [voir p.75 de cet ouvrage] et qui par conséquent **condamnent clairement l'indifférence envers Christ, nous ne devons pas les refuser** quand ils désirent rompre le pain avec nous (p.ex. s'ils sont en visite chez nous). **Si nous le faisons quand même, nous sommes une secte.**

(a) »

(a) Si l'on n'ignore pas le fait que **le principe** de l'indépendance **empêche une séparation effective et scripturaire du mal** au-delà de l'assemblée locale et qu'on tienne **malgré tout** à ce principe, on prend alors une position qui est caractérisée par l'indifférence envers Christ. Et cette conviction scripturaire est qualifiée indirectement de « sectaire » dans ce passage. Voir la citation suivante :

members). Voir l'**Annexe J**.

« Sektiererei », p.12/2.32 = « Le sectarisme », p.30 au milieu/2.3.2

« 3.2 Quelques points concernant le rassemblement [version allemande : Principes du rassemblement] (a) Ne pas imposer des idées. Une secte est un groupe de chrétiens, qui, malgré peut-être un beau témoignage, se réunit de fait sur la base d'un certain nombre de doctrines acceptées par tout le groupe. P.ex. **des pensées particulières sur les "liaisons" [ou "relations"] avec le mal** (la chaîne des "souillures" est parfois continuée jusqu'à l'absurde)^(a) ou la pensée d'un cercle de communionb. Celui qui fait de [l'adhésion à de] telles opinions doctrinales une condition pour la communion est sectaire. »

(a) Nous rejetons l'« argument de la chaîne » – comme le fait aussi le frère Ouweneel aujourd'hui. Nous avons bien le droit d'avoir des « opinions particulières au sujet de "relations" avec le mal », [peut-être même comme assemblée locale,] mais nous n'avons pas le droit – selon le frère Ouweneel d'en « faire une condition pour la communion ». Nous avons tenté, au chapitre 3, de montrer l'enseignement scripturaire, et non des « pensées particulières » quant à la question des relations. Celui qui qualifie de « pensées particulières » ou d'« opinions doctrinales » cet enseignement – qui, jusqu'à aujourd'hui, n'a pas été réfuté comme étant non-biblique par les frères Ouweneel et Medema, mais qu'ils ont eux-mêmes affaiblis **sans justification scripturaire** – se rapproche lui-même, avec ses convictions, des "frères larges/libres".

(b) Nous avons tenté dans le chapitre 2 de préciser que nous n'approuvons pas nécessairement l'**expression** « cercle de communion » (« circle of fellowship »). Mais ici, ce n'est pas le terme qui est dénigré, mais **la pensée**. Si, de cette manière, ils veulent contester le devoir scripturaire des assemblées locales de marcher ensemble consciencieusement selon les principes du corps de Christ et de la maison de Dieu, ceci signifierait alors [qu'il faut] également adopter clairement les principes des "frères larges/libres".

(c) Nous avons vu à la lumière de la Parole de Dieu, dans les chapitres 2 à 4, que nous devons faire une différence entre l'admission de croyants individuels de différents cercles de communion (c'est bien notre devoir, dans les cas qui, à la lumière de l'Écriture, sont évidents) et le maintien d'une communion réciproque avec des communautés ou assemblées qui, consciemment, n'appliquent pas les principes importants du Nouveau Testament (notre devoir est alors de nous séparer sans équivoque de principes et de pratiques de communion non scripturaires). – Par ailleurs, est sectaire non seulement celui qui **insiste outre mesure** sur des principes bibliques au dé-

triment d'autres principes bibliques, mais aussi celui qui affaiblit de tels principes d'une manière partielle.

« Open & Exclusive Principles », p.15s/6.3 (Bode-Express 5/1992, p.9)

« Ne nous consomons pas l'un par l'autre comme étant hérétiques, avec des mots tels que "larges" et "exclusifs". **Les "frères exclusifs" gagneraient beaucoup si plusieurs d'entre eux renonçaient au sectarisme qui consiste à ne recevoir (pratiquement) que ceux qui sont en communion régulière avec eux.** Les "frères larges" gagneraient aussi beaucoup si plusieurs d'entre eux renonçaient à leur pratique relâchée qui consiste à recevoir des personnes sur la seule base de leur propre témoignage sans aucune investigation quant à leur position ecclésiastique. Si les "frères larges" et les "frères exclusifs" pouvaient s'accorder [hollandais : Si le Seigneur permettait que les frères s'accordent...] sur une position que les frères modérés parmi eux seraient toujours disposés à prendre [hollandais : auraient dû prendre depuis le début] – *c'est-à-dire recevoir tous les vrais croyants quel que soit le groupe [hollandais : le cercle ou l'église] auquel ils appartiennent pourvu qu'une preuve suffisante atteste qu'ils sont véritablement des croyants fidèles sans relation personnelle avec un mal fondamental*^(a) – cela nous rapprocherait plus étroitement les uns des autres [le texte hollandais dit : il en résulterait une grande bénédiction pour les deux]. »

Les paragraphes qui suivent immédiatement [[entre doubles crochets]] manquent dans la version hollandaise :¹⁰⁹

[[« Pour commencer, **nous pourrions nous rapprocher les uns des autres, de sorte que les "frères exclusifs" recevraient sans hésitation** à la Table du Seigneur les "frères larges" qui ne sont pas eux-mêmes en relation avec un mal fondamental, et, inversement, les "frères exclusifs" rompraient le pain sans hésitation avec ces "frères larges" qui pratiquent **les mêmes principes de ré-**

¹⁰⁹ Si, dans différents passages de « Open & Exclusive Principles », nous pouvons constater avec reconnaissance l'intervention "conciliante" de la rédaction du « Bode » dans la version hollandaise, nous nous demandons pourtant si ces accommodements [des textes originaux] ou ces omissions de passages, dans lesquels les auteurs ne se cachent pas, dans leur comportement, sans aucun doute possible, de vouloir exercer une influence publique sur la scène internationale, ne jouent pas aussi un côté négatif. Il serait bon, en particulier dans la lettre circulaire de mars 1994, que les frères et sœurs des Pays-Bas puissent **prendre connaissance dans toute leur étendue** des pensées et des manières de se comporter que ces frères ont révélées à l'échelle mondiale, **pour pouvoir, devant le Seigneur, arriver à un jugement objectif de la situation.**

ception qu'eux ; car dans ce cas ils prennent la même position scripturaire.

On ne peut pas objecter que ces "frères larges" soient encore en communion avec les autres assemblées "larges" qui *pratiquent* des principes de réception beaucoup plus "relâchés". Ceci ne tient pas, parce qu'il y a aussi des assemblées de "frères exclusifs" qui sont, en pratique, beaucoup plus "larges" que la moyenne des assemblées "larges". Non, le critère serait celui-ci : ces "frères larges", que nous recevons, **sont-ils oui ou non en relation avec un mal fondamental**, dans le sens qu'ils sont **souillés dans leur conscience** ?^(a) Et inversement, ces assemblées de "frères larges" que nous visitons, sont-elles oui ou non sur une base scripturaire **quant à leur politique de réception** ?^(b) Là réside **le seul problème** ; tout le reste est humain, influencé par la crainte de la "politique des frères", mais pas par le Saint Esprit, en accord avec l'Écriture. L'histoire des Frères ne peut déterminer notre pratique – sinon nous deviendrions une "secte exclusive" – mais **uniquement des considérations vraiment scripturaires**, sans crainte ni politique.^{(c)]}

De cette manière seulement il sera possible de réaliser en pratique ce que nous professons : se rassembler sur le terrain de l'unité du corps de Christ^(b) dans la séparation du mal^(d). »

(a) « sans relation [personnelle] avec un mal *fondamental* » (« *not connected [themselves] with fundamental evil* ») (dans 3 passages de la citation) ; cette considération semble ignorer les liens avec le mal **hors de l'assemblée locale**. Dans le 3^e passage il y a une restriction : « ... dans le sens qu'ils sont souillés dans leur conscience ».

Mais il faut demander : Existe-t-il vraiment de telles assemblées "larges" ? Existe-t-il des assemblées qui ne savent rien des erreurs doctrinales tolérées par d'autres assemblées de "frères larges" dans leur propre pays ? (cf. W. Kelly, dans The Bible Treasury, vol.16, p.208)

N'est-il pas plutôt évident que ces choses sont très bien connues de la plupart des frères, mais que « l'indépendance des assemblées » leur lie les mains ? Pouvons-nous alors parler de « consciences non souillées » ? Ce dernier point ne concerne-t-il pas uniquement les quelques frères et sœurs qui sont **véritablement ignorants** de cette situation ? Dans ce cas, il n'y a pas nécessité absolue de séparation. Mais elle est impérative dans le cas de ceux qui, sous prétexte "d'indépendance", se dérobent à la responsabilité biblique de se séparer du mal.

(b) Ici encore, seule la « politique de réception » (« *reception policy* ») est considérée comme critère de rassemblement fondé sur une base scripturaire. Nous insistons à nouveau sur le fait que la « position scripturaire » et

la « base scripturaire » ne sont pas seulement définies par l'attitude à l'égard de frères et sœurs individuellement, mais par le respect de **tous** les principes du Nouveau Testament en ce qui concerne l'assemblée de Dieu et le rassemblement local, et en particulier évidemment la fidélité aux principes de la seule assemblée de Dieu sur la terre : cela n'est pas précisément l'« indépendance ».

Avec la formulation « la même position scripturaire », les frères Ouwenel et Medema avouent en définitive qu'ils ont adopté en substance la position de ceux parmi les "frères larges" qui ne laissent pas la participation à la fraction du pain à la seule responsabilité individuelle.

(c) « ... uniquement des considérations vraiment scripturaires » : mais nous avons vu – comme l'ont relevé les frères Ouwenel et Medema – que « la situation confuse dans l'Église de Dieu sur la terre ne permet pas toujours une fermeté rigide » et que les véritables « considérations vraiment scripturaires », jugées comme « plutôt sévères », sont mises de côté. Il devient ainsi évident que **l'appel à la communion réciproque avec les "frères larges" (même si ce n'est pas avec toutes les assemblées de "frères larges"), n'est pas seulement dépourvu de fondement biblique, mais qu'il est clairement en contradiction avec l'enseignement du Nouveau Testament.** Des qualifications comme « plutôt sévère », concernant l'expression de l'unité, ou « théoriques » et « formelles », concernant les relations, ne peuvent pas non plus atténuer cette opposition avec l'Écriture.

Pourtant, nos frères ne pensent **pas** à une fusion des deux « blocs » : « Nous sommes loin de penser à une sorte d'union avec les "frères larges" » (**Lettre circulaire de mars 1994, p.6**)

Mais ils ne songent pas non plus à se retrouver en commun avec eux conformément aux principes bibliques du seul corps tels qu'ils les avaient compris, jusqu'ici, comme nous. Précisément, l'acceptation d'une communion **réciproque** dans la fraction du pain – afin de se rapprocher – nous ferait devenir de fait des "frères larges", **signifierait pour nous l'adoption du principe d'indépendance**, et nous placerait avec eux « sur le même terrain non scripturaire ».

En outre, « Open & Exclusive Principles » dit : « une première ébauche de ce texte a été **donnée à quelques "frères larges"** et leurs remarques ont été prises en considération » (p.2, qui manque dans la version hollandaise).

De même dans les « Gladbecker Gespräche » (*Entretiens de Gladbeck*) cités ci-après, il se révèle que les frères Ouwenel et Medema ont compromis très sérieusement, par leurs contacts avec les "frères larges" et les "frères

libres", leur conviction antérieure basée sur l'Écriture et notre communion dans l'unité de l'Esprit.

(d) Il est vrai qu'on ne trouve plus cet appel à la communion réciproque dans la version hollandaise, mais nos frères ne s'en sont **pas écartés quant au contenu**, comme cela se manifeste dans différents échanges de lettres (entre autres avec le frère W. Dronsfield, en Angleterre) et dans leur propre comportement. Le lecteur hollandais qui n'a que le « Bode » à sa disposition peut voir cependant dans le no 5/1992, p.8 (en haut à gauche), de quoi il s'agit. Je cite ce passage tiré de la version anglaise, p.14 :

« L'objectif n'est pas tellement d'en arriver à une fusion de "blocs" d'assemblées, mais plutôt d'agir dans les cas de réception, de discipline et **d'intercommunion** [hollandais : communion réciproque], selon l'Écriture et non pas selon des traditions qui ont été formées au cours des années. »

« Gladbecker Gespräche », N°2, p.44

« [Frère **Dieter Boddenberg** :] S'il en est ainsi, au point où en sont les choses, ne doit-on pas réfléchir à ce que l'on peut **changer de manière progressive** ? Ce serait un progrès réel ! **S'asseoir ensemble devant la Parole** et rechercher ensemble la volonté du Seigneur, ce serait un véritable résultat. Cela signifierait que le Seigneur aurait l'autorité absolue dans toutes les questions pratiques, et non pas la tradition ou les idées préconçues.

Et ce ne serait pas la seule possibilité. Il y a aussi le moyen des **contacts privés** par lesquels **des tensions pourraient être apaisées**, et nous avons aussi la possibilité de **la prière en commun**. Justement, une grande attention a été portée à la prière ici à Gladbeck, et cela montre bien que nous sentons l'importance de la prière à laquelle nous attribuons une signification exceptionnelle. Les différents aspects de la prière, l'adoration qui ne se limite pas seulement à la réunion de culte, les actions de grâce, les supplications et les intercessions, nous pouvons les présenter devant Dieu **ensemble localement** ; cela ne doit pas se produire seulement ici à Gladbeck. Nous avons également la possibilité d'avoir des entretiens qui peuvent fortifier la confiance réciproque à tous les niveaux. Peut-être pourra-t-on un jour de nouveau s'atteler à des œuvres communes. Il y en a beaucoup. **Il y aurait à travailler dans cette direction**. En cela, **nous devrions garder des limites restreintes**, mais par contre développer de la fantaisie spirituelle quant aux possibilités d'action que le Saint Esprit nous met à cœur. »

« Gladbecker Gespräche », N°2, p.46-48

« Comment les choses vont-elles continuer maintenant ? Telle est la question de **Willem Ouweneel** à la fin de ces entretiens. **Où les choses doivent-elles aboutir ?** ... J'ose dire en tremblant que je supplie le Seigneur pour qu'un jour nous n'ayons pas que de belles réunions de prières et de belles méditations sur la Parole... mais **aussi qu'un jour nous puissions exprimer la communion à la Table du Seigneur.**^(a) Willem Ouweneel exprimait la conviction que ce souhait est dans beaucoup de cœurs, mais qu'il y a deux grands dangers, les deux se rapportant à la chair. Le premier danger est que nous agissions avec **impatience et précipitation**. Ce serait le style des temps actuels qui, entre autres, sont caractérisés par le fait que chaque désir doit être immédiatement satisfait. Le second danger est que nous donnions des signes d'approbation quand nous entendons dire que nous ne devons rien précipiter mais que notre mobile est en réalité **la crainte de l'homme**.

Un verset des Proverbes a été cité : « *La crainte des hommes tend un piège, mais qui se confie en l'Éternel est élevé dans une haute retraite* » (Prov. 29:25). Il s'agit ici de trouver un chemin entre ces deux extrêmes également faux : ou **agir précipitamment**, ou **tomber** dans la crainte des hommes **et ne rien faire**. Il ne nous reste qu'une seule ressource, la prière, et cela signifie la dépendance du Seigneur. Il ne nous reste qu'à rechercher le chemin du Seigneur et qu'à lui demander : "Seigneur, que désires-tu à ce sujet ? Que devons-nous espérer ? Seigneur, donne-nous de faire les bons pas à la bonne vitesse ! Garde-nous de nous-mêmes, garde-nous de la précipitation, garde-nous de la crainte de l'homme et de la peur."

C'est seulement si nous regardons au Seigneur et si nous sommes dépendants et obéissants envers Lui que nous discernons ce qu'il nous montre. Et s'il nous montre qu'il n'y a **pas de différences importantes**,^(b) ou qu'elles sont telles qu'avec son aide, elles peuvent être supprimées, alors nous devons prendre courage et faire nôtres les iniquités de nos pères, les confesser devant le Seigneur et les ôter. Peut-être est-il encore trop tôt ; cela, seul le Seigneur le sait. Cependant, la crainte des hommes ne devrait **pas nous inciter à reporter sans cesse le moment d'agir**. Ainsi nous pourrions **manquer le moment** où le Seigneur nous dirait : Maintenant, c'est le moment de **jeter les ponts** ! La chair peut être à l'œuvre de diverses manières. Elle peut être là lorsque des frères se séparent, lorsque des frères se rapprochent, lorsque des frères négligent de jeter des ponts. C'est pourquoi nous ne pouvons que dire : "Seigneur, accorde-nous la grâce d'être dépendants de toi et de nous laisser conduire par toi pas après pas, afin que nous ne fassions pas quelque chose de nous-mêmes et que ce soit vraiment ton œuvre."^(c) »

(a) Il paraît étrange que les « Gladbecker Gespräche » (*Entretiens de Gladbeck*) avec les "frères libres" qui ont été menés par les frères Ouweeneel et Medema et quelques frères d'Allemagne, sans que l'on ait **recherché** en aucune façon la confiance indispensable des assemblées, parlent déjà de « communion à la Table du Seigneur » et dépassent donc nettement le cadre d'une simple **information**. Par ailleurs, la mention des adresses des frères Steenhuis, Ouweeneel et Medema dans les récentes (1994) listes d'adresses des assemblées de "frères libres", pour faciliter les contacts aux Pays-Bas,¹¹⁰ montrent à quel point le rapprochement avec les "frères larges/libres" est avancé.

(b) Les frères Ouweeneel et Medema savent p.ex. que le frère Boddenberg et les "frères libres" en général **continuent à tenir ferme et à pratiquer** les principes cités p.1-10 et en **Annexe E**, p.ex. Dans le cas d'un docteur enseignant le salut universel. C'est pourquoi cette formulation est étonnante.

(c) Comme l'Épître aux Éphésiens en montre le principe et les premiers chapitres des Actes les aspects pratiques, le Seigneur désire nous conduire dans les questions qui concernent la communion, aussi la communion dans **l'ensemble**, selon l'unité de l'Esprit. La manière d'agir de nos frères dans ces entretiens et la diffusion de leurs écrits a contribué à opérer une division dans une des assemblées en Allemagne (Karlsruhe). Un bon nombre de frères et sœurs qui, malheureusement, se sont déjà approprié la nouvelle définition tendancieuse du « rassemblement sur le terrain de l'unité du corps » alignée uniquement sur la pratique d'admission (c'est-à-dire après contrôle de chaque cas individuel), sont maintenant prêts à réaliser une communion **réciproque** avec des « assemblées de frères libres » dans la fraction du pain et ont déjà manifesté clairement leur indépendance dans la pratique.

Résumé

L'opinion des frères Ouweeneel et Medema sur les "frères larges/libres" et leur comportement actuel nous ont fait l'impression suivante :

1° En contraste avec l'exposé incontestablement correct du frère Ouweeneel dans « Het verhaal van de "broeders" », la position de Béthesda en 1848, et celle des "frères larges/libres" depuis lors, sont considérées de manière plutôt positive dans ses écrits plus récents.

¹¹⁰ Aux nombreuses adresses d'"assemblées larges" dans les Pays-Bas, celles des quatre frères suivants sont ajoutées dans le « Wegweiser » : « Donneraient volontiers des informations complémentaires : Willem Klein Haneveld [un "frère large") ... Dato Steenhuis... Willem J. Ouweeneel... Henk P. Medema... »

- 2° Ceci n'est explicable que par le fait que les frères Ouweneel et Medema – en contraste avec leurs convictions d'avant – se sont beaucoup rapprochés des principes des "frères larges/libres".
- 3° C'est uniquement pour cette raison qu'ils peuvent dire que « les différences sont, en tout cas, beaucoup moins importantes que la plupart des frères ne le pensent ».
- 4° Les convictions scripturaires des « frères anciens » au sujet de la séparation et de l'expression de l'unité sont appelées « pensées particulières au sujet des "relations" avec le mal » ou « pensées d'un cercle de communion », et ne peuvent plus – selon la conception actuelle du frère Ouweneel – être une « condition pour la communion ».
- 5° **Pour cette raison, l'injonction scripturaire de se séparer d'assemblées ou de personnes qui, par leur pratique de la communion, approuvent l'indifférence envers Christ (problème classique des "frères larges/libres"), est fortement affaiblie.**
- 6° En conséquence, le chemin est ouvert pour les frères Ouweneel et Medema pour réaliser une **communion réciproque dans la fraction du pain** avec de telles assemblées de "frères larges/libres" qui ne sont pas « elles-mêmes » – c'est-à-dire d'abord au niveau « local » • « associées à un mal fondamental ».
- 7° Par leurs écrits, par les « Gladbecker Gespräche », et en partie aussi par leur comportement, l'attitude de ces frères est déjà connue de certains "frères larges/libres" conducteurs sur le plan international.
- 8° Enfin la citation des trois frères Steenhuis, Ouweneel et Medema dans le « Wegweiser », liste d'adresses des "frères libres" comme étant disposés à donner des renseignements pour les Pays-Bas montre à quel point cette évolution inquiétante a gagné du terrain chez ces frères.

Il nous faut, selon l'Écriture, refuser un rapprochement avec les "frères larges/libres" sous cette forme, qui irait jusqu'à tendre à la communion réciproque dans la fraction du pain avec beaucoup de leurs assemblées. Nous devons rejeter cela avant tout, parce que les divergences existantes quant à l'indépendance et à [indifférence dans les associations ne peuvent pas être vraiment éliminées par de nouvelles définitions et des qualificatifs qui relativisent leur portée.

Les frères Ouweneel et Medema doivent encore nous apporter la justification biblique de ces points cruciaux. Seul un fondement biblique cohérent serait une base suffisante pour entreprendre, **par la foi**, de telles démarches.

Le fait que :

- nous aimons de tout notre cœur nos "frères larges/libres",

- nous sommes conscients d'être d'accord avec eux, dans une grande mesure, sur beaucoup de questions doctrinales importantes,
- nous ressentons que le Seigneur est déshonoré par la division existante,
- nous avons à déplorer nos propres manquements aussi bien dans notre comportement pratique à l'égard de ces frères que dans la réalisation des principes bibliques,

ne doit pourtant pas nous rendre aveugles quant aux situations réelles affrontées en 1848 et 1937/45-49, où ce sont des **principes de base**, manifestés chaque fois clairement lors des occasions concrètes et pratiques, qui ont entraîné la séparation, qui sont responsables de **la persistance de la division jusqu'à aujourd'hui**, et qui font **encore et toujours** réapparaître **les mêmes problèmes pratiques** que ceux de l'année 1848.

La communion dans la fraction du pain avec les assemblées de "frères larges/libres" impliquerait, selon les principes de l'Écriture, que ces assemblées renoncent au principe d'indépendance, et qu'elles se purifient de façon réelle et scripturaire des faux docteurs, du mal moral et de l'indifférence à l'égard des méchants.

Tous les autres efforts pour « promouvoir cette communion » – p.ex. par la volonté de choisir quelques assemblées "larges/libres" et de rompre le pain avec elles, ignorant simplement la séparation présente -, impliquent la large acceptation du principe d'indépendance et approuvent l'indifférence que ces assemblées manifestent en restant en communion avec d'autres rassemblements qui tolèrent le mal en leur sein.

La citation des frères Steenhuis, Ouweneel et Medema dans les listes d'adresses des "frères libres" en tant que frères informateurs pour les Pays-Bas placera beaucoup d'assemblées devant des décisions lourdes de conséquences, particulièrement pendant la période des vacances, mais nous avons confiance que ces assemblées des Pays-Bas exerceront une pratique d'admission soigneuse selon l'Écriture.

Comme nous le disions déjà en p.5-2, la rédaction du « Bode », dans le no 6/7/1989, p.121, avait écrit ce qui suit relativement aux "frères larges", auxquels on peut, sur la base de leurs principes et de leurs propres déclarations, ajouter les "frères libres" :

« Si quelqu'un du cercle des "frères larges" vient parmi nous, il ne peut à notre avis être admis à la fraction du pain que s'il peut être établi clairement qu'il s'agit d'un croyant ayant une marche fidèle, s'il n'est pas consciemment en communion avec des choses mauvaises, ni **n'est indifférent à une telle association**. Cela a été enseigné aussi autrefois "parmi nous" comme principe. »

En rapport avec ceci, citons les détails suivants : en 1975, il fut connu qu'un "frère libre", travaillant à plein temps dans l'œuvre du Seigneur (W.P.), avait accepté la doctrine du salut universel. Il est fort possible que ce fait n'ait été connu d'abord que d'un très petit nombre de frères conducteurs, mais il apparaît clairement dans la brochure : « Arbeitsbuch fir den biblischen Unterricht » (*Livre de travail pour les cours bibliques*), p.122. Lorsque W.P., en 1990, enseigna ouvertement la doctrine du salut universel dans son périodique privé, cela fut officiellement connu des frères et sœurs du cercle des "frères libres".

D'après ce que nous avons entendu, des frères conducteurs se sont efforcés avec insistance, mais en vain, de convaincre W.P. de sa fausse doctrine. Le « Wegweiser », périodique des "frères libres", a aussi mis en garde à plusieurs reprises contre la doctrine du salut universel, la qualifiant d' « **hérésie** ». De semblables avertissements ont été réitérés dans des entretiens de frères. Mais son assemblée d'origine, à G., a refusé jusqu'à aujourd'hui d'exclure W.P., et les autres assemblées du cercle des "frères libres" continuent d'être en communion avec l'assemblée à G. Celle-ci figure toujours dans le « Wegweiser » de 1994, dans lequel apparaissent aussi les noms des frères Steenhuis, Ouweeneel et Medema. Il est vrai que le ministère de W.P. est en général rejeté. Plusieurs assemblées "libres" ne le laisseraient certes pas participer à la fraction du pain. Quelques assemblées, actuellement, pourraient peut-être même refuser de recevoir d'autres frères et sœurs de G. Mais au total, cette situation concrète éclaire ce que le frère Boddenberg a formulé comme doctrine (voir page 1-10 de cet ouvrage et l'**Annexe E**).

Comment nous comporterions-nous à l'égard de frères et sœurs des "cercles de frères libres" qui, p.ex., lors de leurs congés, désireraient rompre le pain avec nous ? Indépendamment du fait que chaque cas individuel devrait être considéré avec le soin scripturaire nécessaire, nous devons nous demander, face à cette situation concrète **généralement connue** : pouvons-nous être certains que l'admission de frères et sœurs qui **connaissent** cette situation **mais que le principe d'indépendance empêche de se séparer selon l'Écriture, puisse avoir l'approbation du Seigneur** ? Selon notre conviction, telle que nous avons essayé de le montrer dans les premiers chapitres de cet ouvrage, le Seigneur ne pourrait **pas** approuver cela. Ce serait aussi en opposition avec ce qui « a été enseigné aussi autrefois "parmi nous" ». (Cf. à ce sujet encore une fois la citation de W. Kelly, en p.5-2s, ainsi que l'**Annexe K**).

L'indication des adresses des trois frères nous étonne d'autant plus. Cela équivaut à **généraliser la possibilité de rompre le pain** dans les assemblées néerlandaises ! Une telle affirmation avait déjà été faite précédemment par le

frère Ouweneel,¹¹¹ et cela bien qu'il connût les faits cités précédemment et l'article du frère Boddenberg (voir **Annexe E**).

Que le Seigneur nous accorde la grâce à tous, à la fois :

- de rejeter les faux docteurs,
- de condamner une communion consciente avec eux,

pour garder l'unité de l'Esprit et de marcher ensemble selon les principes du seul corps.

Dans les années 1937-38, les frères de Hollande et d'autre pays voisins avaient adopté une attitude claire quant aux événements en Allemagne, attitude qui s'était avérée utile aussi après 1945, et les frères et sœurs en Allemagne en sont encore reconnaissants aujourd'hui. Voir l'**Annexe L**.

Cela nous fait beaucoup souffrir d'être obligés, par suite des démarches des frères Steenhuis, Ouweneel et Medema, d'attirer publiquement l'attention sur cette situation actuelle douloureuse. Avec nos frères du "cercle des frères libres", nous nous humilions devant le Seigneur de la détresse causée par cette affaire, ressentie profondément par beaucoup d'entre eux. C'est notre désir sincère de ne pas accuser mais de confesser devant le Seigneur, d'une manière sacerdotale, la culpabilité du peuple de Dieu. Dans l'humiliation, nous demeurons conscients – comme nous l'avons déjà dit – des manquements que révèle notre vie pratique.

Mais, d'un autre côté, le Seigneur ne nous permet pas de prétexter de nos manquements pratiques pour affaiblir **Ses** principes. Une profonde repentance nous convient devant le Seigneur ainsi qu'un attachement fidèle à l'enseignement de l'Écriture. Cela implique que nous ne pouvons pas rompre le pain avec des frères et sœurs :

- qui maintiennent une communion consciente avec de faux docteurs, directement [dans leur assemblée locale], ou au-delà,
- ou qui savent que, par le principe de l'indépendance, ils seront forcément toujours compromis dans une telle communion et qui, malgré tout, soutiennent fermement ce principe.

Selon la conviction que nous avons tirée de l'Écriture, nous pécherions si nous agissions autrement, car une doctrine ou une pratique qui permet une communion directe [dans l'assemblée locale] ou au-delà avec un faux docteur, conduit à une position d'indifférence, tant envers le mal qu'envers la gloire du Seigneur Jésus et la sainteté de Dieu.

¹¹¹ Communications verbales du frère Ouweneel à l'auteur en automne 1992. Le contenu de cette communication m'a été expressément confirmé par un "frère libre" au printemps 1993.

6. Théologie des "frères" qui n'engage à rien, ou obéissance de la foi ?

Introduction

Les pensées exprimées dans les chapitres 1 à 4 présentent-elles une « doctrine des frères » (une « théologie des frères »), ou s'agit-il des **principes dictés par l'Écriture elle-même** ? Cette alternative, que le frère Ouweeneel a présentée dans les « Gladbecker Gespräche » (*Entretiens de Gladbeck*), n°1, montre déjà que, pour lui, les deux choses ne sont plus **identiques**.

Au sujet de l'« argument de la chaîne » et des conclusions qu'il en tire, nous sommes d'accord avec lui. Mais nous désirons souligner ici que nous voyons dans les principes dont nous nous sommes occupés dans les premiers chapitres, non pas une « doctrine des frères » particulière, mais **l'enseignement de l'Écriture elle-même**. En cela nous ne mettons pas nos propres **formulations** à égalité avec la Parole de Dieu, et nous restons également **ouverts à toute rectification par la Parole de Dieu** si, contre notre gré, des conclusions humaines excessives s'étaient glissées dans notre compréhension de la Parole de Dieu. Mais nous devons catégoriquement rejeter tout **affaiblissement de la vérité biblique**.

Les principes évoqués ont été maintes fois attaqués, p.ex. par les "frères larges", ou par des frères qui travaillaient comme serviteurs du Seigneur parmi nous, et qui ont adopté plus tard une position indépendante (p.ex. H.P. Barker). Mais leurs écrits **ne peuvent** nous donner **aucun** argument propre à réfuter ces principes à partir de la Parole de Dieu – pas même une ébauche d'argument.

Du fait que, dans les articles déjà considérés dans ces chapitres, ces principes ne sont pas remis en cause **par la Parole elle-même**,¹¹² nous nous voyons ainsi encouragés à continuer à tenir ferme les **principes du Nouveau Testament** quant à l'Assemblée de Dieu.

Voyons maintenant le sens de l'expression « théologie » et « théologie des "frères" » dans les « Gladbecker Gespräche » :

¹¹² Naturellement nous ne pouvons pas être convaincus par des adjectifs destinés à atténuer les principes bibliques, tels que p.ex. « rigoriste », « théorique », « formel », ni par de nouvelles définitions trompeuses.

« Gladbecker Gespräche », N°1, p.34s

« Nous avons construit, nous les **frères**, toute une **doctrine** autour de 1 Cor. 10, et vous m'excuserez si je dis toute une « **théologie** » : nous avons sorti tout ce passage (v.14-22) du contexte pour **construire** là-dessus une **doctrine** que nous tenons maintenant ferme entre nos mains comme une « **théologie** ». Bien sûr, entre « nos » mains veut dire : entre les mains d'un petit groupe de « docteurs » parmi « nous », qui savent nous décrire doctrinalement et avec précision le sens exact de « **se rassembler sur le terrain de l'unité** » et nous donner les caractéristiques [qu'il faut observer] pour s'en réclamer. Il s'agit notamment d'une doctrine qui, au cours des décennies, est devenue si compliquée, qu'apparemment très peu la comprennent.^(a) »

(a) Certainement la ruine et la division extérieures de l'église ont amené beaucoup de complications dans **les relations des croyants entre eux**. Avec gratitude envers Dieu, nous reconnaissons les **principes simples de l'Écriture** qui possèdent toute leur actualité, même dans des jours de ruine – comme nous avons essayé de le montrer dans le paragraphe 1-1.

Sur ce point, qu'il nous soit permis de faire une allusion à la brochure du frère Ouweneel « Abendmahl und Tisch des Herrn » (*La Cène et la Table du Seigneur*) (2^e édition, Neustadt, 1982). Les principes bibliques de 1 Cor. 10 et 11 y sont très bien traités, ainsi que les questions relatives à l'expression de l'unité du corps et à la nécessité de la séparation du mal. Où trouve-t-on dans cet ouvrage – nous le demandons au frère Ouweneel – « des doctrines compliquées » ou de la « théologie » que « peu seulement comprennent » ?

Qui rend cela compliqué ? Cela devient compliqué par le fait que les frères Ouweneel et Medema aujourd'hui, p.ex. :

- donnent une définition **abrégée** de la base du rassemblement du seul corps, **sans pour autant pouvoir fonder cela sur la Parole** et notamment sans évoquer l'enseignement biblique de la maison de Dieu sur la terre comme base nécessaire d'un rassemblement scripturaire ;
- par suite **affaiblissent** les anciens principes scripturaire dans la manière de se comporter à l'égard de décisions d'assemblée contestées, comme s'ils disaient : « en principe, oui, mais, s'il vous plaît, pas si **rigoureuse-ment** » ;
- **affaiblissent**, par des adjectifs comme « formel » ou « théorique », le principe biblique que la communion **consciente** avec le mal est péché-et souille. Et ainsi, ils limitent plus ou moins la responsabilité de la communion au domaine local.

C'est **cela** qui est compliqué ! C'est **cela** que nous ne pouvons **pas** trouver dans la Parole de Dieu ! C'est **cela** qui conduit à l'action individualiste ! – L'Écriture est toujours le seul critère de référence pour nous : c'est pourquoi nous n'adhérons pas à cet « argument de la souillure en chaîne », mais ne pouvons pas non plus adhérer au mouvement d'un balancier qui s'écarte si loin de l'autre côté.

C'est une question de principes de l'Écriture elle-même. Aussi nous sommes convaincus qu'un emploi fidèle de ces principes selon la pensée du Seigneur Jésus peut manifester de la meilleure façon l'amour envers nos frères et sœurs.

« Gladbecker Gespräche », N°1, p.46s

Je répète : s'il vous plaît, comprenez-moi bien ; dans mon ministère, j'ai souvent fait ressortir la signification de la table du Seigneur, et **en principe je n'en rétracte rien**.^(a) Et je m'oppose à ce que tous les frères et sœurs rompent le pain quand, où, et comme ils le veulent. Au contraire ! Mais n'avons-nous pas parfois fait de toute notre doctrine de la **Table du Seigneur** une **idole** ? N'est-elle pas mise au premier plan dans la doctrine du rassemblement ? Et les **traditions des pères** sur ce sujet ne sont-elles pas devenues, à bien des égards, petit à petit des idoles ? Nos « Botschafter » (*Messenger*) ou autres écrits ne sont-ils pas parfois devenus des idoles ? **Ne sont-ils pas souvent devenus des arbitres pour traiter chaque question, plutôt que la Parole ?**^(b) Il y a quelques années, dans une conférence de frères en Hollande, j'ai posé, ému, la question : arrivons-nous encore à lire l'Écriture ? ou l'avons-nous emmurée dans une épaisse couche de **"théologie des frères"** ? Et depuis lors j'ai toujours de nouveau saisi diverses occasions pour dire ouvertement : revenons à l'Écriture, revenons à l'Écriture. Non pas pour mépriser la **"doctrine des frères"**, au contraire, je suis sûr que vous serez heureux de m'accorder cela. J'ai annoncé cette doctrine dans ma vie jusqu'ici, et j'espère que le Seigneur m'accordera la grâce de continuer, **mais seulement dans la mesure où elle expose correctement l'Écriture**.^(a) Ose-t-on même encore dire cela ? ou est-ce déjà pratiquement un sacrilège ? »

(a) (Mon commentaire se rapporte à deux passages de cette citation). Ainsi, le frère Ouweneel reconnaît encore **verbalement** les convictions scripturaires qu'il partageait auparavant avec nous¹¹³ et cela [pour employer ses propres expressions] « fondamentalement », et « seulement dans la mesure où la "doctrine des frères" expose correctement l'Écriture ». Il y a donc aussi ici de nouveau des limites qui ne sont plus définies avec soin, **qui pa-**

¹¹³ Ce sont ses **nouvelles définitions** qui le lui rendent en partie possible.

raissent insignifiantes, mais qui ont des répercussions énormes dans la pratique.

Dans les deux questions capitales¹¹⁴ qui nous séparent des "frères larges" depuis leur existence, les frères Ouweeneel et Medema n'ont montré **aucun** **part** par l'Écriture que nos convictions soient fausses ou dépassent l'Écriture. De même, des qualifications comme « rigoristes », ainsi que le fait d'être prêts, **par affaiblissement des principes bibliques, à une communion mutuelle dans la fraction du pain** avec beaucoup de rassemblements de "frères larges/libres" et d'autres communautés aux principes indépendants, n'ont pas été justifiés bibliquement par ces deux frères.

Comment donc ces frères peuvent-ils faire eux-mêmes **le pas de la foi** sans [s'appuyer sur un] fondement biblique et comment peuvent-ils s'attendre à ce que nous les suivions « **par la foi** » et avec « **une bonne conscience** » ?

(b) Une réponse à cette question réside apparemment dans le fait que le frère Ouweeneel considère ce qu'il appelle la « doctrine des : frères » comme une « doctrine compliquée », une « **théologie** », malgré une certaine approbation quant à son contenu. Et une « théologie » ne peut pas selon lui – voir le texte cité – être « **l'arbitre** » pour traiter des questions de communion pratique entre croyants.

Dans les « Gladbecker Gespräche », il est 14 fois question de « théologie ». **D'après quels critères** le frère Ouweeneel fait-il la distinction entre la « théologie » et « l'Écriture elle-même », c'est-à-dire « la connaissance par la foi », et **quelle autorité** est qualifiée selon lui pour faire cette distinction, **cela n'est pas précisé aux auditeurs de Gladbeck**. Dans le contexte immédiat de ces 14 mentions dans « **Gladbecker Gespräche n°1** » sont pourtant relevés les sujets suivants (parfois à plusieurs reprises) :

- le rassemblement sur la base du seul corps (p.34s.),
- l'indépendance (p.46),
- la doctrine de la Table du Seigneur (en général) (p.34),
- la souillure et le mélange avec le mal (p.39),
- les conditions d'admission (p.41 s),
- les conditions pour la présence du Seigneur (p.35:51),
- la participation à la fraction du pain parmi « d'autres croyants » (p.46s),
- la signification des divisions et réunifications (p.42).

¹¹⁴ Indépendance et négation de la souillure par le maintien conscient de relations avec des assemblées hors du domaine local qui tolèrent de faux docteurs, etc.

Cela signifie que, de fait, **toutes les questions qui se rapportent aux relations avec les "frères larges/libres" sont placées** par le frère Ouweneel – du moins dans une mesure quelque peu indéfinie¹¹⁵ – **sur un « niveau théologique finalement sans obligation » pour la communion ecclésiastique.** Comment devons-nous réagir à cela ?

Bien entendu les conclusions humaines sont faillibles ; bien entendu des échafaudages d'enseignements reposant sur de nombreuses conclusions humaines ne peuvent prétendre à aucune autorité sur la conscience. Mais nous nions absolument que nos convictions, c'est-à-dire les vérités scripturaires que le Seigneur lui-même a révélées à nouveau à nos pères, aient un caractère si « compliqué ». ¹¹⁶

Tant que le frère Ouweneel n'est pas disposé à nous montrer, passages de la Parole de Dieu à l'appui, où nos convictions dépassent l'Écriture¹¹⁷ et quelle est, selon lui, le sens de ces passages pour nous, **sa distinction entre « théologie » et « simple connaissance par la foi » n'est pas acceptable et de ce fait doit être catégoriquement rejetée.** Nous connaissons un moyen, et un seul, par lequel nous pouvons et devons démasquer et réfuter les conclusions humaines fausses ou excessives et leurs applications : **la Parole de Dieu !** (comp. p.ex. 2 Tim. 3:16-17 ; Matt. 4:4, 7, 10).

Des adjectifs comme « rigoristes » et « compliqués », non contrôlables logiquement et qui par conséquent ont un effet suggestif, ne peuvent pas, en tout cas, remplir cette fonction.

Dans les « Gladbecker Gespräche », le frère Ouweneel n'a bien sûr pas employé le mot « théologie » dans le sens d'une **science universitaire.** Mais en ce qui concerne la question des « lunettes théologiques », il n'y a pas selon lui de différence cruciale entre une « théologie laïque », une « théologie spécialisée », une « théologie bête » ou une « théologie hautement intellectuelle » ; voir son nouveau livre de poche : « Mythos, Wissenschaft » (*Le mythe, la connaissance*), p.37s.¹¹⁸

¹¹⁵ Cependant, la communion directe avec de faux docteurs ou avec du mal moral, et la pensée d'une « totale » indépendance des assemblées sont, comme nous l'avons vu, expressément condamnées par les frères Ouweneel et Medema, ce qui n'est pas le cas chez tous les "frères larges".

¹¹⁶ Dans la pratique, les choses deviennent toujours compliquées si nous ne maintenons pas fermement les principes de la Parole **dans une attitude spirituelle.** C'est le cas p.ex. si une attitude partisane a pris place dans nos pensées.

¹¹⁷ N'oubliez pas que dans les « Gladbecker Gespräche », le frère Ouweneel avait seulement affirmé, mais pas démontré, que, p.ex., « nous avons bâti toute une théologie sur 1 Cor. 10 ».

Mais si d'un côté on essaie de faire une différence entre « théologie » et « connaissance par la foi directement tirée de l'Écriture » – et cela apparaît avec une clarté parfaite dans les « Gladbecker Gespräche » et « Mythos Wissenschaft » ! –, d'un autre côté il est intéressant de constater **qui**, selon le frère Ouweneel, **détermine les limites entre la « théologie »¹¹⁹ et la « simple connaissance scripturaire par la foi ».**

Une réponse est donnée par le frère. Ouweneel dans une interview, entre autres documents :

« Reformatorisch Dagblad » (*Journal réformateur*) du 23.7.1993

« **La théologie est une discipline scientifique spécifique**, et ceci exige l'énoncé préalable des **notions philosophiques** nécessaires. Si on néglige cela, on ne fait **pas bien** son travail. On doit pouvoir répondre à des questions comme :

"Qu'est-ce que la théologie ?", et

"En quoi la théologie se différencie-t-elle de l'étude des crédos et de l'étude de la Bible ?", et

"Quel est l'objet de la théologie ?"

Les réponses appartiennent par définition, que cela plaise ou non, **au domaine de la philosophie**. Beaucoup de théologiens ne sont pas d'accord avec cela, mais des questions de ce genre sont typiquement des questions qui concernent la théorie des sciences. Elles ne relèvent pas de la théologie, mais plutôt de **la philosophie**. »

Le frère Ouweneel ne pense naturellement pas seulement ici à une quelconque philosophie « mondaine », mais, selon cette interview, à « la seule philosophie radicale chrétienne actuellement disponible », [à savoir la « philosophie de la pensée légale », fondée par Herman Dooyeweerd, où « radicale » signifie :] « revenant à la racine la plus profonde de notre pensée et de notre action ».

Lorsque le frère Ouweneel, dans les « Gladbecker Gespräche », situe les différences de compréhension dans les questions importantes au niveau

¹¹⁸ Transcription de la conférence « Die Bibel und die Wissenschaft » (*La Bible et la Science*) du 1.5.1993, tenue à Bielefeld. Cette conférence est aussi diffusée sur cassette (n° C0451 du Service cassettes du dépôt de Heijkoop).

¹¹⁹ dont la légitimité comme science est affirmée par le frère Ouweneel.

théologique (et donc aussi les différences de compréhension entre « frères larges/libres » et « nous »), son intention apparaît sans équivoque :

Les questions à trancher – en tant que « problèmes théologiques », qui ne touchent pas à la connaissance par la foi – ne peuvent justifier ni l'existence, ni le maintien de la division ! Là-dessus, une autre citation de la même interview :

« Ce sont des discussions scientifiques qui auraient leur place dans un périodique scientifique, mais **qu'on ne peut pas imposer à l'assemblée**, comme s'il s'agissait de **questions de foi, qui pourraient justifier des divisions ecclésiastiques.** »

Le contexte ne parle pas, en effet, des conceptions différentes des "frères larges" et des "frères exclusifs/étroits", mais plutôt de la relation entre la souveraineté divine et la responsabilité humaine, mais finalement cette déclaration est appliquée à toutes les questions qui sont transposées dans le domaine de la théologie.¹²⁰

De ce fait, ces questions théologiques ne peuvent pas **arbitrer**, selon le frère Ouweneel – comme nous l'avons vu et comme cela ressort de cette citation – les questions de communion ecclésiastique.¹²¹

Nous voyons maintenant que « les questions philosophiques préalables » du frère Ouweneel ne sont pas sans importance pour sa compréhension de l'Assemblée de Dieu ! Et nous comprenons maintenant un peu mieux une des causes profondes de la tendance à **ignorer simplement, par la manière d'agir, les divisions existantes.** Ajoutons encore une citation de son ouvrage :

¹²⁰ Cela s'applique également, si on le considère de manière ironique, plutôt que de manière rigoureusement scientifique. Car alors les "frères" font un « travail théologique » – de sorte que la distinction faite précédemment par la philosophie entre « théologie » et « connaissance par la foi » reste valable –, mais selon le frère Ouweneel, ils ne le font pas bien, **parce qu'ils omettent de poser les questions philosophiques préalables et nécessaires.**

¹²¹ Herman Dooyeweerd, le fondateur de cette école philosophique, l'a exprimé ainsi : « les théories théologiques sur ces thèses [les thèses de la foi chrétienne] ne peuvent **jamais**, en raison de leur nature, **prétendre avoir une autorité ecclésiastique** » (Vernieuwing en bezinning, vol.2, Édition Zutphen 1963, p.92). Le frère Medema écrivait en 1985 : « La théologie, comme discipline scientifique, n'a pas d'autorité sur le cœur et la vie du croyant, mais l'Écriture elle-même » (« Stembus voor de stad Gods ? », p.60).

« Woord en Wetenschap » (*La Parole et la science*), p.60

« **La connaissance de l'Écriture est tout autre chose que la connaissance théologique** : la première est la **connaissance** par la foi, produite par la Parole et l'Esprit de Dieu dans le cœur non seulement du théologien (croyant), mais aussi de **chaque** croyant. La connaissance théologique est la connaissance d'une science spécifique acquise par le théologien qui applique sa faculté de penser à des distinctions logiques inhérentes au domaine de la foi ... Ce qu'est **l'Église**, p.ex. (pour prendre une image dans le domaine de la foi), **chaque croyant** (et seulement le croyant) le sait **dans le sens le plus complet** avec tout son **cœur** (ce qui au reste n'exclut pas la fonction logique !). Ce qui est **contenu** dans ce sujet comme objets et distinctions **logiques** (nature, caractère, origine, appel, histoire, avenir de l'Église, églises visibles et invisibles, conseil final de Dieu et responsabilité de l'homme par rapport à l'église, l'église comme corps de Christ, maison de Dieu, épouse de l'Agneau, son organisation, son fonctionnement, ses réunions, etc, etc) **sera étudié par la dogmatique théologique et d'autres disciplines analogues**. Si seulement les théologiens s'abstenaient de mettre leurs affirmations (scientifiques !) théologiques (faillibles !) au même niveau que les déclarations (infaillibles !) bibliques (au-dessus de la science !) »¹²²

Ainsi, déjà en 1986/87, le frère Ouweneel a transposé dans le domaine de la théologie les questions essentielles quant à l'église et, de ce fait, les a sorties du domaine de la connaissance par la foi et par conséquent aussi de celui de notre obéissance (commune) de la foi.

Au contraire, nous nous en tenons fermement à ceci : les distinctions que la Parole de Dieu fait elle-même – et cela concerne la plupart des points cités concrètement par le frère Ouweneel – **sont des distinctions qui ont des conséquences obligatoires pour notre vie de foi et pour notre obéissance par la foi**, et ceci non seulement pour les croyants individuellement, mais aussi **collectivement**. Que la philosophie appelle ou non ces distinctions « des distinctions logiques », ou que les « théologiens » en discutent scientifiquement pour construire une dogmatique ou non, ce sont des distinctions significatives que **Dieu lui-même a faites**. De ce fait, les différents aspects de ces distinctions ont pour nous **des conséquences obligatoires**. C'est pourquoi nous cherchons à les comprendre dans une attitude d'obéissance (et aussi avec l'aide de notre raison !) et à nous y soumettre dans notre vie personnelle et dans notre vie d'assemblée.

¹²² Tous les mots entre parenthèses et tous les points d'exclamation font partie de la citation.

Les questions essentielles sont :

- Avons-nous sur ces points **une révélation de Dieu** ?¹²³
- Cette révélation a-t-elle pour nous un caractère **d'obligation** ?
- Le **Saint Esprit** nous conduit-il encore aujourd'hui dans toute la vérité ?

Par ailleurs les lignes 2 et 516 de la citation précédente donnent clairement à entendre que la « **connaissance par la foi** », ayant un caractère **obligatoire**, est une « connaissance de l'Écriture », que **chaque** croyant possède **dans le sens le plus complet** !¹²⁴ Ce qui reste alors comme critères à respecter pour une assemblée locale et pour ses réunions est **seulement** ce que Dieu a produit dans le cœur de **chaque** croyant – et pas seulement des croyants qui se réunissent avec nous !¹²⁵

Cette distinction affirmée à Gladbeck entre « théologie » et « connaissance par la foi tirée de l'Écriture » (appelée là-bas « retour à l'Écriture »), nous place devant trois possibilités :

1. **Suivre** le frère Ouweeneel **et nous abstenir de vouloir comprendre** les pensées philosophiques sous-jacentes ;
2. **Étudier la philosophie** pour pouvoir vérifier cette partie des pensées du frère Ouweeneel et **y adhérer** ;
3. Ou dire simplement – et c'est la seule possibilité que l'Écriture nous donne – : **nous ne pouvons permettre à aucune philosophie ou théologie, ni à quelque homme que ce soit, de nous dicter où cessent la connaissance par la foi et l'obéissance de la foi, obligatoires tant sur le plan personnel que collectif**. Si quelqu'un veut relativiser ou mettre en doute, doctrinalement ou pratiquement, nos convictions scripturaires, **alors il doit le faire avec une argumentation biblique, et non pas avec**

¹²³ Cf. à ce sujet J.N. Darby, Collected Writings, vol.2, p.21 : « ... la question est simplement : **ceci est-il la vérité révélée de Dieu ou non ?** » ; p.22 : « ... pourquoi Dieu a-t-il révélé toutes ces choses, **si ce n'est pour les rechercher pleinement ?** »

¹²⁴ Je généralise la déclaration du frère Ouweeneel, qu'il exprime ici concrètement, au sujet de l'église seule. Si cette généralisation n'était pas une conséquence logique indiscutable, je m'en laisserais volontiers convaincre. Il suffit, pour le présent travail, que cette déclaration sur le sujet de « l'église » ait été clairement formulée.

¹²⁵ Peut-être que le frère Ouweeneel n'a pas vu pleinement la portée de ses déclarations. Quoi qu'il en soit, ce passage a déjà paru, avant la publication de son livre, dans « Bijbel en Wetenschap » (*Bible et science*), et il correspond pleinement au système philosophique de la pensée légale qui est caché derrière. Cette philosophie enseigne aussi que la théologie peut profiter à la connaissance par la foi et l'élargir. Mais ce serait bien entendu quelque chose qui engagerait **ma** conscience seule, mais que je ne pourrais pas imposer à d'autres, et qui ne pourrait pas être une occasion de division ecclésiastique !

une argumentation suggestive, philosophique ou théologique ou sociologique.

L'argument doit être : « **Il est écrit** »,
et non pas : « c'est trop rigoureux »,
ni non plus « la philosophie a déterminé ».

Depuis quelques années déjà, les objectifs pragmatiques et les actions personnelles des frères Ouweneel et Medema ne correspondent plus, sur les sujets de l' « indépendance » et de la « souillure », aux principes scripturaires qu'ils avaient auparavant partagés avec nous. Il est clair par plusieurs citations que nos frères ne peuvent pas réfuter ces convictions **par la Parole de Dieu**. Eu égard à ceci, le frère Ouweneel ne pouvait s'empêcher de dire : « ...en principe, je ne rétracte rien de tout ceci ». Cependant ils s'attachent avec persistance à leur nouvelle application relâchée de principes bibliques [qu'ils ont contribué à] affaiblir. Leur choix de placer les questions les plus importantes sur le terrain « théologique », ouvre une « possibilité », celle de confesser plus ou moins les principes anciens, tout en se dérochant de manière pragmatique à l'**application nette** de ces principes.¹²⁶

De ce fait les nombreux efforts de frères de divers pays pour résoudre les difficultés résultant des écrits et des agissements des frères Ouweneel et Medema, efforts traduits par des entretiens et des échanges de courrier sur les fondements bibliques, étaient voués à l'échec. Voyez aussi les remarques ironiques du frère Ouweneel en réponse aux propositions de discuter de manière approfondie les questions doctrinales discutées, avec des frères qui avaient des réserves à formuler sur sa « nouvelle orientation », dans :

Gladbecker Gespräche, N°1, p.36

« Un autre frère bien connu me disait récemment que les frères conducteurs d'Allemagne et de Hollande (quels qu'ils puissent être) devraient se rencontrer pour examiner à fond toutes les questions doctrinales discutées, de nouveau, jusqu'à ce qu'ils tombent d'accord sur ces sujets. Je lui ai répondu que si même on pouvait les rassembler (ce dont je doute), et s'ils tombaient d'accord (ce dont je doute encore plus), cela ne ferait que confirmer que notre rassemblement repose sur une théologie extrêmement compliquée, que seuls quelques docteurs comprennent, et non sur la simplicité de l'Écriture ».

¹²⁶ Les autres « possibilités » consistent à assortir les principes scripturaires de qualifications qui semblent inoffensives dans leur énoncé, mais qui de fait conduisent à une pratique « large » ou à des définitions nouvelles ayant des conséquences analogues.

L'espoir d'arriver à une entente par des entretiens n'est apparemment plus possible à moins que :

- de notre côté, nous replaçons la distinction entre « connaissance par la foi/obéissance de la foi » et « connaissance théologique » dans le domaine philosophique,
- ou que les frères Ouweneel et Medema soient prêts à n'utiliser que **la Parole de Dieu** comme arme si, à leur sens, des commentaires vont au-delà de l'Écriture !

Il est compréhensible que pour ces frères, par le moyen de l'argumentation pragmatique (c'est-à-dire avec cette pensée : « je suis "fondamentalement" d'accord », mais c'est de la « théologie » qui, après tout, **n'engage pas collectivement**), le chemin se soit automatiquement ouvert vers des discussions de grande portée avec les "frères larges/libres", orientés aussi vers cette perspective plus « pragmatique ».

La distinction établie par le frère Ouweneel, et aussi par le frère Medema, entre la « connaissance par la foi » et la « connaissance théologique », qui trouve un certain appui par la « philosophie de la pensée légale », exerce aussi par d'autres publications ses influences au milieu des "frères" :

La venue du Seigneur

De même les distinctions entre « **Théologie de l'école calviniste** » et « **Dispensationnalisme** » sont en grande partie placées sur le plan « théologique ». Voyez p.ex. les livres « Israël en de kerk » (*Israël et l'église*) du frère W.J. Ouweneel et « Zo zullen wij altijd met de Heer zijn » (Ainsi nous serons toujours avec le Seigneur) des frères H.P. Medema et J.G. Fijnvandraat. De ce dernier ouvrage, nous citerons le passage suivant de l'introduction :¹²⁷

« Zo zullen wij altijd met de Heer zijn » (*Ainsi nous serons toujours avec le Seigneur*), p.12

« Ainsi le "simple" lecteur de la Bible n'aura pas de "problèmes" avec la lecture de la Parole de Dieu non plus. Il se soumet à la puissance de cette Parole ; il se laisse exhorter, encourager, consoler (à moins que – ce qui peut naturellement aussi arriver – il ferme simplement son cœur au message qui lui est adressé !) ; il prend connaissance de la promesse de la venue de Christ et attend joyeusement ce moment-là (ou bien il endure son cœur).^(a) Le "problème"

¹²⁷ dont le contenu et le style semblent indiquer que le frère Medema en est bien l'auteur.

de savoir comment relier ensemble les différents passages de l'Écriture et comment intégrer le retour du Seigneur dans l'enseignement de la Parole en un tout avec l'accomplissement de toutes choses, ce problème ne surgit même pas dans sa tête. Cependant s'il veut concevoir un système doctrinal fondé sur les données bibliques, il doit alors utiliser ses capacités logiques-analytiques. Cela devient un travail typiquement scientifique, et dans ce cas un travail théologique.^(b) Il doit alors **comparer différents passages**, réaliser des études dogmatiques et lexicographiques, **faire une différence** entre les anges et les hommes, entre l'ancienne alliance et la nouvelle, entre Israël et l'église (ou simplement conclure qu'ils doivent être identifiés l'un avec l'autre), etc. Les conclusions auxquelles il arrive peuvent beaucoup clarifier les choses. Mais il ne doit pas attribuer une autorité absolue à ses conclusions, ce qui revient à l'Écriture seule : tout ce travail théologique demeure un travail humain faillible. »

(a) Remarquez bien les qualités qui sont encore admises chez le « simple lecteur » de la Bible dans le domaine de la « connaissance par la foi » !

(b) Ici la définition du « travail théologique » devient claire. Remarquez les points qui dans ce sujet particulier du retour du Seigneur sont attribués au « domaine théologique ».¹²⁸

Mouvement pentecôtiste et mouvement charismatique

En mai 1993 le frère Medema répondit à une question qui avait été envoyée au « Bode » sur le sujet de : « La souillure par de mauvaises associations ». Nous citons l'essentiel, dans la partie centrale :

¹²⁸ La suite de l'introduction expose ceci : il reste en définitive comme sujets sûrs non théologiques (comme cela apparaît aussi en page 12) : 1. « Christ revient », 2. « Les croyants seront gardés de la colère de Dieu » [mais à quel moment et de quelle manière ? !] ... Tout le reste est le résultat de « lunettes » théologiques, et qu'on n'essaie pas, s'il vous plaît, avec de soi-disant « textes explicatifs » de la Bible, de lire dans les déclarations de la Bible quelque chose qu'on peut voir uniquement avec ces « lunettes » !

Quant aux problèmes fondamentaux de cette introduction, nous désirons nous référer à l'article « On Principles of Biblical Interpretation » (*Sur les principes de l'interprétation biblique*) de W. Trotter dans "The Bible Treasury", vol.1, p.4ss, comme aussi à la série des articles qui suivent.

Dans l'article « Reflections upon the Prophetic Inquiry » (Réflexions sur la recherche prophétique) dans *Collected Writings*, vol.2, p.1ss, la prudence avec laquelle J.N. Darby a abordé en 1829 les détails des sujets prophétiques – en contraste avec d'autres auteurs comme p.ex. E. Irving – apparaît très nettement. Cette réception par la foi et cet enseignement de la vérité révélée, je n'oserai pas les qualifier de « théologie ».

Bode 5/1993 p.112s

« Une sœur exprime régulièrement la communion à la Table du Seigneur avec les "frères". Mais son mari est pasteur¹²⁹ dans une église pentecôtiste. Quel est le critère pour l'expression pratique de la communion avec la sœur en question ? C'est très simple : **elle peut exprimer la communion avec nous si elle est en communion avec Dieu**. Nous ne pouvons pas regarder dans son cœur, mais nous pouvons bien voir si – positivement – elle témoigne de cœur son attachement au Seigneur, et si – négativement – (a) elle n'a pas toléré le péché dans sa vie, en actes ou en pensées, ou si (b) elle s'identifie avec d'autres [personnes] qui persistent dans de tels péchés, et en est ainsi responsable. Nous supposons qu'elle ne manifeste pas personnellement un comportement coupable.

Quel est maintenant le critère pour savoir si la communion avec d'autres croyants, dans ce cas son mari, fait obstacle à **sa communion avec Dieu** ? C'est de nouveau la même question, mais qui, cette fois, a avancé d'un "degré". La question est maintenant de savoir si son mari (a) n'a pas toléré de péchés en paroles et en actes dans sa vie ou (b) s'il s'est identifié avec d'autres croyants qui persistent dans de tels péchés, ce qui le rendrait responsable ».

Nous interrompons la citation. Nous prenons connaissance du fait que le frère Medema n'évoque pas ici uniquement le critère « subjectif » – relation de cœur avec le Seigneur –, mais qu'avec (a) et (b) il cite deux fois des critères « objectifs », et y inclut des « associations » [avec d'autres chrétiens]. Mais la citation continue :

« Si p.ex. son mari s'adonne à la boisson ou devient infidèle dans ses affaires et qu'elle ne prend pas ses distances, mais que sans protestation elle l'aide à organiser des réceptions dans sa propre maison, ou si elle coopère à ses actes trompeurs, alors elle est coresponsable. Ou si, p.ex., dans la communauté en question, des relations hors mariage sont tolérées, qu'on le sache et qu'on l'excuse (Ah ! mais quoi, ce n'est pas si grave !), et que son mari ne s'en distance pas non plus, alors il est coresponsable en cela, et si elle ne s'en distance pas elle non plus, elle en est aussi indirectement responsable. 11 participe – et elle aussi indirectement – aux péchés d'autrui.

Mais si le rassemblement pentecôtiste concerné est un lieu où il y a un amour fervent pour le Seigneur Jésus et où on le sert avec zèle, quel mal pourrait entraver sa communion à lui (ou indirectement sa communion à elle) avec Dieu ? – Pas ces vues et ces pratiques qui diffèrent des « nôtres », tant qu'elles ne portent pas atteinte aux fondements du christianisme ».

¹²⁹ En hollandais, « voorganger » signifie *prédécesseur, conducteur, pasteur, ministre, prédicateur*.

Dans « Sektiererei », p.18, et dans « Gladbecker Gespräche », n°2, p.40, le frère Ouweneel a clairement montré qu'il pouvait avoir communion avec tous les enfants de Dieu qui ont « communion avec Dieu » ; tout comme le frère Medema dans « Gladbecker Gespräche », n°2, p.31s, ainsi qu'**au début de la première partie de la citation ci-dessus**. Si maintenant il est établi ici **que les doctrines et pratiques propres au mouvement pentecôtiste n'empêchent pas la « communion avec Dieu »**,¹³⁰ alors il s'ensuit que les pentecôtistes et les charismatiques, selon le frère Medema, **doivent être reçus chez nous**, s'ils ne sont pas disqualifiés¹³¹ par des doctrines ou pratiques fondées sur un **autre** terrain, c'est-à-dire sur un terrain « fondamental ».

Remarquons qu'il s'agit d'une **communauté pentecôtiste** et que le mari en question en est un « conducteur ». Il s'agit donc d'une communauté qui professe clairement faire partie du mouvement pentecôtiste et qui en **considère les idées spécifiques comme étant si importantes qu'elle a bâti sur elles une communauté à part !**

Le « mouvement pentecôtiste » et le « mouvement charismatique » sont-ils **du Seigneur ? Ou constituent-ils, dans ces derniers temps, une séduction du diable, qui agit fréquemment en eux par des doctrines et pratiques démoniaques ?** Nous le supposons, sans en donner la preuve ici,¹³² **en raison du caractère de ce mouvement et de l'accent mis sur les dons miraculeux.**¹³³ C'est pourquoi – en nous réclamant de 1 Cor. 10:20-22 – nous soulignerons ici que les doctrines et pratiques particulières de ces congrégations font assurément obstacle à la communion avec Dieu.

Certes, nous ne voulons **pas** dire qu'il n'y ait pas de chrétiens nés de nouveau en leur sein, ni non plus que **tout** ce qui est associé aux « dons mira-

¹³⁰ Dans cet ordre d'idées, c'est une affirmation très troublante : il s'agit en effet d'un conducteur d'une communauté pentecôtiste. Ne voit-on pas de nouveau ici que l'expression « communion avec Dieu » – considérée à la lumière de l'Écriture – est dans ce contexte une formulation peu utile (cf. 2 Tim. 2:22) ? Cf. p.4-5s de cet ouvrage.

¹³¹ Pour s'expliquer plus clairement : la question posée dans « Bode » se rapportait avant tout aux critères de communion **avec la sœur** qui rompt le pain avec nous. Le frère Medema cite comme critère de communion avec la sœur la question de **sa communion à elle avec Dieu**. Il reconnaît (sous certaines conditions) que **son mari**, le « voorganger » (*pasteur*) d'une communauté pentecôtiste, a aussi communion avec Dieu. De cette façon, il donne implicitement une réponse à la question (non posée) sur la possibilité de la communion à la Cène du Seigneur du mari.

¹³² et sans différencier les nombreux courants qui ne sont pas tous éloignés dans la même mesure de l'enseignement de l'Écriture.

¹³³ Sur ce sujet, cf. W.J. Ouweneel : « Het domein van de slang » (*Le domaine du serpent*), p.269ss.

culeux » ait obligatoirement une origine démoniaque (un état émotionnel peut être partiellement responsable de beaucoup de ces phénomènes).¹³⁴ Nous ne supposons **pas** non plus que le frère Medema **approuve tous** ces phénomènes et doctrines au sein du mouvement pentecôtiste, ou qu'il veuille placer **tous** ces phénomènes et doctrines, **tous** les hommes conducteurs de ce mouvement, sur un terrain « **neutre** » (nous avons pris p.ex. connaissance de l'article critique du frère Medema au sujet de John Wimber, – Bode-Express 6+8/1991).

Mais pouvons-nous aussi douter le moins du monde – même en en jugeant aussi prudemment que possible – que **le mouvement comme tel** est « d'en bas », qu'il est d'origine démoniaque ? N'est-il pas alors nécessaire d'y **appliquer** les instructions de 1 Cor. 10:14-22 ?

De même, dans les analyses de livres du frère Medema, **qui – avec des restrictions – sont positives et bienveillantes** au sujet de livres d'auteurs charismatiques/pentecôtistes comme F.E. Peretti, C.A. Schwartz et Erlo Stegen (Bode-Express 3/1992, 2/1993, 11/1993, 2/1994), nous ne retrouvons pas la **mesure biblique qui exige de se distancer clairement** de cette séduction si caractéristique des derniers temps. La lecture de ces livres ne rabaissera-t-elle pas nettement le seuil de résistance face aux dangers de ces mouvements pour des âmes peu affermisses ?

Si nous n'avons du frère Medema **que** cette réponse à la question [posée au « Bode »], nous serions dans l'incertitude quant aux motifs de son attitude envers les pentecôtistes typiques. Mais, face au caractère des doctrines spécifiques pentecôtistes, l'association singulière d'un « amour ardent pour le Seigneur Jésus » aux « conceptions et pratiques différentes des nôtres » nous semble quand même très étrange. Si nous nous rappelons maintenant la citation faite plus haut dans « Zo zullen wijd altijd... » (*Ainsi nous serons toujours avec le Seigneur*), nous devons nous demander alors : les doctrines spécifiques des mouvements pentecôtiste et charismatique ne sont-elles pas considérées par le frère Medema comme des enseignements « théologiques » qui ne concernent pas la « connaissance par la foi », et de ce fait n'auraient-elles aucun effet sur la communion ?

Si l'hypothèse – savoir la différenciation entre « théologie » et « simple lecture de la Bible » – était valable (ell.e ne l'est pas sous cette forme !), alors

¹³⁴ Nous savons aussi qu'à l'intérieur même de ce mouvement, face à ces nombreux excès extrêmes dans la doctrine et la pratique des « dons miraculeux », certains croyants commencent à se demander sérieusement ce que la Parole de Dieu enseigne à ce sujet, et sont aussi disposés à remettre en question leurs « expériences » personnelles à la lumière de l'Écriture.

nous pourrions suivre le raisonnement du frère Medema. Essayons de le faire au moyen des éléments mentionnés ci-dessus :

1. La question de savoir si Dieu donne encore aujourd'hui des dons miraculeux est un « problème » parmi les chrétiens. Et les « problèmes » surgissent « par définition » d'abord dans le « travail théologique » et non pas d'abord « dans la tête du simple lecteur de la Bible ».
2. Le sujet des dons miraculeux est étroitement lié à la doctrine biblique des dispensations. Et cette doctrine « compliquée » appartient de toute façon au domaine de la « théologie ».
3. Le fait même qu'une question soit posée au sujet des dons « miraculeux » révèle une « différenciation », une distinction entre les dons miraculeux et les dons non miraculeux. Et une telle « différenciation » doit être assurément reléguée au domaine de la théologie – exactement comme la différenciation entre les hommes et les anges (!).
4. En tout cas nous n'avons pas de passage qui dise clairement pour le 20^e siècle que Dieu ne donne plus de dons miraculeux. Nous en sommes donc réduits aux déductions. Et pour de telles déductions « théologiques », nous ne pouvons « pas prétendre à une autorité absolue, qui revient à l'Écriture seule ».
5. (Nous reprenons ici l'interview du frère Ouweneel, voir p.6-5). On ne doit naturellement pas se fonder sur de telles discussions théologiques et scientifiques pour régler des questions de communion. Il ne s'agit **pas** ici de « questions de foi qui pourraient en elles-mêmes justifier des divisions ecclésiastiques ».

Dans sa réponse à la question [posée au "Bode"] , le frère Medema ne mentionne pas une fois le mot « théologie ». Je concède volontiers avoir ajouté ici « un à un » [les arguments]. S'il ne désirait pas lui-même utiliser la distinction entre la « théologie » et la « simple lecture de la Bible » pour argumenter la question d'une communion possible avec les Pentecôtistes (ce qui serait inconséquent [avec sa démarche] !), alors je serais curieux de voir son autre argument ! Cela ne m'empêchera nullement, maintenant ou à l'avenir, **d'appliquer aussi sa distinction fondamentale et celle** du frère Ouweneel, à ce sujet, pour démontrer les résultats de l'affirmation d'une telle distinction.

Par ailleurs les articles du frère Medema « Het ene fundament » (*Le seul fondement*) (Bode 11/1992), « De sleutel der kennis » (*La clé de la connaissance*) (Bode 1/1993), « Gemeenschap » (*Communion*) (Bode 2/1993) et « De eenvoudigheid jegens Christus » (*La simplicité quant au Christ*) (Bode 3/1993) font aussi la différence entre la « simple connaissance par la foi » et la doctrine systématique « compliquée ». Du coup ils renvoient au domaine

de la « doctrine compliquée » ou de la « théologie » les convictions qui sont une affaire de simple obéissance de la foi aux pensées révélées de Dieu.

Autres perspectives sur cette distinction philosophique

La philosophie de la pensée légale admet, avec sa distinction stricte entre théologie et connaissance par la foi, la possibilité de transposer des questions de doctrine importantes¹³⁵ dans le domaine de la théologie qui est sans obligation pour la communion ecclésiastique. Des divisions ecclésiastiques actuelles peuvent ainsi être « surmontées », **non pas** d'une manière « œcuménique » par des fusions organisées, mais par une communion pratique libre, en dépit d'une division « formelle ».¹³⁶ **C'est justement le principe qui caractérise « l'Alliance Évangélique » depuis le milieu du siècle dernier !** C'est le même principe, même si peut-être actuellement il serait appliqué « seulement » à la communion avec les "frères larges/libres".

Dans ce contexte, la pensée des frères Ouweneel et Medema mérite encore une fois notre attention. Ils affirment que toute séparation qui va au-delà du « mal fondamental » est du sectarisme.¹³⁷ **Ainsi la séparation de l'« iniquité ecclésiastique » est aussi considérée comme du « sectarisme ».** Si ces deux frères en tiraient les conséquences toutes naturelles, cette pensée ouvrirait le chemin non « seulement » à une communion mutuelle peu engageant avec les "frères larges/libres", mais aussi avec de telles églises et églises libres « qui ne sont pas **elles-mêmes** liées¹³⁸ à un "mal fondamental" ».

Pour le moment, d'un point de vue **pratique**, il semble qu'il s'agisse de communion réciproque « seulement » avec des assemblées « choisies » de "frères larges/libres". Cependant l'argumentation qui justifie cette ouverture laisse en même temps la **possibilité** de la prolonger à plus grande échelle... Et la philosophie a déjà « défini » que, quand on remonte aux causes de division parmi les « évangéliques », respectivement entre les « évangéliques » et les « réformés », ce sont essentiellement des « questions académiques » qui ne peuvent en tout cas pas justifier des séparations ecclésiastiques !

¹³⁵ À cela, il y a bien entendu une restriction : les vérités fondamentales de la foi chrétienne relatives au salut ne peuvent pas être niées.

¹³⁶ Voir encore une fois en p.5-10s les citations tirées des « Gladbecker Gespräche », n°2.

¹³⁷ Voir p.2-1 et p.3-1 du présent ouvrage.

¹³⁸ Nous avons vu au chapitre 3 que cette formulation réduit en premier lieu la responsabilité de la communion au domaine local.

Quiconque **accepte** le raisonnement des frères Ouweneel et Medema pour justifier une communion réciproque dans la fraction du pain avec des assemblées de "frères larges/libres",¹³⁹ abandonne les arguments bibliques nécessaires pour protester contre **la possibilité d'une évolution ultérieure, qui serait justifiée par le même raisonnement.**¹⁴⁰

Dès lors, que la relativisation des principes bibliques provienne soit de limitations formulées de manière à apparaître insignifiantes et de nouvelles définitions, soit d'une classification par la philosophie (ou du fait des deux ensemble), cela n'a guère d'importance.

Philosophie et politique

Dans une interview pour un périodique chrétien néerlandais, le frère Ouweneel nous a informés de la modification de sa position sur la politique et les élections. Ce périodique est connu pour poser des questions très pointues dans ses interviews.

KOERS (*Le cap*), 25^e année, n°4, 18 février 1994, p.4

« [Ouweneel] : « J'étais toujours à 40 % pour et à 60 % contre le vote. Cela s'est maintenant inversé ; **je suis à 60 % pour la participation au vote.** Je n'y ai jamais été complètement opposé. **Je ne serai jamais non plus totalement pour.**^(a) Car le problème est qu'en votant on ne peut pas participer partiellement, mais totalement. C'est là la question. Je vote pourtant depuis des années pour le RPF. » – C'est ainsi qu'Ouweneel explique son retournement.

« Personne ne peut être contre la politique. Il doit y avoir des autorités. Mais on peut cependant être contre une participation à la politique. Malgré tout il doit y avoir un gouvernement. Et dans ce monde de péché, la démocratie en est **la moins mauvaise forme...** »^(b)

¹³⁹ Ceci s'applique aussi aux frères "larges/libres" eux-mêmes.

¹⁴⁰ Dans l'article : « Reformatorisch en evangelisch : wordt vervolgt – ant we zijn nog lang niet klaar » (*Réformateur et évangélique : à suivre – car nous n'en avons pas fini de s'ôter*) dans Koers, n°22 du 12 novembre 1993, p.8s., le frère Medema demande : « Et comment pouvons-nous, Évangéliques et Réformés, nous rapprocher ensemble du noyau du véritable Christianisme ? et ainsi nous rapprocher les uns des autres ? » (Il est intéressant de comparer cela avec l'article du frère Medema : « Het ene fundament » (*Le seul fondement*) dans Bode 11/1992, p.236s.). Rappelons-nous encore une fois la réponse du frère Medema à la question concernant la communauté pentecôtiste (p.6-8s). Ces exemples montrent qu'il y a déjà **maintenant** en jeu **bien plus** qu'une évolution **possible**.

[KOERS] : Cependant ceci n'est pas le seul changement de la pensée de Willem Ouweneel. Ainsi au cours des années il a aussi corrigé ses opinions dans d'autres domaines, comme celui de la Reformatorische Philosophie (*Philosophie Réformée*).

Ouweneel : « C'est exact, mais ce n'est pas du tout mauvais. Augustin a écrit tout un livre sur ses changements d'opinions qui ont eu lieu au cours de sa vie. **Bien des gens de 50 ans sont fiers de penser encore en tous points comme à 25 ans. Pour ma part, j'en aurais honte à mourir.** »

[KOERS] : **Néanmoins si tout doit tôt ou tard être repris, quelle valeur doit-on attribuer aux déclarations et analyses de ce professeur avec son triple doctorat ?**

Ouweneel : « On doit toujours rester critique. Cela ne s'adresse pas seulement à moi. Kuyper jeune homme pensait tout à fait différemment du vieux. Bavink aussi. On pourrait apporter là-dessus des exemples innombrables. Parfois ce qui est intéressant n'est pas ce que quelqu'un dit, mais l'évolution qui l'y amène. **Je trouverais très grave si, à 75 ans, je pensais de la même manière que maintenant sur tout.**^(b) Cela signifierait que mon évolution serait bloquée quelque part. Alors on reste sur place. Les hommes intéressants – je ne dis pas que j'en suis – se développent sans cesse. C'est beau... »

« Oui, l'Ecclésiaste dit : "Qui augmente la connaissance, augmente la douleur". Aujourd'hui je suis beaucoup plus indulgent qu'autrefois. Je me fâche même contre le style pédant avec lequel j'écrivais il y a vingt ans. **Je ne sais plus rien aussi sûrement qu'autrefois. Ce n'est plus aussi net.** »^(d)

(a) La Parole de Dieu nous demande expressément d'agir en toutes choses par la foi et avec une bonne conscience (voir p.ex. Rom. 14:22-23 ; 1 Tim. 1:19). Aussi longtemps que le frère Ouweneel n'était qu'à 40 % pour le vote, il ne pouvait évidemment pas voter « par la foi » et « avec une bonne conscience ». Nous sommes assurément d'accord là-dessus. Mais maintenant, se fonde-t-il sur une conviction scripturaire, pour accomplir un véritable acte de foi ? Nous laissons cela à la responsabilité personnelle du frère Ouweneel devant le Seigneur.

Mais si, aujourd'hui, avec une conviction de seulement 60% qu'il confesse ouvertement, il s'efforce d'appeler **d'autres chrétiens à voter aussi**, ainsi qu'il l'a fait dans des manifestations publiques, dans des interviews, dans un article qu'il a écrit pour une anthologie, et – en association avec un conducteur charismatique en Hollande – **dans un prospectus de vote d'un parti « chrétien »**, alors cela est en contradiction flagrante avec ce que le serviteur du Seigneur doit prêcher – mise à part la question de ce que la Parole

de Dieu enseigne à ce sujet. Le devoir du serviteur du Seigneur est : « Prêche **la Parole** » (2 Tim. 4:2) !¹⁴¹

(b) La démocratie – la forme de gouvernement **la moins mauvaise**. Dans son interview du 23.7.1993 avec le « Reformatorisch Dagblad » (*Journal Réformateur*), le frère Ouweneel avait désigné la « philosophie de la pensée légale » comme étant la philosophie la « moins mauvaise », et avait confirmé qu'à présent il voit les choses à travers ces « lunettes-là ». « **La moins mauvaise** » : une base saine pour les pensées et les actions **chrétiennes** dans l'**obéissance de la foi** ?

(c) La connaissance humaine, et aussi toute connaissance spirituelle, portent le caractère **d'une croissance**. On le voit clairement dans I Cor. 13:9. Des passages tels que Rom. 12:2 ; 2 Cor. 3:18 ; Éph. 4:15 et 2 Pi. 3:18 nous incitent même à des changements spirituels dans notre vie ou à croître dans notre entendement spirituel. Mais est-ce **cela** qui est exprimé dans l'interview ?

D'un autre côté, la connaissance que nous avons acquise par la Parole de Dieu sous la conduite de l'Esprit de Dieu est une connaissance que nous devons **tenir ferme** (même si au cours du temps nous pouvons en pénétrer davantage les profondeurs et devenir capables de mieux l'exprimer) : « Mais toi, **demeure dans les choses que tu as apprises et dont tu as été pleinement convaincu, sachant de qui tu les as apprises** » (2 Tim. 3:14).

La solidité d'une conviction de foi fondée sur l'Écriture ne reste assurée que si nous nous appuyons **seulement** sur l'Écriture, et non, [même partiellement], sur le sable mouvant de la philosophie humaine.¹⁴²

¹⁴¹ Cf. J.N. Darby, *Collected Writings*, vol.2, p.165 : « Dans *l'enseignement*, il [J.N. Darby] aurait considéré comme mauvais d'enseigner quelque chose (aussi sûr que ce soit) qu'il n'aurait pu affirmer être la pensée du Seigneur, sans aucun doute pour lui-même. »

¹⁴² Un pasteur de l'église d'Irlande, qui renonça à sa place dans l'église pour se joindre aux "frères", écrivit, pour justifier cette décision :

« La croissance, non pas le changement, est le principe de la vérité. **Il y a des ressources pour une croissance continue dans la grâce et dans la connaissance**. Et il en est ainsi avec nous, qui croissons toujours plus en Christ. **Mais il n'y a pas de ressource pour le changement, et la tendance à changer** est souvent une preuve que nous sommes plutôt enseignés par l'homme que par Dieu, car les saints ne sont pas tellement portés à changer par l'enseignement de l'Esprit ... Mais je dis : cesser de mal faire est recommandé par l'Esprit, et le faire, c'est obéir aux paroles de l'Esprit. Changer est purement l'agitation de la chair. » (Ch. Hargrove, « *Reasons for Retiring from the Established Church* » (*Raisons pour se retirer de l'Église établie*), 2^e édition, Londres, 1838, p.97s).

(d) « **Je ne sais plus les choses aussi sûrement qu'auparavant. Ce n'est plus aussi net.** » – C'est le résultat vraiment tragique de l'influence de la philosophie sur l'esprit du frère Ouweneel. Car l'influence de la philosophie sur la pensée du frère Ouweneel a été – au moins en partie – responsable du glissement de 20 % de la position du frère Ouweneel en faveur du vote. Dans son article « Hemelburger, ja, maar wel op aarde ! » (*Bourgeois du ciel, oui, mais quand même sur la terre !*), il écrit dans l'Anthologie :

« Vreemdelingschap en politiek » (*Étrangers sur la terre, et la politique*), p.34

« J'ai été aidé en particulier par **la différence philosophique importante** entre structure et direction. »

Quant à la question de savoir pourquoi, quand et sous quelle forme Dieu a introduit l'État comme organisme d'ordre public, et **quelle position et quels devoirs Dieu y assigne au croyant**, la philosophie ne peut pas y répondre pour nous, mais la Parole de Dieu seule peut le faire. Et en ce qui concerne l'État, la Parole de Dieu ne donne au chrétien que la responsabilité de lui obéir (voir Rom. 13)

Nous ne pouvons pas débattre ici encore des autres influences de la philosophie sur les enseignements des frères Ouweneel et Medema, influences qui éveillent notre inquiétude. Nous aimerions toutefois insister sur un point :

Là où Dieu nous enseigne avec autorité par sa Parole, nous devons, selon Col. 2:6-10, refuser la moindre légitimité à toute philosophie (même si elle se nomme philosophie « chrétienne ») de s'ingérer aux choses de Dieu de quelque manière que ce soit, et faire des hypothèses ou établir des distinctions [humaines].

« Comme donc vous avez reçu **le christ Jésus, le Seigneur**,
marchez **en lui**,
enracinés et édifiés **en lui**, et affermis **dans la foi**,
selon que vous avez été enseignés,
abondant en elle avec des actions de grâces.
Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie
par la philosophie et par de vaines déceptions,
selon l'enseignement des hommes, selon les éléments du monde,
et non selon Christ ;
car en lui habite toute la plénitude de la déité corporellement ;
et vous êtes accomplis **en lui**,
qui est le chef de toute principauté et autorité. »
(Col. 2:6-10)

7. Sectarisme et centralisme ?

Introduction

Depuis 2 ans surtout, le frère Ouweeneel utilise abondamment les termes « secte », « sectaire », « sectarisme ». Il a tenté d'en donner une définition biblique dans l'article « Sektiererei », p.1-2/1.1 = « Le Sectarisme », p. 7-10/1 » [on y fait brièvement allusion dans « Sectarisme », p. 12-14/4.1, et dans « A Dream of Unity and a Nightmare of Sectarianism » (*Un rêve d'unité, un cauchemar de sectarisme*)]. Mais c'est surtout le chapitre 1.2 (4.2 dans la version anglaise) du « Sectarisme » (« *Les sectes dans l'histoire de l'Église* », p.10-12) qui essaye de justifier l'usage fréquent de ce terme d'une manière accusatrice. Ce texte le décrit essentiellement d'un point de vue suggestif. Examinons ce que la Parole de Dieu elle-même dit des diverses caractéristiques classées comme « sectaires »¹ Combien de ces caractéristiques mentionnées par le frère Ouweeneel concernaient déjà les premiers chrétiens (Actes 2:42s ; 4:32s ; 5:12s) ?

Le frère Ouweeneel ne précise pas explicitement dans « Le sectarisme » **de quelle manière les sectaires procèdent**. Cet **aspect moral** mérite pourtant une attention particulière. Comme rédacteur en chef de « Bijbel en Wetenschap » (*Bible et science*), le frère Ouweeneel s'était exprimé dans la préface, en 1981, sur le thème du « sectarisme ». Il y avait traduit, en **l'approuvant**, un passage de « Update » (*Mise à jour*), bulletin de l'« International Council of Biblical Inerrancy » (*Concile International de l'Inerrance Biblique*).¹⁴³

¹⁴⁴ Je traduis ici du néerlandais :

« Rijbel en Wetenschap » (*Bible et science*), N° 44, Sept. 1981, p.3

[Retraduit de l'allemand] « Comment devient-on hérétique ? On peut décrire le processus comme suit. D'abord, l'hérétique dit que **son point de vue est le seul vrai, du point de vue biblique**. Il essaye de le démontrer par des méthodes fantaisistes d'interprétation de la Bible, p.ex. en sortant des passages de leur contexte, ou en les opposant les uns aux autres. Cet abus des textes

¹⁴³ Note des traducteurs – L'inerrance signifie l'absence d'erreurs.

¹⁴⁴ Cependant l'aspect de l'hérésie, que nous ne considérons pas du tout dans ce contexte, est davantage évoqué ailleurs dans cet ouvrage.

entraîne chaque hérétique à sélectionner ses passages [version hollandaise : à chaque hérétique son passage]. Mais si on le contredit avec des preuves écrasantes contre son point de vue, alors **il change sa tactique** : il ne fait plus appel à la Parole mais se place du point de vue selon lequel **sa conception est soi-disant la vraie conception orthodoxe, [celle de la pure foi] de l'Église**, et que le point de vue habituellement avancé est simplement **une conception altérée de quelques théologiens ayant moins de discernement...** Ainsi l'hérétique prétend représenter une partie du véritable courant principal de l'Église historique. **Quand il est enfin prouvé que ce point de vue est faux, alors il est déjà trop tard pour éviter qu'une partie de cette communauté chrétienne soit séduite, alors les confessions de foi sont changées et le mal est appelé bien.** Puis, pour finir, l'hérétique (faux docteur) rejette entièrement toute importance de la Bible ou du point de vue historique orthodoxe. »

En mettant de côté la question de l'hérésie et du rejet de la Bible, ce paragraphe présente un commentaire intéressant sur **l'aspect moral** du thème « le sectarisme ».

Dans les premiers chapitres du présent ouvrage, nous avons vu que les articles que nous considérons présentent les caractéristiques suivantes :

- puissant appel au « retour à l'Écriture », mais accompagné d'un affaiblissement manifeste des principes bibliques ;
- on se réfère aux « anciens frères »¹⁴⁵ sans que – sur des points importants – ce soit justifié, et même, comme nous l'avons vu dans les premiers chapitres, dans un but qui est en opposition directe avec celui de ces frères.

Notre grand souci selon la citation ci-dessus est justement :¹⁴⁶ **« Quand il est enfin prouvé que ce point de vue est faux, alors il est déjà trop tard pour éviter qu'une partie de cette communauté chrétienne soit séduite, alors les confessions de foi sont changées et le mal est appelé bien. »**

Par leurs violentes accusations contre les frères qui veulent **vraiment** tenir ferme **aux principes de l'Écriture** et aux conceptions « des anciens

¹⁴⁵ Finalement, dans la **lettre circulaire de Mars 1994**, p.1 : « **Plusieurs frères ont tenté de montrer à différentes reprises que nous devons retourner à l'Écriture** parce qu'il est possible que, à plusieurs égards, nous ayons remplacé **les principes scripturaux de nos anciens frères** par toutes sortes de formes et de traditions humaines. »

¹⁴⁶ En relation avec la citation de « Bijbel en wetenschap », je ne parle pas **des motifs** des frères Ouweeneel et Medema, mais seulement de **l'impression** que les articles « Le sectarisme » et les « Gladbacher Gespräche », accompagnés de leurs applications pratiques, ont laissée et peuvent encore laisser dans différents pays. Ces articles n'apportent aucune preuve scripturaire décisive et ne s'appuient que de loin sur les écrits des « anciens frères » auxquels ils font allusion.

frères », les frères Steenhuis, Ouweneel et Medema essayent de détourner l'attention de leur propre déviation dans la doctrine et la pratique.

« Lettre circulaire de Mars 1994 », « Exclusivisme », p.6

« Il s'agit ici d'un exclusivisme qui est seulement né dans ce siècle mais qui est soutenu avec toutes sortes de citations (souvent prises hors de leur contexte) de frères (surtout de ce siècle). Tous les frères qui ne partagent pas ce point de vue, sont considérés comme "larges", et sont accusés de "tendances larges". Voici une citation d'une lettre récente d'une assemblée : "Leurs déclarations (entre autres celles des soussignés [de la lettre circulaire : les frères Steenhuis, Ouweneel et Medema]) en paroles et en écrits nous ont amenés à la conclusion qu'ils évoluent de plus en plus dans la direction des "frères larges". Selon ce qui nous a toujours été enseigné nous savons combien le point de vue large est contre les pensées du Seigneur et déshonore son Nom. Fondamentalement c'est une grande nonchalance, pour ne pas dire indifférence par rapport au péché, qui déshonore le plus profondément le Seigneur qui se trouve au milieu de nous" (fin de la citation). Ces frères (y compris les soussignés) ont déclaré ouvertement plusieurs fois par écrit qu'ils étaient précisément **contre les principes dits "larges"**, notamment la fraction du pain **uniquement** sur la base de sa propre responsabilité et la doctrine de l'indépendance **absolue** des assemblées entre elles. Malgré tout, et sans chercher à mieux connaître, on les accuse encore et encore de "principes larges". **Ainsi le groupe sectaire jette de la poudre aux yeux des frères et sœurs et essaye de présenter ses propres principes comme les "anciens" principes des frères.** »

Laissons au lecteur le soin de juger ! Seulement une remarque : Si l'on a en premier lieu donné soi-même **une nouvelle définition** des « **principes larges** », il est naturel qu'on puisse aisément nier qu'on soutient des « principes larges ».

Il est intéressant de voir quelle conduite ces trois frères préconisent à l'encontre de nombreux frères à travers le monde, qu'ils accusent de sectarisme, **arbitrairement** et **sans preuves** :

« Sektiererei », p.13/2.3.2(5) = « Le sectarisme », p.29/2.3.2(e)

« Discipline envers des personnes sectaires : Il faut montrer toute patience envers un frère sectaire (bien que l'Écriture **ne parle pas d'une patience illimitée**, mais **d'une première puis d'une seconde admonestation**, et pas plus). Mais si ce frère **continue à causer des divisions**, sans qu'il soit question de mal fondamental, **il doit être placé sous la discipline après deux avertissements** : l'Écriture parle de le « rejeter » (Tite 3:10). La moindre sanction serait de **ne plus entretenir de relations personnelles** avec lui. Dans les assemblées, **on doit prendre ses distances à l'égard de tels frères**, même quand on n'a pas de bases suffisantes pour une exclusion. Mais il faut bien se dire que l'on ne doit pas considérer immédiatement comme sectaire toute personne qui énonce des doctrines ou pratiques différentes si celles-ci ne portent pas sur des points fondamentaux. Malheureusement cela s'est produit plusieurs fois. »

Il n'y a rien à ajouter à cette description de **principes scripturaux**.

Nous laissons au lecteur le soin de discerner si et – le cas échéant – à qui l'accusation de sectarisme s'applique au point de vue concret et moral.

À côté du reproche de sectarisme, les trois frères soulèvent aussi – encore une fois de façon générale et sans apporter de preuve – l'accusation de centralisme [ou gouvernement centralisé de quelques frères] :

« Lettre circulaire de Mars 1994 », p.5 et p.7

« Plusieurs voix de protestation ont déjà exprimé la crainte que l'ensemble des assemblées en Allemagne évoluent dans la direction des Ravénistes/Tayloristes, aussi bien quant à l'exclusivisme que quant au centralisme (le gouvernement de quelques frères sur les assemblées) ... »

« Très typique aussi **le centralisme grandissant**, c'est-à-dire la tendance que, derrière les coulisses, une poignée de frères dirigeants prennent les décisions pour toutes les assemblées. Cela se passe alors sous la couverture de soi-disant "décisions d'assemblées", qui en réalité ne sont prises que par un petit groupe de frères locaux qui sont du côté des dirigeants. À vrai dire, ce sont ces "frères dirigeants" qui tiennent les ficelles. Heureusement il n'en est pas ainsi aux Pays-Bas, mais tel est bien le cas en Belgique francophone, en Allemagne et en France. Ces frères dirigeants qui gouvernent les assemblées locales, avertissent contre ce qu'ils considèrent comme des "principes larges" et contre "l'indépendance ecclésiastique", et eux-mêmes tombent dans le danger oppo-

sé, tout aussi grand, c'est-à-dire le centralisme synodal par lequel des frères dirigeants se placent, non pas théoriquement mais dans la pratique, au-dessus des assemblées locales. Ils peuvent le faire parce que, dans beaucoup de rassemblements, ils ont des partisans qui mettent promptement à exécution les "suggestions" des dirigeants. »

Nous devons récuser énergiquement cette accusation globale et non prouvée. Les frères des pays cités, auxquels il est manifestement fait allusion, sont conscients au contraire que l'autorité centrale est un danger très funeste. À cause de leurs convictions fondées sur l'Écriture, ils désapprouvent de telles tendances.

Comme nous désirons être prudents **au sujet même des premiers signes de tout centralisme**, nous posons la question, étonnés après la lecture de la lettre circulaire de Mars 1994 : Comment donc se peut-il que trois frères puissent s'élever comme les **témoins** de circonstances apparues **en différents pays et parties du monde** ?

« Lettre circulaire de Mars 1994 », p.1

« Encore une remarque avant de commencer. L'Écriture connaît le principe important que par la bouche **de deux ou de trois témoins toute chose est établie**. Nous avons vécu de près et parfois même de très près les développements dont nous parlerons et nous pouvons donc vous donner une information de première main. Si vous croyez savoir que certains faits sont autrement que nous les décrivons ci-dessous, alors ne vous contentez pas de nouvelles de seconde ou de troisième main, mais demandez comment les choses se sont passées vraiment auprès de ceux qui sont directement concernés **ou auprès de nous** ou auprès de ceux qui connaissent les choses de première main. »

Même si nos trois frères, dans ces cas en question, **pouvaient** s'élever comme témoins parce qu'ils auraient **assisté** à tout, ou du moins à l'essentiel (p.ex. aux réunions d'assemblée où des décisions ont été prises et aux réunions d'administration précédentes !) (ce qui n'est naturellement **pas le cas**), nous devons quand même constater que, dans cette lettre, ils ne se présentent pas seulement comme témoins, mais comme **accusateurs** et **juges pour évaluer ces questions**. Par une telle attitude, ils compromettent leur crédibilité comme témoins [à supposer qu'ils le soient].

En rapport avec les « faits », ce qui nous pose des difficultés, c'est précisément que ce sont bien plus des jugements qui sont rapportés que les faits eux-mêmes. Ainsi, il ne reste rien d'autre aux destinataires de cette lettre, s'ils y voient leur responsabilité envers le Seigneur (ce qui sera le cas seulement de quelques-uns), que de se renseigner, dans les cas mentionnés, au-

près de tous ceux qui sont concernés, ou de s'assurer que toute influence consciente ou inconsciente par le contenu et le caractère de cette lettre est exclue.

Les trois frères **s'attribuent bien plus** que le fait d'être seulement des **témoins**. Ce n'est plus seulement le **danger** du centralisme [direction centralisée], mais le **centralisme lui-même** (et en même temps, **l'individualisme** poussé à l'extrême) :

« Lettre circulaire de Mars 1994 », « Décisions de parties d'assemblées », p.8

« Ceci est absolument inacceptable, et **nous, les soussignés, ne l'acceptons donc pas. Pour nous** les frères Pierre Oddon, Lytton, Musselman, Wolfgang Bühne et l'assemblée à Karlsruhe **sont en communion pratique normale, et si le cas se présente, nous agissons en accord avec cela. Nous acceptons** les décisions d'assemblées authentiques, mais pas les "décisions" d'un parti (qui s'est déclaré lui-même) au sein de l'assemblée. »

N'est-ce pas du centralisme, lorsque trois frères qui se sont déclarés eux-mêmes conducteurs, **décident**, avec une prétendue autorité mondiale, de ce qui est ou n'est pas décision d'assemblée dans d'autres pays ou parties du monde, agissant **de leur propre chef** ? De plus, n'est-ce pas l'introduction du principe que chacun peut faire « ce qui est bon à ses yeux » ?

Nous ne voulons pas dire que nous (c'est-à-dire de nombreux frères des pays concernés) n'avons pas aussi des questions et des réserves importantes quant à l'un ou l'autre de ces cas (mais pas quant à tous les cas !). Mais selon notre conviction, la « solution » qui a été proposée et appliquée par les trois frères, présente à la lumière de l'Écriture **un mal plus grave encore** que les problèmes qui en sont à la base. Car ici, il est question d'agir avec une indépendance **intentionnelle**.

8. Prise de contrôle par influence

« Gladbecker Gespräche », N°1, p.47

« Retour à l'Écriture ! Cela veut dire que nous n'avons **pas besoin de docteurs qui apprennent par cœur chez eux la doctrine des frères, et qui soient capables de la citer exactement aux conférences**,^(a) mais de docteurs que le Seigneur a rendus capables de sonder sa Parole **sans lunettes**,^(b) sans préjugés basés sur leur confiance en eux-mêmes et sur le sentiment de leur importance. »

(a) Nous demeurons reconnaissants du ministère exceptionnel que le Seigneur a confié à certains frères au siècle dernier. Si le Seigneur leur a donné des capacités pour bien exprimer les pensées de l'Écriture, nous ne craignons pas de les utiliser encore aujourd'hui.

(b) Lors de l'interview dont le texte a paru dans le « Reformatorisch Dagblad » (*Journal réformateur*) du 23.7.93, on a posé au frère Ouweneel la question : « En attendant, vous voyez sans doute la **science théologique** à travers **les lunettes** de Dooyeweerd ? » (Dooyeweerd est le fondateur de la philosophie de la pensée légale). – Réponse du frère Ouweneel : « Oui, parce que ce sont **les lunettes les moins mauvaises**. Jusqu'à présent, je n'en ai pas trouvé de meilleures. »

Nous ne pouvons pas qualifier de « lunettes (théologiques) » ce que le frère Ouweneel appelle « la doctrine des frères ». Les « anciens frères » furent caractérisés par **l'obéissance de la foi**. Ils lisaient la Parole avec l'attitude de ceux qui veulent faire à tout prix la volonté de Dieu, exactement comme Lui le leur montrerait dans sa Parole. C'était là la condition morale préalable essentielle pour acquérir l'intelligence spirituelle que Dieu leur a accordée.¹⁴⁷

¹⁴⁷ Cf. J.N. Darby, Collected Writings, vol.16, p.9ss : « "Si quelqu'un veut faire sa volonté [celle de Dieu]", dit le Seigneur, "il connaîtra de la doctrine si elle est de Dieu..." (Jn. 7:17). Or c'est précisément l'obéissance de la foi. Et ceci montre que la **préparation morale** pour que la bénédiction soit accordée consiste en une conversion de la volonté en un esprit d'obéissance : "si quelqu'un désire pratiquer sa volonté [litt.]" Il ne s'agit pas à proprement parler d'un acte extérieur [particulier], mais d'une disposition d'esprit qui se montrera nécessairement dans des actes extérieurs lorsque cette volonté sera placée devant la personne. Le point suivant est de faire Ma volonté ; alors "il connaîtra" : le don de connaissance fondé sur l'esprit d'obéissance. Car à quoi cela peut-il servir de dispenser un don au désobéissant ? – à moins que Dieu ne fournisse ce don pour Son propre déshonneur ? »

C'est pourquoi nous pouvons voir en eux des « conducteurs », qui nous « ont annoncé **la Parole de Dieu** » (voir Héb. 13:7). Et nous ne pouvons pas nous attendre à ce que Dieu nous accorde la bénédiction d'une grande intelligence spirituelle si nous méprisons les dons qu'il a accordés. Ces frères ont fait leurs preuves dans leur vie et dans leur service pour le Seigneur (2 Cor. 10:18 ; 2 Tim. 2:15). Nous lisons les écrits de ces frères avec une **confiance** certaine et dans l'esprit d'Actes 17:11 (sans faire d'eux une idole ou leur accorder une autorité que seule la Parole de Dieu possède). Mais nous ne pouvons pas avoir cette confiance fondamentale à l'égard de la philosophie (même une philosophie « chrétienne ») et de la « théologie » qui se voit à travers les lunettes de la philosophie (« chrétienne »).

Le Seigneur ne nous viendrait-il pas en aide, si les principes bibliques, qui seuls sont valables, redevenaient **sans restriction** le critère de référence des pensées et des actions de nous **tous – sans** « lunettes » et **sans aucun** préjugé ?

« Sektiererei », p.19/3.2 = « Le sectarisme », p.42-43/3.2 « Retour »

« J'ai établi largement le diagnostic du sectarisme. Quelle pourrait en être la thérapie ? Je voudrais proposer les points suivants :

(a) Apprendre à crier au Seigneur – Les frères et sœurs qui **veulent prendre la position scripturaire de l'unité du corps**,^(a) doivent d'abord apprendre à crier au Seigneur et à confesser leurs fautes, car nous sommes tous coresponsables de **notre sectarisme**.^(b) C'est de Lui que nous devons implorer notre délivrance. Ce serait une bonne chose si les croyants se réunissaient entre eux pour crier au Seigneur d'un commun accord. Il nous répondra sans doute en son temps et à sa manière !

(b) Avoir le courage de parler – À cause de leur conscience et pour la gloire du Seigneur, les frères et sœurs qui veulent prendre la position scripturaire **n'ont plus le droit de se taire**. Il ne serait pas convenable de crier au Seigneur et, **par crainte, de se taire** vis-à-vis de ses frères et sœurs.^(c) Ils doivent de nouveau défendre **les principes de la Parole** d'une manière digne, honnête et décidée et **ne pas se laisser intimider** par **des frères autoritaires**, qui veulent leur fermer la bouche et qui les menacent même de mesures de discipline.^(d)

(c) Pratiquer la communion avec tous ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur – Ils **ne doivent plus se laisser imposer aucune forme de sectarisme**, mais doivent de nouveau avoir en vue tout le corps de Christ.^(a) Ils doivent de nouveau, d'une façon heureuse et franche, pratiquer la communion avec tous

les vrais chrétiens qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur. Ils doivent se réjouir de toute œuvre de Dieu qui est réalisée de nos jours partout dans la partie fidèle de la chrétienté et y participer de tout cœur avec des chrétiens qui ont le même sentiment,^(e) dans la mesure où c'est incontestablement le Seigneur qui leur met certains projets de collaboration sur les épaules, bien sûr. **Ils ne doivent pas se tenir plus longtemps à l'écart de l'œuvre de Dieu dans nos jours !^(f) »**

(a) Remarquez qu'il s'agit ici de la nouvelle définition du frère Ouweneel, qui restreint « la position de l'unité du corps » à la pratique de la réception. Cette limitation tronque la doctrine de l'Écriture sur les principes du rassemblement, et à plus forte raison si elle n'est pas harmonieusement complétée par la doctrine sur l'unité de la maison de Dieu (voir p.2-3 à 2-6 de cet ouvrage).

(b) Nous y consentons de tout cœur ! Seulement, nous ne pouvons pas accepter la nouvelle définition du « sectarisme », car, en examinant les p. 12:13 et 14 de la brochure « Le sectarisme », nous avons vu

que la séparation nette et scripturaire du mal est aussi classée parmi les formes du « sectarisme ».

(c) Ici le lecteur est appelé à un certain comportement conforme à la pensée de la brochure, sans justifier par l'Écriture ce comportement « nouveau » (p.ex. envers les "frères libres") ni démentir par elle les anciens principes auxquels nous voulons tenir ferme dans toute leur étendue. Cette demande est associée à des insinuations malveillantes et suggestives envers les frères.

(d) Nous avons tous besoin de beaucoup de grâce et de sagesse pour être capables « avec toute humilité et douceur, avec longanimité, vous supportant l'un l'autre dans l'amour... » de nous appliquer à « garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Éph. 4:2-3). Mais pour garder cette unité, il est aussi nécessaire que nous ne permettions pas qu'on sape les principes scripturaires de notre rassemblement par un enseignement [humain] ou simplement par une pratique découlant d'un tel enseignement.

(e) Une collaboration présuppose-t-elle seulement la même attitude ? Ne demande-t-elle pas aussi l'identité de buts (voir p.ex. Amos 3:3) ? Nous devrions ici faire très attention au texte de 2 Tim. 2:22. Dans Actes 15:37-41, nous avons aussi des instructions précises pour l'exercice en commun des dons octroyés par le Seigneur.

(f) N'y a-t-il donc aucune « œuvre de Dieu » parmi les "frères" ?

« Sektiererei », p.19/3.2 = « Le sectarisme », p.43/3.2 « Retour »

« (f) Encourager les faibles, les déçus et les jeunes – Ils doivent surtout avoir en vue **les faibles, les déçus, les jeunes** parmi nous, qui ont beaucoup à souffrir de ce sectarisme,^(a) de cet immobilisme, de cette étroitesse d'esprit. Ils ne doivent en aucune manière les exciter d'une manière charnelle, mais ils doivent les encourager dans le Seigneur d'une manière spirituelle et par la Parole. »

(a) Mis à part le fait que nous rejetons en bloc cette accusation subjective, nous posons la question : N'est-ce pas justement par la diffusion de ce genre d'écrit dans divers pays que bien des jeunes sont devenus les victimes :

- d'une interprétation atténuée de la doctrine biblique,
- d'une accusation subjective et globale de sectarisme visant en bloc beaucoup de frères,
- d'une présentation très incorrecte des principes et des pratiques des "frères larges" ?

Les discours prononcés à la Conférence de De Betteld, en **1993**, aux Pays-Bas (sous la direction personnelle des frères Ouweeneel, Medema et Steenhuis), ont exercé une **influence affective**, en particulier sur les jeunes frères et sœurs, semblable à celle des articles dont nous avons parlé.

Outre cette influence propre à toucher les sentiments de frères et de sœurs plus jeunes en particulier, d'autres influences, trahissant dans les faits un affaiblissement évident des principes bibliques par les frères Ouweeneel et Medema, se manifestent particulièrement dans la question de **Karlsruhe**. Je cite une lettre¹⁴⁸ écrite au nom de frères et sœurs qui se rassemblent à la Rheinstraße¹⁴⁹ :

Lettre de Karlsruhe, du 2.6.1993, p.1

« Dans le deuxième paragraphe, vous écrivez : "Ce qui nous cause spécialement du souci, c'est que quelques frères et sœurs à Karlsruhe ne paraissent avoir, en principe, aucune objection à ce que quelqu'un parmi vous rompe le

¹⁴⁸ Note des traducteurs – Cette lettre, envoyée aux assemblées alentour, exprime la position de ceux qui partagent les vues du frère Ouweeneel.

¹⁴⁹ Note des traducteurs – Rheinstraße est le nom de la rue où se tient le rassemblement de Karlsruhe, qui n'est plus en communion avec les assemblées de Dieu réunies au nom du Seigneur en Allemagne.

pain assez souvent avec les "frères larges". À ce sujet, nous voulons vous dire ce qui suit :

Nous ne voyons aucun empêchement à être en communion et à **rompre le pain avec un groupe de croyants** qui se rassemblent en un lieu comme assemblée, sous les conditions suivantes ^(a)

- (1) – s'ils reconnaissent l'unité de tous les croyants en un seul corps, **en recevant tous les vrais croyants** (Éph. 4. 1-6 ; Rom. 15:7) ;^(b)
- (2) – s'ils sont exercés pour rejeter tout ce qui va plus loin que la doctrine du Christ (2 Jn. 7-11) ;
- (3) – s'ils ne tolèrent pas le mal moral au milieu d'eux (1 Cor. 5) ;
- (4) – s'ils n'ont pas de communion **directe**^(c) avec ceux [qui ne réalisent pas] les points 2 et 3 (2 Tim. 2:21).

Ceci peut p.ex. s'appliquer à des assemblées de "frères libres issus du Bund" ou à des assemblées situées dans la région de Salzbourg.^(d) »

(a) Remarquez : il ne s'agit pas ici de la réception des visiteurs individuels, mais de l'expression de la communion « avec un groupe de croyants », y compris la participation à la fraction du pain avec eux.

(b) Ici ils adoptent la nouvelle définition simplifiée que le frère Ouweneel propose pour le rassemblement sur le principe du seul corps (voir p.2-3ss). Ainsi donc les frères et sœurs de la Rheinstraße ne considèrent pas non plus la marche collective selon les principes donnés pour l'assemblée sur la terre comme une condition essentielle d'un rassemblement scripturaire.

(c) Comme l'enseignent les frères Ouweneel et Medema (voir chApoc. 3), ces frères et sœurs de la Rheinstraße, eux aussi, affaiblissent considérablement la responsabilité d'une communion avec un mal situé hors de la sphère locale.

(d) Selon les points ^(b) et ^(c), ces frères et sœurs – d'une manière semblable aux frères Ouweneel et Medema, dont ils ont si clairement embrassé les pensées et les expressions – ont adopté fondamentalement les principes des "frères larges/libres". Cela devient aussi manifeste, en pratique, dans la liberté d'exprimer la communion avec des assemblées (non pas avec **toutes** les assemblées) de "frères libres issus du Bund". Cette manière de réaliser une communion sélective, nous l'avons déjà vue sous les termes « not connected themselves with fundamental evil » (« *sans relation personnelle avec un mal fondamental* ») (voir p.5-6).

Même après de sérieux efforts et des remontrances de la part des frères des assemblées voisines, les frères et sœurs de la Rheinstraße ont mainte-

nu ces principes. Nous citons une autre lettre encore écrite au nom de tous les frères et sœurs :

Lettre de Karlsruhe, du 15.12.1993, p.1,2¹⁵⁰

« ...Au sujet de la fraction du pain :

p.1 : Là où des croyants se rassemblent au nom du Seigneur et désirent se réunir sur le fondement de la Bible et se soumettre à l'autorité du Seigneur et à la direction du Saint Esprit, ils peuvent jouir des privilèges de la communion avec Christ à sa Table. Ils sont exhortés à obéir à la Tête, et sont personnellement responsables quant à la sainteté dans leur marche et dans leur doctrine, et quant à la sainteté de la Maison. Ils doivent être personnellement purs de tout mal moral et doctrinal, et se garder purs d'association consciente et **directe** avec ce mal (1 Cor. 10 et 11)...^(a)

p.2 : En ce qui concerne les assemblées de "frères libres" issus du "Bund" ou de la région de Salzbourg, nous pensons que le fondement du rassemblement à la Table du Seigneur, pour ces diverses assemblées locales, ne devient pas automatiquement un autre "terrain"^(b) (peu importe comment nous pouvons l'appeler) par le fait de leur association officielle, en tant que cercle de communion, avec des communautés qui ont à l'évidence des pratiques et une doctrine qui ne sont pas bibliques. Nous devons dans chaque cas condamner cela.^(c) Si nous étions conséquents avec les explications sur le mal "ecclésiastique" et les terrains de l'indépendance et de la division', etc., que vous nous avez exprimées dans votre lettre, cela signifierait que tous les croyants, à part nous, seraient automatiquement "souillés"^(d) et qu'ils n'auraient pas libre accès au sanctuaire et à Dieu. »

(a) Les frères et sœurs de la Rheinstraße continuent à ne parler que d'associations directes.

(b) Cette phrase est en relation avec la définition citée plus haut dans la page 1 de la lettre, concernant le rassemblement selon l'Écriture. Cela signifie que les frères et sœurs de la Rheinstraße reconnaissent quand même comme assemblées demeurant sur une base scripturaire celles qui :

- exercent la discipline **localement** ;
- mais qui tiennent ferme le principe de l'**indépendance** ;
- et entretiennent consciemment et constamment (« en tant que cercle de communion » !) des **relations** avec des assemblées qui tolèrent pour leur part des faux docteurs ou du mal moral.

¹⁵⁰ Note de traducteurs – Cette lettre plus tardive, envoyée aux frères et sœurs des assemblées environnantes, précise encore la position exprimée dans la lettre précédente.

(c) Bien que les frères et sœurs de la Rheinstraße condamnent ici **par leurs paroles** ces relations profanes d'une assemblée, on doit souligner cependant **qu'ils approuvent néanmoins** ces associations quand ils exercent la communion avec une assemblée qui entretient de telles associations.

(d) La pensée d'une « chaîne de souillures » est rejetée par les frères des assemblées voisines de Karlsruhe, pour autant que je les connaisse. Une telle idée n'apparaît ni dans leur lettre du 12.7.1993, ni dans celle du 7.1.1994 (dans la dernière, il devient même clair qu'ils ne partagent pas cette idée et qu'ils rejettent la conclusion de la lettre citée ci-dessus : p.2, 3^e paragraphe).

Dans l'ensemble, il devient évident que les frères et sœurs à Karlsruhe, Rheinstraße, ont admis comme base de leur rassemblement des principes nouveaux qui, dans leur contenu et leur expression, ont leur origine dans les écrits des frères Ouweneel et Medema et qui correspondent essentiellement aux principes des "frères larges/libres".

Nous ne pouvons pas approuver ces principes frelatés concernant la communion mutuelle à la fraction du pain. Mais nous souhaitons de tout cœur que les frères et sœurs de la Rheinstraße puissent se libérer de ces influences contraires à l'Écriture, et que nous puissions alors de nouveau marcher ensemble, en communion avec eux selon les principes bibliques de l'assemblée locale, du seul corps de Christ et de la seule maison de Dieu sur la terre.

Nous regrettons que les frères Ouweneel et Medema aient profité de la confiance que nous mettions en eux dans les années passées, pour exercer une influence qui, en fait, est contraire à l'Écriture et qui, de plus, est accompagnée d'accusations suggestives contre les frères qui ne peuvent pas partager leurs nouvelles convictions et comportements.

Avec de tels procédés, ils portent devant Dieu et les hommes **une part considérable de responsabilité** dans la division qui s'est produite à Karlsruhe, et dans d'autres difficultés survenues dans différents pays.

9. Conclusion

Nous professons que nous nous rassemblons selon les principes de l'Écriture, sur la base du seul corps, et que nous nous appliquons à garder l'unité de l'Esprit. En comparaison des nombreux croyants des grandes églises et des églises libres, il n'y a que peu de croyants dans les divers pays qui se réunissent de cette manière biblique. Mais c'est tout de même ce nombre extrêmement petit qui, face à des nombreuses divisions dues à l'infidélité de l'homme, a fait du témoignage à l'unité la base essentielle de leur rassemblement, en suivant l'Écriture.

La Parole de Dieu nous montre clairement, dans plusieurs passages, que nous ne devons pas attacher d'importance au nombre, mais au commandement divin. D'autre part, c'est précisément ce petit nombre qui nous rend conscients de l'immense responsabilité que nous avons devant Dieu et devant les hommes, de traduire dans la pratique cette profession extraordinaire du seul corps de Christ et de la seule maison de Dieu.

Vu les nombreuses difficultés pour garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix, ne devons-nous pas admettre que nous avons **failli le plus** là où nous **professions occuper la position la plus élevée** ?

Nous nous rappelons encore une fois les paroles de Darby, en 1828 : « L'unité de l'église, c'est l'unité de l'Esprit ; elle ne peut être que dans **les choses de l'Esprit** et par conséquent elle ne peut être réalisée que **dans des personnes spirituelles**.¹⁵¹ »

Peut-on s'attendre à ce que notre marche collective « fonctionne » bien, selon ces principes, si notre mode de vie est déterminé par la manière de penser du monde ?

Peut-on compter sur l'approbation du Seigneur, si nous devenons orgueilleux et contents de nous-mêmes au sujet de la vérité qui nous a été confiée, et si nous oublions que tout ce que nous avons, nous l'avons « reçu » (1 Cor. 4:7) ?

Peut-on s'attendre à ce que le Seigneur nous aide à réaliser l'unité dans notre marche collective, si nous sommes devenus nous-mêmes étroits dans nos pensées et si p.ex. nous manifestons face à la ruine une position de supériorité et de jugement quant à d'autres croyants, au lieu de confesser le péché de tout le peuple de Dieu d'une manière vraiment sacerdotale devant Dieu ?

¹⁵¹ Collected Writings, vol.1, p.30. Voir en contraste avec ceci l'inquiétude de J.N. Darby, vers la fin des années 70 du siècle passé, devant la croissance du contentement de soi parmi les frères (spécialement dans le vol.3 des Letters).

Si nous ne sommes pas vraiment des administrateurs fidèles de la vérité que nous avons reçue, le Seigneur nous ôtera le témoignage confié et le donnera à d'autres.

Ne devons-nous pas tous reconnaître **premièrement**, dans nos difficultés actuelles, **la main du Seigneur en discipline** ? Lui est fidèle ; il tient sa promesse d'être là au milieu de ceux qui se réunissent en son nom. Mais justement à cause de cela, justement à cause de l'honneur dû à son saint Nom, il ne peut pas passer légèrement sur ces choses, si notre pratique n'est pas à la hauteur de notre profession. Et le Seigneur met de façon très évidente le doigt sur le point où notre profession et notre pratique s'éloignent de la façon la plus flagrante l'une de l'autre. Le Seigneur nous accorde encore l'occasion de nous repentir et de revenir.

N'avons-nous pas tous besoin de nous humilier profondément devant le Seigneur ? Nous tous qui en quelque manière nous sommes exprimés nettement quant aux différentes difficultés – qu'elles soient de nature locale ou générale, mondiale – ne sommes-nous pas devenus personnellement coupables devant le Seigneur sur ce point-ci ou sur celui-là ? Et nous partageons tous la responsabilité commune d'une mondanité et d'une autosatisfaction, à cause desquelles le Seigneur nous discipline.

Mais j'ai contre toi
que tu as **abandonné ton premier amour**.
Souviens-toi donc d'où tu es déchu,,
et repens-toi,
et fais les premières œuvres ;
autrement, je viens à toi
et j'ôterai ta lampe de son lieu,
à moins que tu ne te repentes.

Apoc. 2:4-5.

Si nous prenons une attitude d'humiliation sincère devant le Seigneur quant à notre culpabilité personnelle et quant à notre faillite commune, il pourra nous aider dans nos difficultés locales et mondiales. Alors il accordera aussi la puissance spirituelle pour faire face à une injustice [pratique] manifeste parmi nous, en accord avec sa Parole, et d'une manière spirituelle.

Une attitude d'humiliation devant le Seigneur se traduira également dans notre comportement entre nous. Elle nous gardera d'un examen **individualiste** des difficultés causées par des principes contraires à l'Écriture, et aussi d'une application **individualiste** des principes théoriquement scripturaires. Car en présence de difficultés aussi graves [que les nôtres], il ne s'agit pas seulement de

connaître **la doctrine de l'Écriture**, mais aussi d'user de **la sagesse nécessaire** pour appliquer cette doctrine aux situations concrètes. Cette **sagesse** pour la marche **collective**, pour agir **collectivement**, le Seigneur ne la donne pas **à un seul individu**, quelle que soit sa connaissance de l'Écriture. En présence de difficultés mondiales, le Seigneur ne la donne pas non plus **à une seule** assemblée locale. Il veut, au contraire, la donner à nous tous **en commun**. Et si nous nous appliquons à **garder l'unité de l'Esprit** en face de problèmes mondiaux, nous le lui **demandons** ensemble et éviterons toute action **individualiste**.

Il est devenu évident que nous reconnaissons, et même devons reconnaître – confesser – notre faillite. Il est devenu tout aussi évident – du moins nous l'espérons – que nous ne voyons pas la cause d'une telle faillite dans les principes que nous professons. Si nous professons seulement tenir ferme les meilleurs principes, c'est-à-dire ceux qui sont conformes à l'Écriture, et que nous ne les mettions pas en pratique dans la dépendance du Seigneur, les difficultés ne nous épargneront pas. Nous n'avons donc pas à rechercher d'autres principes.

Nous ne cherchons pas non plus à empêcher la mauvaise application [de ces principes] par des **règlements édictés par l'homme**. Ainsi nous professons la libre action de l'Esprit de Dieu pendant les réunions. Combien facilement on peut faire mauvais usage de ce principe, cela est manifeste. Mais nous nous interdisons, pour éviter un tel abus, de désigner à l'avance, p.ex., la personne chargée de présenter la Parole dans une réunion d'édification. Le changement ou l'atténuation d'un principe divin n'est jamais un moyen propre à empêcher son mauvais usage.

C'est aussi vrai [quand il s'agit] d'exprimer l'unité du corps et de garder l'unité de l'Esprit. Ce n'est pas par l'introduction de principes d'indépendance, ni par une direction centralisée, que nous pouvons empêcher de **manière scripturaire** une défaillance possible dans la pratique, mais seulement par un esprit d'humiliation et d'obéissance. Et si même l'état général était si mauvais et la défaillance si grande que le Seigneur y réponde par la discipline – peut-être même par une séparation – nous sommes bien obligés d'accepter cela aussi de Sa main et de rendre justice à Ses actions envers nous en maintenant toujours fermement les principes divins dans un esprit d'humilité, mais non pas de découragement.¹⁵²

¹⁵² « Nous devrions nous humilier, oui, nous humilier dans la poussière, certes, mais ne jamais nous décourager. Un homme qui s'humilie vraiment n'est pas découragé ; l'homme découragé n'est pas humble, parce qu'il s'est confié, en tant qu'homme, en quelque chose en dehors de Dieu ; quand nous ne sommes vraiment rien, nous ne pouvons pas être découragés. » J.N. Darby, Collected Writings, vol.32, p.400.

Nous aimerions citer une fois encore l'avertissement de J.N. Darby de ne pas se servir de la ruine ou de la faillite dans la pratique pour atténuer ou mettre de côté les principes divins :

« Je sais que l'on prétend que l'église est maintenant tellement en ruine qu'il n'est plus possible de réaliser les principes de l'Écriture concernant l'unité du corps. **Que les contestataires reconnaissent ainsi, en toute honnêteté, qu'ils cherchent un ordre non scripturaire – ou plutôt même le désordre.** »¹⁵³

Kelly écrit dans le même sens :

« Sentir et s'approprier l'état de ruine, cela vient de Dieu ; **mais affaiblir en même temps la Parole ou son autorité pratique, cela est mauvais et vient de l'ennemi.** »¹⁵⁴

Lorsque nos frères Oweneel, Medema et Steenhuis attirent l'attention sur bien des détails critiquables parmi nous, que nous connaissons depuis longtemps et qui ont amené beaucoup de frères à une profonde humiliation devant le Seigneur, nous n'essaierons pas de leur répondre pour blanchir nos défaillances. Et si nos frères, avec la **conviction fondée sur l'Écriture**, qu'ils ont partagée avec nous dans le temps, **n'avaient que l'intention de dénoncer d'une manière spirituelle et scripturaire** les injustices réelles parmi nous, nous leur donnerions de tout cœur la main pour ce service.

Au lieu de cela, nous devons constater qu'ils dénoncent publiquement des injustices locales réelles, mais d'une manière partielle et partisane, qu'ils généralisent de mauvaises situations particulières, qu'ils laissent sous-entendre d'autres problèmes, et que, oralement et par écrit,¹⁵⁵ ils dénigrent d'autres serveurs du Seigneur.

À la lumière de la Parole de Dieu, nous devons considérer comme extrêmement grave le fait que ces trois frères prennent de telles injustices, réelles ou supposées, comme point de départ pour atténuer – plus ou moins imperceptiblement pour beaucoup – les principes bibliques, et ouvrir la porte à une communion réciproque dans la fraction du pain avec des assemblées indépendantes, sans justifier par la Parole de Dieu, d'une manière précise et convaincante, leur dérive dans la doctrine et la pratique.

¹⁵³ Letters, vol.1, p.425.

¹⁵⁴ The Bible Treasury, vol.14, p.237.

¹⁵⁵ Voir p.ex. quelques-unes des citations des « Gladbecker Gespräche », N° 1, mais en particulier aussi la lettre circulaire des frères Steenhuis, Oweneel et Medema de Mars 1994.

Nous aimons nos frères, bien que nous soyons obligés de **prendre clairement nos distances** à l'égard de leurs propos, de leur comportement, de leur nouvelle orientation. Dans les années passées, nous avons reconnu dans leur service parmi nous l'expression d'un don de la part du Seigneur et nous en avons reçu beaucoup de bénédiction. Nous ne pouvons pas oublier de telles heures de communion bénie dans la présence du Seigneur. C'est pourquoi il ne nous reste qu'à pleurer sur la brèche ouverte. En ce qui concerne les différends de nature personnelle – qui ont aussi contribué à cette brèche – nous confessons devant eux et devant le Seigneur y avoir eu part. Nous nous sommes tous rendus coupables dans nos pensées et dans nos paroles. Combien il est difficile pour nous tous de traiter ces graves différences d'opinion, tout à la fois dans la pensée du Seigneur et dans la fermeté requise procédant d'une conviction fondée sur l'Écriture.

Mais parce que nous voulons nous appliquer à être fidèles à notre Seigneur, à obéir à sa Parole et à aimer les "frères" que nous avons mentionnés, aussi bien que tous les saints, il nous est impossible de suivre nos trois frères dans la direction qu'ils ont prise, et **nous devons clairement les en avertir**.

Nous nous efforçons de le réaliser dans l'attitude spirituelle de Gal. 6:1, Éph. 4:1-3, Phil. 2:1-8, Col. 3:12-15, 2 Tim. 2:24-26, sans désirer pourtant la formation d'un « parti » à l'encontre de qui est contraire à l'Écriture. Dans les difficultés des années passées, nous n'avons pas toujours satisfait à ces exhortations de l'Écriture. Parfois, on a répandu ou accepté, au sujet de nos frères, des bruits qui, pour tout ou partie, ne correspondaient pas aux faits. En faisant cela, on n'a pas observé le principe biblique des « deux ou trois témoins ». Nous avons honte de cela.

Mais si les trois frères estiment que le Seigneur les fera prospérer dans leur volonté d'introduire, plus ou moins subrepticement, des doctrines modifiées, ou – plutôt encore – une pratique ecclésiastique plus « ouverte », en attirant l'attention sur des injustices réelles ou supposées, éveillant en conséquence de l'indignation, ils devront constater qu'ils se font des illusions. Réciproquement, nous nous ferions également des illusions et nous nous mettrions d'autant plus sous la main du Seigneur en châtimement si nous essayions de cacher nos injustices réelles, nos propres manquements et notre bas état spirituel en attirant l'attention sur les nouvelles doctrines ou pratiques de nos frères et de leurs adhérents.

Soyons tous sensibles à l'avertissement sérieux [donné] par l'action de Dieu dans Juges 20 :¹⁵⁶

¹⁵⁶ Note des traducteurs – Ce passage de Juges 20 insiste sur *la disposition d'esprit* qui convient *quand il s'agit d'ôter le mal*. Dans ce cas, un esprit de neutralité et un esprit non humilié sont tous deux inacceptables devant Dieu (cp. 1 Cor. S, 2). Mais, avec cela,

- **d'un côté, contre toute approbation de l'iniquité et toute indifférence dans ces questions de base ;**
- **d'un autre côté, contre [le fait de] traiter l'iniquité dans une attitude sans humilité, dans un esprit sans humiliation ni brisement.**

Que le Seigneur nous accorde à tous de faire face à toute forme d'iniquité dans notre vie personnelle et, au milieu de nous, dans une attitude vraiment spirituelle et de la manière qui sera à chaque fois la plus conforme à l'Écriture !

l'Assemblée doit agir pour ôter le mal du milieu d'elle (v.3-5 ; Apoc. 2:20). H.Rossier l'explique très clairement dans les Méditations sur le livre des Juges, p.167, et surtout les Méditations sur le livre de Josué, p.74-80. Si elle n'est plus capable d'ôter le mal, hélas ! le saint qui désire être fidèle au Seigneur et aider ses frères est alors appelé à se séparer *lui-même* de l'iniquité, selon 2 Tim. 2:19-22 (voir J.N. Darby, L'indépendance ecclésiastique, Messenger Évangélique 1866, p.341-346).

10. ANNEXES

A. Y a-t-il une position collective des "frères" :

F.B. Hole : « The secret of the Dispensation » (*Le secret de la dispensation*), extrait de la collection reliée : « Christ and the Assembly » (*Christ et l'Assemblée*), p.56s

« Certains croyants, membres du corps de Christ, ont été éveillés par l'Esprit de Dieu, par le moyen des Écritures, à l'ensemble des vérités concernant l'Église, sa position, ses privilèges, sa destinée, ainsi que ses responsabilités comme témoin pour Christ sur la terre, durant la période de sa réjection et de son absence. Dans le but de mettre en pratique ce qu'ils ont appris, ils se sont séparés de beaucoup d'organisations religieuses d'origine purement humaine, et sont revenus à la simplicité de ce qui avait été divinement institué par les apôtres. Tout ceci a été fait dans la simple fidélité à la Parole de Dieu, sans du tout penser à soi-même, mais, lorsque les années passent et que l'énergie de la foi décline quelque peu, **l'occupation de soi-même réapparaît, et la question [de savoir] quelle position ils occupent maintenant eux-mêmes comme conséquence d'un tel acte de foi surgit dans beaucoup d'esprits.** Rien n'est plus facile aujourd'hui que de supposer qu'en abandonnant une position prise par l'homme pour réaliser le terrain de l'Église selon les Écritures, ils ont par là acquis un statut collectif nouveau qui leur appartient, et que **d'autres chrétiens ne partagent pas.**

On peut voir la subtilité de cette pensée dans le fait qu'il est parfaitement possible de l'entretenir tout en insistant lourdement sur la vérité du "seul corps". L'unité du corps peut être proclamée et on peut lutter pour elle. Et cependant, des personnes peuvent tellement l'idéaliser dans leurs pensées, qu'elles ne voient rien d'incompatible avec la pensée d'un autre "corps" – surtout quand cet autre "corps" se trouve dans le véritable "seul corps", qui a été formé à l'origine par l'Esprit.

Ainsi, nous pouvons très facilement tenir pour certain dans nos pensées **ce qui n'a aucune réalité dans la pensée de Dieu, qu'il nous a révélée dans sa Parole.** Finalement, il y a un corps et un seul. 11 va sans dire que nous n'avons rien de collectif en dehors du seul corps, et, après des siècles durant lesquels on s'est éloigné de cette vérité, même le fait que certains membres retournent à la vérité de ce seul corps ne les réintroduit pas dans un corps plus

réduit à l'intérieur du seul corps. Dieu a formé UN SEUL corps, et il n'en admettra pas plus d'un, quoi que ce soit que nous puissions faire. »

B. Les premiers principes des "frères"

H.H. Rowdon : *Disunity, Denominationalism, and the Brethren* (*Désunion, dénominationalisme, et les Frères*), extrait de *Christian Unity* (*L'unité chrétienne*)

P.16 : « Le problème de la **désunion ecclésiastique** était un sujet qui préoccupait beaucoup les premiers frères. Il ne serait pas exagéré de dire que tout homme éminent parmi eux déplorait ce que W.H. Dorman qualifiait d'"état divisé et confus de l'Église" (*Principles of truth* (*Principes de la vérité*), p.13). Henry Borlase constatait avec un profond regret que l'Église n'était plus capable "d'exercer les fonctions du corps de Christ sous la forme collective" (voir *Separation from Apostasy not Schism* (*La séparation de l'apostasie n'est pas un schisme*), *Christian Witness*, vol.1, p.337 [1834]). **Les frères rejetèrent comme étant totalement impropre** le palliatif qui consistait à dire que l'unité spirituelle invisible pouvait compenser l'absence d'**unité visible**. "De quelle utilité, disait Darby, est une lumière invisible ?" (*On the formation of Churches* (*Sur la formation des églises*), *Collected Writings*, vol.1, p.218¹⁵⁷ [1840]). On a porté une attention insuffisante à la notion que l'unité résultait de la "conformité à tout ce que les pouvoirs dirigeants se plaisent à faire de l'église". (H. Borlase, *Christian Witness* (*Le témoin chrétien*), vol.1, p.345 [1834]). Les frères rejetèrent cela comme étant le principe de l'unité romaine. L'union des églises existantes ne sert pas non plus la vraie cause de l'unité, parce que cela perpétuerait simplement l'existence d'églises avec leurs propres défauts et leur corruption ouverte. C'est une des raisons pour lesquelles la formation de l'Alliance Évangélique ne suscita pas grand enthousiasme parmi les Frères (J.N. Darby, *A glance at Various Ecclesiastical Principles* (*Coup d'œil sur divers principes ecclésiastiques*), *Collected Writings*, vol.4, p.118:119n¹⁵⁸). Ils sentirent que la situation était trop sérieuse, le mal trop avancé, pour envisager des soins d'urgence : une opération chirurgicale radicale était nécessaire.

Avec la Parole de Dieu entre leurs mains, les frères examinèrent soigneusement les différentes formes existantes de la vie de l'église, et, pesées dans la balance des Saintes Écritures, ils les trouvèrent légères. »

¹⁵⁷ H.H. Rowdon utilise l'ancienne édition des *Collected Writings*. Dans les nouvelles éditions, la citation se trouve à la p.140.

¹⁵⁸ p.77s, dans les nouvelles éditions.

Ici – selon le point de vue d'un "frère large" – il est évident que les frères, avant 1848, avaient à cœur bien plus qu'une simple **communio**n entre croyants. Il s'agissait pour eux de la **représentation scripturaire de l'unité du corps**, sans reconnaître aucune **limitation** à l'aspect local ou à la pratique de réception.

P.17s : « Nous ne pouvons pas entrer dans les détails de **la théorie extraordinaire de Darby sur la ruine de l'église**^(a) ou élucider les vues de Groves, selon lesquelles l'Église, telle qu'elle se présentait à son époque était "la descendance illégitime de l'union, en dehors de l'approbation et de la bénédiction du Seigneur, de la mondanité naturelle de l'église professante des Gentils avec les principes mondains et les gloires terrestres passées du système juif qui a disparu." (*On the Liberty of the Ministry (Sur la liberté du ministère)*, p.77). Il suffit de noter la remarque du capitaine Percy F. Hall : "S'il pouvait y avoir un millier de corps collectifs de chrétiens en un endroit, mais **qu'ils ne soient pas constitués de manière à être capables d'obéir**, le Seigneur ne pourrait pas les diriger, et il ne pourrait donc pas les reconnaître comme églises ; les croyants qui leur appartiendraient seraient tout simplement associés dans la désobéissance" (*Christian Witness*, vol.1, p.70-71 [1834]). Le résultat, c'est que **la séparation de l'apostasie**, – pour reprendre le titre de l'article d'Henry Borlase, n'était pas un schisme.

Bien que le **diagnostic** fût **généralement approuvé** par les Frères, les **prescriptions variaient**. Il est de la plus haute importance de comprendre cela clairement, parce que c'est **la racine** non seulement de **la division des frères en deux branches "large" et "exclusive"**,^(b) mais aussi celle des différences de conception qui divise chacune des deux branches à l'intérieur. Nous devons examiner les deux points de vue avec soin, bien que nécessairement de manière un peu résumée.

D'abord, il y avait le point de vue formulé par J.N. Darby et ceux qui l'ont suivi et qui, généralement, était tenu aussi par B.W. Newton. En bref, cela vient de la conviction que l'apostasie de l'église a atteint un tel état de maturité que le jugement de Dieu sur elle est imminent. En conséquence, ce n'est plus le moment pour reconstituer la vie de l'église.^(c) En effet, Darby affirmait qu'on ne trouve pas de justification scripturaire pour faire ainsi, mais plutôt la désapprobation de la Parole. Alors, que doit-on faire ? **En premier lieu, il est nécessaire d'exprimer la contrition et la tristesse à cause de la condition de l'église** (J.N. Darby, *Collected Writings*, vol.1, p.52¹⁵⁹ [1828] ; H. Borlase, *Christian Witness*, vol.1, p.357 [1834]). Puis on doit manifester son obéissance à ces choses qui sont le privilège ou la responsabilité de l'église, sans tenir compte de sa fidélité ou de sa faillite générales.

¹⁵⁹ p.34, dans les nouvelles éditions.

Sur cette base, les deux ou trois, préparés pour se rassembler au nom du Seigneur, et non sur la base de telle ou telle position ecclésiastique désignés par un nom particulier, peuvent revendiquer la promesse toujours valable de Mat. 18:20. Ils sont libres d'obéir à l'injonction de rompre le pain en souvenir de leur Seigneur qui leur confie le devoir permanent de sauvegarder l'intégrité [morale et doctrinale] de ceux qui y prennent part.^(d) »

(a) Cela montre que Rowdon lui-même ne partage pas les pensées de Darby.

(b) Rowdon voit ainsi clairement, déjà dès l'époque du début, des "frères" les raisons diverses qui ont entraîné la division de 1848.

(c) C'est, dans l'ensemble, une présentation affaiblie des pensées les plus importantes de Darby sur la ruine de l'église et ses conséquences !

(d) Suivant ces pensées, Rowdon reprend les principes de A.N. Groves. Voir **Annexes C et D**.

C. Séparation scripturaire dans le cas de F.W. Newman

F.W. Newman était venu à la connaissance de Darby et des frères en 1827, à Dublin. En 1830, Newman suivit A.N. Groves avec d'autres frères sur le champ missionnaire dans le Proche-Orient. En voyage, on découvrit dans ses conversations personnelles qu'il était un faux docteur et niait entre autres la Trinité. Un de ses compagnons de voyage, qui fut obligé de revenir pour cause de santé, signala ceci dans son pays. J.G. Bellett et J.N. Darby envoyèrent des lettres inquiètes pour l'interroger. Dans ses réponses, Newman maintint ses hérésies. Il s'ensuivit aussitôt (ou peu de temps après) que Newman, lors de son retour en 1833,¹⁶⁰ ne fut plus reçu dans les assemblées en Grande-Bretagne.¹⁶¹

¹⁶⁰ Il a également tenu tête à un de ses compagnons de voyage, John Kitto, avec ses opinions critiques.

¹⁶¹ B.W. Newton de Plymouth était, avant cela, étroitement lié à F.W. Newman. Mais il se sépara finalement de lui. Il dira plus tard à ce sujet : « Nous deux nous étions étroitement attachés. Ce fut une épreuve amère pour moi quand il tomba [dans l'erreur], et je dus interrompre mes relations avec lui. » (*Fry-Manuscript*, p.60). – « Quand il devint arien et que tous les frères se tournèrent contre lui, **je ne voulus pas l'abandonner**, parce qu'il gardait (quoique faussement) la Parole, jusqu'à ce qu'il soit convaincu d'erreur par le verset de Mich. 5 "duquel les origines ont été d'ancienneté, dès les jours d'éternité" : il admettait sa signification et sa force, mais il refusait de s'y soumettre. – Sa femme m'a supplié de le voir, mais c'est inutile. » (p.62). – « F. Newman fut ensuite convaincu d'**arianisme**. Il a **toujours** été un arien, **mais il le dissimulait**. **Darby** l'attaqua avec **beaucoup d'acharnement**, et **tous les frères** furent rigoureux. – J'ai continué

Jusqu'ici, Newman n'avait pas encore enseigné **publiquement** ses fausses doctrines. Il cherchait à les cacher, et trouva la communion parmi les rassemblements baptistes. « J'aimerais juste dire brièvement que pour finir je me suis joint à ceux qui, au préalable, m'étaient totalement étrangers. Je me sens redevable envers leur bonne volonté et leur douceur simple ; paix leur soit ! Ainsi, j'ai gagné en temps et en repos d'esprit. »¹⁶² Dans différents livres, Newman publia à partir de 1850 ses vues libérales : 1^{re} édition de *Phases of faith* (*Les phases de la foi*). Un ouvrage de référence dit au sujet de F.W. Newman : « La même tendance sceptique et le mécontentement devant l'autorité de la Bible, qui poussèrent son frère plus célèbre encore [J.H. Newman] dans les bras de l'église catholique, le conduisit vers une incrédulité marquée. »¹⁶³

Après de vains efforts pour convaincre Newman de son hérésie, Darby considérait comme son devoir de mettre en garde des rassemblements qui le recevaient d'avoir communion avec lui. Ces mises en garde étaient un devoir fraternel pour lui, puisqu'en fait, Newman **n'avait pas encore publié par écrit** ses hérésies, mais les exprimait dans ses discours personnels et dans ses lettres. Une de ces lettres de Darby tomba entre les mains de Newman lui-même. Il écrit à ce sujet : « J'ai vu deux autres lettres écrites de la même main. Dans la dernière, il menaçait de nouvelles connaissances qui étaient bonnes envers moi (des personnes tout à fait inconnues de lui), [les avertissant] que, si elles ne renonçaient pas à m'accueillir et à rompre leurs relations avec moi, elles seraient elles-mêmes séparées **partout** de toute communion et reconnaissance chrétiennes, dans la mesure de son influence. »¹⁶⁴ »

Dans l'ensemble, il est très clair que les frères autrefois ont répondu à la nécessité de la séparation collective du mal, et que déjà en 1833-34, ils comprirent clairement et pratiquèrent ce qu'on appelle aujourd'hui la « sé-

de correspondre avec lui et il me disait que j'étais le seul qui le traitait d'une manière chrétienne. Pendant deux ans, je l'ai supplié – l'amenant à Mich. 5:2, mais il ne voulait pas se soumettre à l'autorité de ce verset. » (p.252)

Manifestement, le jugement de B.W. Newton, à l'époque où il fit ces commentaires quant aux procédés de Darby à l'encontre de F.W. Newman, était faussé par les derniers événements en relation avec ses propres hérésies. Les lettres en question de J.N. Darby ne nous ont pas été conservées, sauf une lettre d'août 1853 au sujet d'une situation comparable (voir aussi Letters, vol.1, p.19ss [lettre du 19 août 1833]). Cette dernière lettre donne une idée claire (positive) de l'esprit dans lequel J.N. Darby abordait de telles difficultés.

¹⁶² 143 F.W. Newman, *Phases of Faith* (*Phases de la foi*), Londres 1881, réimpression de la 6^e édition de 1860, p.40.

¹⁶³ 144 *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche* (*Encyclopédie de théologie protestante et d'église*), 3^e édition 1913, vol.23, p.405.

¹⁶⁴ F.W. Newman, *Phases of Faith*, Londres 1881, p.36.

paration secondaire ». Celui qui restait en communion consciente avec un méchant se rendait de ce fait impropre en tout lieu à la communion chrétienne.¹⁶⁵

Dans *The Origins of the Brethren (Les origines des Frères)*, p.194, Rowdon donne à ce propos des renseignements intéressants au sujet de la position de A.N. Groves (qui retourna seulement en Janvier 1835 en Angleterre) : « Newman constata que les doutes au sujet de son orthodoxie l'avaient précédé en Angleterre et qu'il était soumis à des persécutions de la part de son ami d'autrefois J.N. Darby. Il est significatif que le 5 avril 1834, **Groves** fait allusion dans son journal à la lettre du "cher --" qui témoignait d'un **zèle semblable à celui de Jésus**, sans pitié et sans ménagement, et "qui concernait **certaines erreurs** de notre frère". Ceci pouvait bien être **une lettre de Darby** au sujet de Newman... ».

Dans *Christian Unity (L'unité chrétienne)*, p.19, Rowdon continue la citation ci-dessus de A.N. Groves, et dit en outre : « En réponse à cette lettre, Groves exposa ses vues dans *On the Principles of Union and Communion in the Church of Christ (Sur les principes d'union et de communion dans l'Église de Christ)*, les résumant en trois propositions. 1. Nous devons aimer tous les individus que Christ aime. 2. Nous **devons régulièrement adorer avec la congrégation la plus scripturaire**. 3. Nous **pouvons adorer** avec n'importe quelle congrégation sous le ciel, où Il se manifeste lui-même pour **bénir et sauver**. » Groves réalisa les difficultés inhérentes à une telle position, mais affirma que s'il fallait de choisir entre paraître approuver l'erreur ou désapprouver « l'amour fraternel et l'union visible de l'église de Dieu », **il préférait la première solution**. Il commentait dans son journal : « Je suis malade de perfection théorique... car nous ne devons jamais oublier que la connaissance enfle, mais que l'amour édifie [1 Cor. 8:1]. » (*Mémoire of Anthony Norris Groves containing extracts from his letters and Journals (Mémoires d'Anthony Norris Groves contenant des extraits de ses lettres et journaux)*, p.533-535 ; 288).

Ainsi, Rowdon fait lui aussi la distinction (cp. Annexe B) entre deux des différents courants de pensées présents au commencement de la période des "frères". Cependant, les convictions de Groves, en contraste avec d'autres comptes rendus, n'ont jamais été **caractéristiques** de cette période du commencement. Son activité missionnaire ne lui permettait pas d'exercer une in-

¹⁶⁵ Sources : J.N. Darby, *Collected Writings*, vol.6, p.315ss ; Letters, vol.1, p.227 ; vol.3, p.266f ; J. Eadie, *Life of John Kitto*, p.263 ; W.B. Neatby, *A History of the Plymouth Brethren (Une histoire des frères de Plymouth)*, p.69 ; F.W. Newman, *Phases of Faith*, 1881, p.9, 29-41 ; W.J. Ouwenel, *Het verhaal van de "broeders" (L'histoire des frères)*, p.15 ; J.H. Philpot, *The Seceders (Ceux qui se séparent)*, vol.1, p.17, 133 ; H.H. Rowdon, *The Origins of the Brethren (Les origines des frères)*, p.194s.

fluence **décisive** : le 12 juin 1829 il se mit en route comme missionnaire à Bagdad et plus tard aux Indes. En janvier 1835 il revint en Angleterre seulement pour repartir vers l'Inde, le 1^{er} mars 1836. En 1848, il était de nouveau en Angleterre. Mais il n'est pas difficile de discerner l'influence de Groves sur l'assemblée à Béthesda, dans Bristol, avec G. Müller et H. Craik, que Groves connaissait déjà tout à fait au début. Il était même apparenté à G. Müller, étant son gendre. L'écrit de Groves mentionné ci-dessus, datant de 1834, sera commenté dans l'**Annexe D**.

D. Les Principes de A.N. Groves

Texte complet d'une lettre ouverte de A.N. Groves, datant de l'année 1834, intitulée :

Principles of Union and Communion in the Church of Christ (Principes d'union et de communion dans l'église de Christ)¹⁶⁶

« Mon cher ami,

Les jours auxquels nous sommes parvenus m'apparaissent (et je crois à nous tous) si remplis de dangers pour l'Assemblée de Dieu, les opinions sont si changeantes, les principes si fluctuants, que tout sentiment qui tend à donner plus de précision, de stabilité ou de fermeté à nos principes d'action pour nous guider à travers les rochers et les sables mouvants des innombrables sectes et systèmes qui nous entourent, doivent être précieux, s'ils sont sains, pour préserver également le chrétien d'être accusé soit d'un côté d'**approuver l'erreur** soit de l'autre de **rompre le lien saint et céleste de l'affection fraternelle**. C'est avec l'humble espoir de donner un ou deux petits points de repère pour préserver le cœur du désordre et de la confusion sans limites, que je vous sou mets les brèves remarques suivantes, sur les principes d'union et de communion dans l'Assemblée de Dieu.

Arrêtons-nous donc un moment sur les principes qui doivent manifestement régler nos relations comme chrétiens avec les individus ou les congrégations, de quelque secte ou dénomination que ce soit, et examinons dans quelle mesure nous sommes séparés ou liés ; – ou plutôt, **quelles sont les limites à l'intérieur desquelles notre communion avec un chrétien ou un corps de chré-**

¹⁶⁶ Réimprimé à partir des Annexes de *Memoir of Anthony Norris Groves containing extracts from his letters and Journals (Mémoires d'Anthony Norris Groves, contenant des extraits de ses lettres et journaux)*, compilé par sa femme veuve, 2^e édition – Nisbet & Co., 1857, cité par : *The Journal of the Christian Brethren Research Fellowship*, No107, Wellington, Nov.1986, p.49ss.

tiens dans un culte public, peut être exprimée. N'apparaît-il pas clairement que plus les principes de communion de l'Église sur la terre sont proches de ceux qui doivent finalement prévaloir **dans le royaume des cieux,**^(a) plus ils doivent être parfaits et plus nous tendrons à réaliser la requête de notre Seigneur mourant – manifester notre amour les uns pour les autres afin que tous connaissent que nous sommes ses disciples – et à prouver que nous sommes les enfants d'un **Père dont la nature est essentiellement amour ? »**

(a) La confusion entre les principes du royaume et ceux de l'église présente des conséquences inévitables, que l'on verra plus loin.

« Alors, quels sont les principes de la communion céleste ? Aimer tous ceux que Christ aime, parce qu'ils portent son empreinte. Puisse cette même règle permettre de décider avec qui réaliser la communion ici-bas sur la terre : tous ceux que Christ aime, qui portent son empreinte ou que nous reconnaissons nous-mêmes comme chrétiens. On nous demandera : "comment peut-on les distinguer ?" Nous pouvons penser que le Saint Esprit nous aidera à le faire, mais, dans tous les cas, ce ne sera pas tant par un accord sur ces points, qui seraient l'objet d'une perception intellectuelle, que sur ceux qui ne sont compris que par une affection généreuse du cœur – à l'égard du Père pour son amour ; à l'égard du Fils pour son humiliation inexprimable allant jusqu'au sacrifice de lui-même ; à l'égard du Saint Esprit pour son aide et ses secours tout au long de notre course ardue et chancelante jusqu'à ce que nous soyons présentés sans reproche devant le Fils de l'homme, à Son apparition. »

(a) L'article de *The Bible Treasury*, vol.13, p.362s (article de W. Kelly lui-même) ; vol.16, p.366s commente de manière détaillée les pensées fondamentales de Groves qui font de **l'amour** et de **la vie** le principe de la communion chrétienne.

« Si on demandait : "Que faire avec les **erreurs : ne privent-elles pas de la communion ?**" **Non, à moins qu'elles n'excluent Christ du temple du cœur du frère égaré.** Tant que nous pensons que Christ patiente, patientons. Et patientons plutôt au-delà qu'en-deça, quand il s'agit de se séparer d'un frère, gardant présent à notre esprit la miséricorde de Dieu envers toutes nos propres iniquités et nos innombrables erreurs. **Tant que nous estimons que Christ reste avec un homme, nous sommes en droit de le recevoir.** Nous sommes aussi responsables de la charité du jugement qui déclare que Christ n'est plus là. Mais quand nous sommes pleinement persuadés que **Christ est là**, nous devons dire comme Pierre lors de sa visite à Corneille, en face des préjugés les plus forts : vous voyez que Dieu leur a fait le même don qu'à nous ; qui sommes-nous pour pouvoir l'interdire à Dieu ? Et quant aux **erreurs** de cet homme, bien que nous les constatons en pleurant, nous les enfermons dans des limites aussi étroites que possible ; et quand nous les trouvons très lourdes

à porter parce qu'elles ne peuvent pas être ôtées du milieu de nous tant que – comme il en est de sa peine – elles ne sont pas ôtées de notre frère, nous devons faire de cette charge même (ainsi qu'il est dit de Christ) un encouragement à prier le Seigneur pour sa gloire, dans l'intérêt de notre frère et finalement dans le nôtre aussi, afin que ces **erreurs** puissent être mises en lumière et ôtées, afin que nous puissions enfin jouir de la délivrance et nous réjouir avec celui dont nous avons porté le fardeau et avec lequel nous avons pleuré. Un élément pour nous encourager est de se souvenir que peut-être, pendant que nous portons son fardeau, lui aussi porte le nôtre, accomplissant ainsi mutuellement la loi de Christ, portant les charges les uns des autres. Mais, dans tous les cas, et quelle que soit la complexité du cas, **si nous sommes persuadés qu'il s'agit d'un frère qui appartient au Seigneur, nous devons simplement nous résoudre, au nom du Seigneur, à aimer et porter son fardeau avec Christ – parce que Lui l'a fait,**^(a) quelles que puissent être les autres choses. »

(a) il est incontestable qu'une attitude de propre justice ou de jugement ne convient jamais à un chrétien. Nous devrions plutôt confesser les péchés de nos frères dans un esprit sacerdotal, ainsi que Groves le souligne, à juste titre. Mais cela n'exclut en aucune façon le fait de s'éloigner de toute forme de mal, comme cela nous est ordonné dans le Nouveau Testament. Et en particulier quand le mal caractérise la personne et qu'on ne peut plus le considérer comme étant extérieur à elle – comme quand un homme s'est laissé surprendre par quelque faute¹⁶⁷ – alors la Parole de Dieu nous enjoint **de nous séparer de cette personne**. Dans une telle situation, nous n'avons **pas** à nous demander si cette personne est un frère et si elle a la vie de Dieu. 1 Cor. 5:11 nous dit : « si quelqu'un **appelé** frère ». – Nous ne devons donc pas lui contester le titre de frère ni l'affirmer non plus ; nous devons plutôt laisser cette question à Dieu (cf. 2 Tim. 2:19). 2 Cor. 2 nous montre que l'homme d'1 Cor. 5 était vraiment un frère.

L'exclusion en 1 Cor. 5 et la purification en 2 Tim. 2 **deviennent nécessaires à cause de la méchanceté qui caractérise la personne**, et non pas à cause d'une quelconque réponse négative à la question de savoir si la personne est un frère ou non. L'accent que met Groves sur le fait d'« avoir la vie », comme principe de communion, tend à empêcher la pratique de la discipline dans l'assemblée de Dieu, à moins que quelqu'un ne renie expressément Christ.

« Deuxièmement. En ce qui concerne **notre communion avec des congrégations** où le froment et l'ivraie sont **mélangés** dans toutes les proportions imagi-

¹⁶⁷ Cf 1 Cor. 5 ; 2 Tim. 2:16-21 ; 2 Jn. 7-11.

nables,^(a) depuis les plus évidentes abominations des églises apostates, où les ministères publics **n'amènent aucune âme à la conversion**, jusqu'au ministère le plus pur et le plus spirituel, **par lequel des pécheurs sont convertis et des saints édifiés en amour** jusqu'à ce qu'ils croissent pour atteindre la stature d'hommes parfaits en Christ, il est évident que nous devons nous considérer dans la double position d'individus qui ont leurs propres devoirs et, comme membres d'une immense fraternité qui embrasse la vraie église universelle (*litt. : catholique*) à travers le monde, **dans toutes les congrégations de saints parmi lesquelles Christ marche encore, au milieu des lampes d'or, en dépit des innombrables faiblesses et erreurs.**^(b) »

(a) C'est l'un des passages des écrits de Groves où les conséquences désastreuses de son désir d'appliquer les principes du royaume des cieux à l'assemblée de Dieu et son manque de considération des principes de l'assemblée elle-même par rapport à la discipline deviennent les plus évidents.

W. Kelly écrit à ce sujet :

« M. Groves avait l'habitude de citer Mat. 18:20 (comme vous pouvez le voir dans ses Mémoires) d'une manière qui détruit la pureté ecclésiastique et annule la discipline. »¹⁶⁸

(b) La question n'est pas de savoir si Christ marche au milieu des sept lampes d'or, mais s'il peut reconnaître une assemblée par sa présence personnelle, au sens de Mat. 18:20.

Notre premier devoir est de **choisir la congrégation avec laquelle nous pourrions adorer régulièrement**. Ce serait celle où **nous sommes convaincus que la forme est la plus scripturaire et le ministère le plus spirituel ; là où est répandue la plus douce odeur de Christ ; là où nos âmes sont le plus édifiées ; là où le Seigneur est présent de la manière la plus manifeste avec ceux qui exercent le ministère et ceux qui écoutent**. C'est ce que nous devons au Seigneur, à l'église de Dieu et à nos âmes, considérant que ce que nous pensons être la meilleure forme d'adoration collective est **secondaire par rapport à l'adhésion du cœur au mystère du Christ et de la piété**. Tels sont les principes visibles qui doivent guider notre choix en tant qu'individus, quant au lieu où nous adorons régulièrement, **puisque nous ne pouvons pas personnellement être avec tous.**^(a) »

(a) Cette portion de la citation omet totalement de prendre en considération la représentation du seul corps et de la seule maison de Dieu. Par conséquent, Groves ne peut reconnaître aucune différence de **principe** entre :

- les églises organisées et les églises libres, d'une part, et

¹⁶⁸ *The Bible Treasury*, vol.1.13, p.362.

- les rassemblements sur le terrain de l'unité du seul corps de Christ et de la seule maison de Dieu, d'autre part.

Ces différences sont pour lui **graduelles**, comme le montre le paragraphe précédent : « ...où le froment et l'ivraie sont mélangés **dans toutes les proportions imaginables.** »

« Quant à **notre liberté en Christ pour adorer avec n'importe quel rassemblement** sous les cieux **où le Seigneur se manifeste pour bénir et sauver**, un esprit chrétien peut-il avoir un doute ? Si mon Seigneur me disait, dans un rassemblement parmi les dénominations innombrables de l'église : "Que fais-tu ici ?", je répondrais : "En voyant que **tu étais ici pour sauver et sanctifier**, je me sentais en sûreté avec toi". S'il disait à nouveau, comme c'est peut-être le cas pour la plupart d'entre nous : "N'as-tu pas vu les **abominations** qui s'y trouvent – le mélange avec ce qui n'est pas scripturaire et l'absence de ce qui l'est -, et dans certains cas l'erreur, au moins d'après ton opinion ?" je répondrais : "Oui, Seigneur, mais **je n'oserais pas appeler impur le lieu où tu étais présent pour bénir, ni rejeter comme impurs ceux que tu avais sanctifiés et mis à part pour toi de façon évidente par ta puissance rédemptrice ; en refusant la communion dans l'adoration.**"^(a) »

(a) Groves suppose ainsi clairement que le Seigneur approuve les divisions parmi les croyants par sa présence personnelle dans les diverses communautés.

Au chapitre 2 de cet ouvrage, ce sujet est traité explicitement. Signalons simplement que ni le contexte de Mat. 18:20 (c'est-à-dire le v.17), ni la comparaison avec d'autres passages (p.ex. 1 Cor. 5:4 ; 1 Cor. 11:18) n'autorisent cette pensée. Dans une conférence du 25.10.1985,¹⁶⁹ le frère Ouweeneel attire l'attention sur le rapport entre Mat. 18:20 et Deut. 12, passages par lesquels la conception de Groves est aussi clairement réfutée.

Que le Seigneur soit souverain pour bénir **sa Parole** partout où elle est prêchée. Mais cela n'affirme rien quant à la présence personnelle du Seigneur au sens de Mat. 18:20.

« La raison que nous avançons pour rejeter des rassemblements de corps d'églises apostates est **que Christ ne se manifeste pas lui-même parmi eux, dans leur caractère public**, bien qu'il puisse sauver quelques individus comme des tisons sauvés du feu. En nous tenant dehors, nous crions à **ces** églises-là : "Sortez du milieu d'elle, mon peuple..." [Apoc. 18:4]. Parmi les autres, nous nous tenons, comme le Fils de l'homme, ou plutôt avec lui, au milieu des sept lampes d'or (Apoc. 1:13), leur enjoignant de se souvenir de leur

¹⁶⁹ Cassette no C058 du service de cassettes du dépôt de Heijkoop : « Gemeindebau – heute I »

premier amour, de leur première pureté, et de leurs premières œuvres, ainsi que de toute sainte doctrine et discipline, de peur que le Seigneur ne retire leurs lampes. Mais, en espérant que le jugement imminent soit différé pour que quelques-uns se repennent encore, nous préférons patienter que de dire comme Édom dans les jours de la détresse de Juda : "Rasez, rasez jusqu'à ses fondements !" (voir aussi Ps. 137:7).

À la question : "n'approuvons-nous pas l'erreur par une telle manière de faire ?", nous répondons que, [à choisir] **entre laisser paraître approuver l'erreur, et désapprouver l'amour fraternel et l'unité visible de l'église de Dieu, nous préférons la première solution**, espérant que le Seigneur utilisera nos vies et nos langues pour parler de manière suffisamment intelligible afin que notre justice devienne visible. Et même si nous ne pouvons pas parler clairement, nous préférons demeurer dans le rassemblement que nous avons choisi, jusqu'à la venue de notre Seigneur. Et, lorsque la lampe est retirée et que sa lumière disparaît, nous prenons tristement congé. Mais, **tant que Christ demeure dans un individu ou marche au milieu d'un rassemblement, bénissant les ministères pour la conversion et l'édification des âmes, nous n'avons pas l'audace de dénoncer le mal ou quitter formellement le rassemblement**, par crainte du terrible péché de [provoquer un] schisme ou de pécher contre Christ et son corps mystique.

Croyez-moi vôtre, très dévoué,

A.N. Groves. »

Les deux articles de J.N. Darby, *Separation from Evil – God's Principle of Unity*¹⁷⁰ (*La séparation du mal, principe divin de l'unité*) et *Grace, the Power of Unity and Gathering*¹⁷¹ (*La grâce, puissance de l'unité et du rassemblement*) présentent, de par leur contenu, une réponse aux idées de Groves.¹⁷²

Le 10.3.1836, Groves écrivit une lettre détaillée à J.N. Darby. Cette lettre a été réimprimée en entier ou en partie en différents endroits.¹⁷³ Elle contient

¹⁷⁰ *Collected Writings*, vol.1, p.353ss = *Messenger Évangélique* 1867, p.204-226 ; 1957, p.302-308, 323-332 ; 1958, p.1015 ; *Botschafter des Heils in Christo*, année 1868, p.49ss (réédition, p.62ss).

¹⁷¹ *Collected Writings*, vol.1, p.366ss = *Messenger Évangélique* 1870, p.8-28.

¹⁷² Le dernier n'a pas été écrit avant 1849. La date du premier est incertaine (beaucoup d'auteurs le situent au milieu des années 30, d'autres au milieu des années 40 du siècle passé).

¹⁷³ P.ex. dans E.H. Broadbent, *Gemeinde Jesu in Knechtsgestalt (Jésus dans sa position de serviteur)*, p.369ss ; R. Coad, *A History of the Brethren Movement (Une histoire du mouvement des frères)*, p.287-291 ; N. Noel, *The History of the Brethren (L'histoire*

au fond le même courant de pensées que la lettre moins connue de R. Brockhaus du 11 Octobre 1887 [*Remarks on a Prophetic Letter (Remarques au sujet d'une Lettre prophétique)*] publiée dans *The Bible Treasury*, vol.16, p.366-368, qui en fait un commentaire.

Si maintenant les frères Ouweeneel et Medema cherchent à recourir très souvent aux « anciens frères » pour y trouver un appui ou s'ils le font avec certaines restrictions (quant aux principes du commencement des « anciens frères »), alors nous devons déclarer très clairement qu'ils ne peuvent trouver aucun soutien pour leur « nouveau courant » dans les principes du commencement qui caractérisent les "frères", **à moins qu'ils ne se réfèrent aux principes de Groves, lesquels n'étaient nullement spécifiques du mouvement de l'époque**, – car [encore] en dehors de l'évolution ultérieure de Béthesda.¹⁷⁴

E. Les "frères libres"

Dieter Boddenberg, *Kollektive Verantwortlichkeit (Responsabilité collective)*,¹⁷⁵ extrait de *Drei aktuelle Vorträge (Trois Exposés Actuels)*, p.26ss

« Des questions d'ordre pratique restent encore ouvertes :

1. Chaque assemblée n'a qu'une responsabilité très limitée vis-à-vis de l'ensemble des assemblées. C'est le devoir de chaque assemblée d'établir d'une manière aussi précise que possible un enseignement [clair] des principes bibliques et de leur application pratique pour la pureté de son témoignage. **Une telle obéissance la dispense de la responsabilité d'une réussite collective.**

^(a) Elle s'humilie des manquements et se place, en raison du caractère partiel de son succès, sous la condamnation définitive de Dieu. Comme l'individu, elle est appelée et responsable pour elle-même devant le Seigneur, car lorsqu'elle agissait, elle le faisait en son Nom. »

(a) Trouvons-nous, dans la Parole de Dieu, une **position** individuelle ou collective des croyants qui n'engage pas en même temps la **responsabilité** individuelle et collective ? La structure de beaucoup d'épîtres du Nouveau Testament manifeste largement ce principe. Voir p.ex. les exhortations pra-

des frères), p.222.

¹⁷⁴ Cf. p.ex. aussi W.J. Ouweeneel, *Het verhaal van de "broeders" (L'histoire des frères)*, p.51ss.

¹⁷⁵ Exposé présenté en Déc.1973, à l'occasion d'une conférence de frères à l'œuvre au sein du cercle des "frères libres".

tiques d'Éph. 4 à 6 qui suivent l'enseignement fondamental des chapitres 1 à 3.

Puisqu'il y a le seul corps de Christ sur la terre, Dieu en désire la **représentation** dans l'expression pratique de l'unité de ce corps (1 Cor. 10:16-17). Puisqu'il y a la maison de Dieu sur la terre, Dieu désire aussi une action **collective** en accord avec l'ordre qui convient à sa maison, **le même** pour toutes les assemblées (1 Tim. 3:15 ; 1 Cor. 1:2 ; 3:16 ; 4:17 ; 5:12-13 ; 7:17 ; 11:16 ; 14:33 ; 16:1).

« 2. De même, la responsabilité d'une assemblée envers une autre, ou envers des assemblées voisines, n'est engagée que de manière limitée. **Puisque le principe de l'autonomie de l'assemblée locale est une base scripturaire**, le domaine de sa responsabilité ne peut comprendre que le cadre suivant :

- a. Conduite irrépréhensible et son influence,
- b. Intercessions fraternelles pratiquées sans faire des exhortations publiques dans la prière,
- c. Remontrances fraternelles dans l'amour. Cette fonction est dévolue à ceux qui exercent habituellement le rôle d'anciens dans leur propre assemblée locale. Comme le service d'ancien ne peut être exercé que dans son assemblée locale, un tel frère ne peut visiter d'autres assemblées qu'en qualité de frère parmi ses frères, et ne peut que les exhorter avec amour à maintenir la vérité dans l'amour. L'Écriture ne reconnaît pas à un frère le droit de s'imposer. Si ses remontrances restent sans effet, il ne reste alors que le recours à une douloureuse intercession et le soin pastoral avec patience.^a »

(a) Dans plusieurs passages du Nouveau Testament, Dieu nous rend responsables de ce avec quoi et avec qui nous exprimons la communion. Les frères "larges/libres", en règle générale, ne réalisent pas de communion « officielle » avec les églises « organisées » et avec des églises libres qui nomment des prédicateurs. De telles églises ne figurent pas sur leurs livres d'adresses. Comme assemblées, ils se considèrent séparés de telles églises.¹⁷⁶ Sinon, ils n'auraient pas éprouvé le besoin de se séparer des différentes églises officielles et libres.

Mais qu'arrive-t-il quand des assemblées "larges/libres" **tolèrent** consciemment le mal en leur sein – p.ex. des faux docteurs, qui enseignent la doctrine du salut universel, la critique biblique, etc. – et quand, en dépit de tous les avertissements, elles refusent d'exercer une discipline scripturaire ? Ne reste-t-il pour les autres assemblées que les seules possibilités d'intercéder douloureusement et de persévérer avec patience à ce sujet ? Cela ne signi-

¹⁷⁶ Nous ne parlons pas ici de l'admission à la fraction du pain d'un enfant de Dieu en dehors de telles églises.

fierait-il pas alors que le péché de l'organisation ecclésiastique (de laquelle on s'est séparé) est considéré comme plus grave que le péché de la fausse doctrine quant à la personne et à l'œuvre du Seigneur ou au sujet de la Parole de Dieu ?¹⁷⁷

Le principe de l'indépendance, appelé aussi dans notre citation « principe de l'autonomie de l'assemblée locale », **empêche une séparation collective (et par là effective) du mal.**

« 3. Peut-être pense-t-on encore que la responsabilité collective peut être exprimée par des avertissements donnés par un groupe de frères éclairés ayant un jugement spirituel et dont le service n'est pas seulement local. Il n'est pas facile d'y trouver une vraie légitimation. Nous pourrions avoir recours à l'autorité conférée aux apôtres. Je pense cependant que nous devrions considérer cette autorité comme un don spécial pour accomplir l'important service qui leur est confié. Ce don engage leur responsabilité envers toutes les assemblées qui sont les objets de leur sollicitude qui a un fondement spirituel. Il en découle même un devoir, qui implique l'obligation de faire d'éventuelles objections si nécessaire. L'autorité apostolique, par contre, ne peut pas être renouvelée.

Références : Actes 20 et 15.

De telles objections [envers une assemblée] et déclarations ne peuvent être données que sous forme de recommandations, puisque les frères ne disposent pas de pouvoirs exécutifs, ni même si un groupe de frères était délégué pour une telle fonction par un groupe d'assemblées. Si une assemblée présentait, quant à son apparence extérieure ou quant à son état intérieur, un danger certain à cause d'**une fausse doctrine** p.ex., ou quelque chose de semblable, on peut imaginer, si toutes les remontrances sont restées sans fruit, qu'un tel groupe de frères puisse donner un avertissement public comme en Actes 15. **Cependant ce genre d'avertissement doit être donné uniquement à l'encontre de frères qui dispensent un faux enseignement, et non pas à l'encontre de l'assemblée elle-même. Insistons encore sur ce point : jamais la souillure d'un individu ou d'une assemblée ne peut provenir du seul contact avec des frères ou sœurs d'un tel rassemblement**, comme cela est reconnu et enseigné dans les cercles exclusifs.^(a) Des avertissements publics tels que ceux mentionnés ci-dessus ont souvent une portée pratique, c'est certain, mais ne comportent pas une obligation fondée sur la Parole et inspirée d'elle, comme c'est le cas pour des individus. »

¹⁷⁷ Dans une brochure des "frères larges" en Angleterre, nous lisons : « Si on nous demandait : "En quoi l'église professante s'est-elle le plus gravement écartée du modèle ?", nous dirions : "Dans les questions de cléricalisme" » *The Local Church, à Practical Guide for Young Believers (L'assemblée locale – Un guide pratique pour les jeunes croyants)*, Birmingham 1981).

(a) La doctrine de l'indépendance des assemblées locales conduit nécessairement les "frères libres" à renier l'enseignement biblique que la relation du mal souille. Au chapitre 3 du présent ouvrage, ce sujet a été traité en détail.

« 4. Qu'arrive-t-il si une assemblée ne reconnaît pas, après examen, le jugement d'une autre ?

À vrai dire, la réponse découle de l'application des principes fondamentaux déjà exprimés. Naturellement, **toutes les assemblées sont une**, puisqu'elles **appartiennent au seul corps** et sont conduites par le même Esprit – Éph. 4:3. Mais, **du point de vue de leur responsabilité, toutes sont finalement indépendantes les unes des autres.**^(a) Selon les types d'Apoc. 1:2 et 3, chacune se tient à sa place comme un luminaire, indépendante des autres. Chacune est seule responsable envers la Tête. Il n'y a aucune indication pour qu'une assemblée doive en surveiller une autre. Elles ne sont pas liées ensemble par des règles d'organisation, mais seulement par une profonde communion produite par l'Esprit et fondée sur l'amour^(b) : Actes 15:36 ; Rom. 15:7 ; 1 Cor. 12 ; Rom. 12. »

(a) Le principe selon lequel "toutes les assemblées sont une" et "**appartiennent au seul corps**", ouvre le chemin à la pensée que les assemblées locales, « du point de vue de leur responsabilité », sont « indépendantes les unes des autres ».

Mais la Parole de Dieu nous montre que ce sont les membres individuels, les personnes, qui forment le corps. Les assemblées locales ne forment pas **le** corps de Christ tout entier, ni ne sont chacune des **membres** de ce corps. Une assemblée locale est, cependant, « corps de Christ », comme **expression** locale du seul corps (1 Cor. 12:27) et elle est « le temple de Dieu » (1 Cor. 3:16), c'est-à-dire l'expression locale de ce temple ou de la seule maison de Dieu. Elle **représente** le seul corps et la seule maison de Dieu dans sa localité, et cela est **inconciliable** avec la pensée de l'indépendance.

Cela n'exclut pas la responsabilité locale propre (celle-ci est mise en relief en 1 Cor. 5), mais, dans l'administration locale, cela exclut **l'indépendance** d'autres membres du corps et d'autres assemblées qui sont **de la même manière** l'expression de ce corps.

(b) Afin d'éviter tout malentendu, nous aimerions insister nettement sur le fait que l'Écriture sainte, selon notre conviction, enseigne clairement :

- qu'une assemblée locale est directement responsable envers le Seigneur ;
- qu'aucun « groupe de frères » ne peut constituer une « direction centrale » et ainsi s'interposer entre l'assemblée et le Seigneur ;

- qu'une direction centrale ne peut pas non plus être assurée par une ou plusieurs assemblées environnantes ;
- et que, dans ce sens, il n'y a aucune dépendance des assemblées **entre elles**.

La contrepartie scripturaire de l'indépendance est (tout en soulignant convenablement le principe de la responsabilité locale) la responsabilité collective devant le Seigneur, la dépendance **commune** de toutes les assemblées du même Seigneur, les assemblées locales se comprenant comme étant elles-mêmes des expressions du seul corps de Christ et de la seule maison de Dieu. **En conséquence, elles agissent au nom de Christ, pour tout le corps de Christ et pour toute la maison de Dieu sur la terre.**

Une assemblée locale doit être consciente de cela lorsqu'elle prend une décision. P.ex., cela implique que, dans une question de discipline, elle prête attention aux observations qui viennent de membres du corps d'autres localités. Par ailleurs cela signifie aussi, pour les autres assemblées locales, qu'elles sont liées à une décision d'assemblée tant qu'elles reconnaissent que l'assemblée concernée se réunit au nom du Seigneur, sur la base de la vérité révélée dans le Nouveau Testament au sujet de l'Assemblée.

« C'est pourquoi, **en principe**, il y a **toujours un respect mutuel et une reconnaissance des décisions**. Mais, la responsabilité directe devant le Seigneur impose aussi la nécessité **d'examiner** ces décisions **à la lumière** de l'Écriture.^(a) »

(a) Vu la doctrine et la pratique des frères "larges/libres", il faut ajouter ici qu'ils considèrent qu'un tel examen peut conduire au fait qu'on ne reconnaît pas la décision d'une autre assemblée et que, pourtant, on maintient en même temps officiellement la communion avec cette assemblée.

Le frère Boddenberg a montré clairement dans son rapport à quel point la caractéristique des "frères libres" par Kurt Karrenberg était exact, disant qu'ils adoptaient « fondamentalement la même position que les "frères larges" » (voir p.21 du présent ouvrage).

F. Le serviteur du Seigneur et l'assemblée

Sans avoir la prétention d'être complets, nous donnons ici quelques courtes indications sur ce sujet :

Le Seigneur appelle ses serviteurs et leur donne des tâches concrètes (Marc 3:13-14 ; Éph. 4:11 ; Actes 13:2).

Les serviteurs sont responsables de leur service envers le Seigneur (1 Cor. 4:1-4).

L'assemblée ou les autres serviteurs ne peuvent pas se placer entre lui et le Seigneur (Actes 21:12-14 ; 1 Cor. 16:12).

Par contre, l'assemblée a la possibilité, si le Seigneur lui en accorde la liberté, de s'identifier avec le serviteur et son service symboliquement (en lui imposant les mains, Actes 13:3), de donner de lui un bon témoignage ou de le recommander (Actes 16:2 ; 2 Cor. 12:11), de le recevoir (3 Jn. 8) et de le soutenir par ses prières (Actes 13:3 ; Actes 14:26 ; Éph. 6:18-19 ; Col. 4:3) ou matériellement (Phil. 4:15).

C'est le domaine de la responsabilité de l'assemblée devant le Seigneur, et le serviteur n'a pas le droit de se placer entre l'assemblée et le Seigneur (Actes 15:39-40 ; cp. les différents comportements des frères vis-à-vis de Barnabas et de Marc d'un côté, et de Paul et de Silas de l'autre).

En rapport avec sa marche personnelle, le serviteur est placé, comme tout autre croyant, sous le jugement et la discipline de l'assemblée, s'il y a lieu.

Le service exercé dans les rassemblements est placé sous le jugement de l'assemblée (1 Cor. 14:29).

Si pour autant un service personnel est réalisé envers les croyants (dans des échanges privés, études bibliques, activités de temps libres, etc.), il est souhaitable, même nécessaire, que ce service tienne compte du fait que d'autres ont de la part du Seigneur un service, une responsabilité et par là une certaine autorité envers les mêmes personnes (parents, conjoints, frères à l'œuvre du Seigneur, anciens de l'assemblée locale à laquelle se rattachent ces croyants ; Éph. 6:1-3 ; 1 Pi. 5:1-5 ; 1 Thess. 5:12-13).

Les services accomplis en dehors des assemblées locales (service d'évangélisation, etc.) ne sont pas soumis au jugement de l'assemblée locale du serviteur, à moins qu'ils ne soient effectués d'une manière antiscripturaire (alors l'assemblée ou les frères auraient le devoir d'avertir fraternellement le serviteur, et, le cas échéant, de lui retirer tout soutien – si le serviteur est associé à des principes mauvais ou à des faux docteurs d'appliquer même d'autres disciplines appropriées – mais, en outre, l'assemblée ne peut pas s'intercaler entre le serviteur et son Seigneur : Phil. 1:14-18).

Le serviteur du Seigneur doit être conscient qu'il n'est pas seul à avoir reçu un don, mais qu'il est un membre du corps de Christ. Il n'est pas seul dépositaire de tous les dons. Pour répondre à tous les besoins des croyants jeunes ou plus âgés, d'autres dons sont aussi nécessaires (1 Cor. 12:20s). Un serviteur ne peut pas dire à d'autres membres : « je n'ai pas besoin de vous ». Il doit donc y

avoir harmonie dans l'exercice des devoirs et des dons en faveur des personnes concernées par ces services, différents et complémentaires, pour qu'ils soient profitables, et non pas néfastes. En outre, le serviteur doit garder présent à l'esprit le but pour lequel les dons sont donnés (Éph. 4:12-16).

G. La « Lettre de Bâle »

Les lignes suivantes présentent une édition littérale de l'ancien texte [1921] en quatre pages éditée par F. & W. Brockhaus, Elberfeld, Baustr. 47, Allemagne.¹⁷⁸ Selon les conventions utilisées pour le présent travail, nous avons distingué les passages soulignés dans le texte originel de ceux mis en évidence plus tard. Cette lettre a été motivée par l'existence de différentes divisions apparues dans des pays anglophones, disparues depuis lors, au moins en partie, par la grâce de Dieu.

Comme cela transparaît clairement, cette lettre fait référence en particulier aux frères qui, en 1881, sont demeurés en communion avec W. Kelly ou, en 1884, avec F.W. Grant, et au groupe de frères appelé « TW » (*Tunbridge Wells*).

« Note confidentielle aux saints qui se réunissent au nom du Seigneur »

Depuis le temps des apôtres, un certain nombre de vérités les plus précieuses et les plus importantes concernant l'assemblée de Dieu étaient restées dans l'oubli.

Le Seigneur, dans sa bonté, au commencement du siècle dernier, a remis en lumière ces vérités, entre autres, la position céleste de l'assemblée, le retour du Seigneur pour les siens, le rassemblement autour du Seigneur, la libre action de l'Esprit **et la vérité si importante de l'unité du corps**. Cette dernière, qui a son expression à la Table du Seigneur, et qui, dès le commencement, était si précieuse aux frères, a été l'objet d'attaques répétées de la part de l'ennemi, et malheureusement il a réussi à séparer des saints qui, jusque-là, étaient unis sur ce terrain dans l'amour et dans la paix, adorant le Père en esprit et en vérité. Il en est résulté plusieurs divisions, les unes par de fausses doctrines, d'autres par des dissentiments dans des cas de discipline. Ces divisions subsistent encore aujourd'hui et accablent un grand nombre de cœurs.

En dépit de cet état de choses et malgré notre faiblesse, nos manquements, et nos fautes dont nous avons à nous humilier le front dans la poussière, le Seigneur a, par sa grâce, donné à quelques-uns de **garder cette vérité de l'unité du corps, comme un précieux trésor**.

¹⁷⁸ Note des traducteurs – Nous donnons ici la version française originale.

Au milieu de la confusion actuelle, résultant de nombreuses divisions et à la suite de plusieurs demandes de rompre le pain qui nous ont été faites dernièrement **par des frères faisant partie d'assemblées qui ne sont pas en communion avec nous**, quelques frères de différents pays du continent ont éprouvé le besoin de se rencontrer pour prier et rechercher ensemble, dans la présence du Seigneur, sous la direction de l'Esprit, quel est le chemin à suivre pour maintenir la vérité dans l'amour, en soumission à la Parole de Dieu.

Ces frères se sont réunis du 15 au 17 novembre à Bâle, et le Seigneur, dans sa miséricorde, leur a fait éprouver sa présence et son secours. Ils se sont entretenus des nombreuses difficultés relatives à la participation à la Table du Seigneur des saints qui ne sont pas en communion. Et par la bonne main du Seigneur qui peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons ou pensons (Éph. 3:20), les frères, unis dans un même sentiment (1 Cor. 1:19), se sont trouvés tout à fait d'accord pour donner aux saints leur pensée sur la **marche à suivre en vue d'une unité d'action au milieu de l'état de confusion actuelle caractérisé par l'indépendance**.

Il va sans dire que ces frères n'ont pas eu l'intention de prendre une décision pour les assemblées, mais ils leur donnent simplement leur pensée, en insistant, en même temps, sur l'importance pour chaque assemblée d'être exercée quant à sa propre responsabilité devant le Seigneur.

Tous les frères présents étaient sous l'impression des paroles de la prière du Seigneur en Jn. 17:21 : "afin que tous soient un", et de l'exhortation de l'apôtre Paul en Éph. 4:2, 3 et 15 : "avec toute humilité et douceur, avec longanimité, vous supportant l'un l'autre dans l'amour, vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix... étant vrais dans l'amour".

Nous vous soumettons les pensées suivantes en demandant au Seigneur de les accompagner de sa bénédiction :

Les frères réunis sont tous d'avis de **ne recevoir aucune lettre de recommandation d'une assemblée dont nous sommes séparés**, à quelque parti qu'elle appartienne. **Nous ne pouvons avoir aucune communion avec ces assemblées** si nous voulons garder le principe de **l'unité du corps** que nous avons toujours maintenu jusqu'ici, principe d'autant plus important pour le témoignage que la ruine de la chrétienté est plus grande et le témoignage plus affaibli. En ce qui concerne les frères de ces assemblées qui se présenteraient dans les nôtres en demandant à rompre le pain, ils ne pourraient en aucun cas être admis à la Table, lorsqu'il s'agit d'une assemblée dont nous nous sommes séparés pour cause de mauvaises doctrines, à moins que ces frères ne se séparent de cette assemblée.

Lorsqu'il s'agit de chrétiens des systèmes qui s'y trouvent **par manque de connaissance**, et qui désirent en toute simplicité rompre le pain un dimanche à la table du Seigneur, les frères sont d'accord pour les admettre, lorsqu'ils sont recommandés par deux ou trois frères qui les connaissent et peuvent rendre témoignage de leur piété. **Nous pouvons supporter, avec longanimité, leur ignorance**, cette ignorance n'étant pas une raison pour les repousser, mais en rompant le pain ils prennent place dans l'assemblée, où nous avons à les instruire et s'ils prennent la cène alternativement dans les systèmes et parmi nous, **notre devoir est de les éclairer sur la contradiction qu'il y a dans leur manière de faire.**

En ce qui concerne les frères **des assemblées desquelles nous sommes séparés sans qu'il y ait, actuellement, dans ces assemblées de fausses doctrines et sans qu'il y en ait eu à l'origine de la division**, les frères estiment que les assemblées peuvent avoir la liberté de recevoir ceux d'entre eux qui sont connus de deux ou trois frères ayant confiance dans leur piété. Toutefois, il y a lieu d'agir avec beaucoup de prudence et de sagesse, en raison des efforts de l'ennemi pour nous diviser et détruire le témoignage du Seigneur. Et la même remarque qui a été faite au sujet des chrétiens des systèmes, a sa place aussi lorsqu'il s'agit de ces derniers, et d'autant plus que ces frères connaissent ou devraient connaître la vérité quant à l'unité du corps.

Enfin, en ce qui concerne *les frères en communion avec nous* qui **rompent le pain occasionnellement dans une assemblée établie sur le principe absolu de l'indépendance des assemblées ou de mauvaises doctrines**, nous avons le devoir de leur adresser une protestation et s'ils n'en tiennent pas compte et persèverent dans leur inconséquence, la question se poserait de savoir si nous pouvons rester en communion avec eux. Ce serait associer la table du Seigneur au mal dont nous avons été obligés de nous séparer.

Nous dirons encore une fois que notre but en faisant cette communication dans l'amour fraternel, est de venir en aide à nos frères dans les temps actuels, priant le Seigneur de nous donner la grâce de marcher – quoique faibles et avec beaucoup de manquements – dans le chemin étroit avec un cœur large.

Nous vous recommandons à Dieu et à la parole de sa grâce. En attendant le prochain retour du Seigneur, nous conservons la consolante assurance que Dieu est capable " de raviver son œuvre au milieu des années " (Hab. 3:2) et qu'il a la puissance d'écarter les obstacles qui ont empêché jusqu'ici un si grand nombre de frères en Christ, de marcher ensemble.

Bâle, le 17 novembre 1921.

J.-C. Bender,	Haarlen,	Hollande.
G. Brieger,	Zurich,	Suisse.
R. Brockhaus,	Elberfeld,	Allemagne.
P. Charrière,	Valence,	France.
A. Dœbblin,	Bâle,	Suisse.
Dr E. Døenges,	Darmstadt,	Allemagne.
J. Goret,	Cuesmes,	Belgique.
M. Kœchlin,	Paris,	France.
E. Overhoff,	Mettmann,	Allemagne.
Dr E. Périer,	Paris,	France.
S. Prod'hom,	Lausanne,	Suisse.
E.-V. Tanner,	St-Gall,	Suisse.
M. Tapernoux,	Bruxelles,	Belgique.
Dr N.-A. Voorhøve,	La Haye,	Hollande.
J.-N. Voorhøve,	La Haye,	Hollande.

Les frères soussignés ont été empêchés de prendre part à la conférence et désirent donner leur pleine approbation au contenu de cette communication.

E.Capuzzo,	Turin,	Italie.
Dr H. Rossier,	Vevey,	Suisse. »

La formulation de cette lettre montre que les auteurs ne se placent pas – ainsi qu'on l'affirme quelquefois aujourd'hui – **au-dessus** des divisions existantes. Au contraire, on voit clairement combien ces frères étaient soigneux, se sentant eux-mêmes liés par le principe de l'unité du corps, en rapport avec la marche des assemblées les unes avec les autres et avec le respect de l'admission des personnes. On ne peut trouver dans cette lettre un soutien en faveur de tendances à l'indépendance et à l'individualisme. De telles tendances sont plutôt condamnées.

H. Un "cercle de communion" (*Circle of Fellowship*) ?

F.B. Hole, *Versammlungsgrundsätze (Quelques principes de base concernant l'Assemblée)*, p.57-59, Neustadt 1992, p.51s

« Point cinq :

On nous demandera peut-être encore de déclarer clairement si oui ou non nous croyons à un **"cercle d'assemblées"** [litt. : **de communion**]. Notre réponse est : "Non ", car nous croyons à quelque chose de beaucoup plus vaste qu'un cercle d'assemblées, à savoir la vraie Église de Dieu.

Les travaux de Paul au premier siècle ont conduit à ce qui présentait l'apparence d'un "cercle d'assemblées chrétiennes " ; mais ce n'était pas cela, parce que c'était plus que cela : Paul s'était employé à **mettre en évidence le corps de Christ**.

Les travaux d'hommes pieux, au début des années 1860, mirent aussi en lumière quelque chose qui présentait l'apparence d'un "petit cercle d'assemblées » ; mais ce n'était pas cela parce qu'ils avaient la conviction que Dieu s'est servi d'eux **pour ramener beaucoup de croyants à l'obéissance pratique à la vérité de l'Église, aussi bien sous son aspect local que sous son aspect général**. Dès lors, il peut s'être produit beaucoup de confusion et de divisions, néanmoins le but que nous nous proposons aujourd'hui n'est ni différent ni moins élevé. Notre désir est de marcher selon cette vérité, **non pas** de former ou de maintenir un "cercle d'assemblées ".

Point six :

Si nous nous tournons vers ceux qui prétendent **avoir abandonné l'idée d'un "cercle d'assemblées"** (au profit de l'indépendance, etc), que constatons-nous ? – qu'il leur est tout aussi impossible d'échapper à un "cercle" d'une espèce ou d'une autre. Les assemblées sont si nombreuses, leur variété est telle, que même le croyant le plus ouvert ne pourra jamais les embrasser toutes et devra se contenter d'un certain **"cercle "**. **Ce que ces chrétiens ont abandonné, c'est le principe de régler les questions de communion collective. Ils préfèrent régler de telles questions individuellement**. La question de savoir si des croyants réunis ici et là doivent être reconnus comme étant assemblés selon la vérité (et dans ce cas nous pouvons avoir communion avec eux) relève, d'après leurs vues, **d'un jugement personnel. Ils ne tiennent aucun compte du fait que ces jugements personnels peuvent devenir extrêmement contradictoires**. En abandonnant ce qu'ils pensent être un "cercle

d'assemblées ", ils renoncent à toute tentative d'obéir à la vérité concernant l'Église tout entière et à la mettre en pratique. »

F.B. Hole, *Tarry one for another (Attendez-vous l'un l'autre)*,¹⁷⁹ extrait de *Christ and the Assembly (Christ et l'Assemblée)*, p.254s

« Beaucoup de choses ont été dites et écrites durant les quinze dernières années sur le caractère non scripturaire des "cercles de communion ". **Dans la mesure où** de tels "cercles " sont formés sur la base de celui qui dit : "je suis de Paul, " etc., ou pour soutenir une ou plusieurs vérités particulières, nous sommes entièrement d'accord. **Néanmoins, nous ne devons pas oublier** qu'il y avait un cercle de communion à Jérusalem le jour de la Pentecôte. Au petit matin, il était constitué d'environ 120 personnes, et à la tombée de la nuit il en comptait environ 3 000 de plus. Ce cercle de communion était celui de "la communion des apôtres" [Actes 2:42].

Plus tard à Corinthe, le "cercle" divinement formé fut mis en péril par des "cercles" sectaires, pas encore ouvertement séparés les uns des autres, mais formés de partis à l'intérieur de l'église : c'était une conséquence de leur état charnel. En relation avec cela, 1 Cor. 11:18-19 apporte beaucoup d'éclaircissement. "Il faut", dit l'apôtre, "qu'il y ait des sectes parmi vous". Il n'y aurait pas eu une telle nécessité chez les Éphésiens ou les Philippiens, où l'état de fraîcheur et de puissance spirituelles prévalait. **Si des saints marchent par la chair, les tendances charnelles pourront être manifestées. Mais d'un autre côté, de telles manifestations charnelles serviront à mettre en évidence ceux qui tiennent fidèlement à ce qui est divin et qui sont ainsi approuvés de Dieu.** Il y en avait évidemment quelques-uns à Corinthe qui ne voulaient se ranger dans aucune sorte de parti.

Il est bien probable, quand les partis "de Paul", "d'Apollos" et "de Céphas" furent formés à Corinthe et que les personnes les plus spirituelles et fidèles eurent refusé de se joindre à ces mouvements, que celles-ci apparurent, pour des observateurs superficiels, avoir une pensée mondaine en ne formant qu'un parti de plus. Mais, même s'ils éprouvèrent qu'il était difficile ou impossible de prouver qu'ils n'en étaient pas un et de s'en défendre eux-mêmes, ils étaient manifestement approuvés de Dieu aux yeux de l'apôtre inspiré. Et ils avaient à être contents de cela.

Si, cependant, nous n'avons pas plus le désir de former-un "cercle de communion" que d'avoir une forme d'"église", nous disons qu'il est bon avant tout de se rendre compte de ce que veulent dire au juste ceux qui utilisent le terme "cercles de communion". Il est bon ensuite que nous

¹⁷⁹ Note des traducteurs – Nous donnons ici la version française originale.

soyons vraiment certains que le remède proposé contre ces cercles, à l'égard desquels on élève des protestations, ne tend pas à autoriser chaque individu à former lui-même son propre "cercle de communion". Sinon, nous pratiquons nous-mêmes une nouvelle forme déguisée d'individualisme, comme les Corinthiens.

Nous ne voulons pas de ces cercles ; c'est la communion que nous voulons. C'est un trésor précieux. Soyons soigneux, cependant, de peur que, comme dit un vieux proverbe, "nous jetions l'enfant avec l'eau du bain". Les idéaux humains s'incrustent souvent dans la vérité. En mettant de côté ceux-ci, il est facile de rejeter la vérité en même temps. Mais plutôt "attendez-vous l'un l'autre", comme nous y exhorte l'Écriture. »

I. Citations de C.H. Spurgeon sur la séparation

Citations de Spurgeon, du défunt Murray, C.H. Spurgeon – wie ihn keiner kennt (C.H. Spurgeon : celui que personne ne connaît), Hambourg, 1992

P.143 : « Maintenant se pose pour nous sérieusement la question de savoir dans quelle mesure chacun de ceux qui persévèrent dans "la foi qui a été une fois enseignée aux saints" doit fraterniser avec ceux qui se sont écartés vers un évangile différent. L'amour chrétien à ses droits, et les divisions sont de graves maux qu'il faut fuir. **Mais jusqu'à quel point peut-on se justifier, quand on est allié avec ceux qui s'écartent de la vérité ?** »

P.144 : « Oui, nous avons devant nous un spectacle répréhensible : des chrétiens orthodoxes, dans la mesure de la lumière qu'ils ont, affirment ouvertement leur union avec ceux qui renient la foi et cachent à peine leur mépris à l'encontre de celui qui ne peut se rendre coupable **d'une telle grossière infidélité envers Christ.** Pour être bien clair, nous nous sentons incapables de qualifier ces produits d'"unions chrétiennes", alors que cela ressemble bien plus à des alliances avec le mal... **Nous avons la ferme conviction que là où aucune unité spirituelle ne peut être fermement maintenue, il ne peut y avoir non plus aucune apparence de communion. Avoir communion avec une grave erreur connue, c'est participer au mal.** »

P.154s : « L'union telle qu'elle est constituée actuellement n'a pas de force disciplinaire, car elle n'a absolument aucune base doctrinale.¹⁸⁰ Nous ne voyons aucune raison de croire qu'on ne pourrait pas inclure toute forme de foi et de

¹⁸⁰ Le contexte montre bien qu'il est fait allusion à une confession de foi commune, de laquelle doivent être exclus, d'après C.H.S, le salut universel, la critique biblique, l'évolution, etc.

fausse croyance dans cette union, du moment où l'immersion est le seul critère pour reconnaître le baptême. Cela n'a pas de sens de reprocher à l'union d'abriter des erreurs graves si, autant que nous puissions en juger, elle est **incapable de se défendre contre elles, même si elle le voulait**.¹⁸¹ Leurs fondateurs en arrivèrent à la rendre "désolation et vide", et elle restera ainsi. »

P.159 : « Quant à l'atteinte portée à l'unité, je suis d'avis que **rien ne serait plus utile à l'union de ceux qui sont dans la vérité que la rupture d'avec l'erreur**. » ... « La séparation de ceux qui tolèrent l'erreur fondamentale, ou qui refusent le "pain de vie" à des âmes qui périssent, ce n'est pas une division mais **seulement ce que la vérité et la conscience exigent, ce que Dieu demande à tous ceux qui désirent être trouvés fidèles**. »

P.162 : « Quoique leur conscience leur dise qu'ils devraient s'en aller, ils restent, parce que, comme ils disent, ils sont d'une plus grande utilité que s'ils étaient "hors du camp". Cela revient à dire : **"Faisons du mal, afin qu'arrive le bien"** [Rom. 3:8]. Aucune conscience éclairée ne peut tolérer cela. »

J. Différents courants parmi les "frères larges"

M.B., *Two Churches, The Question of The Church and Churches (Deux églises – La question de l'Église et des églises)*, Londres 1994

P.14 : « ... les Frères Larges ont été harcelés par une grande diversité d'opinions ecclésiastiques. A.M.S. Gooding a écrit dans *Assembly Testimony (Le témoignage de l'assemblée)* :

"Si l'on veut apprendre ce que les frères (ainsi nommés) ont professé tout au long de ces années, il serait sage de retourner aux publications passées de *The Witness (Le témoin)*, *The Harvester (Le moissonneur)* et *The Believer's Magazine (Le journal du croyant)* (...) *The Harvester* représente la tendance la plus libérale (...) *The Believer's Magazine* représente la plus conservatrice, alors que *The Witness* ... représente la tendance intermédiaire constituée des membres modérés." [*Assembly Testimony*, n.98, p.109].

Les collaborateurs du *Harvester* et ceux du *Believer's Magazine* se mélangent rarement, particulièrement dans les années récentes, et les "frères larges" semblent être devenus plus polarisés dans les assemblées respectives de **"wide-open" (relâchées)** et **"tight" (étroites)**. Le mouvement **Needed Truth (Vérité Nécessaire)** a laissé son empreinte dans de nombreuses assemblées

¹⁸¹ C'est précisément le problème des assemblées indépendantes.

larges "tight" (étroites), et dans nos jours où le **"mouvement charismatique"** menace la survie de beaucoup d'assemblées, les idées du "needed-truthisme" sont encore ravivées **pour tenter de s'opposer au flot du désordre et du chaos.**¹⁸² »

P.15 : « Comme Corps de Christ, l'Église est composée de l'ensemble des saints **sur la terre à un instant donné**, chacun étant uni par le Saint Esprit à Christ ressuscité et glorifié dans le ciel, durant la dispensation présente...

Comme Maison de Dieu, l'Église est le lieu où Dieu habite par son Esprit sur la terre (Éph. 2:22). Dieu n'a toujours qu'un seul lieu où il habite sur la terre à un moment donné. C'était autrefois le tabernacle dans le désert. Ensuite, ce fut le temple à Jérusalem. Maintenant, c'est l'Église (I Tim. 3:15)...

Maintenant, en abordant la vérité en rapport avec l'assemblée locale, on doit garder à l'esprit que **rien localement ne doit contredire la vérité relative à l'assemblée universelle. C'est l'abandon pratique de la vérité du corps de Christ et des principes universels de la maison de Dieu qui ouvre la porte à toutes sortes de positions pratiques et ecclésiastiques.** C'est pourtant dans les assemblées locales que les vérités relatives à l'assemblée universelle sont mises en pratique... »

P.16 : « Quelle secte constitue l'Église ? Aucune ! **Former "une assemblée"** en dehors de l'unité du corps de Christ, de manière à *copier simplement un modèle*, c'est justement **faire une autre secte**, même si elle est plus près du "modèle" que toutes les autres...

L'assemblée de Dieu en un lieu est caractérisée par le qualificatif de corps, appliqué aux saints de cette localité (1 Cor. 1:2 ; 12:27). C'est uniquement dans ce sens que nous entendons parler d'assemblées de Dieu (au pluriel) dans le Nouveau Testament. »

P.18 : « Le corps de Christ n'est pas la somme de toutes les assemblées locales. Il est composé de tous les saints où qu'ils puissent être sur la face de la terre, et tous les saints d'une localité donnée forment le corps de Christ en ce lieu. En effet, en comparant 1 Cor. 1:2 avec 1 Cor. 12:27, l'assemblée de Dieu et le corps de Christ ont une portée commune même au regard de leur position locale, puisque les deux termes sont des expressions qui désignent la même compagnie. Ainsi, une assemblée locale **n'est pas une entité d'un autre ordre, séparée de l'Assemblée qui est son corps.** Une assemblée locale ne peut pas non plus se dissocier du corps de Christ. **L'assemblée locale embrasse la vérité de tout le corps de Christ, et manifeste cela d'une manière**

¹⁸² Voir dans l'article : *Needed-Truth principles (Les principes de la "Vérité Nécessaire")*, l'article de W. Kelly : *The latest Sect (La dernière secte)*, *The Bible Treasury*, vol.20, p.300, 368.

pratique. Il est important, dans un jour où les saints sont tellement divisés, qu'une compagnie de chrétiens dans une localité saisisse bien cela **avant** d'aborder les questions pratiques des réunions d'assemblée. »

P.20 : « On doit encore insister sur le fait qu'**être en dehors d'un lieu, c'est être en dehors de tous, en tout lieu.** Un rassemblement "tight" (*étroit*), en communion avec des assemblées de "frères larges", peut en arriver à la triste obligation où l'assemblée doit ôter le méchant. Mais cela ne sert absolument à rien si, à côté, un rassemblement "loose" (*relâché*) reçoit cette personne. On a besoin de réaliser que **les décisions d'assemblée lient les assemblées par-tout.** Ce qui est fait en un lieu au nom du Seigneur à une portée universelle : "toutefois, pour nous, il y a un seul Dieu, le Père... et un seul Seigneur, Jésus Christ" (1 Cor. 8:6). Voir aussi Mat. 18:15-20. »

K. Admission de "frères larges" ?

J.N. Darby, Letters, vol.1, p.194

« Quant aux attaques, remarquez que l'esprit du monde est à l'œuvre en ceux qui condamnent les principes que je mets en avant. Pour cette raison, je suis entièrement d'accord avec le fait que nous avons à faire à des **individus** (quand cela est nécessaire). Mais j'examinerais s'ils retiennent **le principe de l'inter-communion avec le mal.** S'il en est ainsi, ils sont de cœur avec le principe du rassemblement que vous rejetez ouvertement. **C'est une partie de leur état devant Dieu. Et si l'on sait que le rassemblement d'où ils viennent retient ce principe et que je ne peux pas les conduire à y renoncer – et (en conséquence, si l'on est honnête,) le rassemblement non plus – je ne pourrais pas les recevoir.** L'indifférence sous le manteau de l'amour est le plus grand piège actuellement, non pas l'erreur ouverte. C'est en fait de la méchanceté de cœur, et cette indifférence en est le fruit. Si je trouve qu'ils sont ignorants en toute bonne foi et opposés de cœur à cet horrible principe, pour ma part, je les recevrais. **Je les rendrais toutefois pleinement attentifs à leur erreur et leur inconséquence s'ils retournaient là où le principe qu'ils condamnent agit encore,** car je suppose qu'ils sont ignorants eux-mêmes de ce fait. C'est uniquement votre principe en page 11 du traité qui s'applique à l'indifférence. Car un pauvre saint ignorant peut n'avoir jamais perçu une hérésie chez le docteur et avoir malgré tout l'esprit graduellement envahi par elle. Il en est de même pour l'indifférence. J'ai vu des cas bien tristes. Souvenons-nous seulement que les deux sont le résultat de l'influence de Satan sur l'esprit, et nous devons chercher à en délivrer les âmes. L'amour ne sera pas content sans arriver à ce but, bien que dans les circonstances présentes (ou plutôt, dans de tels cas en général) nous avons à nous garder de l'appa-

rence de sectarisme, de prosélytisme, ou de paraître attaquer d'autres, – apparence qui trompe seulement les personnes vraiment ignorantes dont je viens de parler. **Je recherche une fidélité de bonne foi pour délivrer de telles âmes, mais pas la tranquillité aux dépens de Christ.** »

Voir d'autres déclarations dans des textes semblables, p.ex. dans :

W. Trotter, op.cit., p.52 ;

J.N. Darby, Collected Writings, vol.15, p.166 ;

Letters of J.N. Darby, vol.1, p.202, 287ss ; vol.2, p.218s, 223ss.

L. Prise de position de frères des Pays-Bas et autres pays voisins face aux événements de 1937 en Allemagne

Lettre du frère J.N. Voorhoeve au Dr. Hans Becker, du 28/01/1938, avec l'annexe (Note confidentielle...)

« 28 janvier 1938,

Dortmund

Cher frère Becker !

Le 30 novembre 1937, vous et le frère E. Brockhaus m'avez prié, au nom du « *Bund freikirchlicher Christen* » (*Ligue des chrétiens des églises libres*), en réponse à une lettre du 5 novembre de plusieurs frères à l'œuvre du Seigneur en Hollande, d'approcher les frères de l'étranger – pas seulement de Hollande mais aussi de l'étranger – pour mettre sur pied une entrevue portant sur deux questions : L'organisation du B.f.C., et la réunion entre le Bund et les Frères Larges, sont-elles contraires à l'Écriture ?

Comme vous le savez, cette rencontre a eu lieu à Elberfeld, le 11 décembre. Quatre frères de Hollande étaient présents. Malheureusement, des frères de l'étranger, seuls s'étaient déplacés le frère Hengeveld de Belgique et le frère W. Koll d'Angleterre. Aucun des frères d'Allemagne qui ne suivent pas le Bund n'avait répondu à votre invitation.

Toutes les personnes présentes étaient conscientes de la grande importance de ces heures et de leur propre responsabilité. À la suggestion du frère E. Brockhaus, nous nous sommes trouvés ensemble sous le regard du Seigneur dans la prière. Auparavant, on lut le passage de Jér. 32:17-19 et 33:2 et 3.

Nous, frères étrangers, avons eu l'occasion de nous exprimer à ce sujet. Auparavant, nous avions écrit, avec prière et supplication, après une réflexion sérieuse, quelques pensées que nous avons pu vous lire à haute voix et que vous avez souhaité recevoir plus tard de notre part. Vous en trouverez une copie ci-jointe.

Après que nous nous soyons exprimés, il s'ensuivit une longue discussion, au cours de laquelle il apparut clairement que **votre conception au sujet de l'unité et de la ruine de l'Église n'est pas conforme à celle que nous trouvons dans la Parole de Dieu.** Mais vous vouliez bien considérer à nouveau cette sérieuse question, Écriture en mains. Aussi, vous nous avez demandé des renseignements dignes de confiance concernant les faux docteurs qui, à l'étranger, dans différentes assemblées des Frères Larges, sont reçus à la Table du Seigneur et ont tout loisir d'exercer le ministère de présenter la Parole. Vous trouverez ci-joint une copie de la lettre du 5 janvier du frère Ph.Tapernoux, qui nous a donné plus de détails à ce sujet.

Là-dessus, vous nous avez écrit le 11 janvier, d'abord que les frères conducteurs des Frères Larges allemands avaient déclaré n'avoir jamais toléré, en Allemagne, dans leur milieu, des vues ou des doctrines fausses, ni les avoir justifiées ; ensuite qu'ils continuaient de refuser d'avoir communion avec de fausses doctrines et de faux docteurs et qu'ils jugeraient vigoureusement tout laxisme ou tout accommodement à l'étranger sur ces questions ; enfin qu'une décision d'assemblée, selon eux, engageait aussi les autres assemblées.

Vous savez pourtant que, au moment de la division, ceux qui furent nommés plus tard "Frères Larges" ont adopté un tout autre point de vue, celui de l'indépendance sur ces deux questions. **Ne serait-il pas indiqué, et selon la pensée de Dieu, de confesser cette erreur et de reconnaître sa culpabilité devant Lui et devant les frères desquels on s'était ainsi séparé ?**

Et si, en Allemagne, on a cette même pensée, telle qu'elle est exprimée dans la lettre du frère Neumann au nom des frères conducteurs des Frères Larges, alors cette sérieuse discordance avec les pays étrangers n'est portant pas encore réglée, au fait ? Mais nous savons par expérience que cela n'est pas exact : certains de nos frères, exclus en raison d'actes coupables, ont été admis dans les assemblées de "Frères Larges", sans examen préalable et sans entretien avec nous. **N'êtes-vous donc pas vous-mêmes en relation avec ceux qui agissent de manière indépendante et ne devez-vous donc pas vous séparer d'eux à cause des fausses doctrines ou des fausses décisions d'assemblée, d'après la propre déclaration du frère Neumann ?**

Pour terminer, nous désirons exprimer encore une fois le souhait que vous puissiez changer d'opinion et juger ce qui, dans le B.f.C., d'après la conviction de beaucoup de frères, aussi en Allemagne, est contraire à l'Écriture, et que

vous puissiez réaliser que l'union avec les Frères Grandes ne peut pas partir de l'Allemagne seule, et qu'elle ne peut s'effectuer que sur un terrain vraiment divin.

Avec nos salutations fraternelles, au nom des frères de l'étranger qui étaient le 11 décembre à Elberfeld,

Vôtre en Christ qui nous unit

J.N. Voorhoeve »

« Elberfeld, le 11 décembre 1937,

Avec cette parole de Paul "Grâce à vous et paix de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus Christ", nous vous saluons au nom des frères de l'étranger.

Malheureusement, comme aux jours de Paul et Barnabas où il s'agissait également d'un différend, une contestation et une grande dispute se sont élevées [Actes 15:2].

N'est-ce pas la volonté de Dieu que nous examinions, en s'appuyant sur l'Écriture, les choses qui ont conduit à ce désaccord ? Beaucoup d'âmes sont inquiètes comme alors. Le Seigneur ne veut-il pas nous réjouir et nous consoler si, dans la dépendance de l'Esprit de Dieu et dans l'amour fraternel, nous recherchons sa pensée dans sa Parole, nous en entretenant dans un même sentiment ?

Des frères de l'étranger, des frères du Bund en Allemagne et des frères qui n'ont pas eu la liberté devant Dieu de se réunir avec les frères du "Bund", ont eu souvent des paroles dures et partiales. Ne voulons-nous pas proscrire cela ? Et ne voulons-nous pas implorer Dieu, en ce jour, pour que nous soyons réunis dans la pensée de Christ ? On parle beaucoup d'unité, et on pêche en même temps contre l'unité par défaut de compréhension réciproque et par des propos agressifs. Que Dieu nous pardonne dans sa grâce !

Nous avons beaucoup à nous humilier, non seulement parce que, dans le passé, nous avons causé beaucoup de déshonneur au nom précieux de notre Seigneur par nos divisions, mais aussi parce que nous avons à nouveau péché (et c'est notre péché à tous !) contre la parole de Jésus « Afin que tous soient un, afin que le monde croie. » Car d'un côté, on n'a pas une connaissance suffisante de la situation, on n'a pas compris les difficultés, on n'a pas montré ou on ne veut pas montrer de bienveillance ; et d'un autre côté on a pris un nouveau chemin sans toujours tenir compte de la conscience de son frère.

Mais ne parlons pas plus longtemps de cela, recherchons plutôt ensemble le chemin qui convient pour nous tous.

Vous, frères du Bund, vous nous avez offert à nous, frères de l'étranger, une nouvelle occasion de parler avec vous en présence des frères qui, en Allemagne, ne marchent pas avec vous. Nous vous en remercions.

Le 12 octobre, vous nous avez écrit que vous recevriez avec reconnaissance tout conseil fraternel, car vous désiriez vivement ne pas agir indépendamment de vos frères étrangers.

Le 30 novembre, vous nous avez écrit que vous étiez prêts à changer d'opinion, si l'on vous citait les principes clairs et limpides de l'Écriture selon lesquels (1) l'organisation des B.f.C. et (2) la réunion entre vous et les Frères Larges étaient contraires à la Parole.

Aussi désirons-nous répondre clairement et avec concision aux deux questions, de manière à éviter tout discours superflu, sans nous perdre dans des détails, et avec la prière de ne pas engendrer une incompréhension fâcheuse et regrettable, évitant toute allusion personnelle, et évitant aussi de recourir à l'histoire ancienne des frères.

Nous avons à répondre à deux questions :

1/ l'organisation du B.f.C. est-elle antiscrituraire ?

2/ la réunion entre le B.f.C. et les Frères Larges est-elle antiscrituraire ?

Nous désirons préciser tout d'abord que nous accepterions bien entendu une union avec les Frères Larges, si elle pouvait avoir lieu sur un fondement biblique.

Mais, selon notre conviction, il y a deux principes antiscrituraire reconnus dès le commencement par les Frères Larges, qui doivent être jugés :

a) le premier : L'association avec le mal ne souille pas, dans la mesure où ceux qui participent à la Table du Seigneur n'ont pas retenu ce mal et ne le pratiquent pas.

Mais l'Écriture dit que celui qui reste uni à un faux docteur participe à ses mauvaises œuvres (2 Jn. 1011). Ainsi, d'après ce principe, aucun frère d'une assemblée où un faux docteur est toléré ne doit être reçu dans d'autres assemblées.

b) le deuxième : La décision d'une assemblée ne lie pas les autres assemblées.

Mais Matthieu dit pourtant que, quand une assemblée pratique la discipline, cela même est lié dans le ciel, pour autant que, naturellement, la décision soit prise dans la dépendance du Seigneur et sous la direction de l'Esprit de Dieu.

Ces deux principes non scripturaires doivent être condamnés par les Frères Larges avant que nous puissions marcher avec eux dans le même chemin.

Si vous nous dites maintenant que les Frères Larges d'Allemagne ont jugé et abandonné ces deux principes, ils y demeurent malgré tout associés, à moins qu'ils ne se dissocient eux-mêmes des Frères Larges de l'étranger qui les retiennent encore, ou que ces principes soient condamnés là-bas aussi.

Mais le plus important, c'est que ces deux principes sont le résultat d'une base mauvaise.

Cela est clair dans l'écrit de Johannes Warns : *George Müller und John Nelson Darby* (G. Müller et J..N Darby), écrit qui n'a pas encore été rétracté.

Le frère Warns parle, dans son écrit, des deux concepts d'église. L'un, il le qualifie d'ancien, de chrétien, d'authentique, d'évangélique ; l'autre, de catholique.

Le premier est le concept des Frères Larges concernant l'église, donc celui aussi des Frères Larges d'Allemagne, dont a parlé le frère Warns. D'après cette conception, toutes les assemblées locales, même si elles ne sont pas liées l'une à l'autre dans une même communion, sont malgré tout des assemblées d'après l'Écriture, parce qu'elles se composent de personnes croyantes.

Le frère Warns dit dans son écrit : "Si une seule des prémisses n'est pas juste, les conclusions qu'on en tire ne le sont pas non plus." Cela s'applique très bien ici. Parce qu'on ne veut pas d'une église unie, on agit de manière indépendante, même si l'on sait que d'autres assemblées soulèvent des objections. Et ainsi on n'a pas pensé, quant à la réunion présente, à écouter premièrement les autres afin de pouvoir ensuite agir dans l'unité.

La deuxième conception d'église, nommée "catholique" par le frère Warns, c'est la conception qu'il n'y a qu'un seul corps, c'est-à-dire la totalité des croyants en Christ, représenté, localement, par l'assemblée de Dieu. Cependant, au niveau local, les croyants ne sont pas vus séparément. Ils sont assimilés à l'ensemble.

Or, d'après l'Écriture, il n'y a qu'une assemblée. Il n'y a qu'une seule assemblée localement, que l'on se réunisse dans une salle ou dans différentes maisons. Chaque assemblée doit donc agir, comme le ferait toute l'assemblée de Christ localement et partout où elle agirait ou devrait agir. (...)

C'est sur ce terrain de l'unité du corps que nous devons maintenant aussi nous rassembler ; c'est de cette manière que l'église aurait dû être représentée. Bien que tout soit ruiné, les croyants se tiennent là comme une seule assemblée, localement et dans le monde entier, sur le terrain de la responsabilité devant Dieu. Ils se tiennent ainsi, non pas seulement comme des cercles de croyants, mais, localement et dans le monde entier, comme expression de la seule assemblée de Dieu.

C'est l'enseignement de l'Écriture. C'est pour cette raison que Paul écrit à l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe, "avec tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre seigneur Jésus Christ, et leur seigneur et le nôtre". C'est aussi pour cette raison que Paul dit aux Éphésiens : "Il y a un seul corps et un seul Esprit... vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix."

Vous n'avez pas agi d'après ce principe scripturaire, chers frères du Bund, en ce qui concerne les Frères Larges, parce que vous avez sans doute abandonné ces principes. Vous avez dit : nous n'avons à faire qu'avec l'Allemagne. Il y a sans doute des affaires locales, que l'on peut traiter seuls, parce que d'autres n'y sont pas concernés. Mais en l'occurrence, il s'agissait d'une affaire qui concernait le monde entier, parce qu'il y a partout des rassemblements de Frères Larges. Si un frère, un conducteur – comme cela a été remarqué – a agi autrefois différemment, sans tenir compte de ce principe, cela ne nous donne pas le droit d'agir de la même manière !

Nous rendrons grâce à Dieu, frères, si vous examinez nos propos et si vous les acceptez. Ce que vous avez bâti est le fruit d'un travail logique, bien ordonné en un tout selon l'esprit humain, mais c'est **contraire à l'Écriture**. »

Comme les frères du Bund n'ont pas reçu les exhortations des frères de différents pays étrangers, les frères des pays voisins, par fidélité au Seigneur et à sa Parole, se voyaient dans la nécessité de rompre la communion avec les assemblées du Bund. Voyez la communication suivante :

Note confidentielle aux saints qui se réunissent au nom du Seigneur

« Les tristes événements qui eurent lieu il y a plus d'un an parmi nos frères en Allemagne ont depuis beaucoup peiné nos cœurs et nous ont amenés à nous humilier, à prier, et à examiner à nouveau de près la Parole de Dieu.

Les frères qui fondèrent le *Bund freikirchlicher Christen (Ligue des chrétiens des églises libres)* allèrent plus loin que ce que l'autorité allemande leur prescrivait, et profitèrent en même temps de cette occasion pour transformer l'assemblée (connue autrefois en Allemagne sous le nom d'"Assemblée Chrétienne")

en une association, ce que beaucoup de frères allemands, ainsi que la plupart des frères d'autres pays, ne pouvaient pas approuver.

Fin août 1937, quelques frères de différents pays se réunirent à Zurich pour examiner cette affaire. Unaniment, ils désapprouvèrent ce que les frères avaient fait en organisant le "Bund" avec ses statuts et ses prescriptions. Ces frères se plaçaient sur un nouveau chemin que, par obéissance à la Parole de Dieu, il nous était impossible de suivre. Cela fut exprimé à l'unanimité par les frères réunis à Zurich. Ceux-ci demandèrent alors à neuf d'entre eux d'aller à Elberfeld pour parler aux frères allemands des deux groupes. Cela eut lieu le 3 septembre 1937. Ils parlèrent sérieusement aux frères du "Bund" et les exhortèrent à ne pas mélanger les choses de l'État avec celles qui concernent uniquement l'Assemblée. Les mois suivants, plusieurs frères de différents pays s'adressèrent au "Bund", d'autres parlèrent aux frères allemands des deux groupes. Des brochures parurent en plusieurs langues, démontrant que le "Bund" abandonnait les principes divins du rassemblement. Le 11 décembre 1937, quelques frères des deux pays limitrophes se rendirent à Elberfeld et cherchèrent encore une fois à prouver aux frères du "Bund" combien l'organisation de ce Bund était contraire à l'Écriture et à quel point leur union avec les Frères Grandes en Allemagne était un acte d'indépendance. On promit une réponse qui, jusqu'ici, n'est pas venue et, en réalité, rien n'a changé. C'est alors que des frères de différents pays virent la nécessité de se réunir encore une fois pour examiner la situation, afin d'arriver, sous la direction du Saint Esprit, à avoir une même attitude. Cette rencontre eut lieu le 23 juillet 1935 à La Haye et les entretiens conduisirent à la communication suivante :

« Depuis sa formation, le "Bund" s'annonçait déjà comme quelque chose de tout à fait différent de ce qui existait lorsque nos frères allemands s'appliquaient avec nous à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix. Le "Bund" a abandonné la vérité de l'unité selon l'Écriture, adoptant une base nationale. Il a empiété sur les droits du Saint Esprit, par l'adoption du principe du Führer. C'est une nouvelle congrégation, placée sous l'influence d'autorités terrestres, et conduite, en principe, par elles – un mélange des choses de l'État avec celles de l'Assemblée de Dieu. Ce qui le prouve, c'est que tous ceux qui occupent une place en vue dans un rassemblement doivent être en toutes choses pleinement d'accord avec l'État. Cet abandon du chemin de l'obéissance à l'autorité divine de la Bible est très grave à nos yeux.

Ensuite, le "Bund" ne s'est pas seulement uni aux Frères Grandes, mais s'est proposé, comme but, l'union de tous les groupes de chrétiens évangéliques en dehors des églises allemandes officielles.

Au lieu de se réunir sur le terrain de l'Assemblée, comme membres du corps de Christ, les frères du Bund se sont placés sur le fondement d'un parti, retournant aux systèmes qu'ils avaient abandonnés il y a bien des années par amour pour la vérité.

C'est pourquoi nous croyons que Dieu veut que nous rejetions cette nouvelle communion, puisqu'elle a abandonné le terrain scripturaire du rassemblement.

Par conséquent, **nous devons refuser toute lettre de recommandation** provenant d'un rassemblement se rattachant au "Bund". Et ceux qui font partie du "Bund" ne peuvent pas être admis à la Table du Seigneur. Toutefois, il pourrait se présenter le cas de personnes **pieuses, mais ignorantes**, et qui auraient été entraînées par erreur dans ce chemin. **Celles-ci pourraient être reçues, si elles sont recommandées par deux ou trois frères les connaissant et pouvant rendre témoignage qu'elles se soumettent à la discipline de l'assemblée et comprennent qu'elles ne doivent pas prendre la cène alternativement avec le "Bund" et parmi nous.**

Étant convaincus de nos propres fautes et manquements, nous vous exprimons cette conclusion, mais avec tristesse et dans l'humilité.

Tous nos frères en Allemagne ne se sont pas joints au "Bund", mais une partie est demeurée fidèle aux principes divins quant au rassemblement, principes que nous aussi désirons maintenir. À cause de cela ils traversent beaucoup de difficultés et sont privés de beaucoup de bénédictions qu'ils connaissaient autrefois. C'est pourquoi ils ont droit à toute notre affection et à notre sympathie. Nous voulons continuer à nous souvenir d'eux dans nos prières, en les considérant comme étant demeurés dans le même chemin de communion avec nous, ayant confiance qu'ils prendront garde l'un à l'autre, pour ce qui concerne la marche et la doctrine (Héb. 10:23-25).

Le but de cette note est de servir les frères et les assemblées en les aidant à comprendre leur responsabilité sans vouloir leur prescrire des règles. Mais nous croyons pouvoir leur être utiles en leur exprimant notre pensée quant à la marche à suivre en vue d'une unité d'action au milieu de l'état de confusion actuelle.

Que Dieu nous accorde la grâce de mettre en pratique Éph. 4:2-3 !

F.W. Baksteen (Hollande)

A. de Jager (Hollande)

M. Capelle (Belgique)

E. Kiehm (Belgique)

Th.R. Dix (Angleterre)

G. Knight (Angleterre)

E.B. Dolamore (Angleterre)	E. Longe (Belgique)
J.F. Fijnvandraat (Hollande)	A.W. Ralph (Angleterre)
A. Gibert (France)	J. Siegelaar (Hollande)
S. Graf (Suisse Allemande)	J. Tiesema (Hollande)
A. Gschwind (Suisse Allemande)	J.A.Vellekoop (Hollande)
T. Howson (Ecosse)	J.N. Voorhoeve (Hollande)
G.J. Hengeveld (Belgique)	

Les frères dont les noms suivent, ne pouvaient pas se rendre à La Haye, mais ont donné leur signature, car ils sont d'accord avec le contenu de cette communication :

A. Döbblin (Suisse Allemande)	A. Rossier (France)
J.W. Hocking (Angleterre)	P. Tapernoux (Suisse Allemande)
M. Kœchlin (France)	

La Haye, octobre 1938. »

En tant que frères en Allemagne, nous sommes reconnaissants pour la fidélité avec laquelle les frères des pays voisins, à la fin de l'année 1937, en 1938 et après 1945, ont insisté sur les principes scripturaires, et pour l'amour fraternel avec lequel ils ont pris leur responsabilité envers le Seigneur et nous ont exhortés à garder avec eux l'unité de l'Esprit. Nous avons la confiance dans le Seigneur qu'il les fortifiera et les aidera à persévérer dans les principes bibliques qu'ils ont exprimés en ce temps-là.

Extérieurement la situation en Allemagne, en contraste avec celle de 1937, a changé du fait que beaucoup d'assemblées ont quitté plus tard l'organisation du "Bund", sans pourtant désirer revenir aux principes anciens. Ces assemblées du "cercle des frères libres" s'identifient avec les principes des Frères Larges – comme nous l'avons vu – et jusqu'à ce jour continuent aussi à maintenir la communion avec des assemblées restant dans le "Bund" et avec les assemblées de Frères Larges d'autres pays.

Cela signifie que les frères des pays voisins qui désirent garder l'unité de l'Esprit au-delà des frontières nationales et tenir ferme aux principes scripturaires exprimés dans les lettres de 1938 citées plus haut, feront preuve de la

même vigilance qu'alors dans d'éventuelles discussions concernant les admissions.

Index général

1 - Auteurs principaux.....	
Augustin.....	119
Barker H.P.....	101
Bavink.....	119
Becker H.....	170
Bellett J.G.....	12, 145
Boddenberg D.....	19, 94, 96, 99 sq., 154, 158
Borlase H.....	14, 143 sq.
Bühne W.....	128
Burridge J.H.....	45
Craik H.....	11 sq., 83, 88, 148
Crain C.....	17
Darby J.N..4, 6 sq., 13 sq., 17 sq., 22, 24, 29 sq., 32 sq., 42 sq., 49, 52, 54, 67 sq., 72, 76, 79, 82, 87 sq., 109, 112, 120, 129, 136, 138 sq., 141, 143 sq., 153, 169 sq., 174	
Deck J.G.....	14, 18, 88
Dooyeweerd H.....	106 sq., 129
Dorman W.H.....	143
Dronsfield W.....	94
Fijnvandraat J.F.....	178
Fijnvandraat J.G.....	32, 70, 111
Grant F.W.....	22, 44 sq., 160
Greenman B.C.....	17
Groves A.N.....	8, 11, 144 sq., 147 sq.
Hall P.F.....	144
Haneveld W.K.....	96
Harlow R.E.....	19 sq., 22
Harris J.L.....	14
Heijkoop H.L.....	106, 152
Hengeveld G.J.....	170, 178
Hole F.B.....	6, 10, 45, 142, 164 sq.
Howley G.C.D.....	88
Irving E.....	112
James J.....	45
Jennings F.C.....	45
Karrenberg K.....	18 sq., 158
Kelly W.6, 8, 10, 12, 14 sq., 18, 22, 24, 39, 44, 49 sq., 52, 54, 71, 76, 79, 82, 84 sq., 92, 99, 139, 149, 151, 160, 168	

Kitto J.....	145, 147
Koll W.....	170
Kuyper.....	119
Lytton.....	128
MacDonald W.....	22
Mackintosh C.H.....	22
Musselman.....	128
Newman F.W.....	8, 145 sqq.
Newman J.H.....	146
Newton B.W.....	11 sqq., 33, 58 sq., 83 sq., 87 sq., 144 sqq.
O.....	50
Oddon P.....	128
Ouweneel W.J. .11 sq., 14 sqq., 22 sqq., 30 sqq., 36, 38 sqq., 42 sq., 47, 55 sq., 59, 61 sq., 64 sqq., 73, 75 sq., 80 sq., 83 sq., 87 sqq., 93, 95 sqq., 114, 116 sqq., 123 sqq., 129, 131 sqq., 135, 139, 147, 152, 154	
Peretti F.E.....	115
Philpot J.H.....	147
Remmers A.....	76
Ridout S.....	22
Rossier A.....	178
Rossier H.....	163
Rowdon H.H.....	14, 143, 145, 147
Rymer G.....	13
Schwartz C.A.....	115
Smith H.....	15
Spurgeon C.H.....	9, 60 sq., 166
Steenhuis D.....	24, 30, 43, 96 sqq., 125, 132, 139
Tapernoux M.....	163
Tapernoux P.....	14, 178
Trotter W.....	12, 15, 112, 170
Warns J.....	174
Wijnholds H.....	5
Wimber J.....	115

2 - Dates.....	
1827.....	10, 145
1828.....	7 sq., 10, 136, 144
1829.....	112, 148
1830.....	145
1833.....	10 sq., 145 sq.
1833-34.....	146
1834.....	8, 10, 14, 143 sq., 147 sq.

1835.....	10, 147 sq.
1836.....	10 sq., 148, 153
1839.....	8
1843-44.....	8
1846.....	33
1847.....	14, 16
1848.....	4, 9, 11 sqq., 21, 31, 54, 59, 82 sqq., 88, 96, 98, 144 sq., 148
1849.....	12, 15, 83, 153
1850.....	78, 146
1857.....	13 sq., 148
1858.....	15
1860.....	17, 146, 164
1866.....	15, 141
1867.....	9, 15, 153
1872.....	18, 48
1873.....	88
1878.....	85
1881.....	146 sq.
1884.....	160
1887.....	60, 154
1893.....	16
1921.....	160, 162
1937.....	9, 18 sq., 82, 98, 100, 170, 172, 176, 178
1937-38.....	100
1937/45-49.....	98
1938.....	170, 178
1945.....	100, 178
1949.....	18 sq., 82
1973.....	19, 154
1975.....	99
1977.....	19, 32
1981.....	8, 123, 156
1985.....	70, 107, 152
1989.....	31, 34, 83 sq., 98
1990.....	99
1992....	7 sq., 10, 24 sq., 37, 41, 53, 58, 61, 63 sqq., 68, 73, 91, 94, 100, 115 sq., 118, 164, 166
1993.....	8, 24, 28, 100, 106, 112 sq., 115 sq., 118, 120, 132, 134 sq.
1994....	8, 23 sq., 30, 37, 42 sq., 91, 93, 96, 99, 115, 118, 124 sqq., 135, 139, 167
1995.....	5

3 - Dénominations.....	
Charismatiques.....	114 sq.
Évangéliques.....	18, 118
Pentecôtistes.....	114 sqq.
Ravénistes.....	126
Réformés.....	118
Tayloristes.....	126
Tunbridge Wells.....	160

4 - Lieux.....	
Allemagne.....	9, 18, 24, 28 sq., 34, 54, 69, 77, 82, 96, 100, 110, 126, 132, 160, 163, 170 sqq.
Amérique.....	19, 21 sq., 40
Amérique du Nord.....	19, 21 sq.
Angleterre.....	6, 22 sq., 40, 82, 94, 147 sq., 156, 170, 177 sq.
Bagdad.....	148
Bâle.....	9, 40, 160 sqq.
Belgique.....	126, 163, 170, 177 sq.
Belgique francophone.....	126
Béthesda.....	11 sqq., 18, 21, 59, 83 sqq., 87 sq., 96, 148, 154
Bielefeld.....	106
Bristol.....	11 sq., 16, 148
De Betteld.....	5, 132
Den Haag (La Haye).....	163, 176, 178
Dublin.....	7 sq., 145
Ebrington Street.....	33
Écosse.....	21
Elberfeld.....	160, 163, 170, 172, 176
Flandres.....	24
France.....	24, 126, 163, 178
Gladbeck.....	7, 24, 76, 93 sq., 96, 101, 104
Grande-Bretagne.....	145
Hollande.....	77, 100, 103, 110, 119, 163, 170, 177 sq.
Inde.....	148
Irlande.....	21, 120
Londres.....	13, 16, 120, 146, 167
Park Street.....	13
Pays de l'Est.....	26
Pays-Bas.....	9, 24, 84, 91, 96 sqq., 126, 132, 170
Plymouth.....	11, 14, 16, 33, 58, 145, 147
Proche-Orient.....	145
Royaume-Uni.....	33

Salzburg.....	133 sq.
Tiers-Monde.....	26
Zurich.....	163, 176
5 - Rencontres.....	
Conférence de De Betteld.....	132
Die Bibel und die Wissenschaft.....	106
6 - Mouvements.....	
Brethren Movement.....	9, 12, 14, 19, 153
7 - Organisations.....	
Assemblées de Frères Libres.....	18
Assemblées Larges.....	20, 38, 54, 56, 96, 167
Bund.....	18 sq., 69, 133 sq., 170, 172 sq., 175 sqq.
Églises Libres.....	18
Ligne des Congrégations Baptistes.....	18
Ligue des Chrétiens des Églises Libres.....	18
RPF.....	118
Union Baptiste.....	60
8 - Ouvrages.....	
Boddenberg D.....	
Kollektive Verantwortlichkeit.....	19, 154
Vortrag über Kollektive Verantwortlichkeit.....	19
Borlase H.....	
Separation from Apostasy not Schism.....	143
Broadbent E.H.....	
Gemeinde Jesu in Knechtsgestalt.....	153
Coad R.....	
A History of the Brethren Movement.....	12, 153
Correspondance.....	
Lettre au Dr Hans Becker - Voorhoeve J.N.....	170
Lettre circulaire de mars 1994 - Steenhuis, Ouweneel, Medema...24, 30,	
37, 42 sq., 93	
Lettre de Bâle.....	9, 40, 160
Lettre de Karlsruhe.....	8, 132, 134
Lettre des Dix.....	12 sq., 58
Lettre du 25 novembre 1849 - Craik H.....	12
Lettre du 9.3.92 - Wijnholds H.....	76
Darby J.N.....	48
A glance at Various Ecclesiastical Principles.....	143

Collected Writings. 6 sqq., 14 sq., 17 sq., 21, 32 sq., 43, 49, 68, 109, 112, 120, 129, 136, 138, 143 sq., 147, 153, 170	
Grace, the Power of Unity and of Gathering.....	9
L'indépendance ecclésiastique.....	141
La grâce, puissance d'unité et de rassemblement.....	9
La séparation d'avec le mal est le principe divin de l'unité.....	9
New Testament, New Translation.....	48
Notes and Comments.....	10
Notes and Jottings.....	72
On the formation of Churches.....	21, 143
On the Liberty of the Ministry.....	144
Réflexions sur la recherche prophétique.....	112
Divers.....	
Assemblies Address Book.....	22, 54
Dooyeweerd H.....	
Vernieuwing en bezinning.....	107
Fijnvandraat J.G.....	
De Gemeente.....	32
Goldene und silberne Gefäße.....	70
Gooding A.M.S.....	
Assembly Testimony.....	167
Grant F.W.....	
A Divine Movement.....	44
Groves A.N.....	
On the Principles of Union and Communion in the Church of Christ....	147
Hargrove Ch.....	
Reasons for Retiring from the Established Church.....	120
Harlow R.E.....	
Weeds, Leaven, and the Brethren Movement.....	19
Heijkoop H.L., Dépôt.....	
Cassette.....	152
Hole F.B.....	
Assembly Principles.....	45
Christ and the Assembly.....	30, 142, 165
Tarry one for another.....	165
The secret of the Dispensation.....	142
Howley G.C.D.....	
The Witness.....	88, 167
Inconnu.....	
Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche.....	146
Reformatorsch Dagblad.....	8, 106, 120, 129
The Journal of the Christian Brethren Research.....	148

Vreemdelingschap en politiek.....	121
Karrenberg K.....	
Viele Glieder – ein Leib.....	19
Kelly W.....	
Christ Tempted and Sympathizing.....	14
Lectures Introductory to the Study of the Minor Prophets.....	8
Needed-Truth principles.....	168
Pamphlets.....	12, 15, 18, 50, 84
The Bible Treasury...6, 8, 10, 12, 14 sq., 39, 50, 52, 72, 87, 92, 112, 139, 149, 151, 154, 168	
The Doctrine of Christ and Bethesdaism.....	84
The Invercargill Circular.....	85
M.B.....	
The Question of The Church and Churches.....	23, 167
Medema H.P.....	
Bode van het heil in Christus.....	24, 37, 73
De sleutel der kennis.....	116
Gemeenschap.....	116
Het ene fundament.....	116, 118
Stembus voor de stad Gods ?.....	107
Medema H.P., Fijnvandraat J.G.....	
Zo zullen wij altijd met de Heer zijn.....	8, 111
Neatby W.B.....	
A History of the Plymouth Brethren.....	147
Newman F.W.....	
Phases of Faith.....	146 sq.
Newton B.W.....	
Ancient Truths Respecting the Deity and True Humanity of the Lord Jesus.....	14, 88
Atonement and its Results.....	16
Christ, our Suffering Surety.....	15
Fry-Manuscript.....	145
Salvation by Substitution.....	15 sq., 88
The Church of God According to Scripture.....	17
Unity versus Independence.....	17
Noel N.....	
The History of the Brethren.....	15, 22, 153
Ouweneel W.J.....	
A Dream of Unity and a Nightmare of Sectarianism.....	123
Abendmahl und Tisch des Herrn.....	102
Bijbel en Wetenschap.....	109, 123

Gladbecker Gespräche.....	7 sq., 24, 76, 93 sqq., 101 sqq., 110, 114, 117, 129, 139
Het verhaal van de "broeders" ..	11 sq., 14 sqq., 22, 31 sq., 55, 64, 83 sq., 88, 96, 147, 154
Ihr liefet gut.....	31
Israel en de kerk.....	111
Le domaine du serpent.....	114
Open & Exclusive Principles.	7 sq., 24, 34, 37, 41, 53, 55, 58, 61, 63 sqq., 67, 73, 75, 79, 89, 91, 93
Sektiererei...	7 sq., 24, 31, 35 sqq., 40, 44, 55, 61, 66 sqq., 73 sq., 76 sq., 83, 87, 89 sq., 114, 123, 126, 130, 132
Woord en Wetenschap.....	8, 108
Périodique.....	
Botschafter.....	22, 103, 153
Christian Witness.....	14, 143 sq.
Koers.....	118
KOERS.....	8, 118 sq.
Messenger Évangélique.....	9, 28, 141, 153
The Believer's Magazine.....	167
The Harvester.....	167
The Witness.....	88, 167
Wegweiser.....	54, 96 sq., 99
Philpot J.H.....	
The Seceders.....	147
Remmers A.....	
Pensées sur le sectarisme.....	76
Remarques sur : "Le sectarisme : Ses dangers pour le mouvement des frères".....	76
Thoughts as to "sectarianism".....	76
Rossier H.....	
Méditations sur le livre de Josué.....	141
Méditations sur le livre des Juges.....	141
Rowdon H.H.....	
Christian Unity.....	17, 143, 147
Disunity, Denominationalism, and the Brethren.....	143
The Origins of the Brethren.....	14, 147
Trotter W.....	
Sur les principes de l'interprétation biblique.....	112
The Origin of the (so-called) Open-Brethrenism.....	12
Veitch T.S.....	
The Story of the Brethren Movement.....	9
Yapp W.....	

Christian Unity Contrasted with its Counterfeits.....	17
---	----

9 - Passages.....

Actes.....	
Actes 10.....	48
Actes 11.....	20
Actes 13.....	158 sq.
Actes 14.....	159
Actes 15.....	51, 131, 156 sq., 159, 172
Actes 16.....	159
Actes 17.....	130
Actes 18.....	5, 7, 71
Actes 2.....	54, 123, 165
Actes 4.....	3
Actes 8.....	4
Amos.....	
Amos 3.....	131
Apocalypse.....	
Apoc. 18.....	152
Apoc. 2.....	4 sq., 137, 141
Apoc. 3.....	3
Colossiens.....	
Col. 1.....	3
Corinthiens.....	
1 Cor. 1.....	3, 21, 34, 161, 168
1 Cor. 10.....	4, 32, 48 sq., 56, 102, 105, 114 sq., 134
1 Cor. 11.....	39, 79, 152, 165
1 Cor. 12.....	3 sq., 6, 21, 34, 37, 43, 157, 159
1 Cor. 13.....	71
1 Cor. 14.....	3, 159
1 Cor. 15.....	61 sq.
1 Cor. 16.....	159
1 Cor. 2.....	29
1 Cor. 3.....	3, 32, 157
1 Cor. 4.....	34, 136, 159
1 Cor. 5. 3 sq., 26 sqq., 34, 41, 48 sqq., 53, 57, 62 sqq., 68, 76, 133, 150, 152, 157	
1 Cor. 8.....	51, 147, 169
2 Cor. 10.....	130
2 Cor. 12.....	159
2 Cor. 2.....	34, 150
2 Cor. 3.....	120

2 Cor. 6.....	61
2 Cor. 7.....	48
Deutéronome.....	
Deut. 12.....	152
Deut. 17.....	42
Éphésiens.....	
Éph. 1.....	4
Éph. 2.....	4, 168
Éph. 3.....	161
Éph. 4.....	1, 3 sq., 42, 47, 120, 131, 133, 140, 155, 157 sq., 160 sq., 177
Éph. 5.....	26, 71
Éph. 6.....	5, 159
Ésaïe.....	
És. 5.....	26
És. 52.....	61
Esdras.....	
Esd. 6.....	8
Galates.....	
Gal. 1.....	3
Gal. 6.....	140
Hébreux.....	
Héb. 10.....	177
Héb. 13.....	8, 130
Héb. 3.....	3
Héb. 4.....	49
Jean, épître.....	
2 Jn.....	7, 34, 62, 75, 133, 150, 173
3 Jn.....	159
Jean, Évangile.....	
Jn. 10.....	59
Jn. 11.....	16
Jn. 16.....	71
Jn. 17.....	3, 161
Jn. 7.....	7, 34, 62, 75, 129, 133, 150
Jérémie.....	
Jér. 15.....	7
Jér. 32.....	170
Jude.....	
Jude 3.....	5
Lévitique.....	
Lév. 13.....	61
Lév. 7.....	61

Marc.....	
Mc. 7.....	48
Matthieu.....	
Mat. 18.....	3, 5 sqq., 9, 27 sq., 34, 38, 41 sqq., 145, 151 sq., 169
Mat. 5.....	48
Michée.....	
Mich. 5.....	145 sq.
Néhémie.....	
Néh. 7.....	77
Nombres.....	
Nb. 19.....	61, 63 sq.
Philippiens.....	
Phil. 1.....	71, 159
Phil. 2.....	140
Phil. 4.....	159
Pierre.....	
1 Pi. 5.....	159
2 Pi. 3.....	120
Proverbes.....	
Prov. 23.....	5
Prov. 29.....	95
Psaumes.....	
Ps. 137.....	153
Ps. 22.....	15
Ps. 93.....	31, 77
Rois.....	
1 Rois 18.....	8
Romains.....	
Rom. 12.....	4, 120, 157
Rom. 13.....	121
Rom. 14.....	59, 119
Rom. 15.....	133, 157
Rom. 16.....	4
Rom. 3.....	167
Rom. 9.....	52
Samuel.....	
1 Sam. 15.....	26
Thessaloniens.....	
1 Thess. 5.....	36, 75, 159
Timothee.....	
1 Tim. 1.....	119
1 Tim. 3.....	3, 31 sq., 43, 155

1 Tim. 5.....	77
2 Tim. 1.....	3
2 Tim. 28, 36, 47 sq., 52 sq., 56 sq., 61 sqq., 70 sq., 75, 77, 114, 130 sq., 133, 140 sq., 150	
2 Tim. 3.....	105, 120
2 Tim. 4.....	120
Tite.....	
Tite 1.....	5
Tite 3.....	126

